

Profil

1^{er} avril 2024 –
31 mars 2025

2025

Un rapport économique sur l'industrie de la
production de contenu sur écran

Table des matieres

Introduction	3	6 Coproduction audiovisuelle régie par traité	97
Contributeurs	5	6.1 Résultats pour l'ensemble des fenêtres de diffusion	98
Vue d'ensemble de 2024-2025	6	6.2 Émissions de télévision	103
		6.3 Longs métrages	106
1 Aperçu du secteur de l'écran au Canada	8	7 Production de services et de tournages étrangers	108
1.1 Production cinématographique et télévisuelle au Canada	9	7.1 Total des productions et types	109
1.2 Région	13	7.2 Région	112
1.3 Investissements étrangers dans la production	16	7.3 Pays	113
1.4 Apport à l'emploi et à l'économie	19	7.4 Animation	114
		7.5 Financement des crédits d'impôt	115
2 Production de contenu canadien	24	8 Production interne des diffuseurs	116
2.1 Moyen de diffusion	25	8.1 Volume de production	117
2.2 Langue	26	8.2 Catégories	118
2.3 Région	28	8.3 Région	119
2.4 Catégories de programmes	32	9 Distribution	120
2.5 Animation	35	9.1 Revenus	121
2.6 Fonds des médias du Canada	36	9.2 Investissement dans les productions canadiennes	123
2.7 Production de contenu autochtone	41		
3 Production télévisuelle canadienne	45	10 Radiodiffusion télévisuelle canadienne	124
3.1 Types	46	10.1 Revenu et dépenses en émissions canadiennes (DEC)	125
3.2 Langue	48	10.2 Émissions d'intérêt national (EIN) et production indépendante	129
3.3 Région	49		
3.4 Catégories de programmes	51	11 Exploitation en salle et publics	132
3.5 Animation	58	11.1 Total des revenus	132
3.6 Points de contenu canadien	59	11.2 Festivals du film	133
4 Production canadienne de longs métrages en salles	61	11.3 Tendances en matière de recettes-guichet au pays	134
4.1 Langue	62	11.4 Recettes-guichet par marché linguistique	136
4.2 Région	64	11.5 Principaux longs métrages par marché linguistique	137
4.3 Catégories de programmes	66		
4.4 Budgets	66	12 Entreprises de distribution de radiodiffusion	141
5 Financement des émissions de télévision et des longs métrages canadiens	68	12.1 Abonnés et revenus des EDR	141
5.1 Contenu canadien	69	12.2 Contributions des EDR à la programmation canadienne	143
5.2 Télévision canadienne	77		
5.3 Longs métrages cinématographiques canadiens	91	Notes méthodologiques	144
		Glossaire	147

Introduction

Bienvenue dans *Profil 2025*

Profil 2025 donne un aperçu détaillé des activités de production au Canada, grâce à des renseignements compilés par des organismes fédéraux et provinciaux, ainsi que par des organismes de financement comme le Fonds des médias du Canada et Téléfilm Canada. L'information financière correspond à l'exercice financier de ces organismes et entreprises; par conséquent, *Profil 2025* contient des renseignements s'échelonnant du début d'avril 2024 à la fin de mars 2025.

Le volume total de la production dans l'industrie canadienne du cinéma et de la télévision a augmenté de 4,6 pour cent pour atteindre 10,17 milliards de dollars en 2024-2025. Cette croissance s'explique par une augmentation de 9,5 pour cent de la production étrangère et des services de production, atteignant 5,3 milliards de dollars. La production interne a également augmenté de 5,4 pour cent, principalement en raison des dépenses supplémentaires de CBC/Radio-Canada pour sa couverture des Jeux olympiques d'été de 2024 à Paris.

À bien des égards, les hausses de l'activité de production représentent un rebond partiel par rapport aux baisses importantes enregistrées en 2023-2024. Cette année-là, le volume de production a été affecté négativement par les deux longues grèves syndicales aux États-Unis et les diffuseurs canadiens qui ont rattrapé le retard pris pendant la pandémie de COVID-19. Toutefois, ce rebond n'a pas permis de retrouver les volumes à des niveaux records après la pandémie, puisque la commande de contenu avait considérablement augmenté au cours de cette période de deux ans, mais a diminué depuis. Examinée sur un échéancier plus long de dix ans, l'activité de production en 2024-2025 reprend la tendance à la croissance observée avant la période perturbée par la pandémie, particulièrement en ce qui concerne la production étrangère et les services de production.

En même temps où la croissance reprend dans le segment des services de production étrangers (FLS), les données montrent que les revenus des diffuseurs canadiens sont en baisse, tout comme leurs dépenses en émissions canadiennes. Les projets reçoivent plus rarement le feu vert, et la commande de contenu suscite de réelles préoccupations.

Parallèlement à la reprise de la croissance dans le segment des services de production étrangers (FLS), les données montrent que les revenus des diffuseurs canadiens sont en baisse, tout comme leurs dépenses en émissions canadiennes. Les projets reçoivent plus rarement le feu vert, ce qui soulève de réelles préoccupations quant à la commande de contenu à venir.

La *Loi sur la diffusion continue en ligne* a apporté des modifications à la *Loi sur la radiodiffusion*. Principalement, les plateformes en ligne sont maintenant incluses dans le système canadien de radiodiffusion, et une exigence particulière a été ajoutée pour que ces plateformes contribuent également à l'élaboration, à la production et à la découvrabilité de la programmation canadienne.

Malgré ces défis, un cadre réglementaire révisé constitue la clé d'un système de radiodiffusion canadien amélioré et plus durable. Il créera un pont entre la radiodiffusion traditionnelle et la distribution multiplateformes et assurera la participation et la représentation continues de la population et des histoires canadiennes dans ce système.

Le rapport de cette année comprend également plusieurs nouveautés.

Production de contenu autochtone

Le chapitre 2, consacré au contenu canadien, comprend désormais également des données récapitulatives sur la production audiovisuelle autochtone. L'estimation pour 2024-2025 indique le niveau le plus élevé du volume total de production (347 millions de dollars), depuis le début du suivi de ces données en 2019-2020.

Le nouveau format numérique

L'édition de cette année de *Profil* comprend un nouveau site numérique permettant d'accéder aux données du rapport. Cette version numérique vise à offrir une expérience plus conviviale, facilitant l'accès efficace et structuré à l'information sur l'industrie de la production.

Au cours des prochaines années, nous avons l'intention de continuer à développer et à bonifier les bases numériques établies avec cette édition de *Profil*.

Contributeurs

L'Association canadienne des producteurs médiatiques (ACPM), le ministère du Patrimoine canadien, le Fonds des médias du Canada (FMC), Téléfilm Canada, le Bureau de l'écran autochtone, l'Association québécoise de la production médiatique (AQPM) et Nordicity ont collaboré à la préparation de *Profil 2025*. *Profil 2025* constitue la 29^e édition du rapport économique annuel préparé par l'ACPM et ses divers partenaires de projet au fil des ans.

Profil 2025 présente une analyse de l'activité économique de l'industrie canadienne de la production de contenu sur écran pour la période allant du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025. Il propose également des analyses approfondies des tendances historiques de l'activité de production entre les exercices financiers de 2015-2016 et 2024-2025.



251, avenue Laurier Ouest, 11^e étage Ottawa, ON K1P 5J6
Tél. : 1-800-656-7440 / 613-233-1444
ottawa@cmpa.ca
cmpa.ca

Indira Balkissoon, coordonnatrice, Affaires commerciales et politiques

Gamiela Fereg, directrice principale, Relations avec les médias et communications

Tracy Holloway, Analyste d'affaires et projets spéciaux

Alain Strati, Premier vice-président, Industrie et politiques, et Conseiller juridique général



25, rue Eddy Gatineau, QC K1A 0M5
Tél. : 1-866-811-0055 / 819-997-0055
ATS/TDD : 819-997-3123
PCH.info-info.PCH@canada.ca

Peter Mann, analyste principal des politiques, CAVCO

Mohamad Ibrahim Ahmad, Superviseur, statistiques et analyse de données, CAVCO

Samra Panlaqui, Agente des statistiques et de l'analyse de données, CAVCO

Ishti Hossein, Analyste junior des données, CAVCO

Jerry Li, Analyste junior des données, CAVCO



**FONDS DES MÉDIAS
DU CANADA**

50, rue Wellington Est, bureau 202 Toronto, ON M5E 1C8
Tél. : 1-877-975-0766 / 416-214-4400
info@cmf-fmc.ca

Claire Nadia Caneus, Analyste principale des données, Équité et rapports de programmes

Juhi Chakraverty, analyste de recherche, Recherche sur les auditoires

Linda Di Federico, Analyste, Gestion des données

Michael Mastantuono, directeur, Stratégie et intelligence d'affaires

Kyle O'Byrne, Directeur, Affaires publiques

Les opinions, constatations, conclusions ou recommandations exprimées dans le présent document sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les points de vue du Fonds des médias du Canada.



360, rue Saint-Jacques, bureau 500
Montréal, QC H2Y 1P5
Tél. : 1-800-567-0890 / 514-283-6363
info@telefilm.ca
telefilm.ca

Liliana Espinosa, Analyste, Politiques et intelligence d'affaires

Feriel Grine, Analyste, Politiques et intelligence d'affaires

Mathieu Perreault, Directeur, Développement stratégique et intelligence d'affaires

Téléfilm Canada a contribué au financement de ce rapport. Son contenu reflète les opinions des auteurs et ne représente pas nécessairement les politiques ou les points de vue de Téléfilm Canada ou du gouvernement du Canada.



1130, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1600 Montréal, QC H3A 2M8
Tél. : 514-397-8600
info@aqpm.ca
aqpm.ca

Hélène Mesier, Présidente-directrice générale

Annie Provencher, Directrice, Affaires réglementaires et intelligence d'affaires

Anne-Valérie Tremblay, Directrice, Financement et services aux membres



Dustin Chodorowicz, Partenaire

Kristian Roberts, PDG & Partenaire direction

Peter Lyman, Associé principal

Nicole Matiation, Cheffe de secteur, Production audiovisuelle

Jocelyn Pogorbsky, Gestionnaire

Louis Underwood, Analyste principal

Ryan Lee, Analyste principal

Nikitha Gopal, Consultante principale

Nordicity est un cabinet de conseil international de premier plan qui offre à des clients des secteurs public et privé des solutions en analyse économique, stratégie et développement des affaires, ainsi qu'en politiques publiques et réglementation, dans quatre secteurs prioritaires : les arts, la culture et le patrimoine; les médias numériques et créatifs; les technologies de l'information et des communications (TIC); et l'innovation.

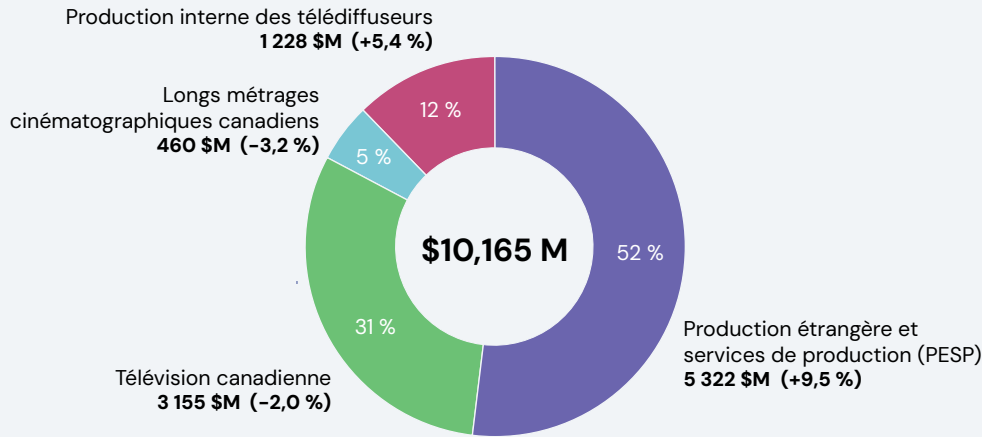


**INDIGENOUS SCREEN OFFICE
BUREAU DE L'ÉCRAN AUTOCHTONE**

C.P. Box 587, Ohsweken, ON, N0A 1M0
Tel: 705-933-4538
info@iso-bea.ca
https://iso-bea.ca/

Vue d'ensemble de 2024-2025

Volume* total de la production cinématographique et télévisuelle au Canada, 2024-25



Source :
Production canadienne de longs métrages cinématographiques et production télévisuelle canadienne : Estimations fondées sur les données du Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens (BCPAC) et du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).
Production interne des télédiffuseurs (canadiens) : Estimations fondées sur les données du CRTC et de CBC/Radio-Canada.
Production étrangère et services de production (PESP) : Association des agences provinciales de financement (AAPF).

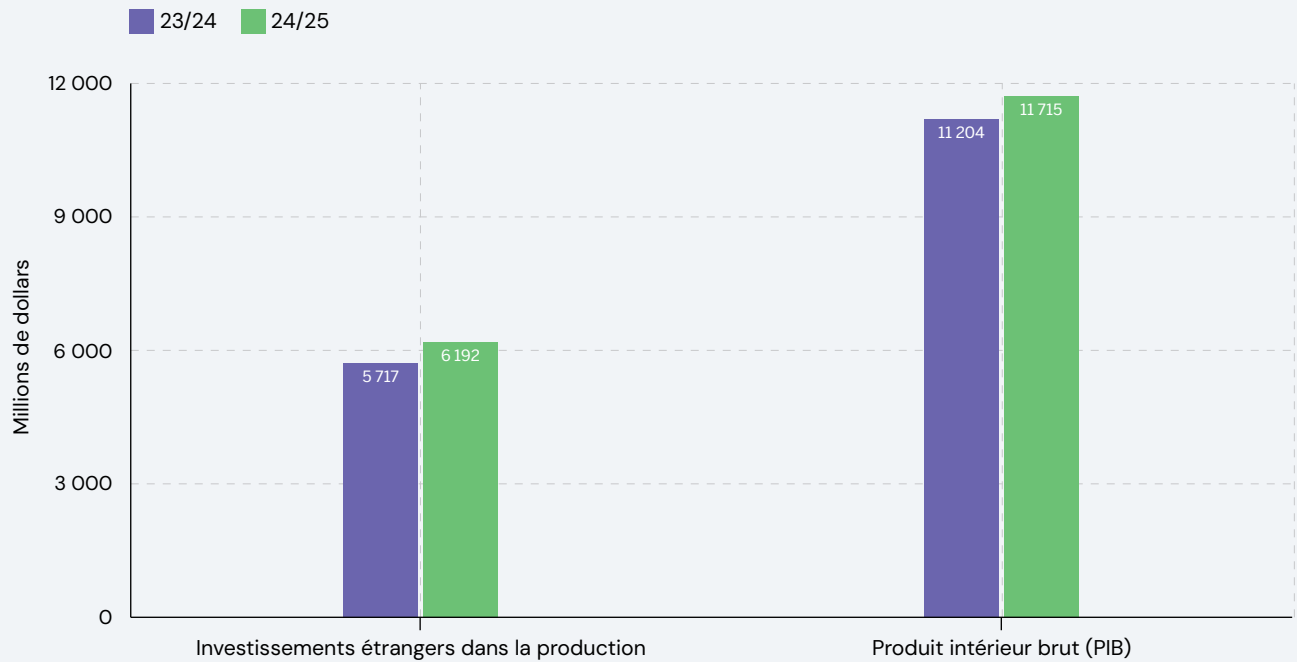
Remarque :
Comme les chiffres ont été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.
Dans le présent rapport, les termes « volume » ou « volume total » font référence à la somme des budgets de production.

Emplois canadiens fournis, 2024-25

	PART (%) 2024/25	EMPLOIS 2024/25	CROISSANCE (%) 2024/25
Production étrangère et services de production (PESP)	54	97 920	4,6
Télévision canadienne	32	58 000	-6,6
Longs métrages cinématographiques canadiens	5	8 420	-8,4
Production interne des télédiffuseurs	9	17 020	0
Total	100	181 360	-0,3

Source :
Estimations fondées sur les recherches de Nordicity et les données du BCPAC, du CRTC, de CBC/Radio-Canada, de l'Association des agences provinciales de financement, des syndicats et guildes, et de Statistique Canada.

Remarque :
Se reporter aux Remarques méthodologiques pour la description de la méthodologie d'estimation des emplois.

Retombées économiques canadiennes, 2023-24 vs. 2024-25**Remarque :**

Estimations fondées sur les recherches de Nordicity et les données du BCPAC, du CRTC, de CBC/Radio-Canada, de l'Association des agences provinciales de financement, des syndicats et guildes, et de Statistique Canada.

1 Aperçu du secteur de l'écran au Canada

L'industrie de la production cinématographique et télévisuelle au Canada se compose de quatre segments clés :

1. **La production télévisuelle canadienne** comprend les émissions de télévision produites majoritairement par des sociétés de production indépendantes, ainsi que des émissions produites par des sociétés affiliées à des diffuseurs canadiens. Toutes ces émissions sont certifiées comme contenu canadien par le Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens (CAVCO) du ministère du Patrimoine canadien ou par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).^[1]
2. **La production canadienne de longs métrages en salles** comprend les films de long métrage réalisés par des sociétés de production indépendantes et certifiés comme contenu canadien par le CAVCO.
3. La **production de services et de tournages étrangers (FLS)** se compose principalement de films de long métrage et d'émissions de télévision tournés au Canada par des producteurs étrangers ou par des fournisseurs de services canadiens.^[2] Pour la grande majorité des projets FLS, les droits d'auteur sont détenus par des producteurs non canadiens.
4. **La production interne des diffuseurs** comprend les émissions de télévision produites par les diffuseurs canadiens dans leurs propres installations, plutôt que par une société de production externe, qu'elle soit indépendante ou affiliée au diffuseur. La production interne des diffuseurs concerne principalement les émissions d'information, de sport et d'affaires publiques.

L'industrie canadienne de la production cinématographique et télévisuelle est fortement intégrée au secteur mondial du divertissement et des médias. Le volume annuel de production des segments 1 à 3 (énumérés ci-dessus) est influencé par les niveaux annuels d'investissement étranger dans l'industrie canadienne de la production cinématographique et télévisuelle. La majorité de cet **investissement étranger en production (IEP)**^[3] se concentre dans le segment de la production FLS. Toutefois, les segments de la production télévisuelle canadienne et de la production canadienne de longs métrages en salles attirent également des IEP, notamment en raison de l'exportation de contenu canadien destiné à une distribution à l'extérieur du Canada.

Faits saillants 2024/25

- Le volume total de production au Canada a augmenté de 4,6 % pour atteindre 10,17 milliards de dollars, bien qu'il demeure inférieur de 15,8 % au sommet de 12,07 milliards de dollars atteint en 2022/23.
- Le volume total a augmenté tant en dollars constants de 2015 qu'en dollars courants. En dollars réels ajustés pour l'inflation, le volume total a progressé de 5,3 % en 2024/25 (mesuré en dollars de 2015).
- La production télévisuelle canadienne a diminué de 2,0 % pour atteindre 3,16 milliards de dollars.
- La production de contenu canadien a diminué de 2,2 % pour atteindre 3,62 milliards de dollars.
- La production télévisuelle canadienne demeurait inférieure de 16,7 % au sommet de 3,79 milliards de dollars atteint en 2022/23.
- La production de longs métrages canadiens a diminué de 3,2 % pour atteindre 460 millions de dollars.
- La production interne des diffuseurs a augmenté de 5,4 % pour atteindre 1,23 milliard de dollars, hausse largement influencée par l'activité de production liée à la couverture des Jeux olympiques d'été de 2024 à Paris.
- La production FLS a augmenté de 9,5 % pour atteindre 5,32 milliards de dollars.
- La valeur de l'investissement étranger en production (IEP) au Canada a augmenté de 8,3 % pour atteindre 6,19 milliards de dollars.
- L'impact total sur le produit intérieur brut (PIB) de la production au Canada a augmenté de 4,6 % pour atteindre 11,72 milliards de dollars.
- La production a généré de l'emploi pour 181 360 Canadiens, incluant les impacts directs et indirects, soit un diminué de 0,3 %.
- L'ensemble de la chaîne de valeur du secteur de l'écran, incluant la production cinématographique et télévisuelle, la distribution, l'exploitation, la radiodiffusion télévisuelle et la distribution de radiodiffusion, a généré environ 264 420 emplois (baisse de 5,1 %), 15,00 milliards de dollars en revenus de travail (hausse de 2,3 %) et 19,91 milliards de dollars en PIB (baisse de 1,3 %) pour l'économie canadienne, en tenant compte des impacts directs et indirects.^[5]

[1] Voir l'encadré 1.

[2] Les fournisseurs de services canadiens sont des producteurs canadiens qui offrent des services de production et/ou de postproduction au Canada pour le compte de producteurs non canadiens.

[3] L'investissement étranger en production (IEP) comprend la valeur du financement par préventes accordé par des diffuseurs et des distributeurs étrangers, ainsi que la valeur du financement fourni par les distributeurs canadiens pour la production télévisuelle et cinématographique canadienne, financement qui est largement lié à la capacité des distributeurs canadiens à octroyer des licences pour ce contenu à l'extérieur du Canada.

[4] Les termes « volume » ou « volume total » font référence à la somme des budgets de production.

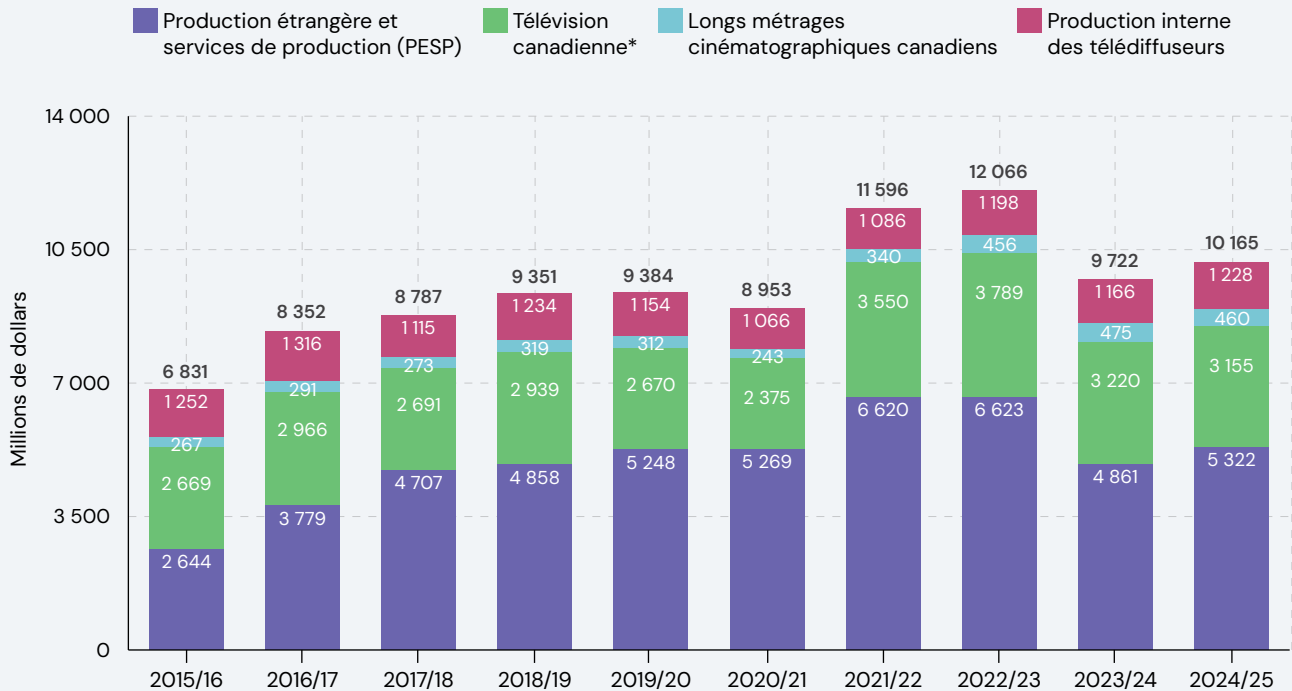
[5] Les incidences économiques directes désignent l'emploi et le produit intérieur brut (PIB) que génère directement la chaîne de valeur du cinéma et de la télévision au Canada. Les incidences économiques dérivées désignent l'emploi et le PIB que génèrent d'autres industries de l'économie canadienne grâce à une activité économique accrue de la chaîne de valeur du cinéma et de la télévision. La section Méthodologie et glossaire fournit de plus amples renseignements à ce sujet.

1.1 Production cinématographique et télévisuelle au Canada

Survol du secteur du contenu sur écran au Canada

Le volume total de la production cinématographique et télévisuelle au Canada a augmenté de 443 millions de dollars en 2024-2025.

Tableau 1-1 a) Volume total de la production cinématographique et télévisuelle au Canada



Source :

Estimations fondées sur les données du Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens (BCPAC), du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), et de l'Association des agences provinciales de financement.

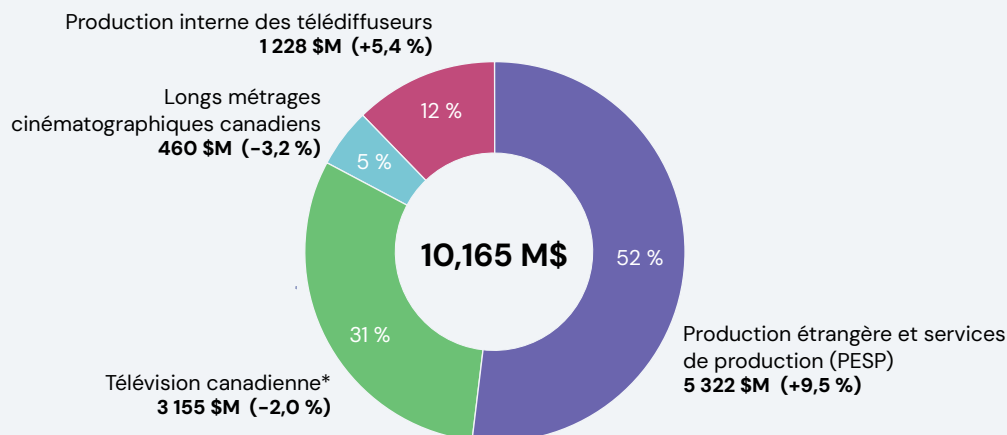
Remarque :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

*Comprend une estimation de la production télévisuelle certifiée par le CRTC; voir les Remarques méthodologiques pour en savoir plus.

*Exclut la production audiovisuelle de contenu « d'abord diffusé en ligne »; voir l'encadré 1 pour les définitions et les statistiques.

Volume total de la production cinématographique et télévisuelle au Canada, part par segment, 2024-2025



Source :

Estimations fondées sur les données du Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens (BCPAC), du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), et de l'Association des agences provinciales de financement.

Note :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

*Comprend une estimation de la production télévisuelle certifiée par le CRTC; voir les Remarques méthodologiques pour en savoir plus.

*Exclut la production audiovisuelle de contenu « d'abord diffusé en ligne »; voir l'encadré 1 pour les définitions et les statistiques.

Volume total de la production cinématographique et télévisuelle au Canada, croissance annuelle par segment, 2024-25

	TOTAL DE 2023-2024 (M\$)	CROISSANCE (M\$) 2024/25	CROISSANCE (%) 2024/25
Production étrangère et services de production (PESP)	4 861	461	9,5
Télévision canadienne*	3 220	-65	-2
Longs métrages cinématographiques canadiens	475	-15	-3,2
Production interne des télédiffuseurs	1 166	63	5,4
Total	9 722	443	4,6

Source :

Estimations fondées sur les données du BCPAC, du CRTC, et de l'Association des agences provinciales de financement.

Remarque :

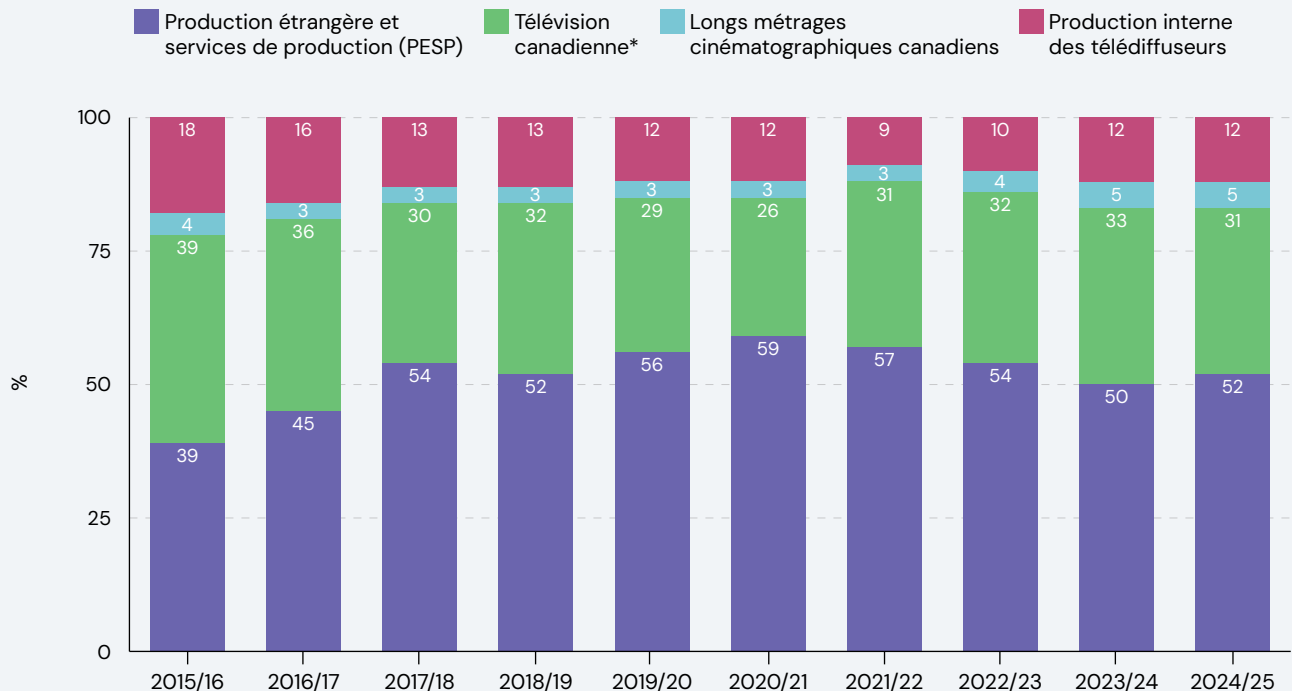
Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

*Comprend une estimation de la production télévisuelle certifiée par le CRTC; voir les Remarques méthodologiques pour en savoir plus.

*Exclut la production audiovisuelle de contenu « d'abord diffusé en ligne »; voir l'encadré 1 pour les définitions et les statistiques.

La PESP continue de représenter 50 % ou plus du volume total de la production cinématographique et télévisuelle au Canada. Sa part de la production a légèrement augmenté de 2 % pour atteindre 52 %, demeurant inférieure à ce qu'elle était il y a quelques années à l'époque de la pandémie de COVID-19, où elle avait atteint un sommet de 59 % en 2020-2021. Après avoir rebondi depuis cette période, la part de la production télévisuelle canadienne a diminué de 2 %, passant à 31 %, tout en demeurant dans une fourchette constante au cours des 3 à 4 dernières années.

Tableau 1-1 b) Volume total de la production cinématographique et télévisuelle au Canada, part par segment



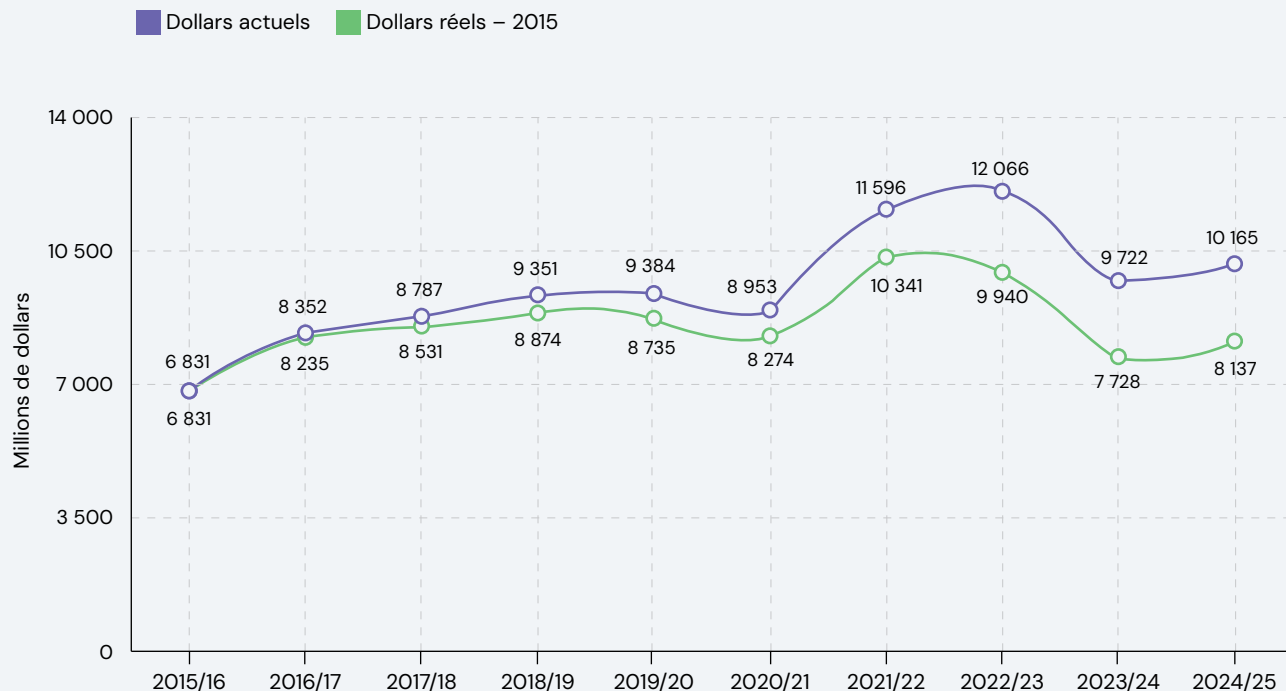
Source :

Estimations fondées sur les données du BCPAC, du CRTC, de CBC/Radio-Canada et de l'Association des agences provinciales de financement.

Remarque :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

Tableau 1-2 Volume total de la production cinématographique et télévisuelle au Canada (en dollars indexés par rapport à 2015)



Source :

Estimations fondées sur les données du BCPAC, du CRTC, de CBC/Radio-Canada, de l'Association des agences provinciales de financement et de Statistique Canada.

Encadré 1 Production de contenu d'abord diffusé en ligne

Avant 2017, les producteurs canadiens ne pouvaient bénéficier du Crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne (CIPC) que pour les contenus audiovisuels certifiés par le BCPAC et diffusés au Canada par un diffuseur titulaire d'une licence, projeté en salle de cinéma ou distribués sur disque Blu-ray ou DVD, bien que ce contenu puisse également être présenté en ligne. Toutefois, avec la prolifération des services en ligne et sur demande au cours des dernières années, de nombreux producteurs canadiens se tournent de plus en plus vers les plateformes en ligne pour offrir en exclusivité les longs métrages et émissions de télévision qu'ils produisent, tout en produisant du contenu destiné principalement à la consommation en ligne.

L'appellation « production de contenu d'abord diffusé en ligne » désigne ce type de production audiovisuelle. La « production de contenu diffusé exclusivement en ligne » est un sous-groupe de la catégorie « production de contenu d'abord diffusé en ligne », et comprend le contenu audiovisuel qui, au cours de la période de deux ans à compter de l'achèvement de la production, est diffusé exclusivement au Canada sur l'une des plateformes en ligne reconnues par le BCPAC pour les fins de l'Avis public du BCPAC 2017-01.

Encadré 1 Production de contenu d'abord diffusé en ligne, Volume et nombre de contenus audiovisuels canadiens en ligne

	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Volume (M\$)	69	181	119	202	98	107	119	109
Nombre de projets	100	136	99	120	128	106	98	74
Budget moyen (M\$)	0,69	1,33	1,2	1,68	0,77	1,01	1,21	1,48

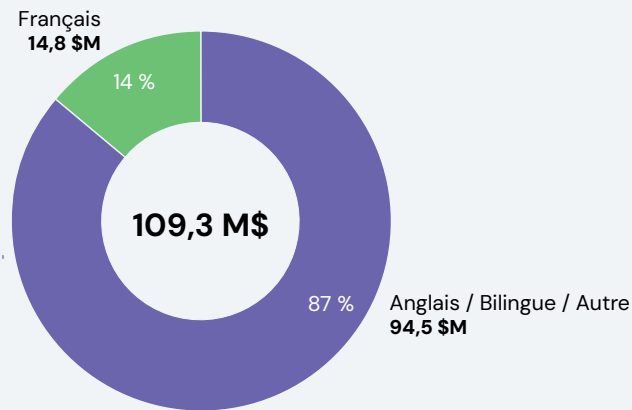
Source :

Estimations fondées sur les données du BCPAC.

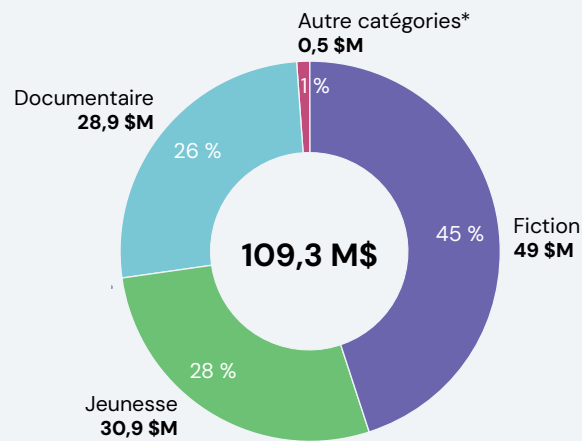
Remarque :

Les statistiques sur la production de contenu d'abord diffusé en ligne ne tiennent pas compte de l'ajustement des délais de demande du BCPAC.

Encadré 1 Volume du contenu audiovisuel canadien diffusé exclusivement en ligne, par langue, 2024-2025



Volume du contenu audiovisuel canadien diffusé exclusivement en ligne, par catégorie, 2024-2025



Source :

Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, étant donné que les chiffres ont été arrondis.

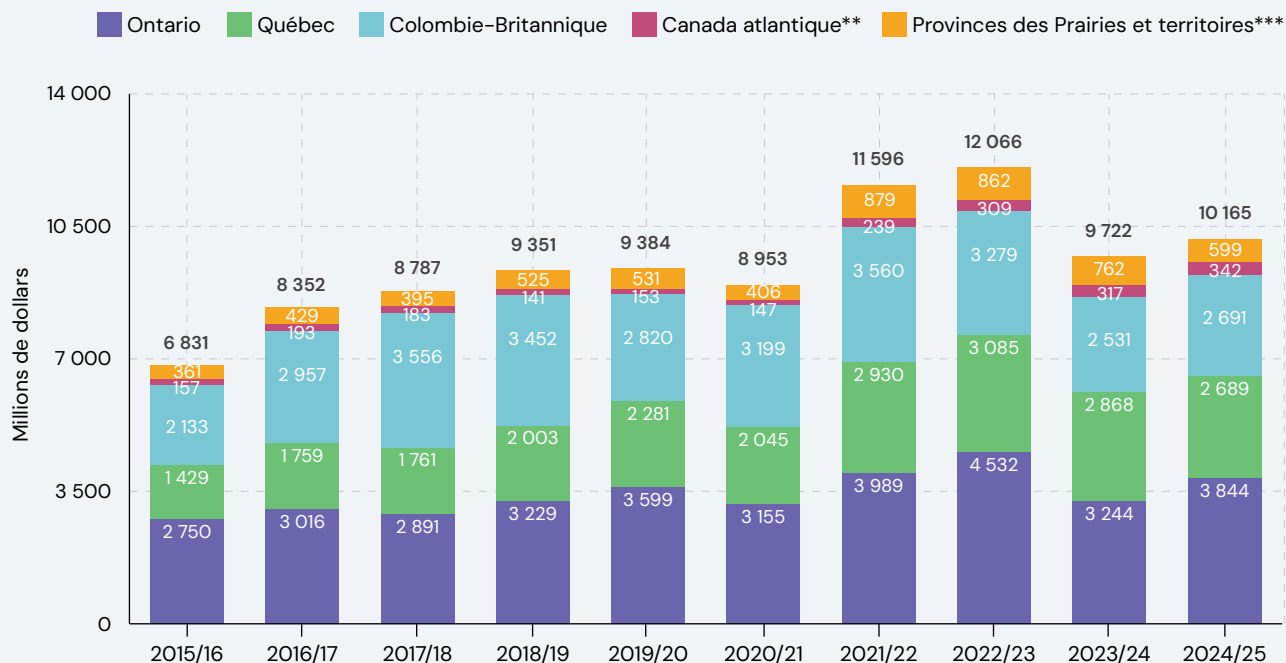
* Comprend les catégories « mode de vie et intérêt général » et « variétés et arts de la scène ». Les données sur les productions d'autres catégories ont été combinées par souci de ne pas divulguer les montants propres aux différents projets.

1.2 Région

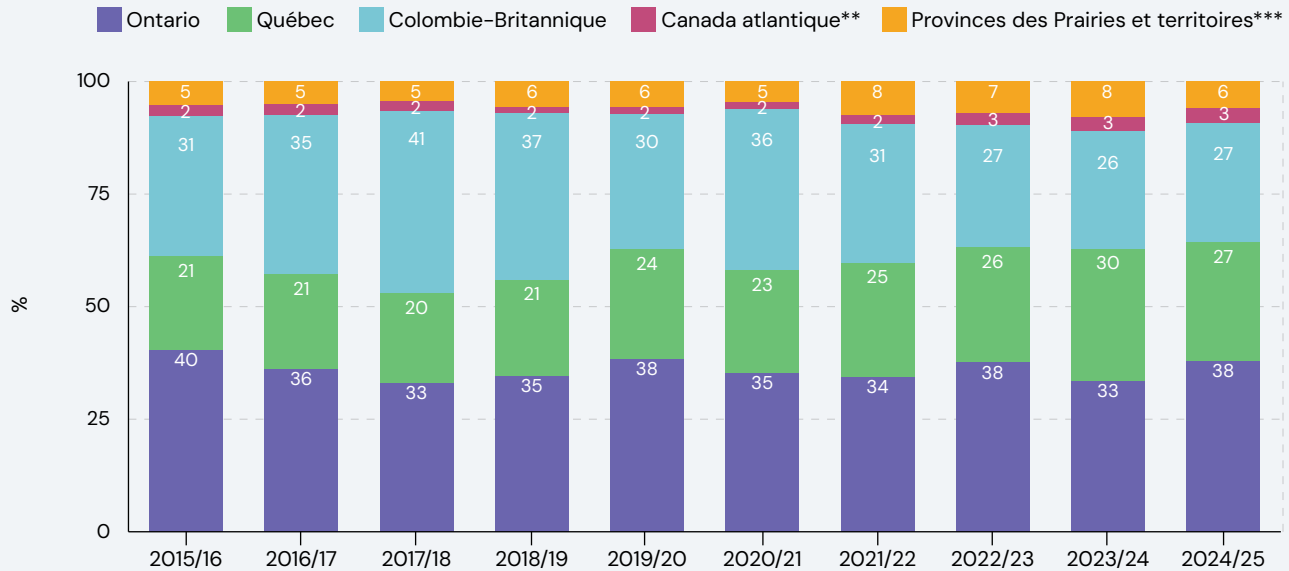
Survol du secteur du contenu sur écran au Canada

Le volume total de la production cinématographique et télévisuelle a augmenté en Ontario (hausse de 600 millions de dollars, ou 18,5 %), en Colombie-Britannique (hausse de 160 millions de dollars, ou 6,3 %), et au provinces de l'Atlantique (hausse de 25 millions de dollars, ou 7,9 %) en 2024-2025. L'augmentation globale dans ces régions a été partiellement contrebalancée par des baisses au Québec (baisse de 179 millions de dollars, ou 6,2 %) et dans les provinces des Prairies et les territoires (baisse de 163 millions de dollars, ou 21,4 %).

Tableau 1-3 Production cinématographique et télévisuelle au Canada, y compris la production interne des diffuseurs, volume total*



Production cinématographique et télévisuelle au Canada, y compris la production interne des diffuseurs, part du total (%)*



Source :

Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Comprend une estimation de la production télévisuelle certifiée par le CRTC; voir les Remarques méthodologiques pour en savoir plus. Exclut la production audiovisuelle de contenu « d'abord diffusé en ligne »; voir l'encadré 1 pour les définitions et les statistiques. Les statistiques publiées par les agences provinciales de financement peuvent différer de celles qui figurent dans *Profil 2025*. En raison du faible nombre de projets (en particulier les projets de longs métrages cinématographiques) dans certaines provinces et certains territoires, les statistiques sur le volume de production sont regroupées par région afin d'éviter de divulguer les budgets propres aux différents projets. Se reporter aux Remarques méthodologiques pour plus de détails. Pour certaines provinces et certains territoires, les données d'exercices antérieurs ont été révisées en raison du reclassement de certaines productions dans les données d'autres exercices (soit l'exercice au cours duquel ont commencé les principaux travaux de prise de vue du projet) ou d'autres provinces ou territoires.

* Selon la province ou le territoire où se situe le producteur principal.

** Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard.

*** Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Yukon, Nunavut et Territoires du Nord-Ouest.

Volume total de la production cinématographique et télévisuelle au Canada, par région*, croissance annuelle pour 2024-2025

	TOTAL DE 2023-2024 (M\$)	CROISSANCE (M\$) 2024/25	CROISSANCE (%) 2024/25
Ontario	3 244	600	18,5
Québec	2 868	-179	-6,2
Colombie-Britannique	2 531	160	6,3
Canada atlantique**	317	31	9,8
Provinces des Prairies et territoires***	762	-163	-21,4
Total	9 722	443	4,6

Source:

Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Les données comprennent des estimations de la production télévisuelle certifiée par le CRTC. Les statistiques publiées par les agences provinciales de financement peuvent différer de celles qui figurent dans *Profil 2025*. En raison du faible nombre de projets (en particulier les projets de longs métrages cinématographiques) dans certaines provinces et certains territoires, les statistiques sur le volume de production sont regroupées par région afin d'éviter de divulguer les budgets propres aux différents projets. Se reporter aux Remarques méthodologiques pour plus de détails. Pour certaines provinces et certains territoires, les données d'exercices antérieurs ont été révisées en raison du reclassement de certaines productions dans les données d'autres exercices (soit l'exercice au cours duquel ont commencé les principaux travaux de prise de vue du projet) ou d'autres provinces ou territoires.

* Selon la province ou le territoire où se situe le producteur principal.

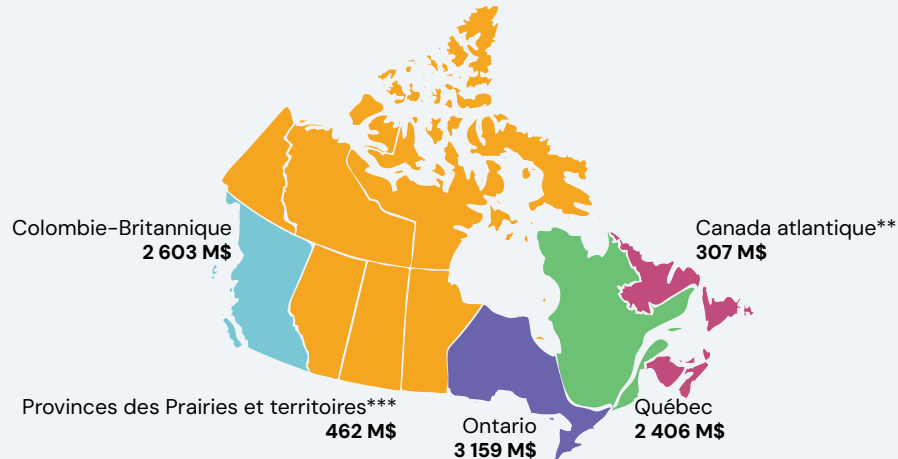
** Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard.

*** Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Yukon, Nunavut et Territoires du Nord-Ouest.

[6] La production cinématographique et télévisuelle externe comprend la production télévisuelle canadienne, la production cinématographique canadienne ainsi que la production étrangère et les services de production; elle exclut la production interne des télédiffuseurs.

L'Ontario a accueilli le plus important volume de production cinématographique et télévisuelle au Canada en 2024-2025, avec 3,16 milliards de dollars en production externe^[6] (tableau 1 – 3a) et 3,84 milliards de dollars en production totale en 2024-2025 (tableau 1 – 3b). La Colombie-Britannique (production externe : 2,60 milliards de dollars ; production totale : 2,69 milliards de dollars) et le Québec (production externe : 2,41 milliards de dollars ; production totale : 2,69 milliards de dollars) ont également affiché des volumes importants.

Tableau 1-4 a) Volume total de la production externe cinématographique et télévisuelle au Canada, excluant la production interne du diffuseur, par région, 2024-2025*



Source :

Estimations fondées sur les données recueillies auprès du BCPAC, du CRTC, et de l'Association des agences provinciales de financement.

Remarque :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

Comprend une estimation de la production télévisuelle certifiée par le CRTC; voir les Remarques méthodologiques pour en savoir plus. Exclut la production audiovisuelle de contenu « d'abord diffusé en ligne »; voir l'encadré 1 pour les définitions et les statistiques.

Les statistiques publiées par les agences provinciales de financement peuvent différer de celles qui figurent dans *Profil 2025*. En raison du faible nombre de projets (en particulier les projets de longs métrages cinématographiques) dans certaines provinces et certains territoires, les statistiques sur le volume de production sont regroupées par région afin d'éviter de divulguer les budgets propres aux différents projets. Se reporter aux Remarques méthodologiques pour plus de détails.

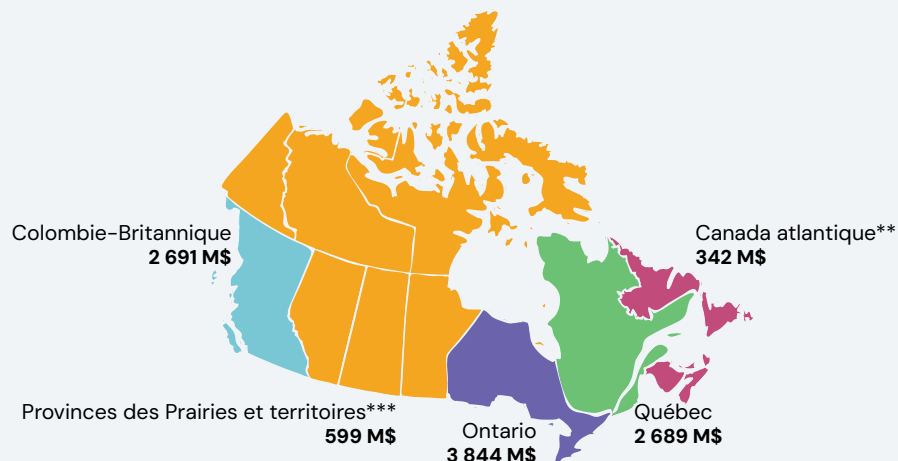
Pour certaines provinces et certains territoires, les données d'exercices antérieurs ont été révisées en raison du reclassement de certaines productions dans les données d'autres exercices (soit l'exercice au cours duquel ont commencé les principaux travaux de prise de vue du projet) ou d'autres provinces ou territoires.

* La production cinématographique et télévisuelle externe comprend la production télévisuelle canadienne, la production cinématographique canadienne et la production FLS; elle exclut la production interne des diffuseurs. Selon la province ou le territoire où se situe le producteur principal.

** Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard.

*** Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Yukon, Nunavut et Territoires du Nord-Ouest.

Tableau 1-4 b) Volume total de la production cinématographique et télévisuelle au Canada, par région, 2024-2025*



Source :

Estimations fondées sur les données recueillies auprès du BCPAC, du CRTC, et de l'Association des agences provinciales de financement.

Remarque :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

Comprend une estimation de la production télévisuelle certifiée par le CRTC; voir les Remarques méthodologiques pour en savoir plus. Exclut la production audiovisuelle de contenu « d'abord diffusé en ligne »; voir l'encadré 1 pour les définitions et les statistiques.

Les statistiques publiées par les agences provinciales de financement peuvent différer de celles qui figurent dans *Profil 2025*. En raison du faible nombre de projets (en particulier les projets de longs métrages cinématographiques) dans certaines provinces et certains territoires, les statistiques sur le volume de production sont regroupées par région afin d'éviter de divulguer les budgets propres aux différents projets. Se reporter aux Remarques méthodologiques pour plus de détails.

Pour certaines provinces et certains territoires, les données d'exercices antérieurs ont été révisées en raison du reclassement de certaines productions dans les données d'autres exercices (soit l'exercice au cours duquel ont commencé les principaux travaux de prise de vue du projet) ou d'autres provinces ou territoires.

* Selon la province ou le territoire où se situe le producteur principal.

** Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard.

*** Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Yukon, Nunavut et Territoires du Nord-Ouest.

1.3 Investissements étrangers dans la production

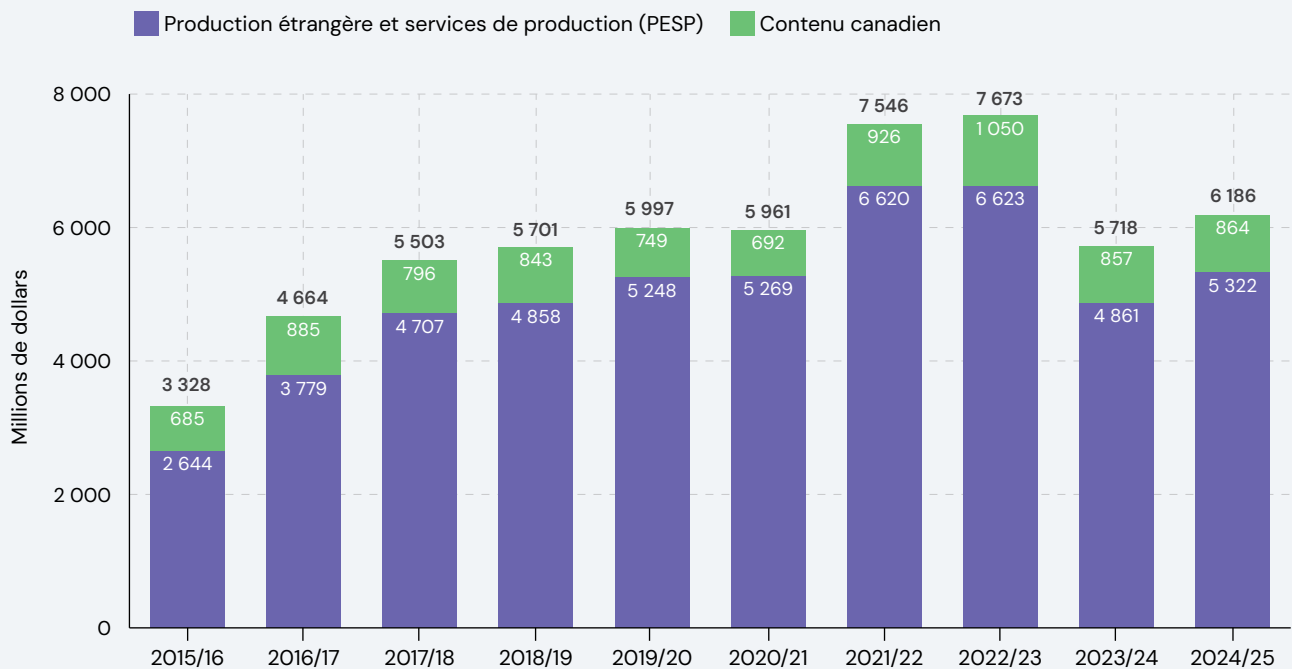
Les investissements étrangers dans la production (IEP) reflètent la valeur de la participation financière internationale dans l'industrie de la production cinématographique et télévisuelle au Canada. Une grande partie de ces investissements découlent du segment de la production étrangère et des services de production (PESP). Toutefois, en plus de ce segment, d'importants investissements visent également la production de contenu canadien. Ces types d'investissements comprennent les préventes et les avances de distribution pour des projets de contenu canadien exportés et distribués sur des marchés étrangers.

Les investissements étrangers dans le contenu canadien ont légèrement augmenté pour atteindre 864 millions de dollars en 2024-2025. Parallèlement, la PESP a augmenté de 461 millions de dollars, pour atteindre 5,3 milliards de dollars, cela représentant 86 % des investissements étrangers.

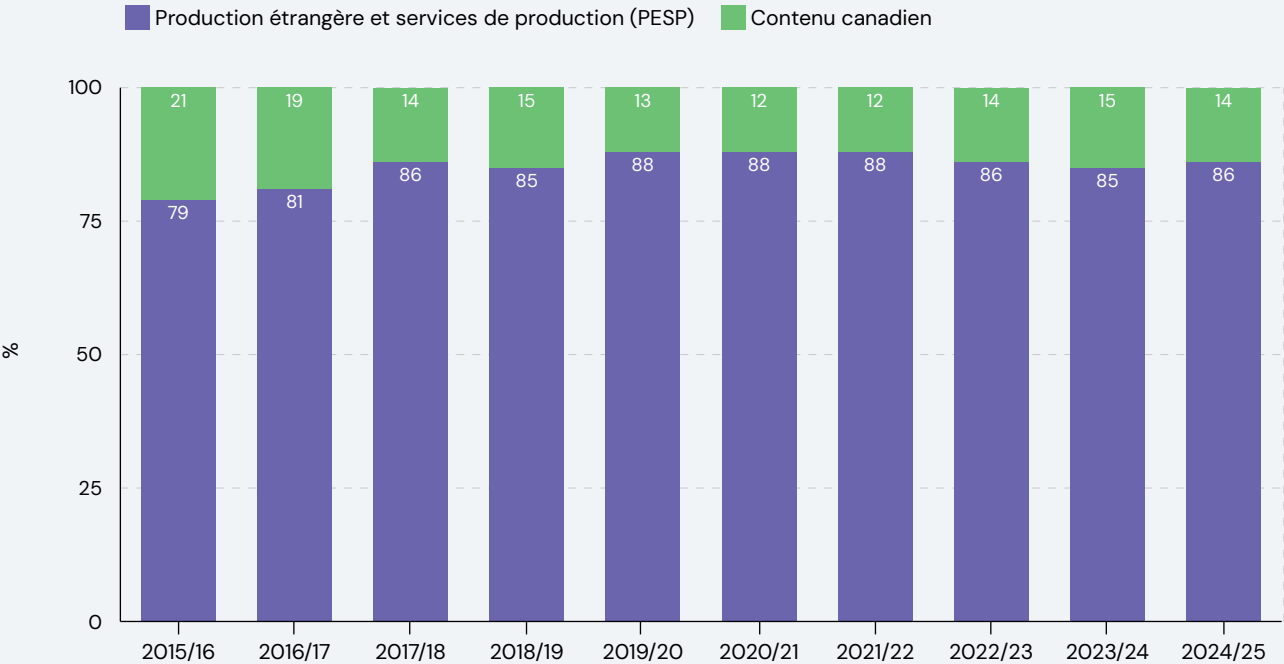
Les investissements étrangers servent principalement à la production de contenu en anglais. En fait, sur les 864 millions de dollars d'investissements étrangers liés au contenu canadien en 2024-2025, le contenu en français ne représentait que 26 millions de dollars (19 millions de dollars des distributeurs canadiens + 7 millions de dollars des préventes et avances étrangères), ou 2,8 % (voir les données du tableau 5 – 1c).

Les revenus tirés de la distribution d'œuvres cinématographiques et télévisuelles canadiennes à des diffuseurs et distributeurs étrangers ne sont pas comptabilisés dans les investissements étrangers. Toutefois, dernières données publiées par Statistique Canada (présentées à la section 9), la distribution de contenu canadien a généré 126 millions de dollars en 2023, ce qui signifie que les investissements étrangers dans le contenu canadien valaient plus d'un milliard de dollars.

Tableau 1-5 a) Investissements étrangers dans la production cinématographique et télévisuelle au Canada, production de contenu canadien et production étrangère et services de production (volume total)



Investissements étrangers dans la production cinématographique et télévisuelle au Canada, production de contenu canadien et production étrangère et services de production (part de total)



Source :
Estimations fondées sur les données recueillies auprès du BCPAC, du CRTC, et de l'Association des agences provinciales de financement.

Remarque :
Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.
Se reporter aux Remarques méthodologiques pour une définition de ce que sont les « investissements étrangers dans la production ». Exclut la production audiovisuelle de contenu « d'abord diffusé en ligne »; voir l'encadré 1 pour les définitions et les statistiques.

Investissement étranger dans la production cinématographique et télévisuelle au Canada, croissance annuelle pour 2024–2025

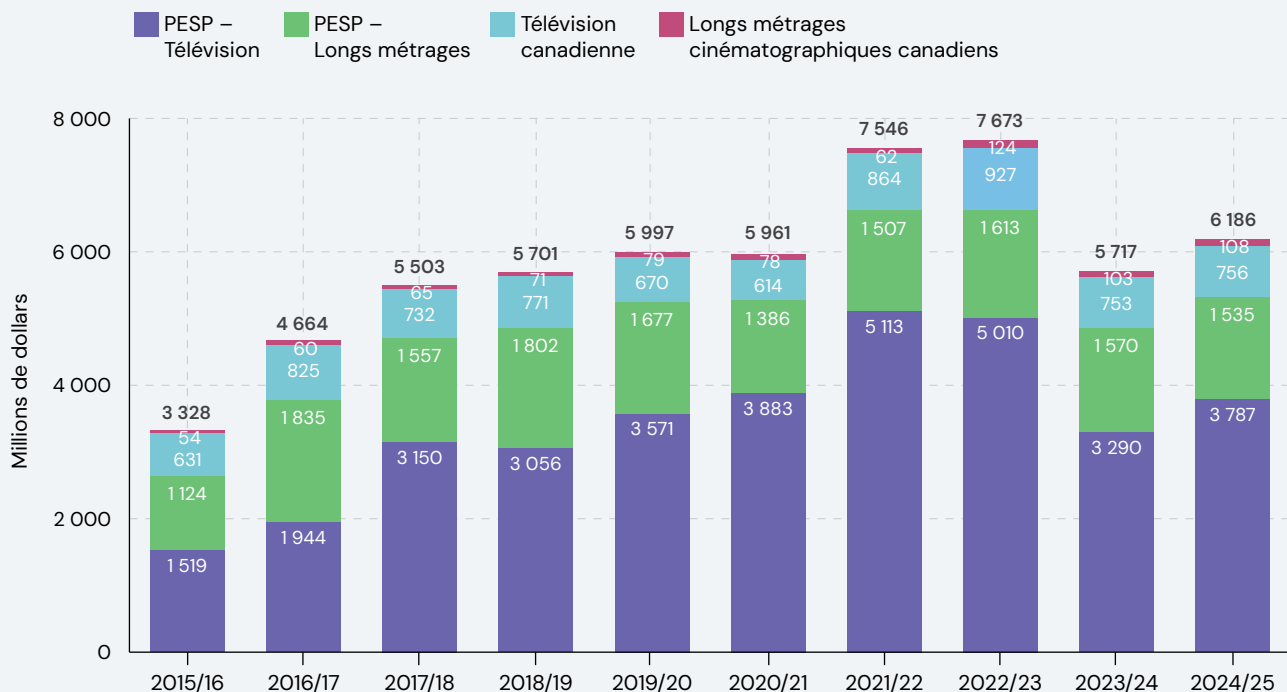
	TOTAL DE 2023–2024 (M\$)	CROISSANCE (M\$) 2024/25	CROISSANCE (%) 2024/25
Production étrangère et services de production (PESP)	4 861	461	9,5
Contenu canadien	857	7	0,8
Total	5 717	469	8,2

Source :
Estimations fondées sur les données recueillies auprès du BCPAC, du CRTC, et de l'Association des agences provinciales de financement.

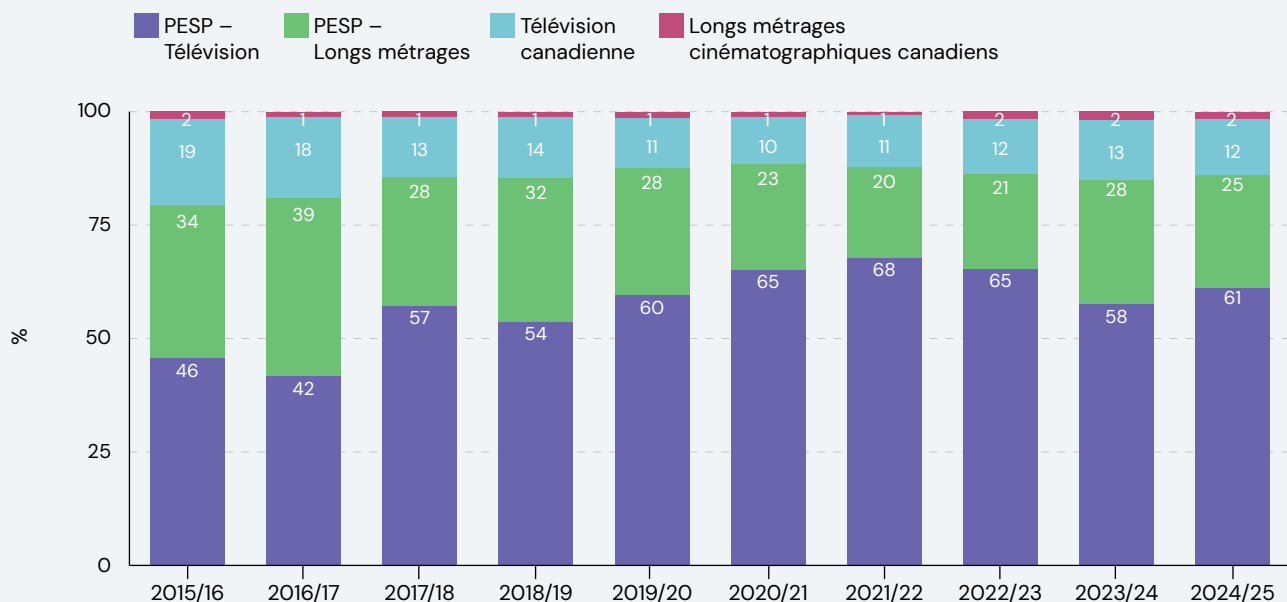
Remarque :
Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.
Se reporter aux Remarques méthodologiques pour une définition de ce que sont les « investissements étrangers dans la production ». Exclut la production audiovisuelle de contenu « d'abord diffusé en ligne »; voir l'encadré 1 pour les définitions et les statistiques.

La PESP pour le segment télévisuel a augmenté considérablement en 2024-2025, affichant une croissance de 15,1 %, ou 497 millions de dollars. La production télévisuelle canadienne et la production de longs métrages cinématographiques canadiens ont également augmenté de 0,3 % et 5,0 % respectivement, tandis que la production de longs métrages dans le segment PESP a diminué de 2,2 %.

Tableau 1-5 b) Investissement étranger dans la production cinématographique et télévisuelle au Canada, par segment et par type (volume total)



Investissement étranger dans la production cinématographique et télévisuelle au Canada, par segment et par type (part de total)



Source :

Estimations fondées sur les données recueillies auprès du BCPAC, du CRTC, et de l'Association des agences provinciales de financement.

Remarque :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

Se reporter aux Remarques méthodologiques pour une définition de ce que sont les « investissements étrangers dans la production ». Exclut la production audiovisuelle de contenu « d'abord diffusé en ligne »; voir l'encadré 1 pour les définitions et les statistiques.

Production de contenu canadien et production étrangère et services de production, par segment et par type, croissance annuelle pour 2024-2025

	CROISSANCE (M\$) 2024/25	TOTAL DE 2023-2024 (M\$)	CROISSANCE (%) 2024/25
PESP – Télévision	497	3 290	15,1
PESP – Longs métrages	-35	1 570	-2,2
Télévision canadienne	2	753	0,3
Longs métrages cinématographiques canadiens	5	103	5
Total	469	5 717	8,2

Source :

Estimations fondées sur les données du BCPAC et de l'Association des agences provinciales de financement.

Remarque :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Se reporter aux Remarques méthodologiques pour une définition de ce que sont les « investissements étrangers dans la production ». Exclut la production de contenu en ligne canadienne.

1.4 Apport à l'emploi et à l'économie

Survol du secteur du contenu sur écran au Canada

Tableau 1-6 Emplois (c.-à-d. nombre de personnes) créés par la production cinématographique et télévisuelle au Canada

PRODUCTION TÉLÉVISUELLE CANADIENNE	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Directs	36 180	47 340	48 780	40 140	37 620
Dérivés	21 950	27 440	27 330	21 950	20 380
Total	58 130	74 780	76 110	62 090	58 000
PRODUCTION DE LONGS MÉTRAGES CINÉMATOGRAPHIQUES CANADIENS	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Directs	3 780	4 500	5 940	5 940	5 400
Dérivés	2 240	2 580	3 250	3 250	3 020
Total	6 020	7 080	9 190	9 190	8 420
PRODUCTION DE CONTENU CANADIEN	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Directs	39 960	51 840	54 720	46 080	43 020
Dérivés	24 190	30 020	30 580	25 200	23 400
Total	64 150	81 860	85 300	71 280	66 420

Emplois (c.-à-d. nombre de personnes) créés par la production cinématographique et télévisuelle au Canada

PRODUCTION ÉTRANGÈRES ET SERVICES DE PRODUCTION	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Directs	80 460	88 020	85 320	60 480	63 540
Dérivés	48 720	51 180	47 710	33 150	34 380
Total	129 180	139 200	133 030	93 630	97 920
PRODUCTION INTERNE DES TÉLÉDIFFUSEURS	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Directs	10 080	8 960	9 630	9 070	9 070
Dérivés	9 860	8 400	8 620	7 950	7 950
Total	19 940	17 360	18 250	17 020	17 020
TOTAL GÉNÉRAL	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Directs	130 500	148 820	149 670	115 630	115 630
Dérivés	82 770	89 600	86 910	66 300	65 730
Total	213 270	238 420	236 580	181 930	181 360

Source :

Estimations fondées sur les recherches de Nordicity et les données du BCPAC, du CRTC, de CBC/Radio-Canada, de l'Association des agences provinciales de financement, des syndicats et guildes, de Statistique Canada et du Conference Board du Canada.

Remarque :

Se reporter aux Remarques méthodologiques pour la description de la méthodologie d'estimation des emplois.

Part et croissance de l'emploi en 2024-2025

	TOTAL DE 2023-2024	CROISSANCE 2024/25	CROISSANCE (%) 2024/25
Production étrangère et services de production (PESP)	93 630	4 290	4,6
Télévision canadienne*	62 090	-4 090	-6,6
Longs métrages cinématographiques canadiens	9 190	-770	-8,4
Production interne des télédiffuseurs	17 020	0	0
Total	181 930	-570	-0,3

Source :

Estimations fondées sur les recherches de Nordicity et les données du BCPAC, du CRTC, de CBC/Radio-Canada, de l'Association des agences provinciales de financement, des syndicats et guildes, de Statistique Canada et du Conference Board du Canada.

Remarque :

Se reporter aux Remarques méthodologiques pour la description de la méthodologie d'estimation des emplois.

Tableau 1-7 Incidence de la production cinématographique et télévisuelle au Canada sur le revenu du travail (en millions de dollars)

REVENUS DE TRAVAIL 2023-24	DIRECTS	DÉRIVÉS	TOTAL
Production télévisuelle canadienne	1 836	1 193	3 029
Production de longs métrages cinématographiques canadiens	271	177	448
Production de contenu canadien	2 107	1 370	3 477
Production étrangère et services de production	2 771	1 802	4 573
Production interne des télédiffuseurs	664	432	1 096
Total	5 542	3 604	9 146
REVENUS DE TRAVAIL 2024-25	DIRECTS	DÉRIVÉS	TOTAL
Production télévisuelle canadienne	1 799	1 192	2 991
Production de longs métrages cinématographiques canadiens	262	177	439
Production de contenu canadien	2 061	1 369	3 430
Production étrangère et services de production	3 034	2 011	5 045
Production interne des télédiffuseurs	700	465	1 165
Total	5 795	3 845	9 640

Source :

Estimations fondées sur les recherches de Nordicity et les données recueillies auprès du BCPAC, du CRTC, de l'Association des agences provinciales de financement, des syndicats et guildes, et de Statistique Canada.

Remarque :

Se reporter aux Remarques méthodologiques pour la description de la méthodologie relative aux revenus du travail.

Tableau 1-8 Incidence sur le PIB de la production cinématographique et télévisuelle au Canada (en millions de dollars)

PIB 2024-25 (MILLIONS DE \$)	DIRECTS	DÉRIVÉS	TOTAL
Production télévisuelle canadienne	3 626	1 862	1 764
Production de longs métrages cinématographiques canadiens	525	271	254
Production de contenu canadien	4 151	2 133	2 018
Production étrangère et services de production	6 112	3 140	2 972
Production interne des télédiffuseurs	1 452	725	727
Total	11 715	5 998	5 717
PIB 2023-24 (MILLIONS DE \$)	DIRECTS	DÉRIVÉS	TOTAL
Production télévisuelle canadienne	1 900	1 801	3 701
Production de longs métrages cinématographiques canadiens	280	262	542
Production de contenu canadien	2 180	2 063	4 243
Production étrangère et services de production	2 868	2 715	5 583
Production interne des télédiffuseurs	688	690	1 378
Total	5 736	5 468	11 204

Source :

Estimations fondées sur les recherches de Nordicity et les données recueillies auprès du BCPAC, du CRTC, de l'Association des agences provinciales de financement, des syndicats et guildes, et de Statistique Canada.

Remarque :

Se reporter aux Remarques méthodologiques pour la description de la méthodologie du PIB.

Segments de la chaîne de valeur du secteur du contenu sur écran

Si la production cinématographique et télévisuelle est le plus important moteur économique de la chaîne de valeur du secteur du contenu sur écran (tableau 1-9), les autres industries de la chaîne de valeur génèrent également des retombées économiques importantes.

- Le secteur de la distribution au Canada a généré 5 950 emplois, des revenus du travail de 362 millions de dollars et une contribution de 630 millions de dollars au PIB en 2023.
- Le secteur de la diffusion en salles a généré 19 720 emplois, des revenus du travail de 618 millions de dollars et une contribution de 1,16 milliard de dollars au PIB en 2024.
- Le secteur de la télédiffusion a généré 17 450 emplois, des revenus du travail de 1,42 milliard de dollars et une contribution de 2,11 milliards de dollars au PIB en 2024.
- Le secteur des entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR) a généré 39 940 emplois, des revenus du travail de 2,96 milliards de dollars et une contribution de 4,30 milliards de dollars au PIB en 2024.

La comparaison des estimations des retombées économiques de l'année la plus récente de données publiées montre que la chaîne de valeur du secteur du contenu sur écran a généré plus de 264 420 emplois, des revenus de travail de 15,00 milliards de dollars et une contribution au PIB de 19,91 milliards de dollars pour l'économie canadienne (incidences directes et dérivées).

Tableau 1–9 Incidence économique de certains segments de la chaîne de valeur du secteur du contenu sur écran

EMPLOIS	DIRECTS	DÉRIVÉS	TOTAL
Production cinématographique et télévisuelle (2024–2025)	115 630	65 730	181 360
Distribution (2023)	870	5 080	5 950
Diffusion en salles (2024)	10 320	9 400	19 720
Télédiffusion* (2024)	4 630	12 820	17 450
Distribution de radiodiffusion (2024)	20 050	19 890	39 940
Total	151 500	112 920	264 420
REVENU DU TRAVAIL	DIRECTS	DÉRIVÉS	TOTAL
Production cinématographique et télévisuelle (2024–2025)	5 795	3 845	9 640
Distribution (2023)	119	243	362
Diffusion en salles (2024)	196	422	618
Télédiffusion* (2024)	632	785	1 417
Distribution de radiodiffusion (2024)	2 012	948	2 960
Total	8 754	6 243	14 997
PIB (M\$)	DIRECTS	DÉRIVÉS	TOTAL
Production cinématographique et télévisuelle (2024–2025)	5 998	5 717	11 715
Distribution (2023)	204	426	630
Diffusion en salles (2024)	372	783	1 155
Télédiffusion* (2024)	861	1 250	2 111
Distribution de radiodiffusion (2024)	2 596	1 700	4 296
Total	10 031	9 876	19 907

Source:

Estimations fondées sur les données recueillies auprès du BCPAC, du CRTC, de l'Association des agences provinciales de financement, des syndicats et guildes, de Statistique Canada, et de l'Association des cinémas du Canada.

Remarque :

* Exclut la production interne, dont les statistiques sont incluses dans la production cinématographique et télévisuelle.

2 Production de contenu canadien

La production de contenu canadien comprend l'ensemble des films et des émissions de télévision certifiés comme contenu canadien par le Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens (CAVCO) ou par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).^[7] La majorité des productions de contenu canadien sont réalisées par des sociétés de production indépendantes, bien que des sociétés affiliées à des diffuseurs représentent également une part de la production dans ce segment.

Faits saillants 2024/25

- La production de contenu canadien a diminué de 2,2 % pour atteindre 3,62 milliards de dollars.
 - La quasi-totalité de ce déclin provient du segment télévisuel, dont la production a diminué de 2,0 %, soit un total de 65 millions de dollars.
 - La production de langue anglaise a diminué de 5,3 % pour s'établir à 2,49 milliards de dollars, avec des baisses de 3,2 % de la production télévisuelle et de 13,8 % de la production cinématographique.
 - La production de langue française a augmenté de 5,4 % pour atteindre 1,13 milliard de dollars, avec des hausses tant de la production télévisuelle (2,3 %) que de la production cinématographique (35,0 %).^[8] À noter que cette augmentation ne représente qu'un rebond partiel après le déclin de la production en langue française l'an dernier, et qu'elle se situe à un niveau total inférieur à celui de chacune des trois dernières années.
- La part de la production de langue française a augmenté de 2 % pour atteindre 31 %, tandis que la part de la production de langue anglaise a continué de diminuer proportionnellement (désormais à 69 %).
- La grande majorité de la production de contenu canadien est demeurée concentrée chez des producteurs établis en Ontario (43 %) et au Québec (34 %).
- La répartition des genres de programmation est demeurée stable. La majorité de la production de contenu canadien se situait toujours dans le genre de la fiction (57 %, soit 2,06 milliards de dollars), suivie des émissions pour enfants et jeunes (14 %), des émissions de style de vie et d'intérêt humain (13 %), des documentaires (11 %) et des émissions de variétés et d'arts de la scène (5 %).
- La production de langue anglaise représente une part plus importante du volume total dans les genres de la fiction (76 %), des émissions pour enfants et jeunes (77 %) et des documentaires (71 %), tandis que la production de langue française représente une part plus importante du volume total dans les genres du style de vie et de l'intérêt humain (55 %) ainsi que des variétés et des arts de la scène (83 %).

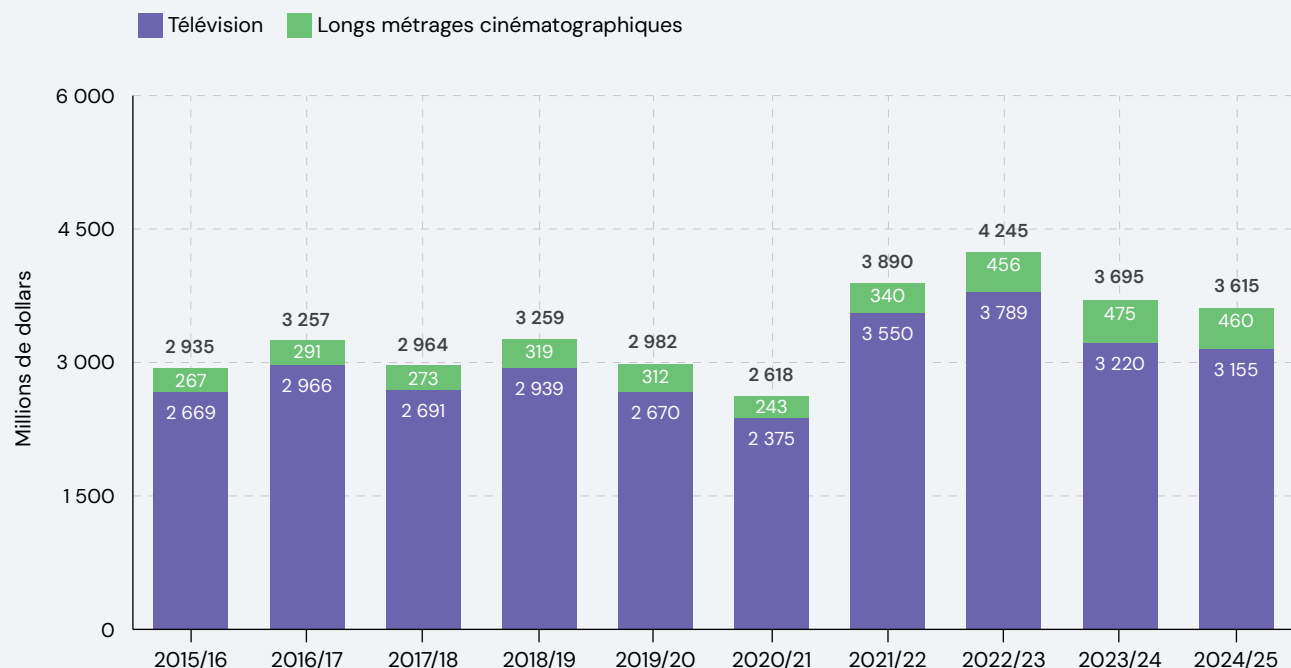
[7] Exclut le contenu audiovisuel destiné à une première diffusion sur des services en ligne. Voir l'encadré 1.

[8] Le volume de production des longs métrages peut fluctuer en fonction du calendrier ou du nombre et de l'ampleur des projets. Par exemple, la hausse de 41 % de la production cinématographique de langue française reflète un rebond à la suite d'un faible niveau l'année précédente et s'inscrit dans les fourchettes d'activité de production observées les années antérieures.

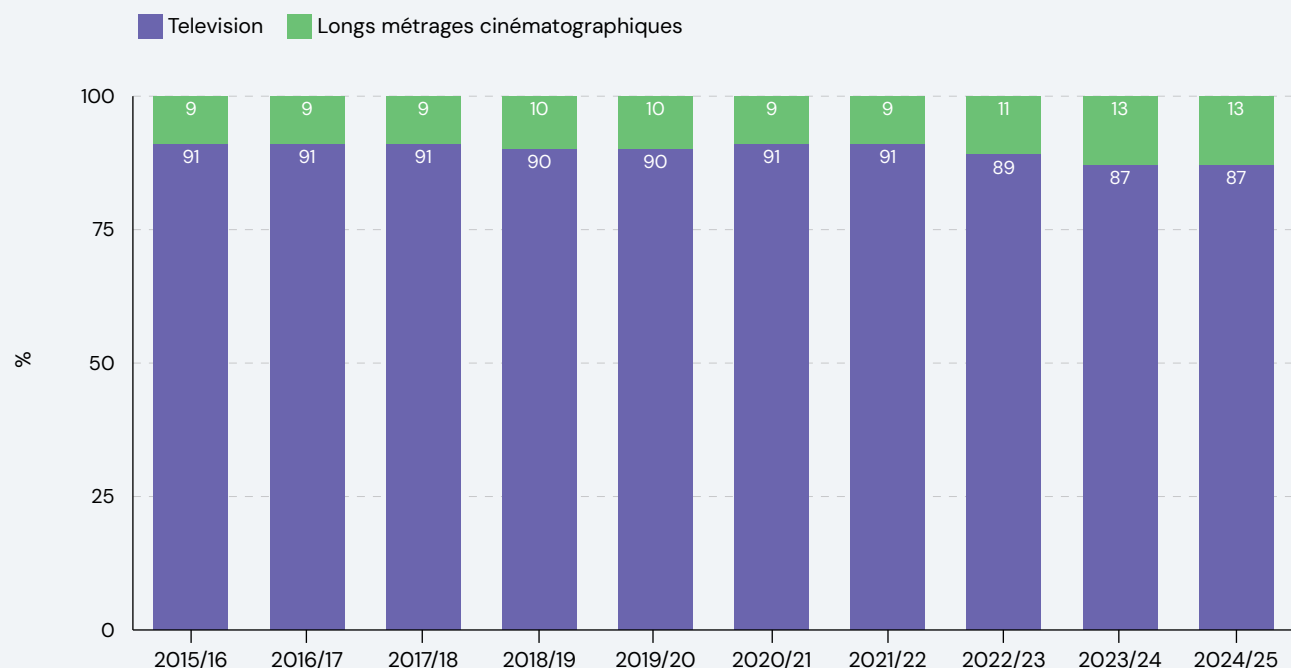
2.1 Moyen de diffusion

Production de contenu canadien

Tableau 2-1 Production de contenu canadien, volume de production et part par moyen de diffusion principa (volume total)



Canadian content production, volume and share by primary release medium (part du total)



Source :

Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

Comprend une estimation de la production télévisuelle certifiée par le CRTC; voir les Remarques méthodologiques pour en savoir plus. Exclut la production audiovisuelle de contenu « d'abord diffusé en ligne »; voir l'encadré 1 pour les définitions et les statistiques.

Volume de la production de contenu canadien, par moyen de diffusion principal, croissance annuelle pour 2024-2025

	TOTAL DE 2023-2024 (M\$)	CROISSANCE (M\$) 2024/25	CROISSANCE (%) 2024/252
Télévision	3 220	-65	-2
Long métrage de cinéma	475	-15	-3,2
Total	3 695	-80	-2,2

Source:

Estimations fondées sur les données du BCPAC.

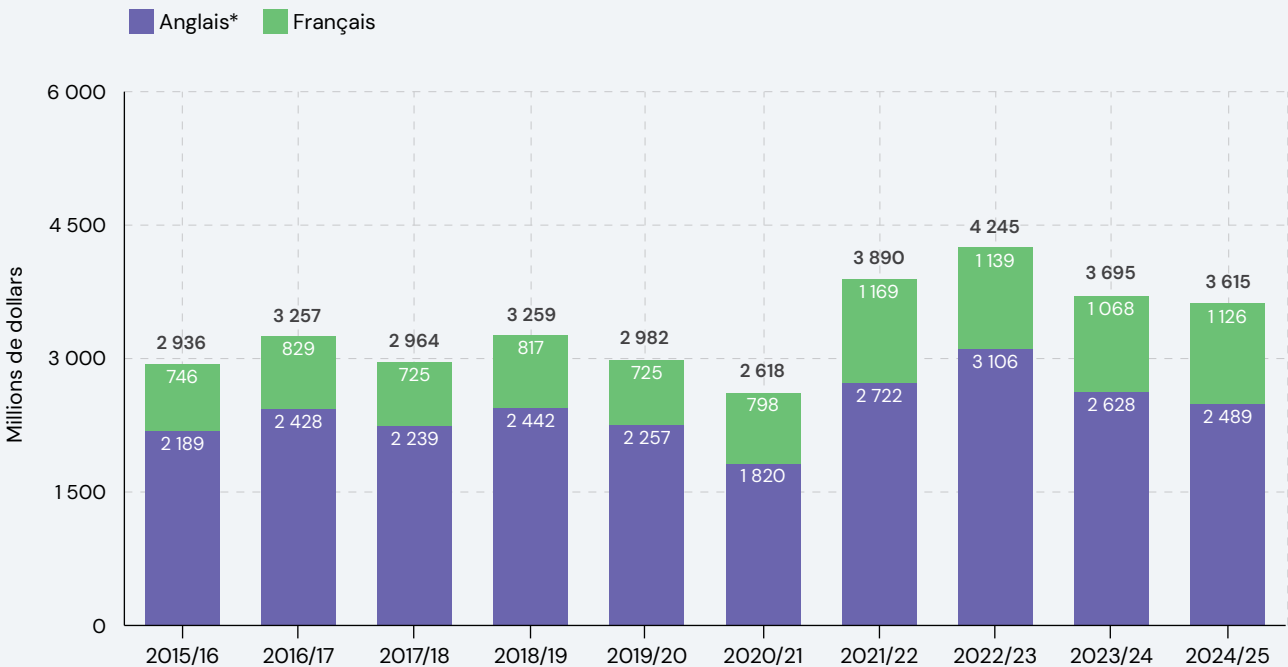
Remarque :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Comprend une estimation de la production télévisuelle certifiée par le CRTC; voir les Remarques méthodologiques pour en savoir plus. Exclut la production audiovisuelle de contenu « d'abord diffusé en ligne »; voir l'encadré 1 pour les définitions et les statistiques.

2.2 Langue

Production de contenu canadien

Tableau 2-2 Volume total de la production de contenu canadien, par langue



Source:

Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Comprend une estimation de la production télévisuelle certifiée par le CRTC; voir les Remarques méthodologiques pour en savoir plus. Exclut la production audiovisuelle de contenu « d'abord diffusé en ligne »; voir l'encadré 1 pour les définitions et les statistiques.

* Comprend les données relatives aux projets produits en format bilingue et dans des langues non officielles, qui représentent moins d'un pour cent du volume total de production de contenu canadien de 2014-2015 à 2024-2025. En raison du faible volume de production dans cette catégorie, les données ne peuvent être divulguées pour des questions de confidentialité.

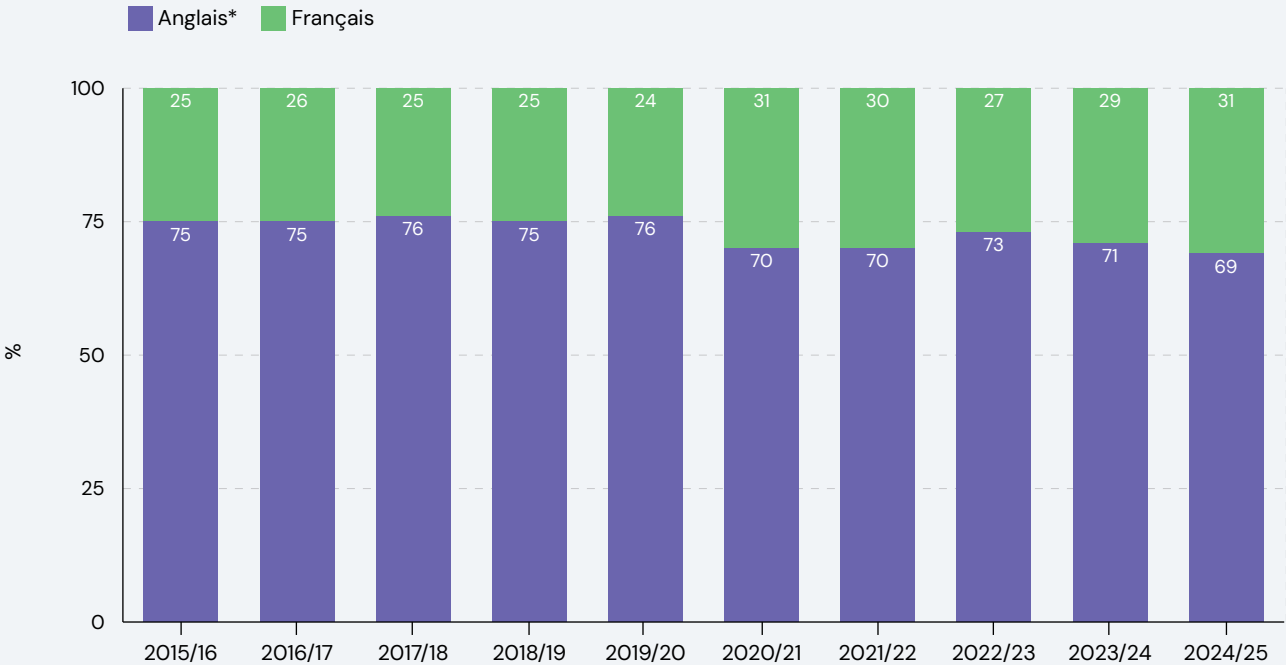
Volume total de la production de contenu canadien, par langue, croissance annuelle pour 2024–2025

	TOTAL DE 2023–2024 (M\$)	CROISSANCE (M\$) 2024/25	CROISSANCE (%) 2024/252
Anglais*	2 627	-139	-5,3
Français	1 068	58	5,4
Total	3 695	-80	-2,2

Source :
Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque :
Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.
Comprend une estimation de la production télévisuelle certifiée par le CRTC; voir les Remarques méthodologiques pour en savoir plus. Exclut la production audiovisuelle de contenu « d'abord diffusé en ligne »; voir l'encadré 1 pour les définitions et les statistiques.
* Comprend les données relatives aux projets produits en format bilingue et dans des langues non officielles, qui représentent moins d'un pour cent du volume total de production de contenu canadien de 2014–2015 à 2024–2025. En raison du faible volume de production dans cette catégorie, les données ne peuvent être divulguées pour des questions de confidentialité.

Tableau 2–3 Part du volume total de la production de contenu canadien, par langue



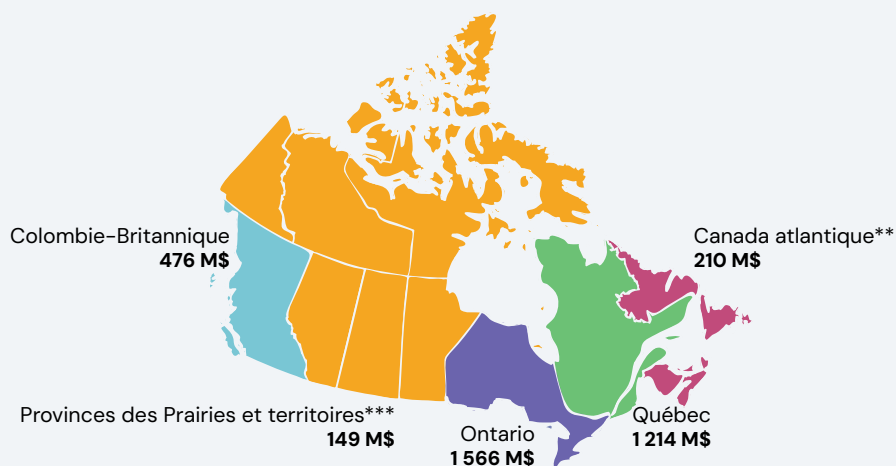
Source :
Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque :
Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.
Comprend une estimation de la production télévisuelle certifiée par le CRTC; voir les Remarques méthodologiques pour en savoir plus. Exclut la production audiovisuelle de contenu « d'abord diffusé en ligne »; voir l'encadré 1 pour les définitions et les statistiques.
* Comprend les données relatives aux projets produits en format bilingue et dans des langues non officielles, qui représentent moins d'un pour cent du volume total de production de contenu canadien de 2014–2015 à 2024–2025. En raison du faible volume de production dans cette catégorie, les données ne peuvent être divulguées pour des questions de confidentialité.

2.3 Région

Production de contenu canadien

Tableau 2-4 Volume total de la production de contenu canadien, par région*, 2024-2025



Source :

Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

Comprend une estimation de la production télévisuelle certifiée par le CRTC; voir les Remarques méthodologiques pour en savoir plus. Exclut la production audiovisuelle de contenu « d'abord diffusé en ligne »; voir l'encadré 1 pour les définitions et les statistiques.

Les statistiques publiées par les agences provinciales de financement peuvent différer de celles qui figurent dans *Profil 2025*. En raison du faible nombre de projets (en particulier les projets de longs métrages cinématographiques) dans certaines provinces et certains territoires, les statistiques sur le volume de production sont regroupées par région afin d'éviter de divulguer les budgets propres aux différents projets. Se reporter aux Remarques méthodologiques pour plus de détails.

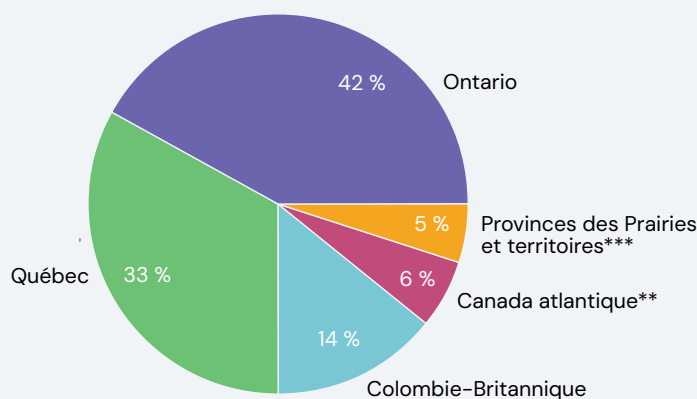
Pour certaines provinces et certains territoires, les données d'exercices antérieurs ont été révisées en raison du reclassement de certaines productions dans les données d'autres exercices (soit l'exercice au cours duquel ont commencé les principaux travaux de prise de vue du projet) ou d'autres provinces ou territoires.

* Selon la province ou le territoire où se situe le producteur principal.

** Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard.

*** Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Yukon, Nunavut et Territoires du Nord-Ouest.

Tableau 2-5 a) Part du volume total de la production de contenu télévisuel canadien, par région, 2024-2025*



Source :

Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

Comprend une estimation de la production télévisuelle certifiée par le CRTC; voir les Remarques méthodologiques pour en savoir plus. Exclut la production audiovisuelle de contenu « d'abord diffusé en ligne »; voir l'encadré 1 pour les définitions et les statistiques.

Les statistiques publiées par les agences provinciales de financement peuvent différer de celles qui figurent dans *Profil 2025*. En raison du faible nombre de projets (en particulier les projets de longs métrages cinématographiques) dans certaines provinces et certains territoires, les statistiques sur le volume de production sont regroupées par région afin d'éviter de divulguer les budgets propres aux différents projets. Se reporter aux Remarques méthodologiques pour plus de détails.

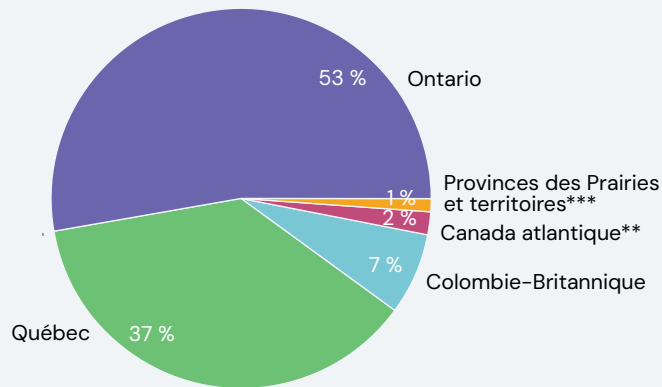
Pour certaines provinces et certains territoires, les données d'exercices antérieurs ont été révisées en raison du reclassement de certaines productions dans les données d'autres exercices (soit l'exercice au cours duquel ont commencé les principaux travaux de prise de vue du projet) ou d'autres provinces ou territoires.

* Selon la province ou le territoire où se situe le producteur principal.

** Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard.

*** Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Yukon, Nunavut et Territoires du Nord-Ouest.

Tableau 2-5 b) Part du volume total de la production de longs métrages cinématographiques canadiens, par région, 2024-2025*



Source :

Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

Comprend une estimation de la production télévisuelle certifiée par le CRTC; voir les Remarques méthodologiques pour en savoir plus. Exclut la production audiovisuelle de contenu « d'abord diffusé en ligne »; voir l'encadré 1 pour les définitions et les statistiques.

Les statistiques publiées par les agences provinciales de financement peuvent différer de celles qui figurent dans *Profil 2025*. En raison du faible nombre de projets (en particulier les projets de longs métrages cinématographiques) dans certaines provinces et certains territoires, les statistiques sur le volume de production sont regroupées par région afin d'éviter de divulguer les budgets propres aux différents projets. Se reporter aux Remarques méthodologiques pour plus de détails.

Pour certaines provinces et certains territoires, les données d'exercices antérieurs ont été révisées en raison du reclassement de certaines productions dans les données d'autres exercices (soit l'exercice au cours duquel ont commencé les principaux travaux de prise de vue du projet) ou d'autres provinces ou territoires.

* Selon la province ou le territoire où se situe le producteur principal.

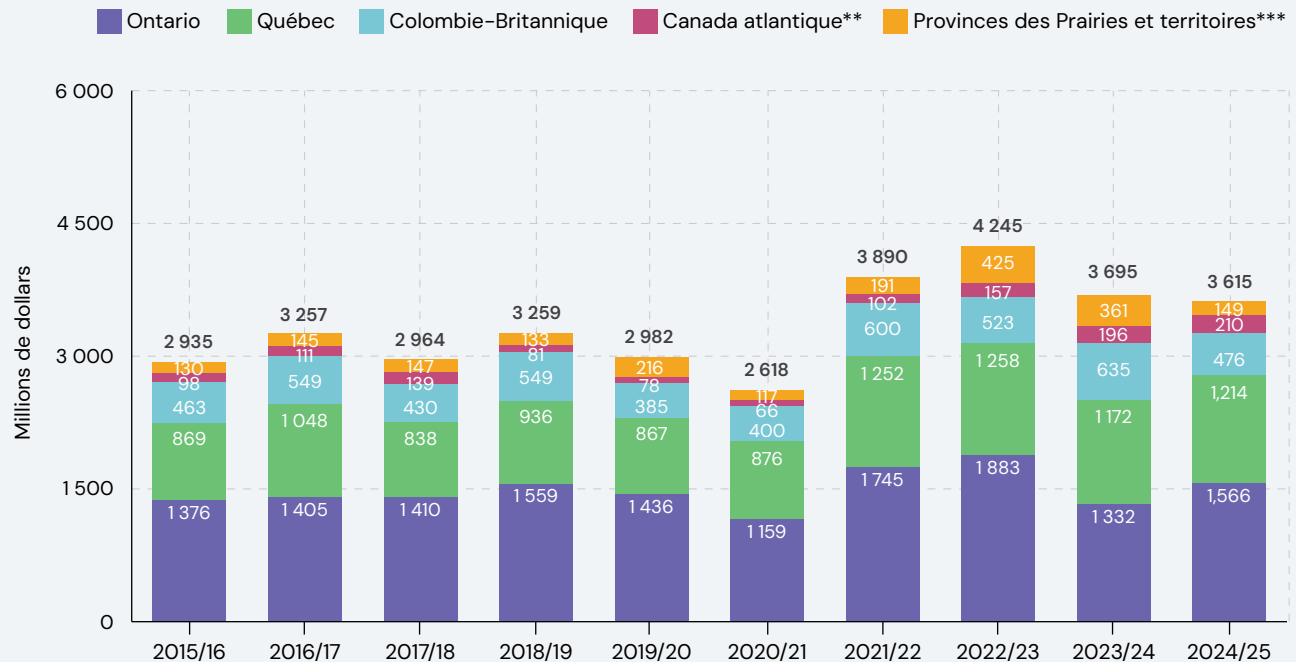
** Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard.

*** Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Yukon, Nunavut et Territoires du Nord-Ouest.

Les données sur la production présentées dans *Profil* sont fournies selon la province ou le territoire où se situe le producteur principal. Pour observer les données sous un autre angle, le BCPAC a aussi fourni des données en fonction du lieu de tournage du projet. Au moyen de cette méthode, le coût total d'un projet cinématographique ou télévisuel a été attribué à la province ou au territoire ayant accueilli le plus grand nombre de jours de tournage. Les données principales par région de tournage sont fournies dans le tableau 2-6b ci-dessous. Il convient de noter qu'elles ne sont fournies que dans cette section et non ailleurs dans le rapport.

Si l'on observe la région du producteur principal, la baisse globale de 2,2 % du volume total de la production de contenu canadien en 2024-2025 est attribuable à des baisses de Colombie-Britannique (baisse de 159 millions de dollars) et dans les provinces des Prairies et les territoires (baisse de 212 millions de dollars). Cette baisse a été partiellement contrebalancée par des hausses au Ontario (hausse de 234 millions de dollars), Québec (hausse de 42 millions de dollars) et les provinces de l'Atlantique (hausse de 14 millions de dollars).

Toutefois, les données de production basées sur la région de tournage fournissent un contexte supplémentaire, notamment en lien avec les fluctuations du volume de production mentionnées ci-dessus. Les augmentations globales de la production de contenu canadien en Ontario (76 millions de dollars) et au Québec (13 millions de dollars) sont alors beaucoup plus faibles, étant compensées par des baisses de volume en Colombie-Britannique ainsi que dans les provinces des Prairies et les territoires.

Tableau 2-6 a) Volume total de la production de contenu canadien, par région du producteur principal**Source :**

Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

Comprend une estimation de la production télévisuelle certifiée par le CRTC; voir les Remarques méthodologiques pour en savoir plus. Exclut la production audiovisuelle de contenu « d'abord diffusé en ligne »; voir l'encadré 1 pour les définitions et les statistiques.

Les statistiques publiées par les agences provinciales de financement peuvent différer de celles qui figurent dans *Profil 2025*. En raison du faible nombre de projets (en particulier les projets de longs métrages cinématographiques) dans certaines provinces et certains territoires, les statistiques sur le volume de production sont regroupées par région afin d'éviter de divulguer les budgets propres aux différents projets. Se reporter aux Remarques méthodologiques pour plus de détails.

Pour certaines provinces et certains territoires, les données d'exercices antérieurs ont été révisées en raison du reclassement de certaines productions dans les données d'autres exercices (soit l'exercice au cours duquel ont commencé les principaux travaux de prise de vue du projet) ou d'autres provinces ou territoires.

* Selon la province ou le territoire où se situe le producteur principal.

** Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard.

*** Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Yukon, Nunavut et Territoires du Nord-Ouest.

Volume total de la production de contenu canadien, par région du producteur principal, croissance annuelle pour 2024-2025

	TOTAL DE 2023-2024 (M\$)	CROISSANCE (M\$) 2024/25	CROISSANCE (%) 2024/25
Ontario	1 332	307	23,1
Québec	1 172	100	8,6
Colombie-Britannique	635	-138	-21,8
Canada atlantique**	196	26	13,3
Provinces des Prairies et territoires***	361	-200	-55,6
Total	3 695	96	3

Source :

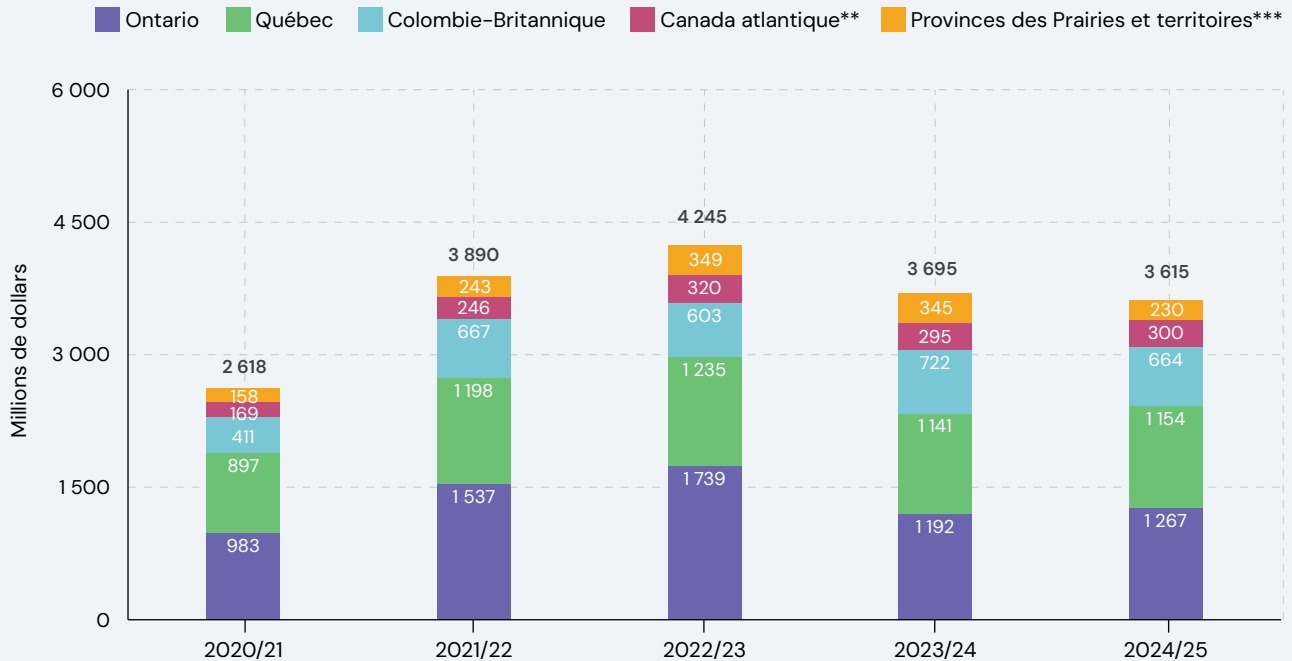
Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque :Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Les données comprennent des estimations de la production télévisuelle certifiée par le CRTC. Les statistiques publiées par les agences provinciales de financement peuvent différer de celles qui figurent dans *Profil 2025*. En raison du faible nombre de projets (en particulier les projets de longs métrages cinématographiques) dans certaines provinces et certains territoires, les statistiques sur le volume de production sont regroupées par région afin d'éviter de divulguer les budgets propres aux différents projets. Se reporter aux Remarques méthodologiques pour plus de détails. Pour certaines provinces et certains territoires, les données d'exercices antérieurs ont été révisées en raison du reclassement de certaines productions dans les données d'autres exercices (soit l'exercice au cours duquel ont commencé les principaux travaux de prise de vue du projet) ou d'autres provinces ou territoires.

* Selon la province ou le territoire où se situe le producteur principal.

** Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard.

*** Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Yukon, Nunavut et Territoires du Nord-Ouest.

Tableau 2-6 b) Volume total de la production de contenu canadien, par région de tournage

Source :
Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Comprend une estimation de la production télévisuelle certifiée par le CRTC; voir les Remarques méthodologiques pour en savoir plus. Exclut la production audiovisuelle de contenu « d'abord diffusé en ligne »; voir l'encadré 1 pour les définitions et les statistiques. Les statistiques publiées par les agences provinciales de financement peuvent différer de celles qui figurent dans *Profil 2025*. En raison du faible nombre de projets (en particulier les projets de longs métrages cinématographiques) dans certaines provinces et certains territoires, les statistiques sur le volume de production sont regroupées par région afin d'éviter de divulguer les budgets propres aux différents projets. Se reporter aux Remarques méthodologiques pour plus de détails. Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

* Le coût total d'un projet cinématographique ou télévisuel a été attribué à la province ou au territoire ayant accueilli le plus grand nombre de jours de tournage.

** Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard.

*** Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Yukon, Nunavut et Territoires du Nord-Ouest.

Volume total de la production de contenu canadien, par région de tournage, croissance annuelle pour 2024-2025

	TOTAL DE 2023-2024 (M\$)	CROISSANCE (M\$) 2024/25	CROISSANCE (%) 2024/25
Ontario	1 192	75	6,2
Québec	1 141	13	1,1
Colombie-Britannique	722	-58	-8
Canada atlantique**	295	5	1,7
Provinces des Prairies et territoires***	345	-115	-33,4
Total	3 695,345	-80	-2,2

Source :
Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Comprend une estimation de la production télévisuelle certifiée par le CRTC; voir les Remarques méthodologiques pour en savoir plus. Exclut la production audiovisuelle de contenu « d'abord diffusé en ligne »; voir l'encadré 1 pour les définitions et les statistiques. Les statistiques publiées par les agences provinciales de financement peuvent différer de celles qui figurent dans *Profil 2025*. En raison du faible nombre de projets (en particulier les projets de longs métrages cinématographiques) dans certaines provinces et certains territoires, les statistiques sur le volume de production sont regroupées par région afin d'éviter de divulguer les budgets propres aux différents projets. Se reporter aux Remarques méthodologiques pour plus de détails. Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

* Le coût total d'un projet cinématographique ou télévisuel a été attribué à la province ou au territoire ayant accueilli le plus grand nombre de jours de tournage.

** Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard.

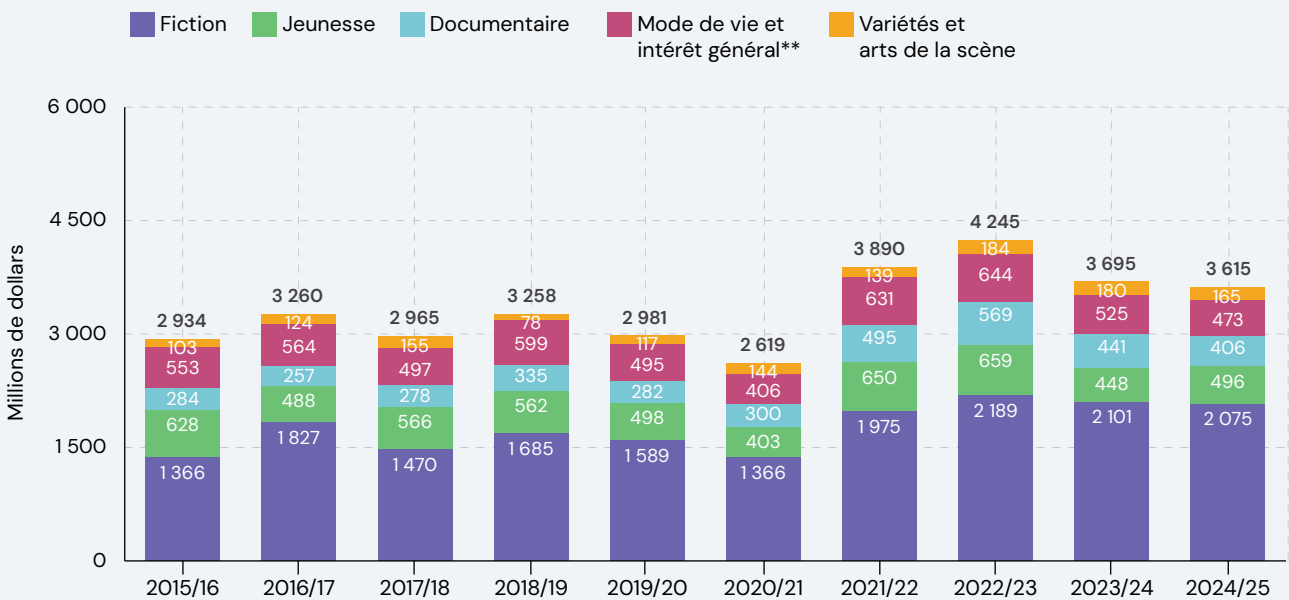
*** Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Yukon, Nunavut et Territoires du Nord-Ouest.

2.4 Catégories de programmes

Production de contenu canadien

La baisse annuelle du volume de production est attribuable à des baisse « fiction » (de 1,3 % pour atteindre 2,08 milliards de dollars), « documentaire » (de 7,9 % pour atteindre 406 millions de dollars), « variétés et arts de la scène » (de 8,3 % pour atteindre 165 millions de dollars), et « mode de vie et de l'intérêt humain » (de 9,8 %, pour atteindre 473 millions de dollars). Cela a été partiellement contrebalancé par des hausse dans la catégorie « jeunesse » (de 10,6 %, pour atteindre 496 millions de dollars).

Tableau 2-7 a) Volume total de la production de contenu canadien, par catégorie*



Source :
Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque :
Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Comprend une estimation de la production télévisuelle certifiée par le CRTC; voir les Remarques méthodologiques pour en savoir plus. Exclut la production audiovisuelle de contenu « d'abord diffusé en ligne »; voir l'encadré 1 pour les définitions et les statistiques.

* En raison du faible nombre de productions dans les catégories « mode de vie et intérêt général » et « variétés et arts de la scène » dans le marché de la diffusion en salles, les volumes du secteur de la diffusion en salles ont été combinés à ceux du catégorie « fiction ».

** Comprend les magazines et un faible volume d'émissions auparavant considérées comme des émissions éducatives/instructives

Volume total de la production de contenu canadien, par catégorie*, croissance annuelle pour 2024-2025

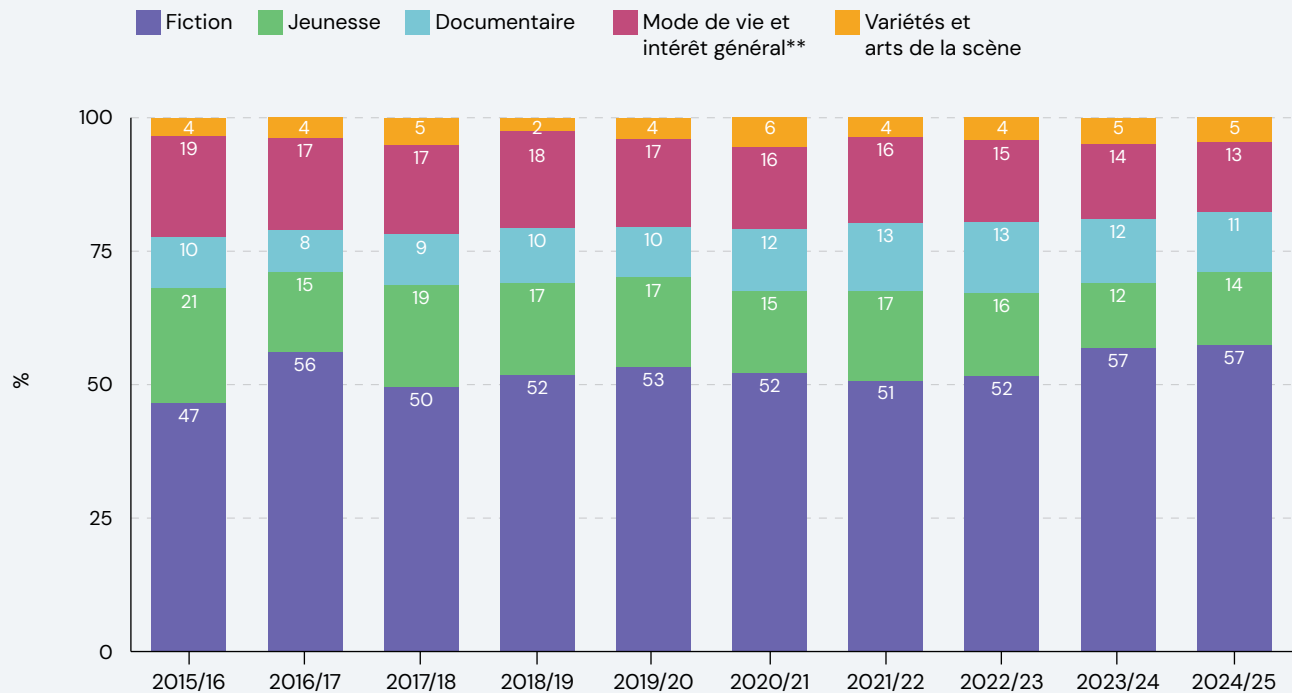
	TOTAL DE 2023-2024 (M\$)	CROISSANCE (M\$) 2024/25	CROISSANCE (%) 2024/25
Fiction	2 101	-26	-1,3
Jeunesse	448	48	10,6
Documentaire	441	-35	-7,9
Mode de vie et intérêt général**	525	-52	-9,8
Variétés et arts de la scène	180	-15	-8,3
Total	3 695	-80	-2,2

Source :
Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque :
Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Comprend une estimation de la production télévisuelle certifiée par le CRTC; voir les Remarques méthodologiques pour en savoir plus. Exclut la production audiovisuelle de contenu « d'abord diffusé en ligne »; voir l'encadré 1 pour les définitions et les statistiques.

* En raison du faible nombre de productions dans les catégories « mode de vie et intérêt général » et « variétés et arts de la scène » dans le marché de la diffusion en salles, les volumes du secteur de la diffusion en salles ont été combinés à ceux du catégorie « fiction ».

** Comprend les magazines et un faible volume d'émissions auparavant considérées comme des émissions éducatives/instructives.

Tableau 2-7 b) Part du volume total de la production de contenu canadien, par catégorie***Source :**

Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Comprend une estimation de la production télévisuelle certifiée par le CRTC; voir les Remarques méthodologiques pour en savoir plus. Exclut la production audiovisuelle de contenu « d'abord diffusé en ligne »; voir l'encadré 1 pour les définitions et les statistiques.

* En raison du faible nombre de productions dans les catégories « mode de vie et intérêt général » et « variétés et arts de la scène » dans le marché de la diffusion en salles, les volumes du secteur de la diffusion en salles ont été combinés à ceux du catégorie « fiction ».

** Comprend les magazines et un faible volume d'émissions auparavant considérées comme des émissions éducatives/instructives.

Tableau 2-8 Nombre de projets de contenu canadien, par catégorie et moyen de diffusion principal, 2024-2025

NUMBRE DE PROJETS	FICTION	JEUNESSE	DOCUMENTAIRE	MODE DE VIE ET INTÉRÊT GÉNÉRAL*	VARIÉTÉS ET ARTS DE LA SCÈNE	TOUS LES GENRES
Émissions de télévision	323	97	349	220	86	1 075
Longs métrages cinématographiques	94	7	32	s.o.	s.o.	133
Total	417	104	381	220	86	1 208
PART DE TOTAL (%)	FICTION	JEUNESSE	DOCUMENTAIRE	MODE DE VIE ET INTÉRÊT GÉNÉRAL*	VARIÉTÉS ET ARTS DE LA SCÈNE	TOUS LES GENRES
Émissions de télévision	77	93	92	100	100	89
Longs métrages cinématographiques	23	7	8	s.o.	s.o.	11
Total	100	100	100	100	100	100

Source :

Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Comprend une estimation de la production télévisuelle certifiée par le CRTC; voir les Remarques méthodologiques pour en savoir plus. Exclut la production audiovisuelle de contenu « d'abord diffusé en ligne »; voir l'encadré 1 pour les définitions et les statistiques.

* Comprend les magazines et un faible volume d'émissions auparavant considérées comme des émissions éducatives/instructives.

s.o.: En raison du faible nombre de productions dans les catégories « mode de vie et intérêt général » et « variétés et arts de la scène » dans le marché de la diffusion en salles, les nombres de projets du secteur de la diffusion en salles ont été combinés à ceux du catégorie « fiction ».

Tableau 2-9 Volume de la production de contenu canadien, par catégorie et langue, 2024-2025

MILLIONS DE DOLLARS	FICTION	JEUNESSE	DOCUMENTAIRE	MODE DE VIE ET INTÉRÊT GÉNÉRAL*	VARIÉTÉS ET ARTS DE LA SCÈNE	TOUS LES GENRES
Anglais**	1 575	382	293	210	28	2 489
Français	500	114	113	262	137	1 126
Total	2 075	496	406	473	165	3 615
PART DU TOTAL (%)	FICTION	JEUNESSE	DOCUMENTAIRE	MODE DE VIE ET INTÉRÊT GÉNÉRAL*	VARIÉTÉS ET ARTS DE LA SCÈNE	TOUS LES GENRES
Anglais**	77	93	92	100	100	89
Français	23	7	8	n/a	n/a	11
Total	100	100	100	100	100	100

Source :

Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Les données comprennent des estimations de la production télévisuelle certifiée par le CRTC.

* Comprend les magazines et un faible volume d'émissions auparavant considérées comme des émissions éducatives/instructives.

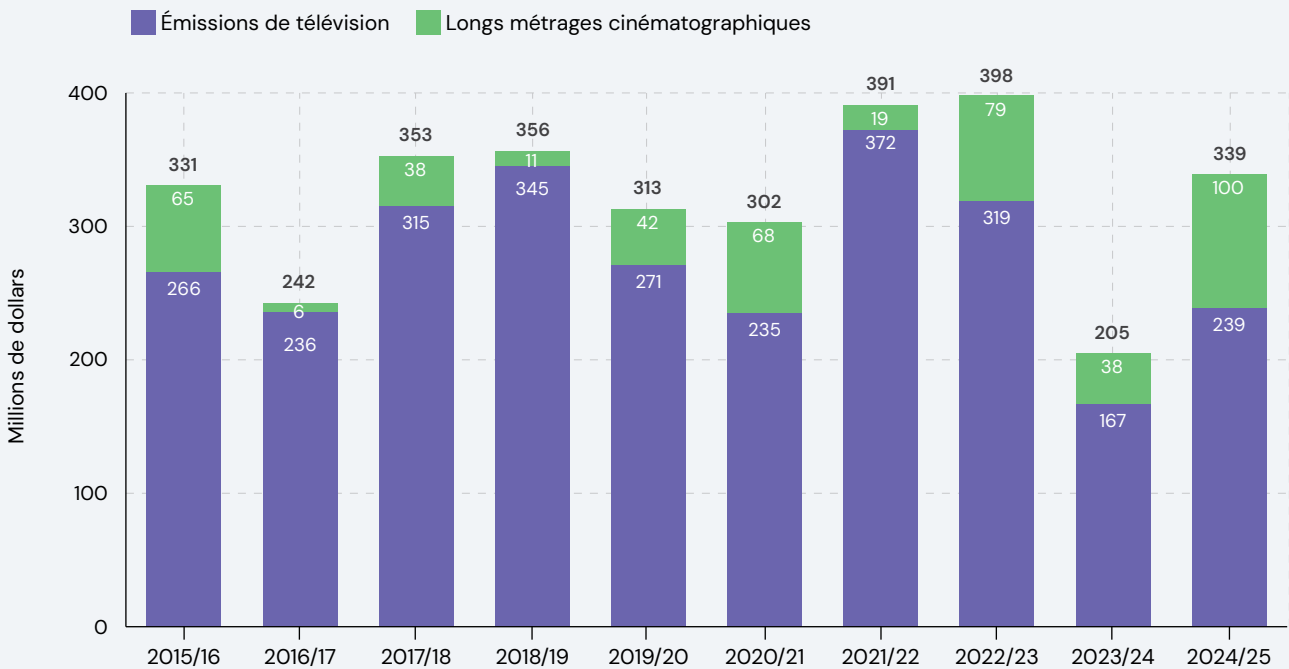
** Comprend les données relatives aux projets produits en format bilingue et dans des langues non officielles, qui représentent moins d'un pour cent du volume total de production de contenu canadien de 2011-2012 à 2024-2025. En raison du faible volume de production dans cette catégorie, les données ne peuvent être divulguées pour des questions de confidentialité.

2.5 Animation

Production de contenu canadien

Le volume de la production d’œuvres d’animation a augmenté de 65,4 % pour atteindre 339 millions de dollars. Toutefois, il devrait être caractérisé de façon plus appropriée comme un rebond partiel par rapport à une baisse importante enregistrée l’année précédente. L’augmentation du volume des œuvres d’animation expliquerait de la même façon l’augmentation de la production dans le genre « jeunesse » notée ci-dessus.

Tableau 2–10 Volume de production d’animation canadienne, par moyen de diffusion principal



Source :

Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Comprend une estimation de la production télévisuelle certifiée par le CRTC; voir les Remarques méthodologiques pour en savoir plus. Exclut la production audiovisuelle de contenu « d’abord diffusé en ligne »; voir l’encadré 1 pour les définitions et les statistiques.

Volume de production d’animation canadienne, par moyen de diffusion principal, croissance annuelle pour 2024–2025

	TOTAL DE 2023–2024 (M\$)	CROISSANCE (M\$) 2024/25	CROISSANCE (%) 2024/252
Émissions de télévision	167	72	43,1
Longs métrages cinématographiques	38	62	163,2
Total	205	134	65,4

Source :

Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Comprend une estimation de la production télévisuelle certifiée par le CRTC; voir les Remarques méthodologiques pour en savoir plus. Exclut la production audiovisuelle de contenu « d’abord diffusé en ligne »; voir l’encadré 1 pour les définitions et les statistiques.

2.6 Fonds des médias du Canada

Production de contenu canadien

Le Fonds des médias du Canada (FMC) est financé par le gouvernement du Canada, ainsi que par des fournisseurs de services de câblodistribution, de télévision directe par satellite et de télévision sur IP (aussi désignés collectivement par l'appellation « entreprises de distribution de radiodiffusion » ou EDR). Le FMC favorise, développe, finance et promeut la production de contenus canadiens et d'applications pour toutes les plateformes audiovisuelles.

En 2024-2025, le FMC disposait d'un budget global de 369 millions de dollars.^[9] Avant 2024-2025, le FMC accordait des fonds conformément à son modèle de volets convergents et expérimentaux. Toutefois, en 2024-2025, le FMC s'est éloigné de ce modèle et a commencé à financer la production de contenus multimédias sur écran selon trois piliers indépendants de toute plateforme : Idéation, Création et Industrie.

- L'idéation comprend le financement du pré-développement et du développement.
- La création englobe tous les programmes offrant du financement pour des projets prêts pour la production.
- L'industrie soutient des initiatives conçues pour renforcer l'infrastructure et l'efficacité de l'écosystème audiovisuel du Canada.

Faits saillants de 2024-2025 du FMC

- Dans le domaine du contenu linéaire, le financement du FMC pour la création (c.-à-d. la production) a totalisé 290 millions de dollars et a appuyé la production de contenu à la hauteur de 1,71 milliard de dollars^[10] en 2024-2025, ce qui a généré environ 31 400 emplois (y compris les incidences directes et dérivées) – une augmentation par rapport à 30 700 emplois en 2023-2024.
- Bien que le financement du FMC pour la création de contenu linéaire ait diminué de 13 millions de dollars en 2024-2025 pour s'établir à 290 millions de dollars, la valeur totale des budgets de production de contenu pris en charge a, en fait, augmenté de 123 millions de dollars, soit 7,8 %, pour atteindre un total de 1,71 milliard de dollars, soit 45 % de la production de contenu canadien.
- Le nombre total d'heures de production soutenues était plus faible dans tous les catégories, à l'exception « variétés et arts de la scène » (tableau 2 – 13). Étant donné la diminution de la valeur totale des budgets de production soutenus, l'effet de levier financier global des contributions du FMC a aussi augmenté en 2024-2025. Chaque dollar de financement du FMC pour la création de contenu linéaire a permis d'attirer 4,89 \$ en financement supplémentaire, une hausse par rapport à 4,23 \$ en 2023-2024.

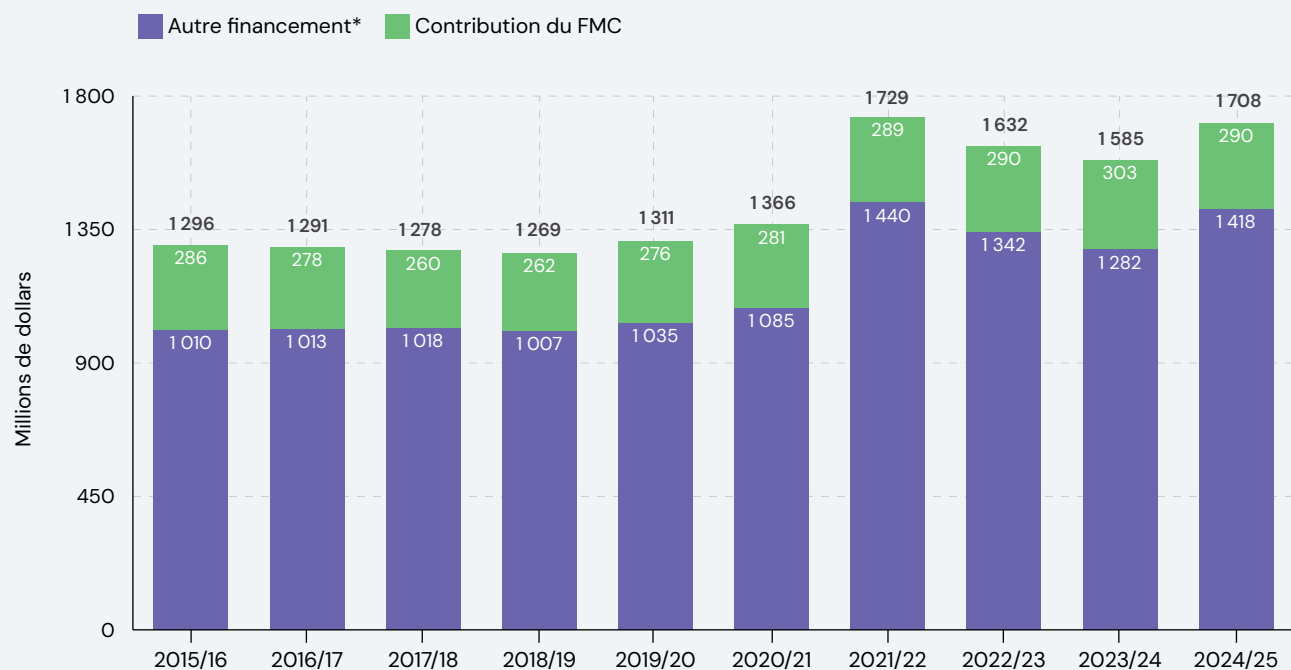
Bien que le FMC ait connu une baisse des revenus des EDR au cours des dernières années en raison d'une diminution du nombre d'abonnés, ces baisses de revenus ont été partiellement compensées par des fonds supplémentaires du gouvernement fédéral.

- Un fonds de stabilisation a été mis en place en 2017 pour le FMC afin de compenser les baisses des revenus des EDR jusqu'à concurrence de 42,5 millions de dollars; toutefois, ce plafond avait été atteint en 2023-2024.
- Depuis 2021-2022, le FMC a reçu diverses affectations supplémentaires à court terme du gouvernement fédéral pour investir dans des projets et des initiatives des collectivités autochtones et en quête d'équité, ainsi que dans du contenu en français. En 2024-2025, le FMC a reçu un total de 40 millions de dollars pour ces initiatives.^[11]

[9] Source : Fonds des médias du Canada (2025). Repensé, Réinventé : Rapport annuel 2024-2025 du FMC, p. 53.

[10] Source : Fonds des médias du Canada, tableaux personnalisés.

[11] Fonds des médias du Canada (2025), p. 16.

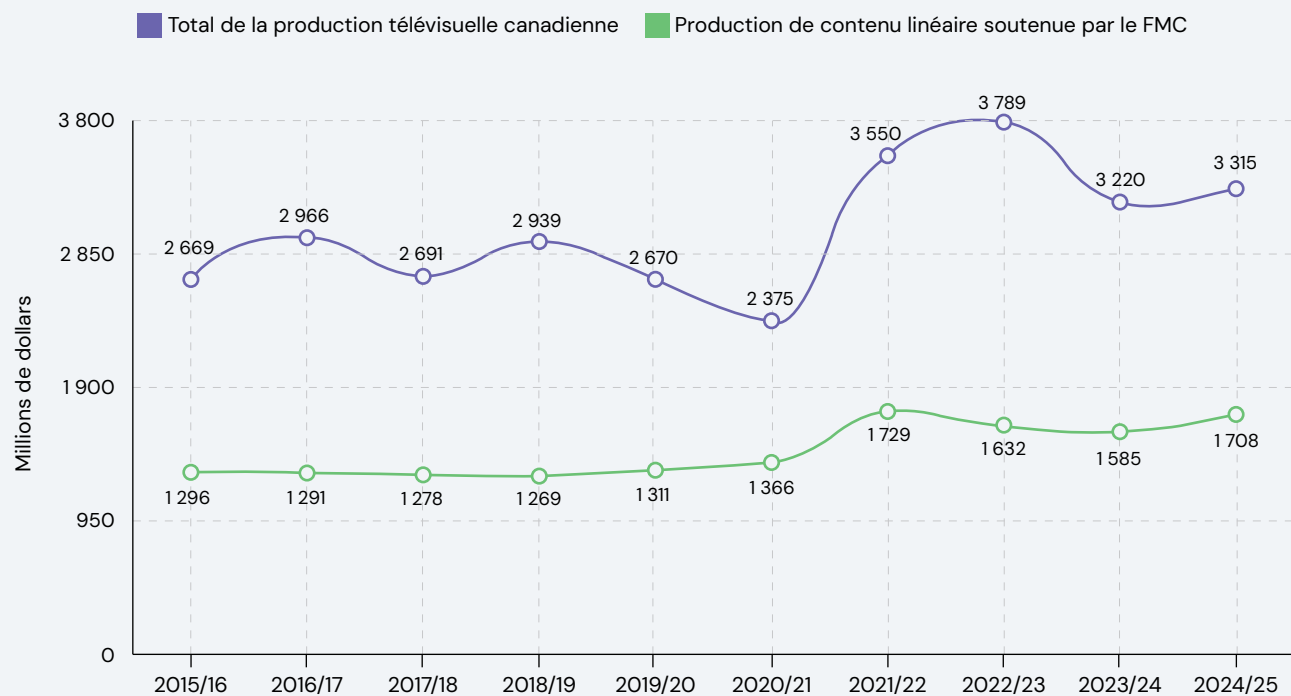
Tableau 2-11 a) Volume de production de contenu linéaire avec contributions du FMC

Source :

Fonds des médias du Canada.

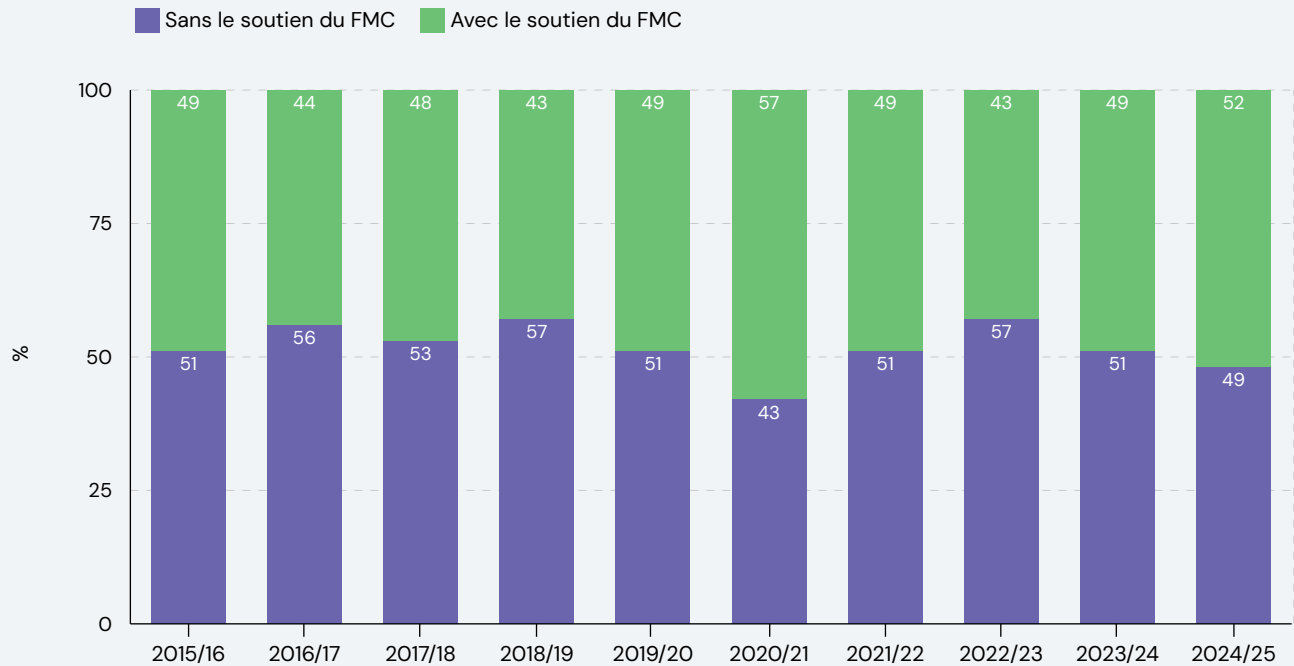
Remarque :

* Comprend les contributions des maisons de production, des diffuseurs, des distributeurs et d'organismes gouvernementaux autres que le FMC.

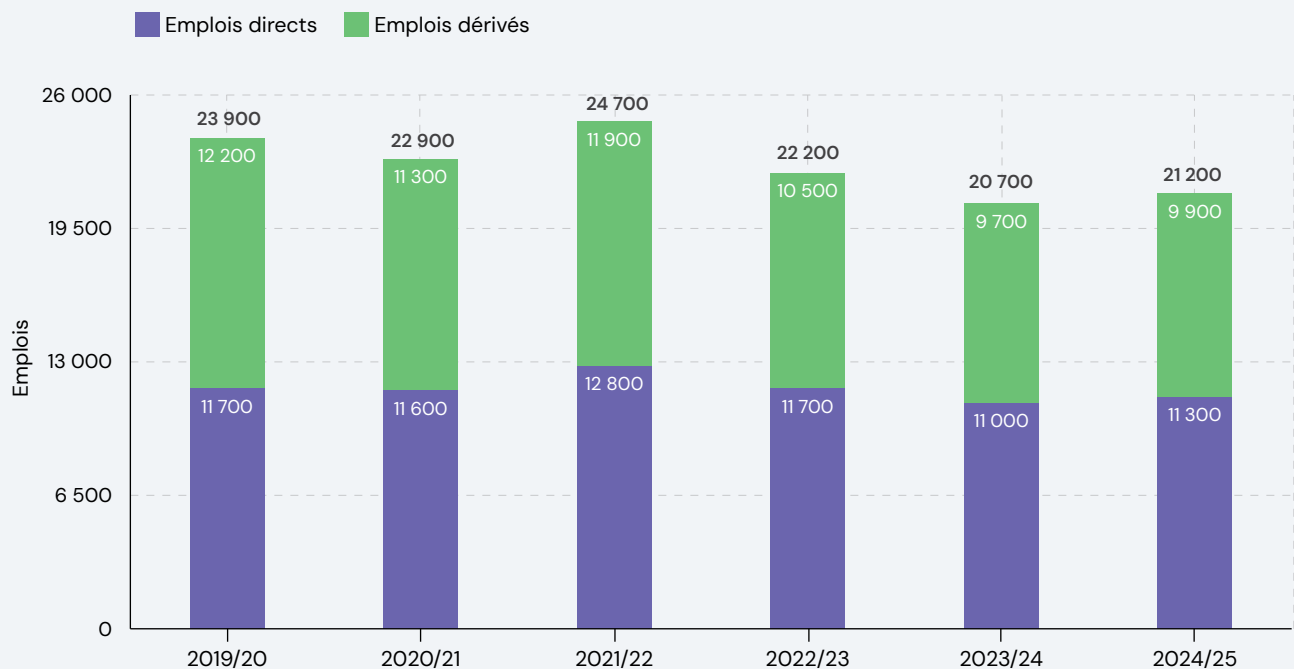
Tableau 2-11 b) Production de contenu linéaire soutenue par le FMC par rapport à la production télévisuelle canadienne totale

Source :

FMC et estimations fondées sur les données du BCPAC.

Tableau 2-11 c) Production de contenu linéaire soutenue par le FMC par rapport à la production télévisuelle canadienne totale

Source :
FMC et estimations fondées sur les données du BCPAC.

Tableau 2-12 Emplois (nombre de personnes) créés grâce à la production soutenue par le FMC

Source :
Estimations fondées sur les données du FMC, et de Statistique Canada.

Remarque :
Se reporter aux Remarques méthodologiques pour une description de la méthode d'estimation des emplois.

Tableau 2-13 Nombre d'heures de production télévisuelle soutenue par le FMC, par catégorie

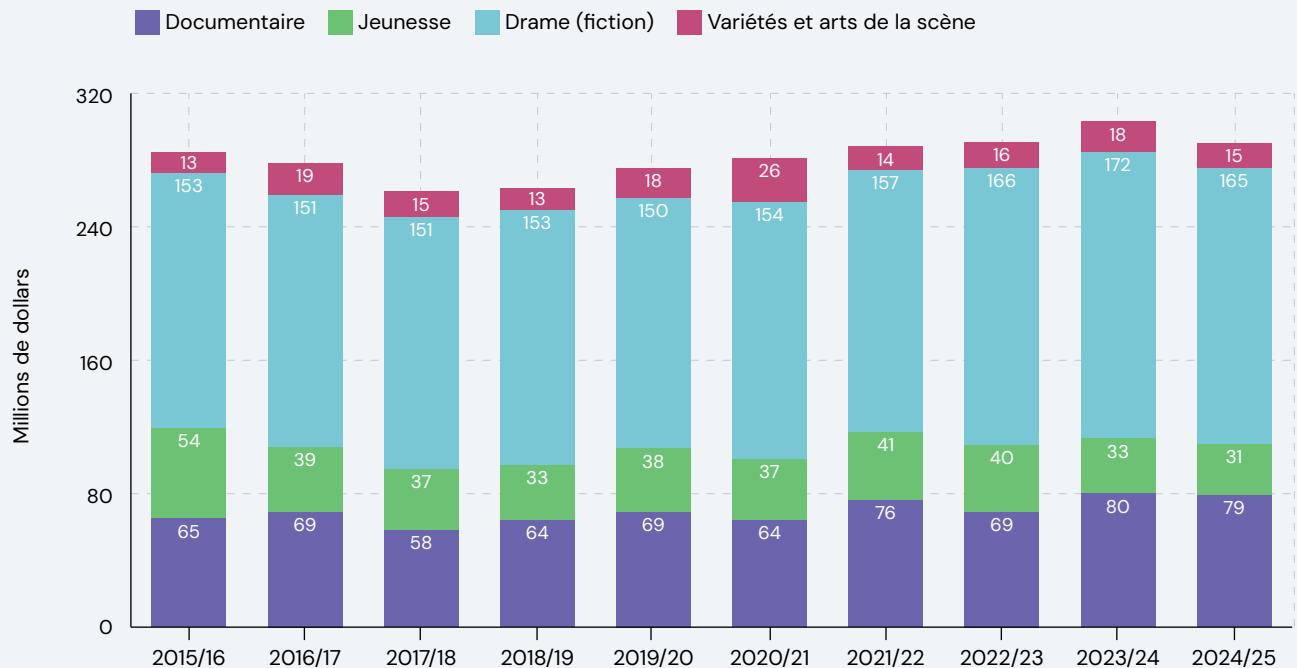
	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Documentaire	1 041	1 045	831	959	1 051	1 035	1 142	990	1 025	955
Jeunesse	763	688	697	516	547	546	463	404	485	445
Drame (fiction)	757	728	724	727	760	674	947	908	856	817
Variétés et arts de la scène	398	418	452	393	415	360	317	305	312	362
Total	2 959	2 878	2 704	2 595	2 773	2 615	2 869	2 607	2 678	2 580

Source :

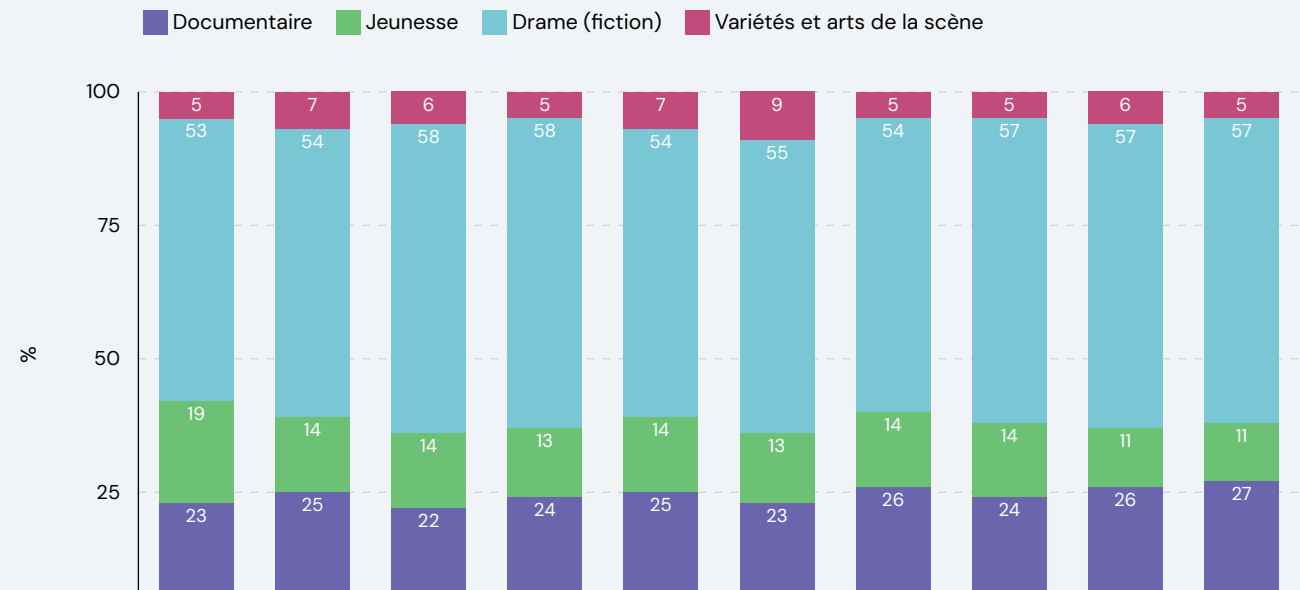
Fonds des médias du Canada.

Remarque :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

Tableau 2-14 Contributions du FMC à la production télévisuelle, par catégorie (volume total)

Contributions du FMC à la production télévisuelle, par catégorie (part du total)



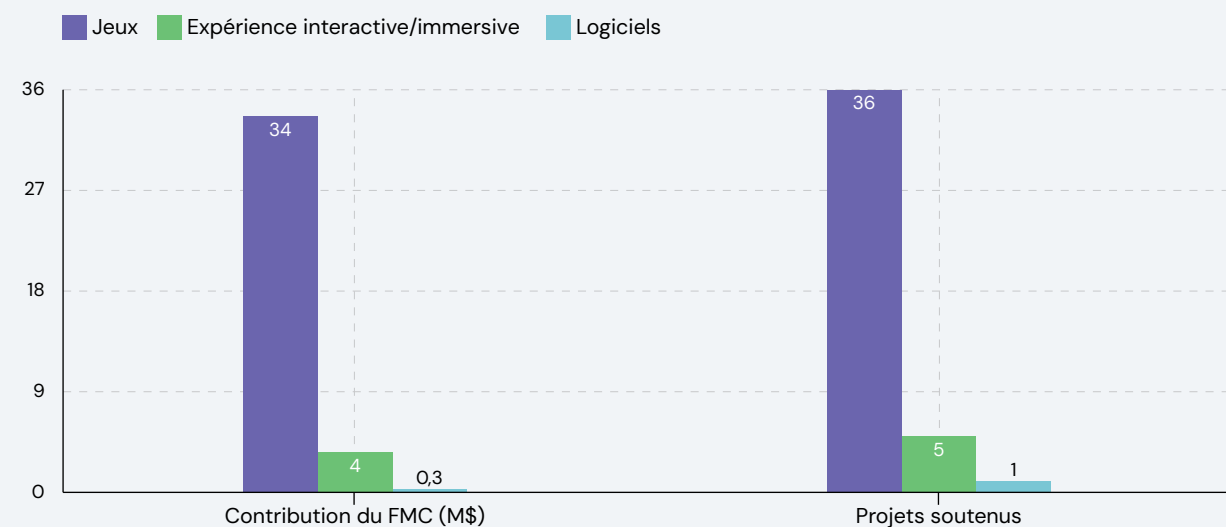
Source :
Fonds des médias du Canada.

Remarque :
Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

Encadré 2 Création de contenus numériques interactifs soutenus par le FMC

Les contenus numériques interactifs comprennent du contenu numérique novateur et des applications logicielles prises en charge par le FMC. En 2024-2025, le FMC a versé 37,5 millions de dollars pour la création de 42 ressources de contenu interactif pour les médias numériques, avec des budgets de production totalisant 63,9 millions de dollars.^[12]

Encadré 2 Création de contenus numériques interactifs soutenus par le FMC



Source :
Fonds des médias du Canada.

Remarque :
Ces chiffres ne sont pas inclus ailleurs dans les totaux ou les chiffres du rapport.

[12] Les statistiques peuvent différer de celles déclarées dans le rapport annuel du FMC pour deux raisons : (i) les statistiques déclarées dans *Profil 2025* ne comprennent que le financement au stade de la production pour les produits interactifs numériques, tandis que celles du rapport annuel du FMC peuvent inclure le financement à plusieurs stades du cycle de vie des produits interactifs numériques et (ii) les différences dans la catégorisation et l'inclusion des programmes – comme la déclaration de certaines initiatives pilotes, certains partenariats nationaux et la classification de certains programmes peuvent entraîner des variations dans le nombre de projets et les totaux de financement.

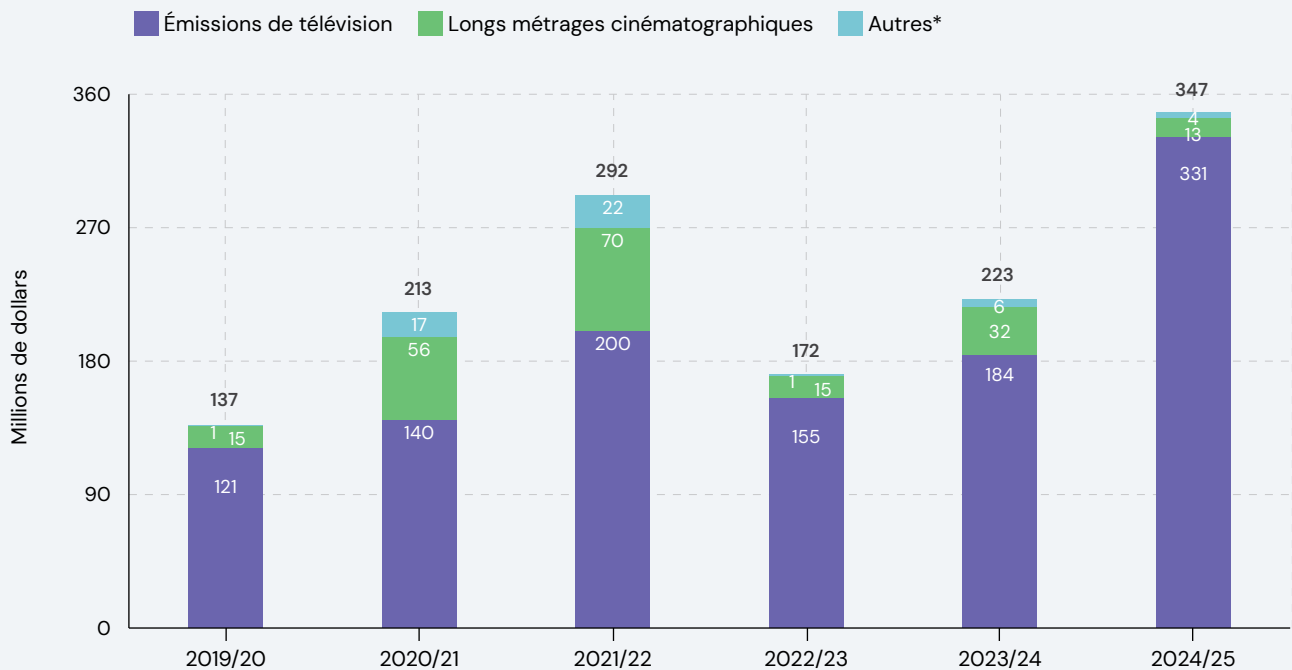
2.7 Production de contenu autochtone

Production de contenu canadien

Pour la première fois, *Profil* fournit également des renseignements sur le volume de production autochtone. Pour compiler ces données, Nordicity a utilisé la définition de la production autochtone élaborée par le Bureau de l'écran autochtone, qui met l'accent sur le contrôle financier et créatif du projet par des personnes autochtones. Il convient de noter que certains organismes de financement ont élaboré des définitions qui diffèrent légèrement de celle-ci, mais le financement provenant de ces sources est inclus dans le volume total de production.

L'estimation pour 2024-2025 indique le niveau le plus élevé de volume total (347 millions de dollars) pour la production audiovisuelle autochtone depuis que ces données sont suivies, soit depuis 2019-2020.

Tableau 2-15 Volume de la production autochtone



Source :

Estimations basées sur des données du Bureau de l'écran autochtone, du Réseau de télévision des peuples autochtones (APTN), du Fonds des médias du Canada (FMC), de Téléfilm Canada et du Fonds Bell.

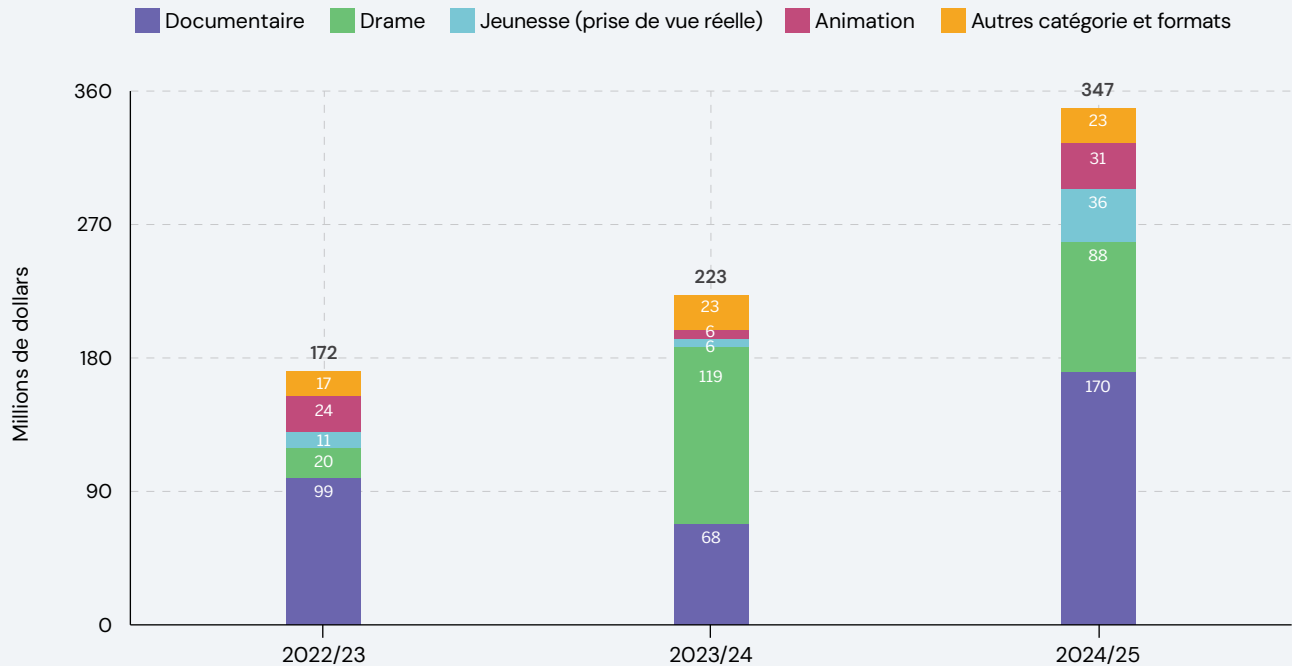
Remarque :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

*Contenu audiovisuel en ligne

La catégorie de programmes ayant le plus gros volume de production en 2024–2025 était le documentaire (170 millions de dollars), suivi par le drame (88 millions de dollars).

Tableau 2-16 Volume de la production autochtone, par catégorie



Source :

Estimations basées sur des données du Bureau de l'écran autochtone, du Réseau de télévision des peuples autochtones (APTN), du Fonds des médias du Canada (FMC), de Téléfilm Canada et du Fonds Bell.

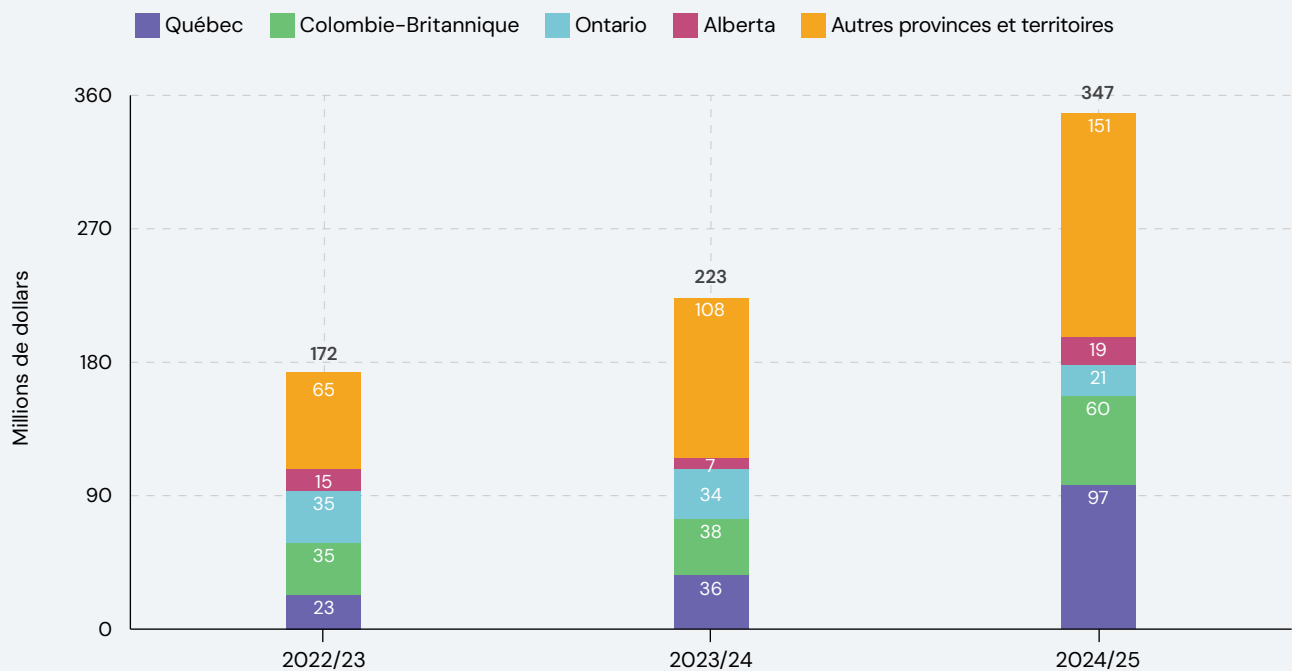
Remarque :

Some totals may not sum due to rounding.

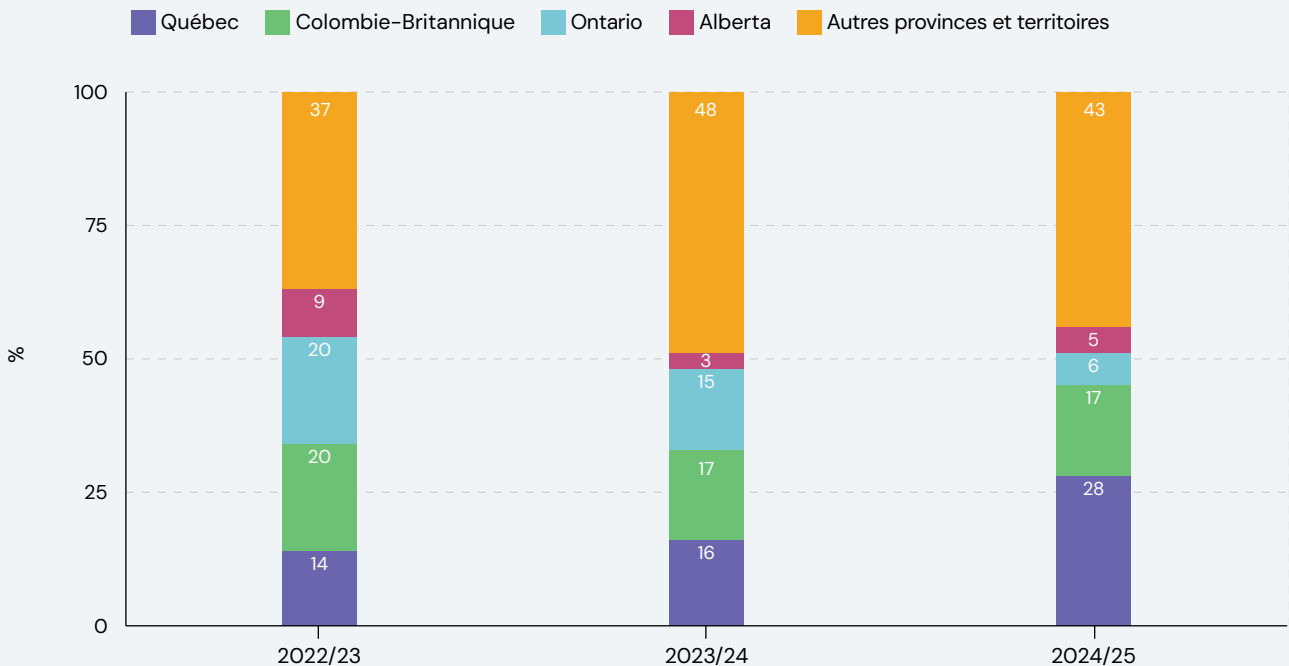
Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

Par région, le Québec représente la plus grande part de la production audiovisuelle autochtone en 2024–2025, avec 97 millions de dollars, soit 28 % du volume total de 347 millions de dollars.

Tableau 2-17 Volume de la production autochtone, par région (volume total)



Volume de la production autochtone, par région (part du total)

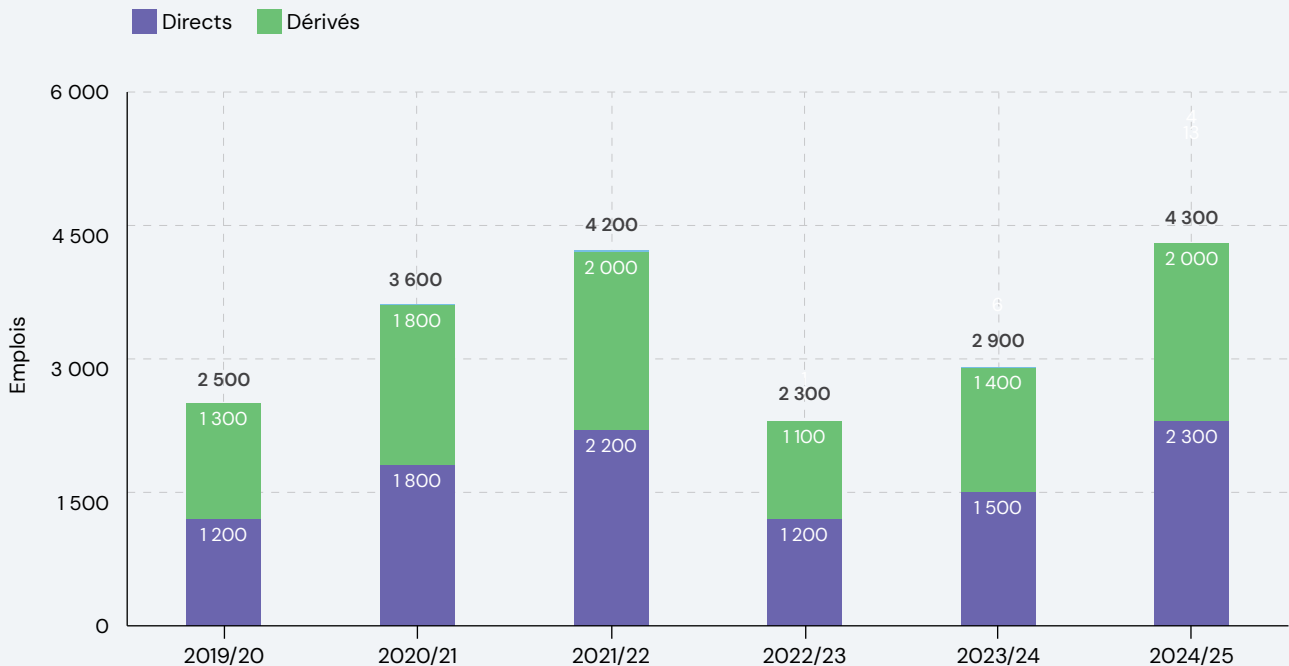


Source : Estimations basées sur des données du Bureau de l'écran autochtone, du Réseau de télévision des peuples autochtones (APTN), du Fonds des médias du Canada (FMC), de Téléfilm Canada et du Fonds Bell.

Remarque : Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

Les productions télévisuelles et cinématographiques autochtones ont généré 4 300 emplois au Canada en 2024-2025, dont 2 300 emplois d'équipe (c.-à-d. des emplois ayant une incidence directe). Elles ont également généré 329 millions de dollars de revenus du travail et 399 millions de dollars au PIB de l'économie canadienne.

Tableau 2 – 18 Nombre d'emplois (c.-à-d. nombre de personnes) créés par la production cinématographique et télévisuelle autochtone



Source : Estimations basées sur des données du Bureau de l'écran autochtone, du Réseau de télévision des peuples autochtones (APTN), du Fonds des médias du Canada (FMC), de Téléfilm Canada et du Fonds Bell.

Remarque : Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

Tableau 2-19 Retombées économiques de la production autochtone, revenus du travail et PIB

REVENUS DU TRAVAIL (MILLIONS DE \$)	2023/24	2024/25
Directs	127	198
Dérivés	83	131
Total	210	329

PIB (MILLIONS DE \$)	2023/24	2024/25
Directs	132	205
Dérivés	124	194
Total	256	399

Source :

Estimations basées sur des données du Bureau de l'écran autochtone, du Réseau de télévision des peuples autochtones (APTN), du Fonds des médias du Canada (FMC), de Téléfilm Canada et du Fonds Bell.

Remarque :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

3 Production télévisuelle canadienne

La production télévisuelle canadienne comprend la production de séries télévisées, de mini-séries, de téléfilms, d'émissions télévisées à épisode unique et de projets pilotes. Elle regroupe les productions certifiées comme contenu canadien par le Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens (CAVCO) ou par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

La production télévisuelle est réalisée dans plusieurs catégories, notamment la fiction (par exemple les drames et les comédies), les émissions pour enfants et jeunes, les documentaires, les émissions de style de vie et d'intérêt humain, ainsi que les variétés et les arts de la scène (VAPA). Ce segment exclut la production interne des diffuseurs, telles que les émissions d'information, de sport et d'affaires publiques produites par les diffuseurs canadiens.^[13]

Faits saillants 2024/25

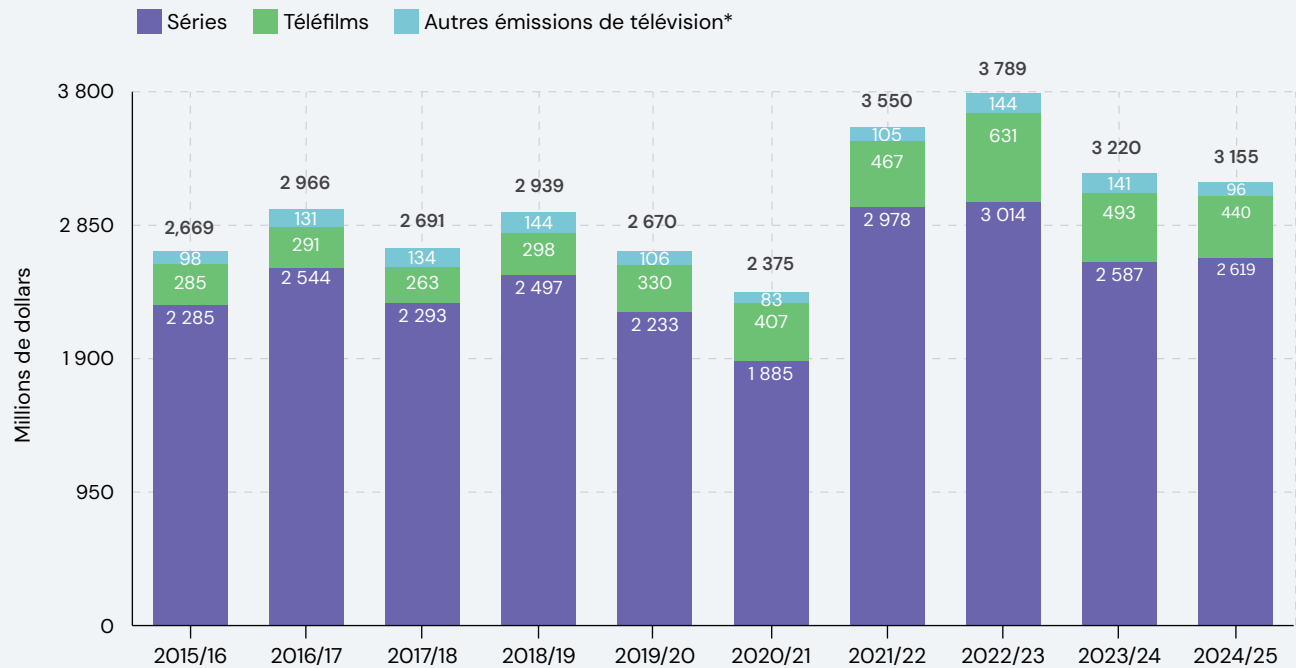
- Une hausse de 1,2 % de la production de séries télévisées canadiennes a permis de compenser les baisses observées dans les téléfilms et les autres types de production télévisuelle, ce qui s'est traduit par une diminution globale de 2,0 % de la production télévisuelle canadienne en 2024/25.
- L'augmentation des volumes de production en langue française (2,3 %) n'a pas compensé la baisse de la production en anglais (3,2 %), contribuant ainsi à la diminution globale de ce segment.
 - Les budgets horaires moyens étaient plus élevés pour les productions de langue anglaise dans l'ensemble des catégories, à l'exception des « variétés et des arts de la scène ».
 - À l'inverse, la diminution du nombre total de projets a été plus marquée dans la production de langue anglaise, de sorte que les volumes sont désormais presque comparables entre les deux marchés (548 en langue anglaise contre 506 en langue française).
- Les trois principales provinces en matière de production télévisuelle canadienne sont demeurées l'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique, avec des volumes de production dépassant 1 milliard de dollars en Ontario et au Québec, et s'approchant de 450 millions de dollars en Colombie-Britannique.
- La production de fiction a diminué en anglais (1,3 %) mais a augmenté en langue française (12,6 %). La production télévisuelle destinée aux « jeunesse » a également connu rebond de 3,0 % en 2024/25, bien que les volumes totaux soient demeurés inférieurs aux niveaux observés les années précédentes. La production « documentaire » a diminué dans les deux langues, d'environ 8,5 %. « La catégorie « mode de vie et intérêt général » augmenté dans une langue (française) tout en diminué dans l'autre (anglaise), tandis que le catégorie « divertissement et arts de la scène » ont diminué dans les deux langues.
- La fiction a continué de représenter la plus grande part de la production tant sur les marchés de langue anglaise que de langue française. Sa part est demeurée nettement plus élevée dans la production de langue anglaise (62 % contre 39 %). À l'inverse, la production de langue française a représenté une part beaucoup plus importante du volume total dans d'autres genres, notamment le style de vie et l'intérêt humain (27 % contre 10 %) ainsi que les variétés et les arts de la scène (14 % contre 1 %).
- Après être tombée à un creux de dix ans de 167 millions de dollars en 2023/24, la production télévisuelle canadienne d'animation a rebondi de 43,1 % pour atteindre 239 millions de dollars en 2024/25, bien qu'elle soit demeurée bien inférieure aux niveaux de production observés au cours des années antérieures.

[13] Les statistiques relatives au volume de la production interne des diffuseurs figurent à la section 7 du présent rapport.

3.1 Types

Production télévisuelle canadienne

Tableau 3-1 Volume de la production télévisuelle canadienne par type



Source :
Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque :
Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Comprend une estimation de la production télévisuelle certifiée par le CRTC; voir les Remarques méthodologiques pour en savoir plus. Exclut la production audiovisuelle de contenu « d'abord diffusé en ligne »; voir l'encadré 1 pour les définitions et les statistiques.

* La catégorie « autres émissions de télévision » comprend les émissions d'un seul épisode et les émissions pilotes.

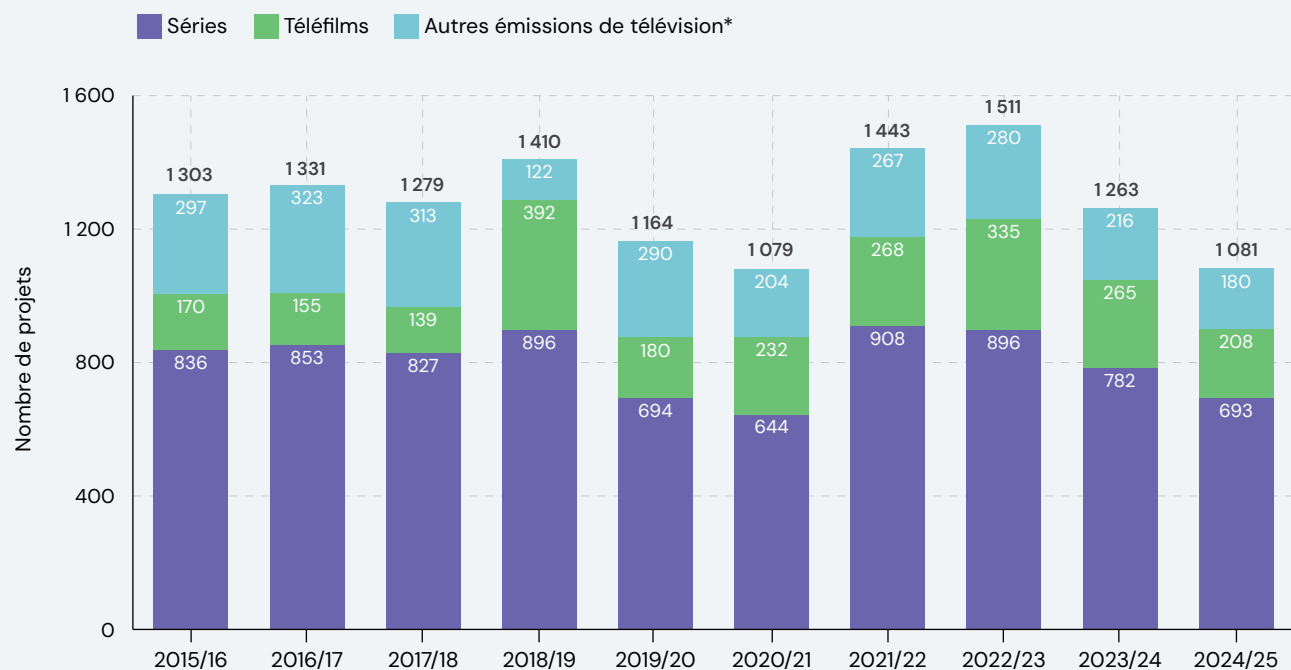
Volume de la production télévisuelle canadienne par type, croissance annuelle pour 2024-2025

	TOTAL DE 2023-2024 (M\$)	CROISSANCE (M\$) 2024/25	CROISSANCE (%) 2024/25
Séries	2 587	32	1,2
Téléfilms	493	-53	-10,7
Autres émissions de télévision*	141	-45	-31,7
Total	3 220	-65	-2

Source :
Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque :
Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Comprend une estimation de la production télévisuelle certifiée par le CRTC; voir les Remarques méthodologiques pour en savoir plus. Exclut la production audiovisuelle de contenu « d'abord diffusé en ligne »; voir l'encadré 1 pour les définitions et les statistiques.

* La catégorie « autres émissions de télévision » comprend les émissions d'un seul épisode et les émissions pilotes.

Tableau 3-2 Nombre de projets télévisuels canadiens, par type**Source :**

Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque :

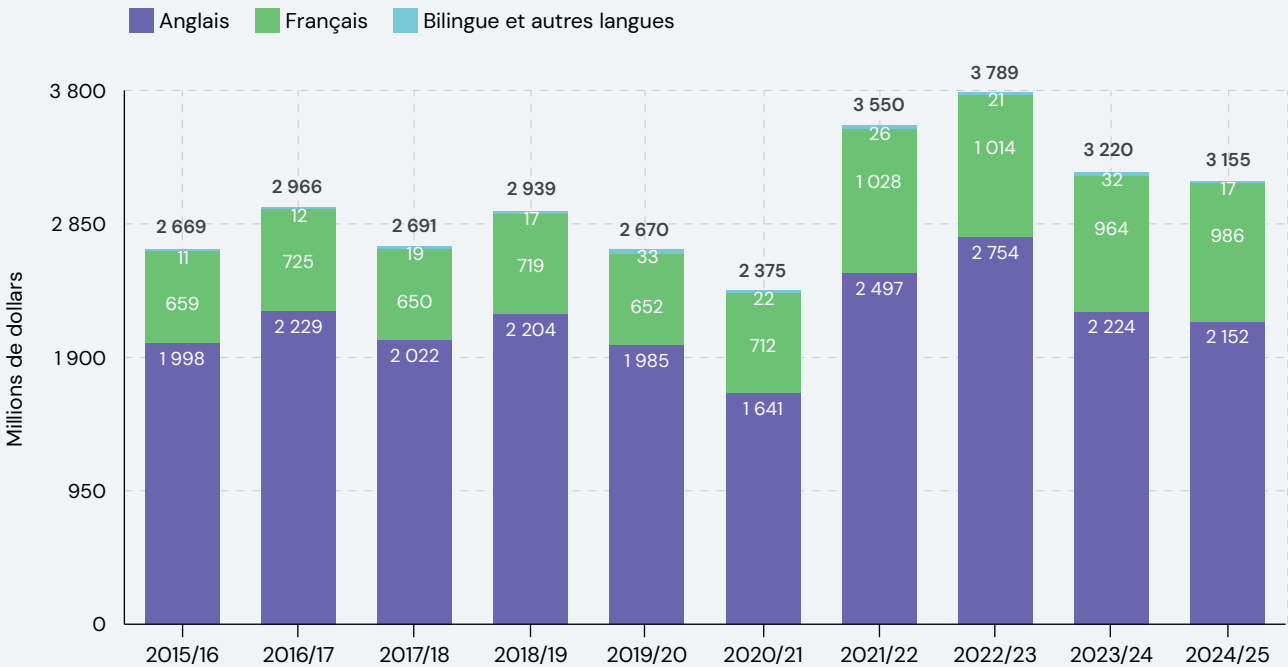
Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Comprend une estimation de la production télévisuelle certifiée par le CRTC; voir les Remarques méthodologiques pour en savoir plus. Exclut la production audiovisuelle de contenu « d'abord diffusé en ligne »; voir l'encadré 1 pour les définitions et les statistiques.

* La catégorie « autres émissions de télévision » comprend les émissions d'un seul épisode et les émissions pilotes.

3.2 Langue

Production télévisuelle canadienne

Tableau 3-3 Volume de la production télévisuelle canadienne, par langue



Source :
Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque :
Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Comprend une estimation de la production télévisuelle certifiée par le CRTC; voir les Remarques méthodologiques pour en savoir plus. Exclut la production audiovisuelle de contenu « d'abord diffusé en ligne »; voir l'encadré 1 pour les définitions et les statistiques.

Volume de la production télévisuelle canadienne par langue, croissance annuelle pour 2024-2025

	TOTAL DE 2023-2024 (M\$)	CROISSANCE (M\$) 2024/25	CROISSANCE (%) 2024/25
Anglais	2 224	-72	-3,2
Français	964	22	2,3
Bilingue et autres langues	32	-15	-47,4
Total	3 220	-65	-2

Source :
Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque :
Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Comprend une estimation de la production télévisuelle certifiée par le CRTC; voir les Remarques méthodologiques pour en savoir plus. Exclut la production audiovisuelle de contenu « d'abord diffusé en ligne »; voir l'encadré 1 pour les définitions et les statistiques.

Tableau 3-4 Nombre de projets télévisuels canadiens, par langue

	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Anglais	705	702	697	761	645	575	789	869	698	548
Français	583	615	567	623	493	481	616	614	530	506
Bilingue et autres langues	15	14	15	25	26	23	37	29	34	21
Total	1 303	1 331	1 279	1 409	1 164	1 079	1 442	1 512	1 262	1 075

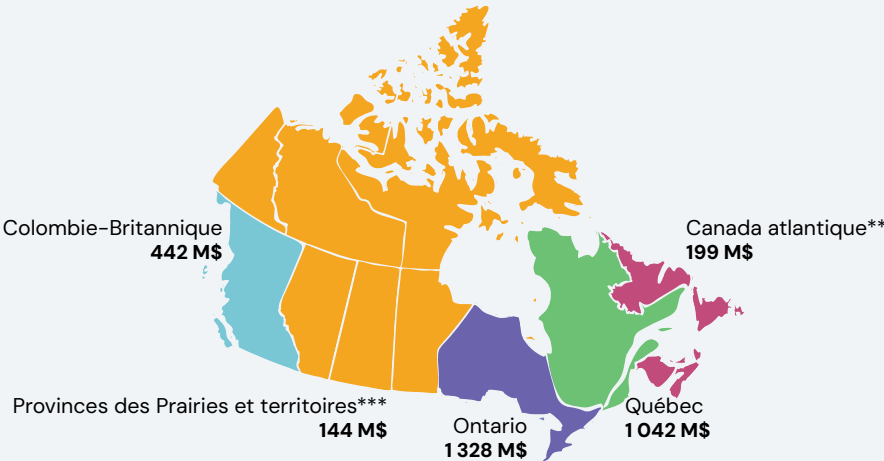
Source :
Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque :
Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Comprend une estimation de la production télévisuelle certifiée par le CRTC; voir les Remarques méthodologiques pour en savoir plus. Exclut la production audiovisuelle de contenu « d'abord diffusé en ligne »; voir l'encadré 1 pour les définitions et les statistiques.

3.3 Région

Production télévisuelle canadienne

Tableau 3-5 Volume de la production télévisuelle au Canada, par région*, 2024-2025



Source :
Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque :
Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Comprend une estimation de la production télévisuelle certifiée par le CRTC; voir les Remarques méthodologiques pour en savoir plus. Exclut la production audiovisuelle de contenu « d'abord diffusé en ligne »; voir l'encadré 1 pour les définitions et les statistiques.

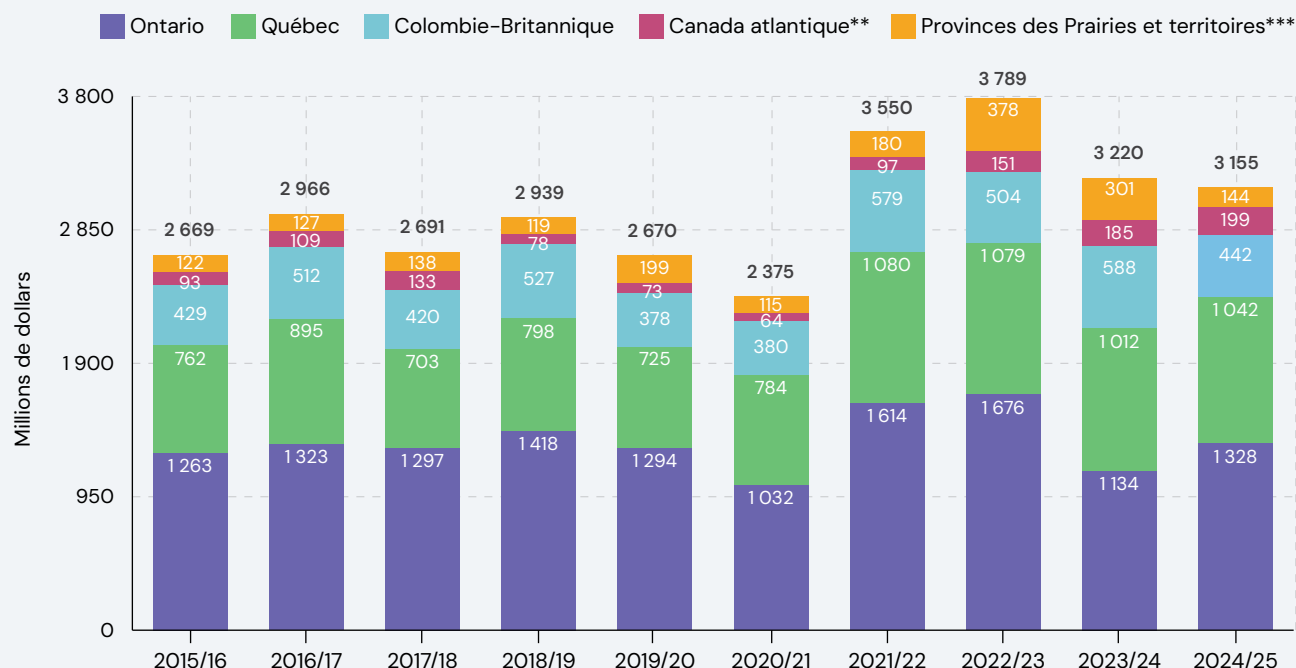
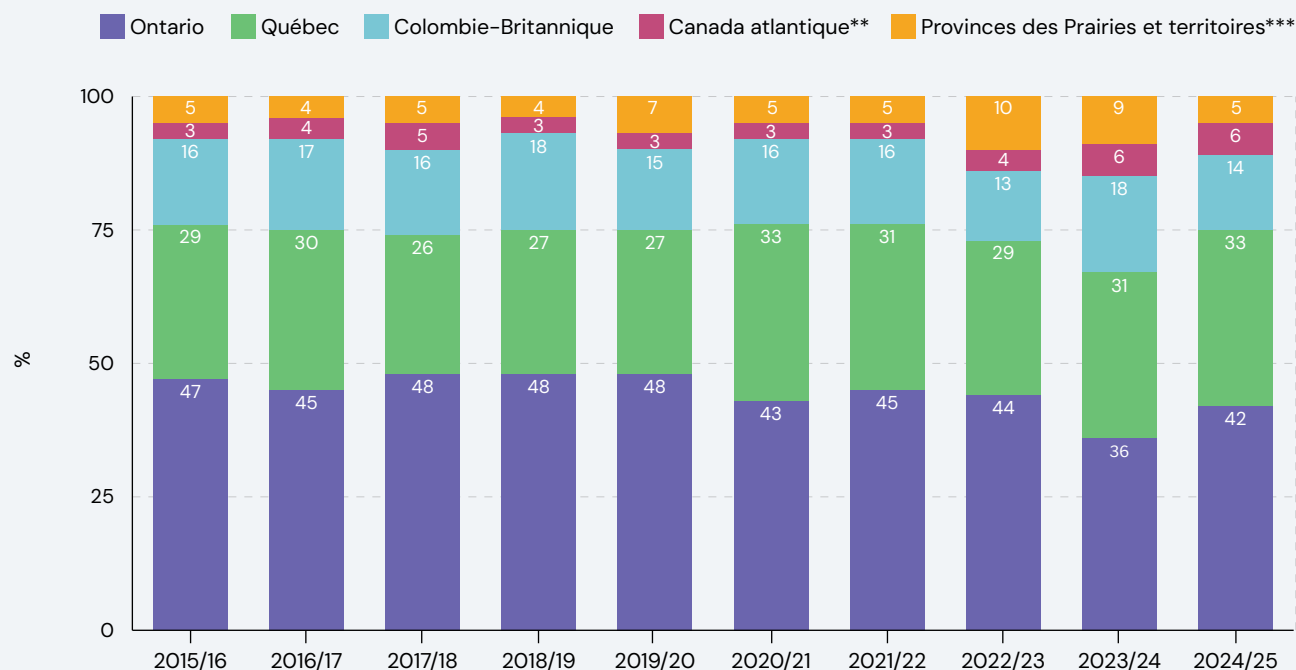
Les statistiques publiées par les agences provinciales de financement peuvent différer de celles qui figurent dans *Profil 2025*. En raison du faible nombre de projets (en particulier les projets de longs métrages cinématographiques) dans certaines provinces et certains territoires, les statistiques sur le volume de production sont regroupées par région afin d'éviter de divulguer les budgets propres aux différents projets. Se reporter aux Remarques méthodologiques pour plus de détails.

Pour certaines provinces et certains territoires, les données d'exercices antérieurs ont été révisées en raison du reclassement de certaines productions dans les données d'autres exercices (soit l'exercice au cours duquel ont commencé les principaux travaux de prise de vue du projet) ou d'autres provinces ou territoires.

* Selon la province ou le territoire où se situe le producteur principal.

** Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard.

*** Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Yukon, Nunavut et Territoires du Nord-Ouest.

Tableau 3-6 Volume de la production télévisuelle au Canada, par région (volume total)***Tableau 3-6 Volume de la production télévisuelle au Canada, par région (part du total)***

Source :
Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque :
Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Comprend une estimation de la production télévisuelle certifiée par le CRTC; voir les Remarques méthodologiques pour en savoir plus. Exclut la production audiovisuelle de contenu « d'abord diffusé en ligne »; voir l'encadré 1 pour les définitions et les statistiques.

Les statistiques publiées par les agences provinciales de financement peuvent différer de celles qui figurent dans *Profil 2025*. En raison du faible nombre de projets (en particulier les projets de longs métrages cinématographiques) dans certaines provinces et certains territoires, les statistiques sur le volume de production sont regroupées par région afin d'éviter de divulguer les budgets propres aux différents projets. Se reporter aux Remarques méthodologiques pour plus de détails.

Pour certaines provinces et certains territoires, les données d'exercices antérieurs ont été révisées en raison du reclassement de certaines productions dans les données d'autres exercices (soit l'exercice au cours duquel ont commencé les principaux travaux de prise de vue du projet) ou d'autres provinces ou territoires.

* Selon la province ou le territoire où se situe le producteur principal.

** Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard.

*** Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Yukon, Nunavut et Territoires du Nord-Ouest.

Volume de la production télévisuelle* canadienne par région, croissance annuelle pour 2024-2025

	TOTAL DE 2023-2024 (M\$)	CROISSANCE (M\$) 2024/25	CROISSANCE (%) 2024/25
Ontario	1 134	194	17,1
Québec	1 012	29	2,9
Colombie-Britannique	588	-145	-24,7
Canada atlantique**	185	14	7,7
Provinces des Prairies et territoires***	301	-157	-52,2
Total	3 220	-65	-2

Source :

Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Comprend une estimation de la production télévisuelle certifiée par le CRTC; voir les Remarques méthodologiques pour en savoir plus. Exclut la production audiovisuelle de contenu « d'abord diffusé en ligne »; voir l'encadré 1 pour les définitions et les statistiques.

Les statistiques publiées par les agences provinciales de financement peuvent différer de celles qui figurent dans *Profil 2025*. En raison du faible nombre de projets (en particulier les projets de longs métrages cinématographiques) dans certaines provinces et certains territoires, les statistiques sur le volume de production sont regroupées par région afin d'éviter de divulguer les budgets propres aux différents projets. Se reporter aux Remarques méthodologiques pour plus de détails.

Pour certaines provinces et certains territoires, les données d'exercices antérieurs ont été révisées en raison du reclassement de certaines productions dans les données d'autres exercices (soit l'exercice au cours duquel ont commencé les principaux travaux de prise de vue du projet) ou d'autres provinces ou territoires.

* Selon la province ou le territoire où se situe le producteur principal.

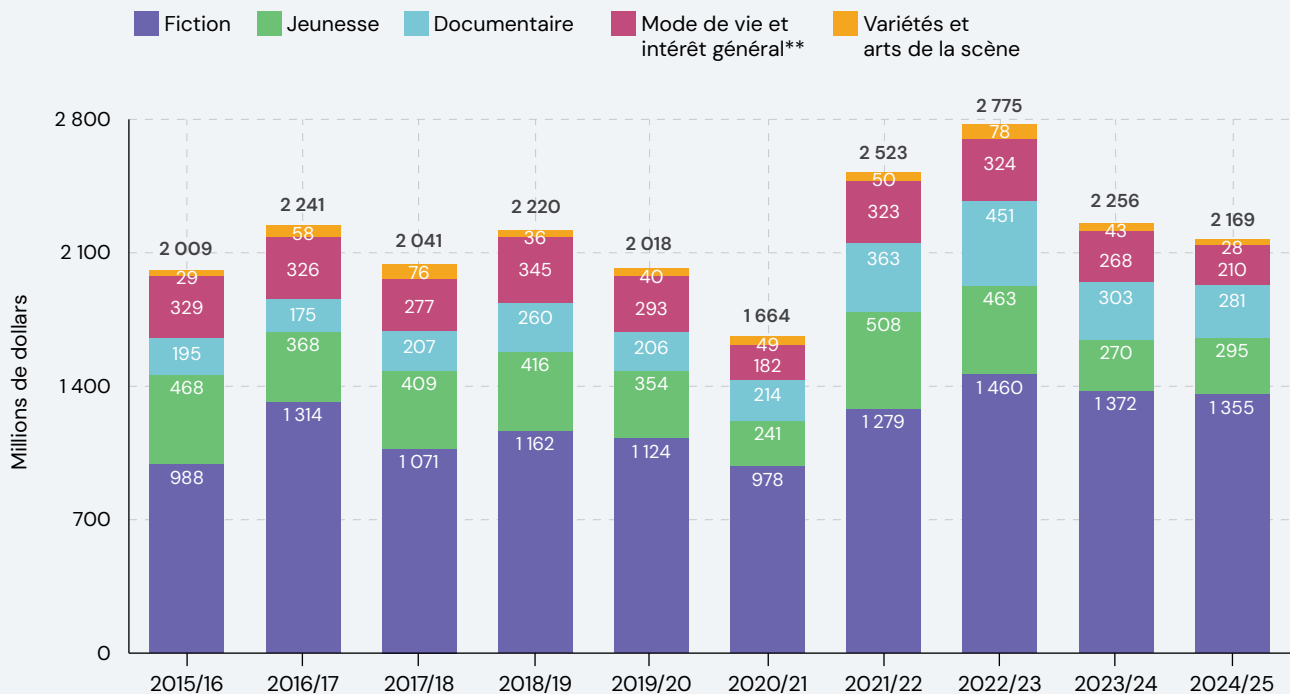
** Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard.

*** Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Yukon, Nunavut et Territoires du Nord-Ouest.

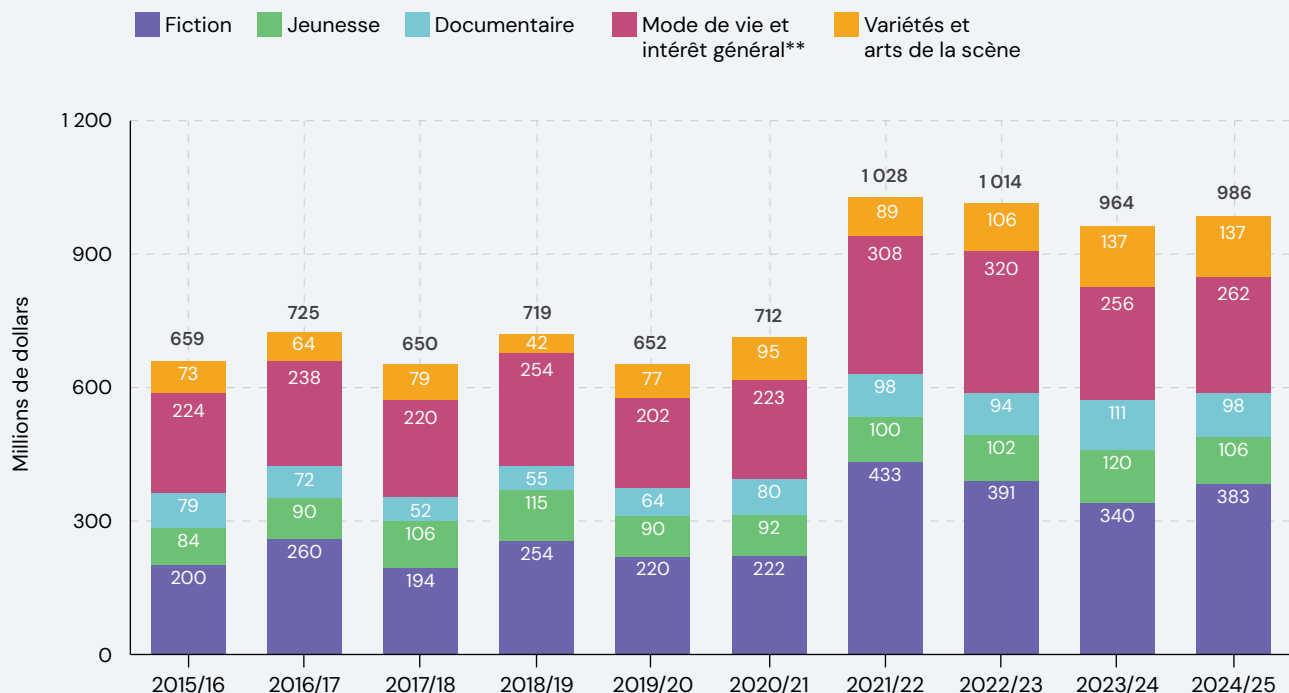
3.4 Catégories de programmes

Production télévisuelle canadienne

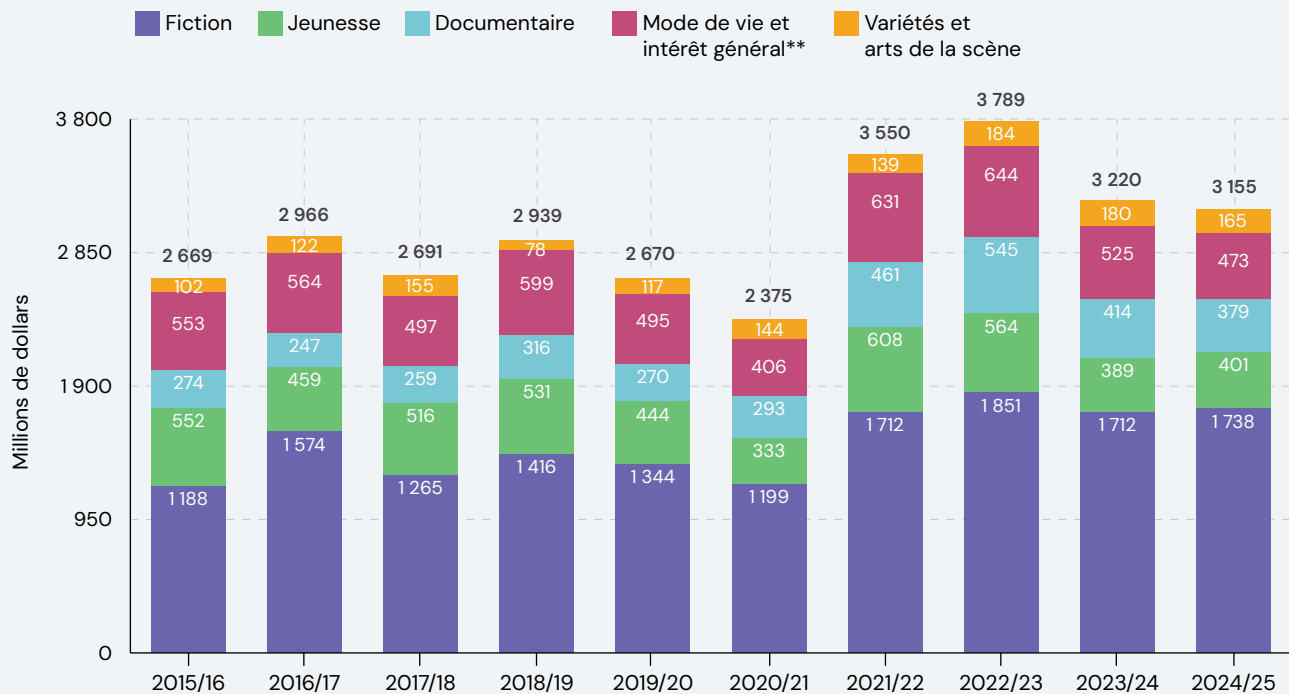
Tableau 3-7 Volume de la production télévisuelle canadienne, par catégorie et par langue (Anglais)



Volume de la production télévisuelle canadienne, par catégorie et par langue (Français)



Volume de la production télévisuelle canadienne, par catégorie et par langue (toutes les langues)

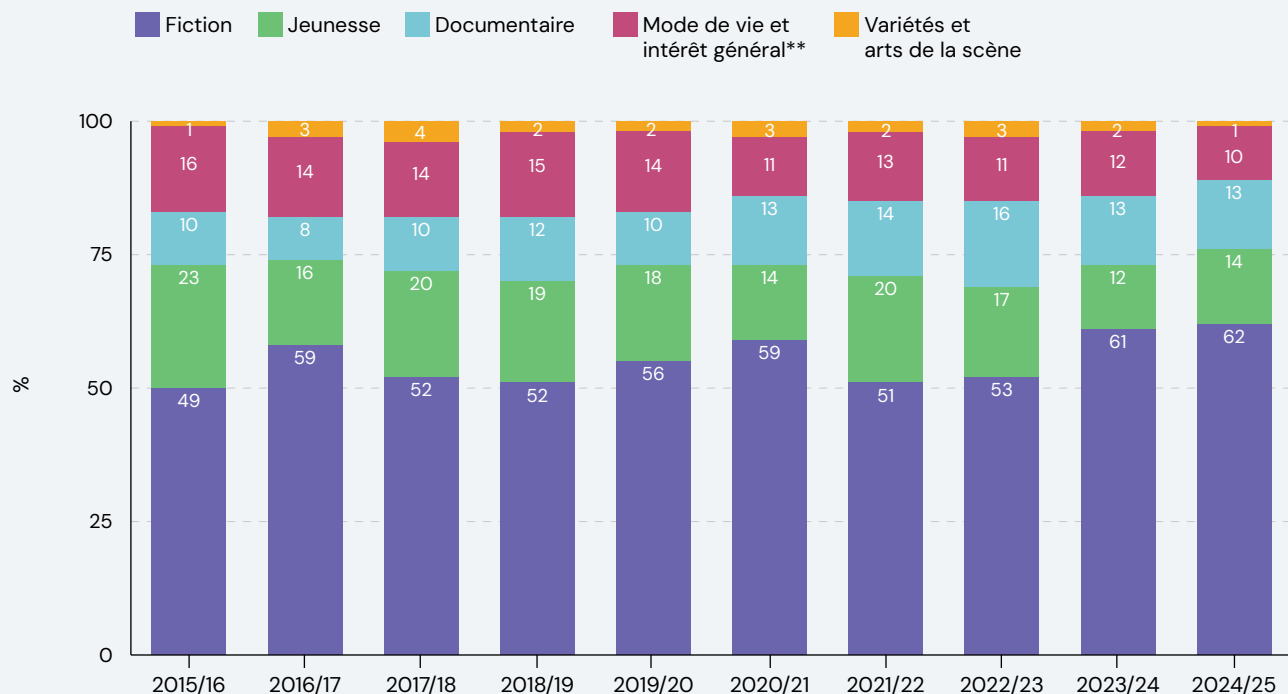
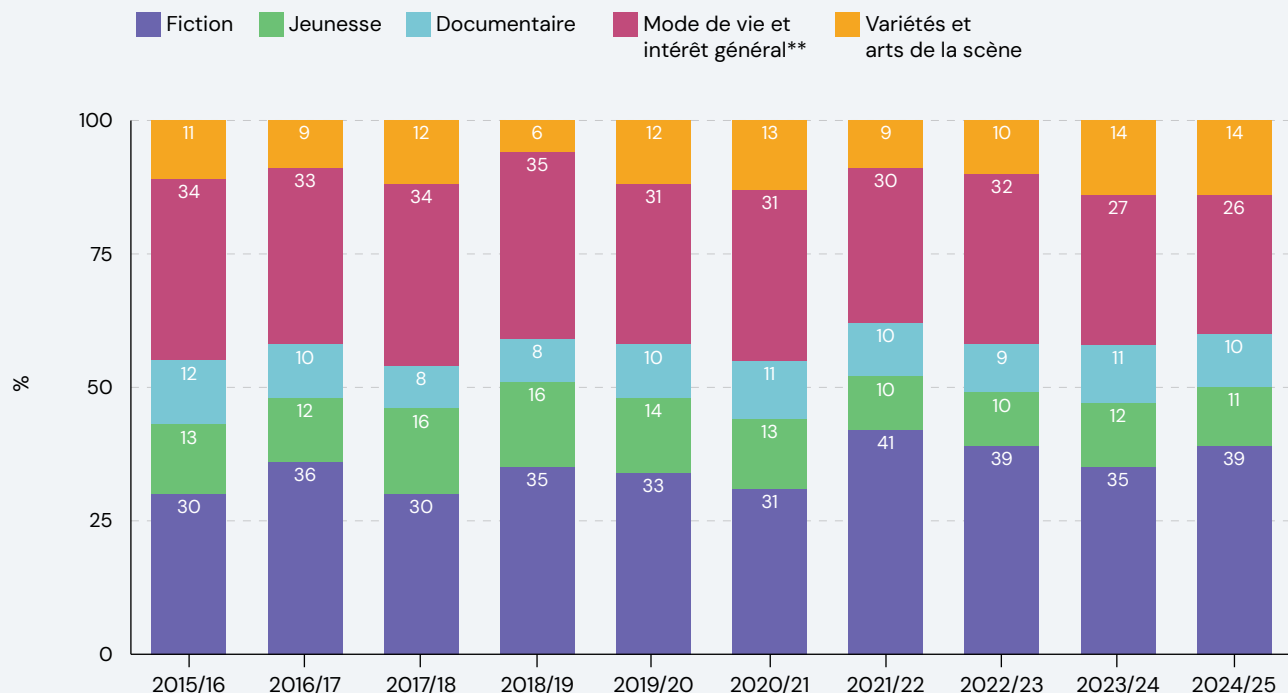


Source :
Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque :
Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Comprend une estimation de la production télévisuelle certifiée par le CRTC; voir les Remarques méthodologiques pour en savoir plus. Exclut la production audiovisuelle de contenu « d'abord diffusé en ligne »; voir l'encadré 1 pour les définitions et les statistiques.

* Comprend les données relatives aux projets produits en format bilingue et dans des langues non officielles, qui représentent moins d'un pour cent du volume total de production télévisuelle en anglais de 2015-2016 à 2024-2025. En raison du faible volume de la production dans cette catégorie, les données ne peuvent être divulguées pour des questions de confidentialité.

** Comprend les magazines et un faible volume d'émissions auparavant considérées comme des émissions éducatives/instructives.

Tableau 3-8 Part du volume total de la production télévisuelle canadienne, par catégorie et par langue (Anglais*)**Part du volume total de la production télévisuelle canadienne, par catégorie et par langue (Français)**

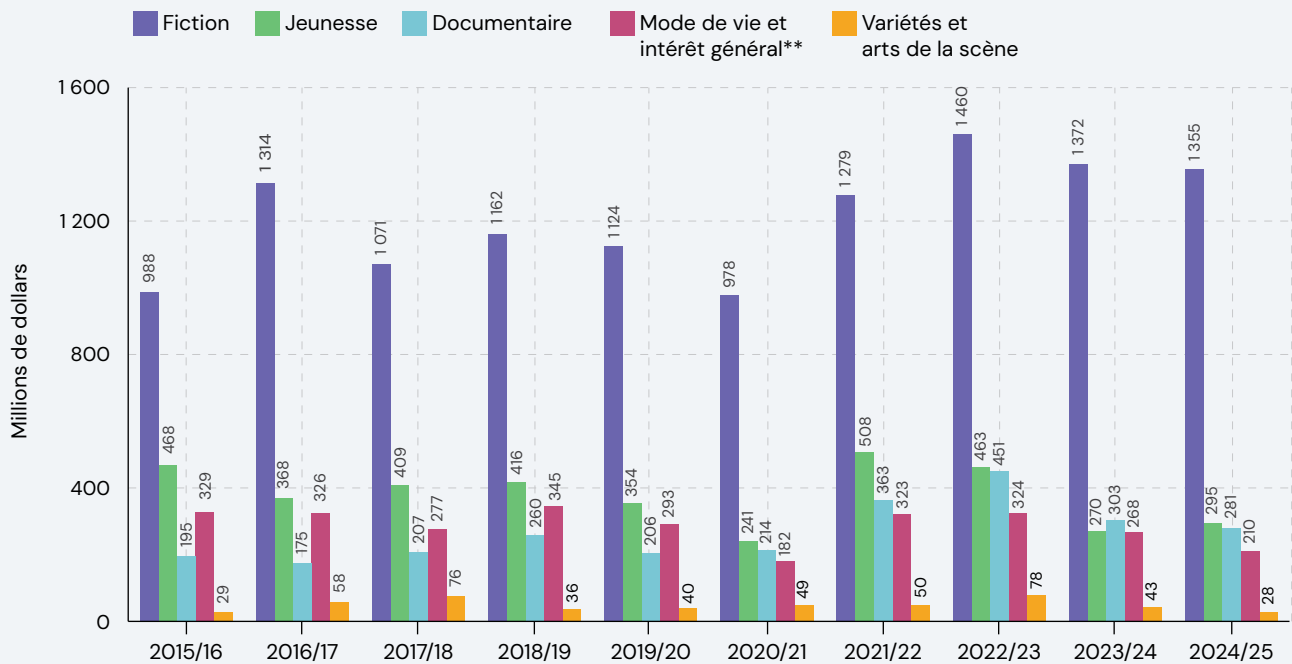
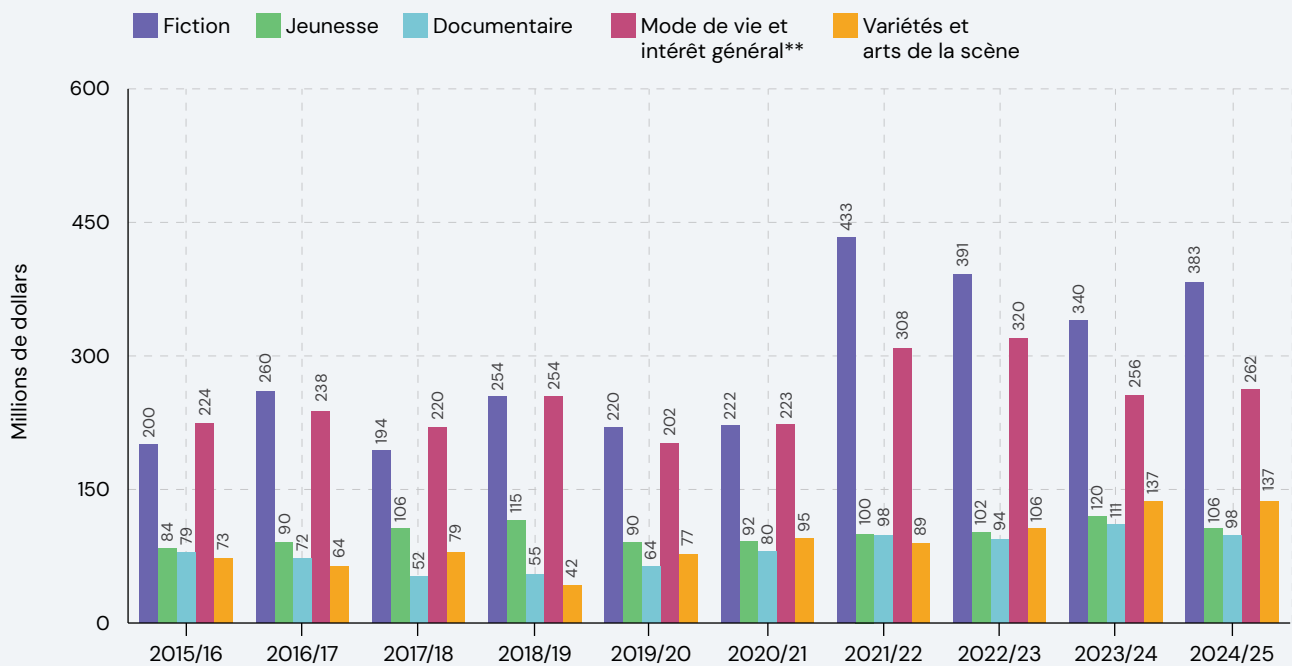
Source :
Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque :

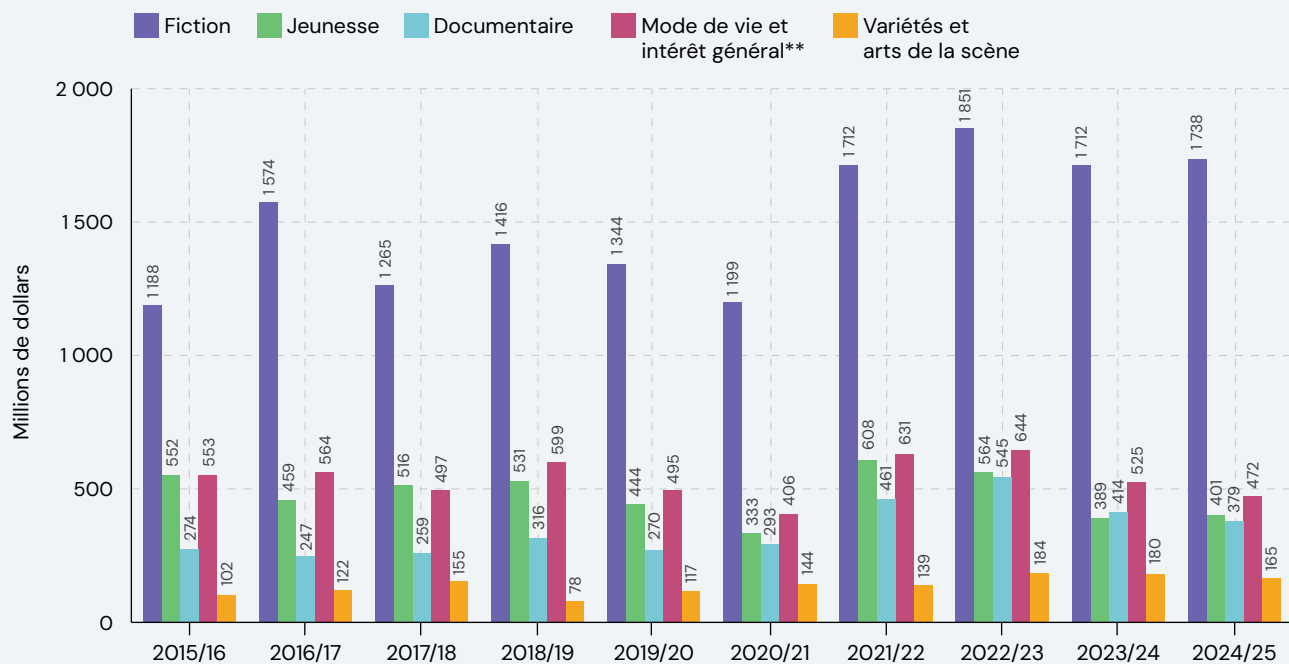
Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Comprend une estimation de la production télévisuelle certifiée par le CRTC; voir les Remarques méthodologiques pour en savoir plus. Exclut la production audiovisuelle de contenu « d'abord diffusé en ligne »; voir l'encadré 1 pour les définitions et les statistiques.

* Comprend les données relatives aux projets produits en format bilingue et dans des langues non officielles, qui représentent moins d'un pour cent du volume total de production télévisuelle en anglais de 2015-2016 à 2024-2025. En raison du faible volume de la production dans cette catégorie, les données ne peuvent être divulguées pour des questions de confidentialité.

** Comprend les magazines et un faible volume d'émissions auparavant considérées comme des émissions éducatives/instructives.

Tableau 3-9 Volume de production télévisuelle canadienne, par catégorie et langue (Anglais*)**Volume de production télévisuelle canadienne, par catégorie et langue (Français)**

Volume de production télévisuelle canadienne, par catégorie et langue (toutes les langues)



Source :

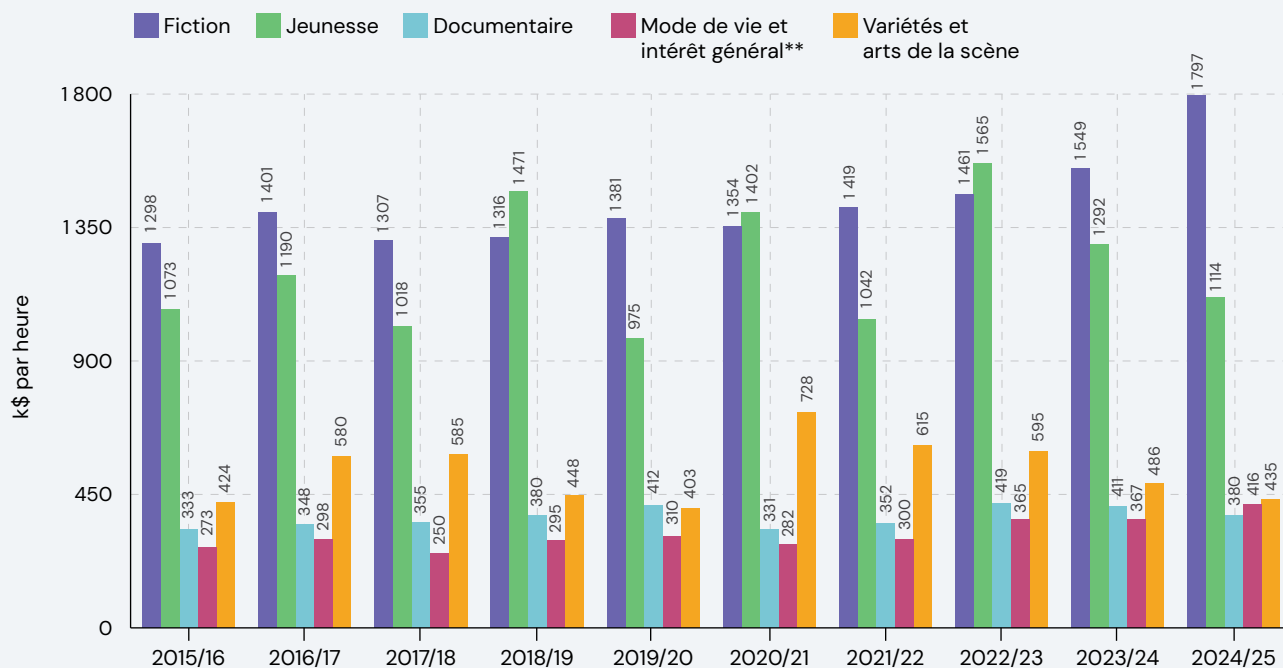
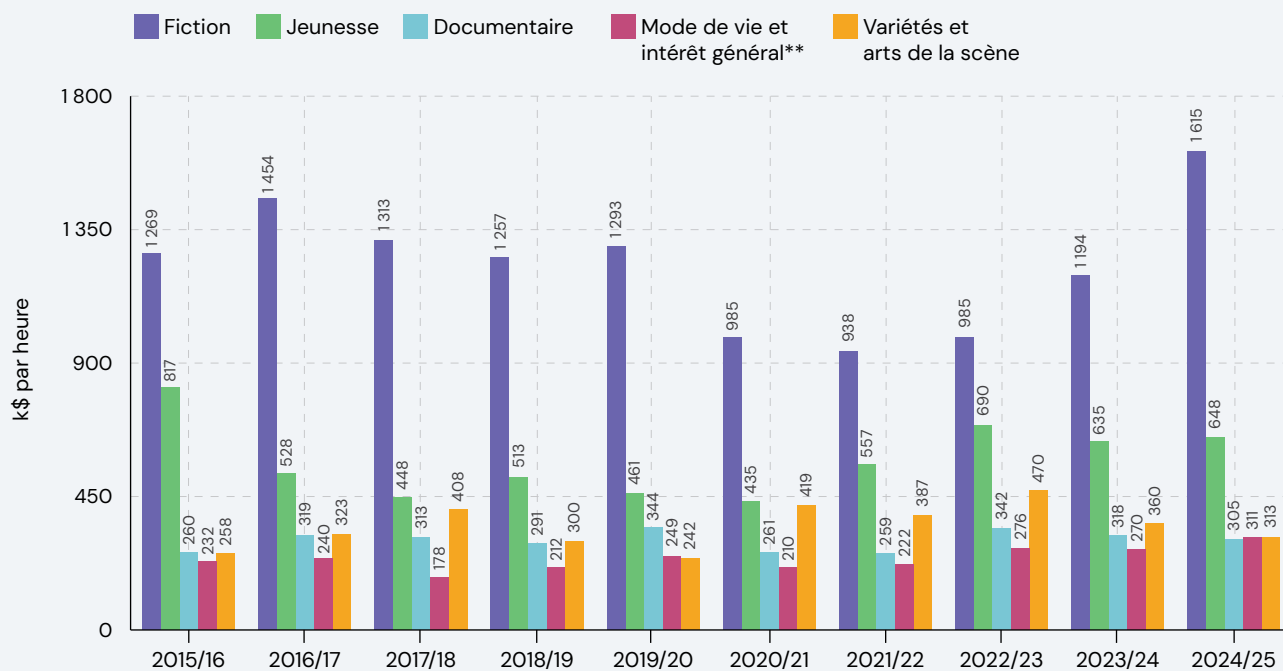
Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Comprend une estimation de la production télévisuelle certifiée par le CRTC; voir les Remarques méthodologiques pour en savoir plus. Exclut la production audiovisuelle de contenu « d'abord diffusé en ligne »; voir l'encadré 1 pour les définitions et les statistiques.

* Comprend les données relatives aux projets produits en format bilingue et dans des langues non officielles, qui représentent moins d'un pour cent du volume total de production télévisuelle en anglais de 2015–2016 à 2024–2025. En raison du faible volume de la production dans cette catégorie, les données ne peuvent être divulguées pour des questions de confidentialité.

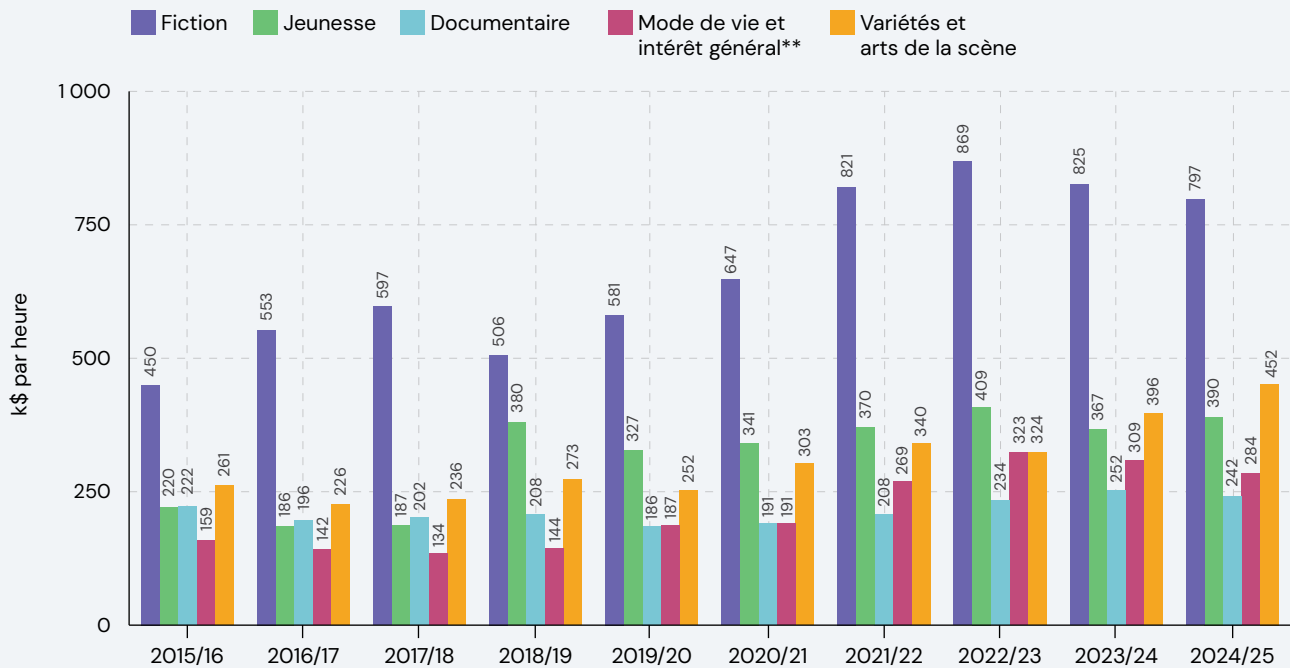
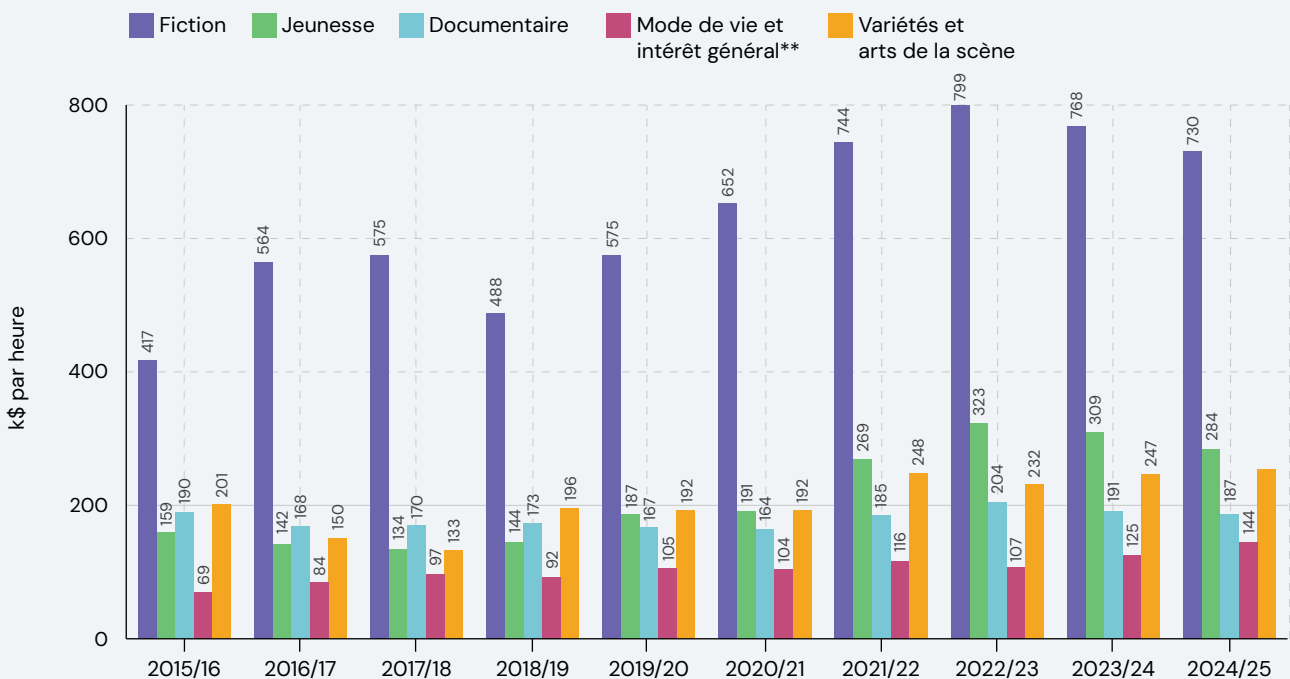
** Comprend les magazines et un faible volume d'émissions auparavant considérées comme des émissions éducatives/instructives.

Tableau 3-10 a) Budget moyen, par catégorie (production en langue anglaise) moyen**Budget moyen, par catégorie (production en langue anglaise) médian**

Source :
Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque :
Exclut une estimation (comme dans d'autres tableaux) de la production télévisuelle certifiée par le CRTC. Exclut la production audiovisuelle de contenu « d'abord diffusé en ligne »; voir l'encadré 1 pour les définitions et les statistiques.

* Comprend les magazines et un faible volume d'émissions auparavant considérées comme des émissions éducatives/instructives.

Tableau 3-10 b) Budget moyen, par catégorie (production en langue française) moyen**Budget moyen, par catégorie (production en langue française) médian****Source :**

Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque :

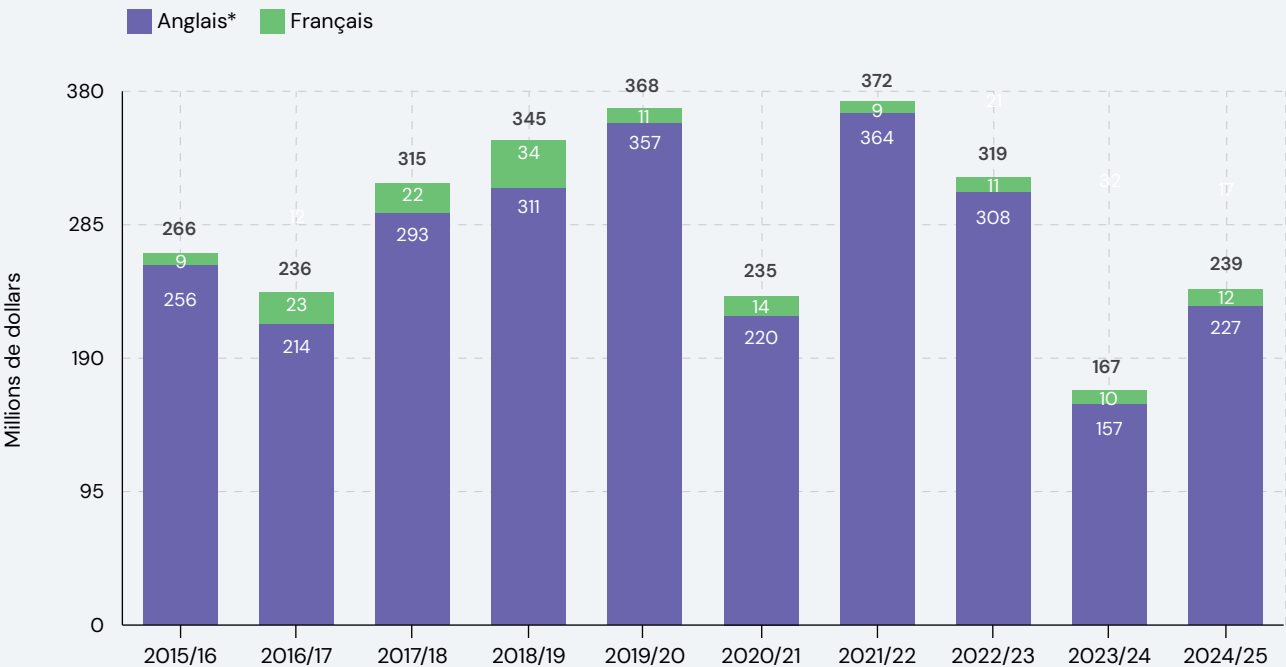
Exclut une estimation (comme dans d'autres tableaux) de la production télévisuelle certifiée par le CRTC. Exclut la production audiovisuelle de contenu « d'abord diffusé en ligne »; voir l'encadré 1 pour les définitions et les statistiques.

* Comprend les magazines et un faible volume d'émissions auparavant considérées comme des émissions éducatives/instructives.

3.5 Animation

Production télévisuelle canadienne

Tableau 3-11 Volume d’œuvres télévisuelles d’animation au Canada, par langue



Source :
Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque :
Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Les données comprennent des estimations de la production télévisuelle certifiée par le CRTC.
* Comprend les données relatives aux projets produits en format bilingue et dans des langues non officielles, qui représentent moins d'un pour cent du volume total de production télévisuelle en anglais de 2015-2016 à 2024-2025. En raison du faible volume de la production dans cette catégorie, les données ne peuvent être divulguées pour des questions de confidentialité.

Volume de la production télévisuelle canadienne par langue, croissance annuelle pour 2024-2025

	TOTAL DE 2023-2024 (M\$)	CROISSANCE (M\$) 2024/25	CROISSANCE (%) 2024/25
Anglais	157	70	44,6
Français	10	2	20
Total	167	72	43,1

Source :
Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque :
Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Les données comprennent des estimations de la production télévisuelle certifiée par le CRTC.
* Comprend les données relatives aux projets produits en format bilingue et dans des langues non officielles, qui représentent moins d'un pour cent du volume total de production télévisuelle en anglais de 2015-2016 à 2024-2025. En raison du faible volume de la production dans cette catégorie, les données ne peuvent être divulguées pour des questions de confidentialité.

En 2024-2025, la production d’animation représentait 59,6 % de la production télévisuelle totale pour le segment jeunesse. Il s’agit d’une hausse par rapport à 42,9 % en 2023-2024.

Tableau 3-12 Volume de la production télévisuelle canadienne pour la jeunesse, par langue et catégorie*

VOLUME DE PRODUCTION 2023-24 (MILLIONS DE DOLLARS)	ANIMATION	ACTION RÉELLE	TOTAL
Anglais**	157	113	270
Français	10	110	120
Total	167	222	389
VOLUME DE PRODUCTION 2024-25 (MILLIONS DE DOLLARS)	ANIMATION	ACTION RÉELLE	TOTAL
Anglais**	227	68	295
Français	12	94	106
Total	239	162	401

Source:

Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque :

Comme les chiffres ont été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués. Les données comprennent des estimations de la production télévisuelle certifiée par le CRTC.

* En raison de la confidentialité des données, les statistiques peuvent seulement être présentées pour la production télévisuelle et excluent la production de longs métrages cinématographiques.

** Comprend les données relatives aux projets produits en format bilingue et dans des langues non officielles, qui représentent moins d'un pour cent du volume total de production de contenu canadien en 2023-2024 et en 2024-2025. En raison du faible volume de production dans cette catégorie, les données ne peuvent être divulguées pour des questions de confidentialité.

3.6 Points de contenu canadien

Production télévisuelle canadienne

Le BCPAC et le CRTC utilisent tous deux des cadres de certification par points pour déterminer si les productions audiovisuelles sont « canadiennes ». Ces cadres de certification sont essentiels pour permettre aux radiodiffuseurs canadiens de démontrer leur conformité aux exigences réglementaires, y compris à l’égard des dépenses en émissions canadiennes (DEC).

Le barème qu’emploie le BCPAC (en combinaison avec d’autres critères) sert également à déterminer si un film ou une émission de télévision est admissible au Crédit d’impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne (CIPC). D’autres mécanismes de financement, tels que Téléfilm Canada, plusieurs fonds de production indépendants certifiés (FPIC) et le FMC, utilisent le même barème.^[14]

Pour obtenir la certification de contenu canadien, un film ou une émission de télévision (autre qu’une coproduction audiovisuelle régie par un traité) doit obtenir au moins 6 points sur une possibilité de 10.^[15] La grande majorité des émissions de télévision canadiennes obtiennent le maximum de 10 points de contenu canadien et cette part est demeurée relativement stable au cours des dix dernières années. En 2023-2024, la production de 10 points a atteint un sommet en 10 ans quant à la part de marché, soit 77 % de la production télévisuelle canadienne totale, avant de diminuer à 73 % en 2024-2025.

Le 18 novembre 2025, le CRTC a annoncé une nouvelle définition du contenu canadien pour la réglementation de la télédiffusion, y compris un nouveau système de points de contenu canadien. La nouvelle définition du CRTC n’avait pas encore été mise en œuvre au moment de rédiger le présent document.^[16] Entre autres, le système de points modernisé du CRTC pour le contenu canadien accordera jusqu’à 14 points pour 11 postes et fonctions clés de création pour des productions d’action réelle, et 15 points pour 12 postes et fonctions clés de création pour des productions d’animation.

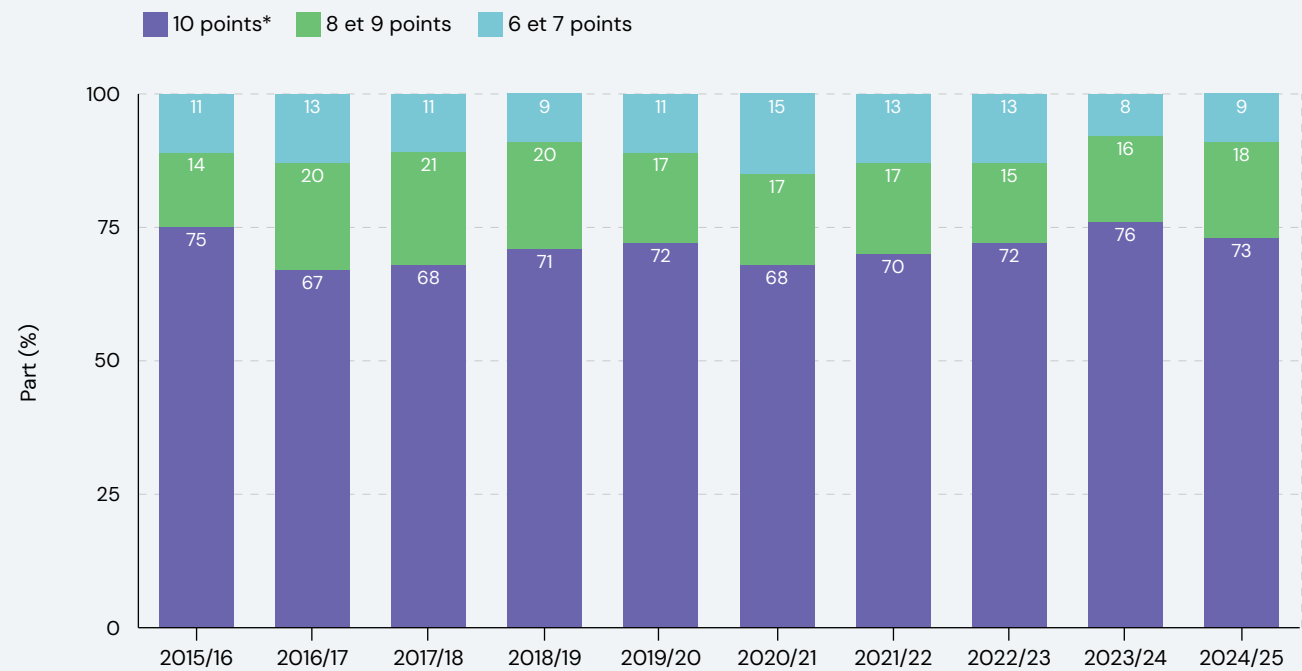
[14] Pour obtenir de plus amples renseignements sur l’échelle de points du contenu canadien et toutes les exigences relatives au CIPC, veuillez consulter les Lignes directrices sur la présentation des demandes – Crédit d’impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne (CIPC) du BCPAC <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/financement/bcpac-credit-impot/production-cinematographique-magnetoscopique-canadienne>.

[15] Un documentaire peut être certifié même s’il obtient moins de six points, pourvu que tous les postes clés de création aient été confiés à des Canadiens.

Le CRTC a également instauré des points en prime pour des « éléments créatifs clés canadiens », octroyant pour chaque élément un point supplémentaire pour l'utilisation de personnages et de décors canadiens identifiables, d'œuvres audiovisuelles fondées sur des œuvres écrites canadiennes et où plus de 50 % des pièces musicales de l'œuvre audiovisuelle sont canadiennes.^[17]

Par souci de clarté, le nouveau cadre de certification du CRTC vise à satisfaire aux obligations réglementaires établies par le Conseil et ne modifie pas le système de points du Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens (BCPAC). Le BCPAC utilise le système de points afin de qualifier la production au titre du Crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne (CIPC). D'autres organismes de financement, comme le Fonds des médias du Canada (FMC) et Téléfilm Canada, exigent également que les productions obtiennent le nombre minimal de points pour la certification BCPAC/CIPC avant d'obtenir un financement direct.

Tableau 3-13 Production télévisuelle par points de contenu canadien (coproductions audiovisuelles régies par des traités non comprises)



Source:
Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque :
Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Comprend une estimation de la production télévisuelle certifiée par le CRTC; voir les Remarques méthodologiques pour en savoir plus. Exclut la production audiovisuelle de contenu « d'abord diffusé en ligne »; voir l'encadré 1 pour les définitions et les statistiques.

* Comprend toutes les productions (autres que les coproductions audiovisuelles régies par des traités) dont tous les postes clés de création, selon les définitions du BCPAC, ont été confiés à des Canadiens, même si la production ne fait pas appel à certains postes de création clés du barème. Par exemple, une émission de télévision ayant un seul acteur principal peut obtenir un maximum de 9 points sur 9, plutôt que de 10 points sur 10. Pour les besoins du tableau ci-dessus, le pointage de toutes les productions a été transposé sur une échelle de 10 points. Par exemple, une émission de télévision ayant obtenu 7 points sur 9 est classée comme une production ayant un pointage de 8 sur 10.

[16] CRTC (2025) Politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2025-299, 18 novembre 2025.

[17] Ibid.

4 Production canadienne de longs métrages en salles

Le segment canadien de la production de longs métrages destinés à l'exploitation en salle produit des films de long métrage dont la sortie principale est prévue dans les salles de cinéma.^[18] Parmi les exemples récents de longs métrages canadiens notables tournés en 2024/25 figurent *Blood Lines*, *Dinner with Friends*, *Universal Language* et *Deux femmes en or*.

Faits saillants 2024/25

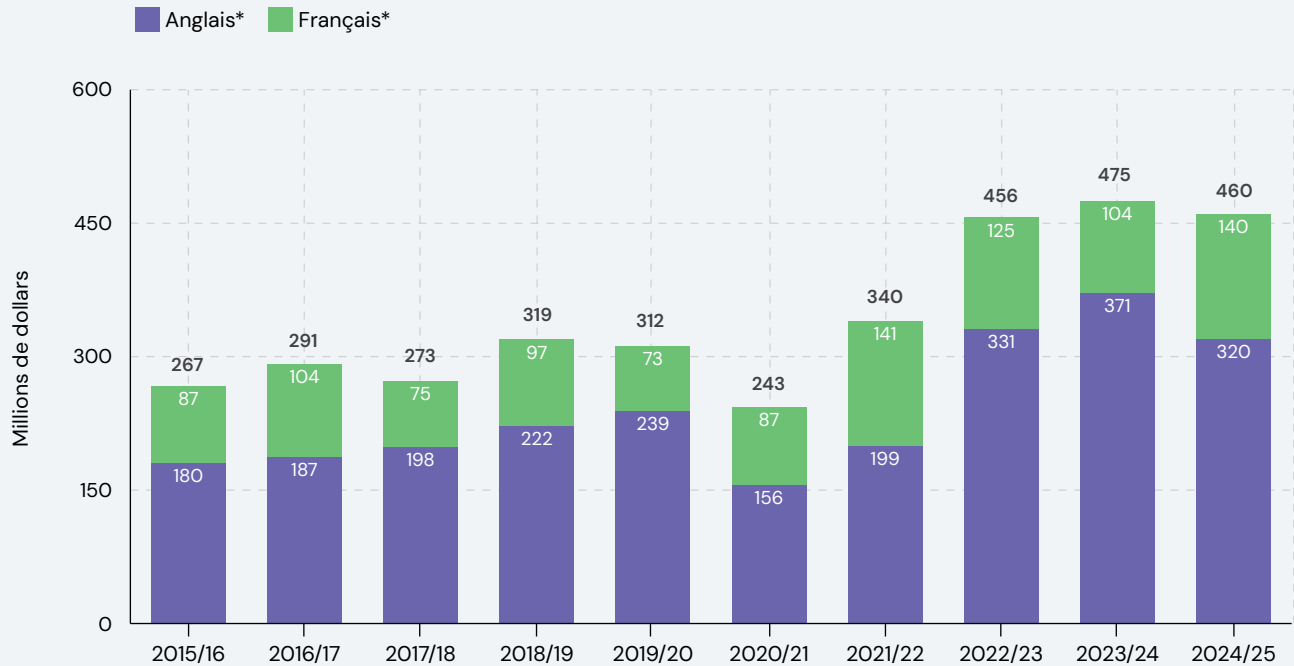
- Dans l'ensemble, le volume de production est diminué de 3,2 % passant de 475 millions de dollars en 2023/24 à 460 millions de dollars en 2024/25.
 - La production de langue française a augmenté de 35 % pour atteindre 140 millions de dollars, tandis que la production de langue anglaise a diminué de 13,8 % pour s'établir à 320 millions de dollars.
 - Il convient de noter que le volume de production peut fluctuer d'une année à l'autre en fonction du calendrier, du nombre et de l'ampleur des projets. La hausse de 35 % de la production de langue française reflète un rebond à la suite d'un faible niveau l'année précédente et s'inscrit dans les fourchettes historiques d'activité de production.
- Le nombre total de longs métrages produits a diminué, passant de 146 à 132, soit une baisse de 9,6 %.
- Les producteurs établis en Ontario ont représenté la plus grande part du volume de production en 2024/25 (52 %, soit 238 millions de dollars), suivis du Québec (172 millions de dollars), de la Colombie-Britannique (34 millions de dollars), du Canada atlantique (11 millions de dollars) et des provinces des Prairies et des territoires (5 millions de dollars).
- La production de longs métrages a continué de croître en Ontario (20,4 %) et au Québec (7,9 %), tout en diminuant dans l'ensemble des autres provinces.
- La proportion de films dont le budget se situe entre 2,5 et 5 millions de dollars a augmenté de façon marquée, passant de 23 % de l'ensemble des films en 2023/24 à 32 % en 2024/25.
- Le budget médian des longs métrages de fiction a également augmenté, passant de 1,9 million de dollars à 2,3 millions de dollars.

[18] Aux fins du présent rapport, la catégorie des longs métrages comprend tous les films d'une durée de 75 minutes ou plus. Les longs métrages destinés à l'exploitation en salle sont financés en vue d'une sortie initiale en salles de cinéma.

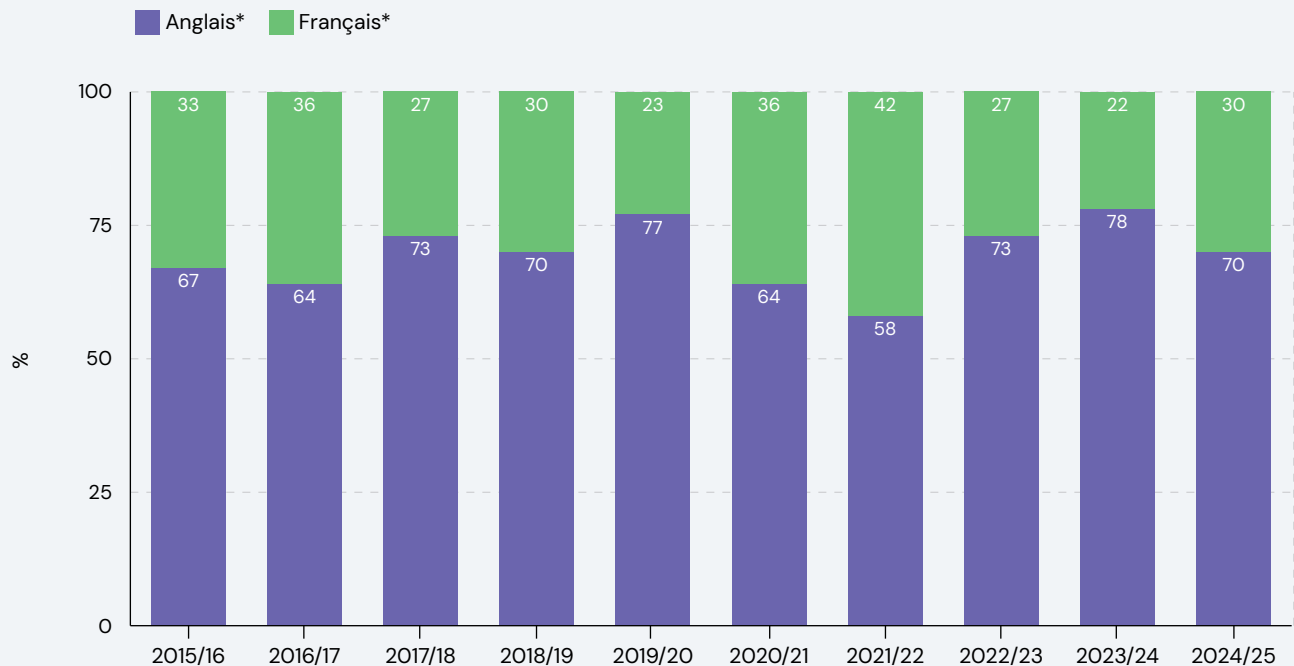
4.1 Langue

Production de longs métrages cinématographiques canadiens

Tableau 4-1 Production de longs métrages cinématographiques canadiens, volume de la production et part, par langue (volume total)



Production de longs métrages cinématographiques canadiens, volume de la production et part, par langue (part du total)



Source :

Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque :

Les chiffres peuvent différer de ceux publiés par Téléfilm Canada en raison de différences sur le plan de la comptabilité et de la couverture du financement de Téléfilm Canada.

* En raison du très faible nombre de projets produits en format bilingue et dans des langues non officielles, les données pour cette catégorie ont été combinées à celles du marché anglophone pour la période de 2016-2017 à 2023-2024, et à celles du marché francophone pour la période de 2015-2016.

Volume de la production de longs métrages cinématographiques canadiens, par langue, croissance annuelle pour 2024–2025

	TOTAL DE 2023–2024 (M\$)	CROISSANCE (M\$) 2024/25	CROISSANCE (%) 2024/25
Anglais*	371	–51	–13,8
Français*	104	36	35
Total	475	–15	–3,2

Source :

Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque :

Les chiffres peuvent différer de ceux publiés par Téléfilm Canada en raison de différences sur le plan de la comptabilité et de la couverture du financement de Téléfilm Canada.

* En raison du très faible nombre de projets produits en format bilingue et dans des langues non officielles, les données pour cette catégorie ont été combinées à celles du marché anglophone pour la période de 2016–2017 à 2024–2025, et à celles du marché francophone pour la période de 2015–2016.

Tableau 4–2 Nombre de longs métrages cinématographiques canadiens produits annuellement au Canada, par langue

	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Anglais/Bilingue/Autre*	84	81	82	108	95	47	98	110	112	79
Français*	38	42	40	40	41	27	51	48	35	53
Total	122	123	122	148	136	74	148	158	146	132

Source :

Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque :

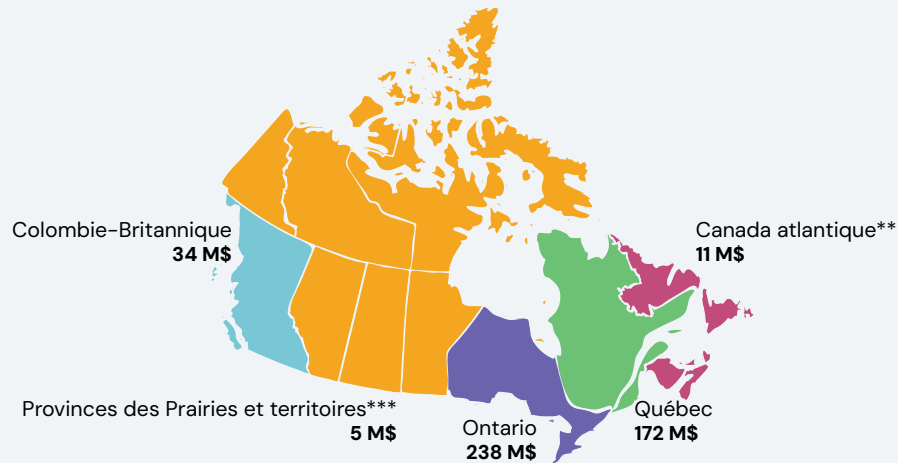
Les chiffres peuvent différer de ceux publiés par Téléfilm Canada en raison de différences sur le plan de la comptabilité et de la couverture du financement de Téléfilm Canada.

* En raison du très faible nombre de projets produits en format bilingue et dans des langues non officielles, les données pour cette catégorie ont été combinées à celles du marché anglophone pour la période de 2016–2017 à 2024–2025, et à celles du marché francophone pour la période de 2015–2016.

4.2 Région

Production de longs métrages cinématographiques canadiens

Tableau 4-3 Volume de la production de longs métrages cinématographiques canadiens, par région*, 2024-2025



Source :

Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Les statistiques publiées par les agences provinciales de financement peuvent différer de celles qui figurent dans *Profil 2025*. En raison du faible nombre de projets (en particulier les projets de longs métrages cinématographiques) dans certaines provinces et certains territoires, les statistiques sur le volume de production sont regroupées par région afin d'éviter de divulguer les budgets propres aux différents projets. Se reporter aux Remarques méthodologiques pour plus de détails.

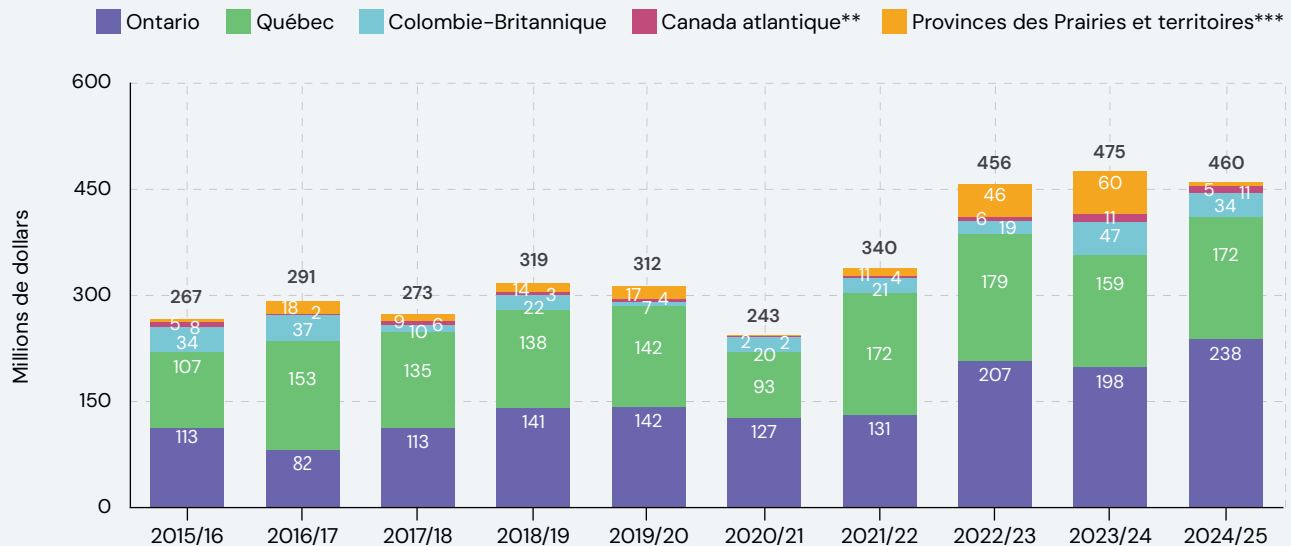
Pour certaines provinces et certains territoires, les données d'exercices antérieurs ont été révisées en raison du reclassement de certaines productions dans les données d'autres exercices (soit l'exercice au cours duquel ont commencé les principaux travaux de prise de vue du projet) ou d'autres provinces ou territoires.

* Selon la province ou le territoire où se situe le producteur principal.

** Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard.

*** Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Yukon, Nunavut et Territoires du Nord-Ouest.

Tableau 4- 4 a) Volume de la production de longs métrages cinématographiques canadiens, par région*



Source :

Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Les statistiques publiées par les agences provinciales de financement peuvent différer de celles qui figurent dans *Profil 2025*. En raison du faible nombre de projets (en particulier les projets de longs métrages cinématographiques) dans certaines provinces et certains territoires, les statistiques sur le volume de production sont regroupées par région afin d'éviter de divulguer les budgets propres aux différents projets. Se reporter aux Remarques méthodologiques pour plus de détails.

Pour certaines provinces et certains territoires, les données d'exercices antérieurs ont été révisées en raison du reclassement de certaines productions dans les données d'autres exercices (soit l'exercice au cours duquel ont commencé les principaux travaux de prise de vue du projet) ou d'autres provinces ou territoires.

* Selon la province ou le territoire où se situe le producteur principal.

** Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard.

*** Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Yukon, Nunavut et Territoires du Nord-Ouest.

Volume de la production de longs métrages cinématographiques canadiens, par région*, croissance annuelle pour 2024-2025

	TOTAL DE 2023-2024 (M\$)	CROISSANCE (M\$) 2024/25	CROISSANCE (%) 2024/25
Ontario	198	40	20,4
Québec	159	13	7,9
Colombie-Britannique	47	-13	-27,6
Canada atlantique**	11	0	-3,4
Provinces des Prairies et territoires***	60	-54	-91,3
Total	475	-15	-3,2

Source :

Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque :

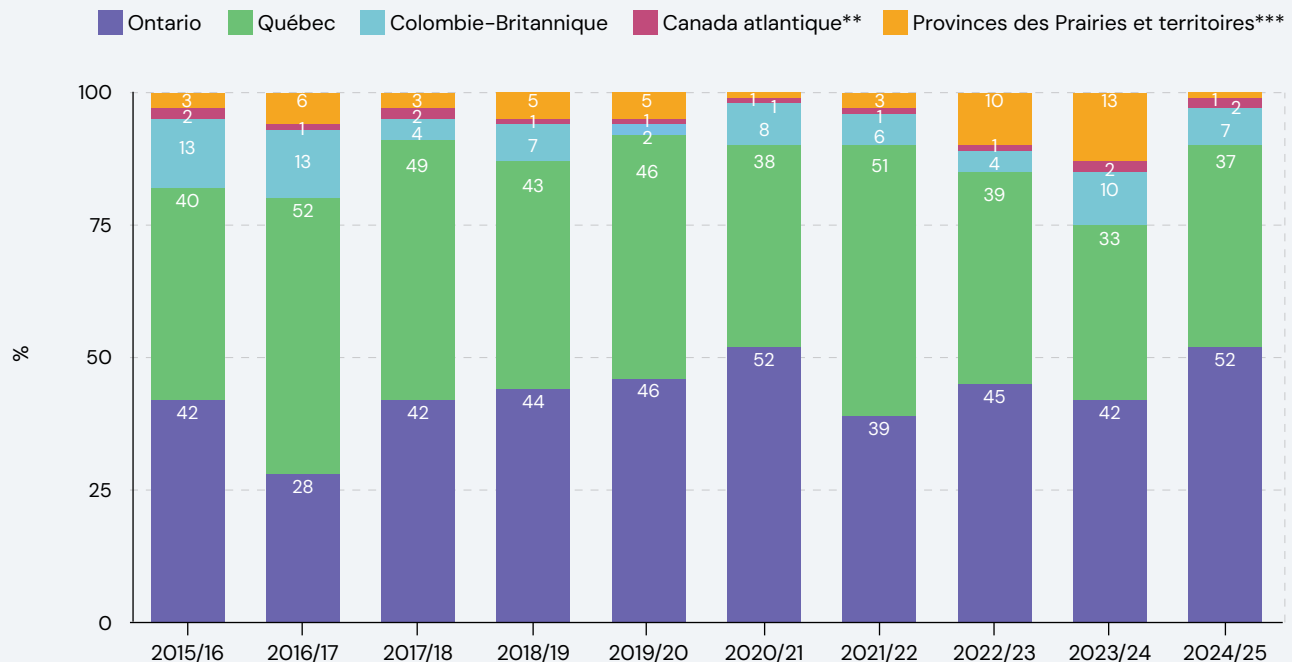
Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Les statistiques publiées par les agences provinciales de financement peuvent différer de celles qui figurent dans *Profil 2025*. En raison du faible nombre de projets (en particulier les projets de longs métrages cinématographiques) dans certaines provinces et certains territoires, les statistiques sur le volume de production sont regroupées par région afin d'éviter de divulguer les budgets propres aux différents projets. Se reporter aux Remarques méthodologiques pour plus de détails. Pour certaines provinces et certains territoires, les données d'exercices antérieurs ont été révisées en raison du reclassement de certaines productions dans les données d'autres exercices (soit l'exercice au cours duquel ont commencé les principaux travaux de prise de vue du projet) ou d'autres provinces ou territoires.

* Selon la province ou le territoire où se situe le producteur principal.

** Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard.

*** Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Yukon, Nunavut et Territoires du Nord-Ouest.

Tableau 4-4 b) Part du volume total de la production cinématographique canadienne de longs métrages, par région*



Source :

Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Les statistiques publiées par les agences provinciales de financement peuvent différer de celles qui figurent dans *Profil 2025*. En raison du faible nombre de projets (en particulier les projets de longs métrages cinématographiques) dans certaines provinces et certains territoires, les statistiques sur le volume de production sont regroupées par région afin d'éviter de divulguer les budgets propres aux différents projets. Se reporter aux Remarques méthodologiques pour plus de détails. Pour certaines provinces et certains territoires, les données d'exercices antérieurs ont été révisées en raison du reclassement de certaines productions dans les données d'autres exercices (soit l'exercice au cours duquel ont commencé les principaux travaux de prise de vue du projet) ou d'autres provinces ou territoires.

* Selon la province ou le territoire où se situe le producteur principal.

** Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard.

*** Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Yukon, Nunavut et Territoires du Nord-Ouest.

4.3 Catégories de programmes

Production de longs métrages cinématographiques canadiens

Tableau 4–5 Production de longs métrages cinématographiques canadiens, volume et nombre de films par catégorie*

VOLUME (MILLIONS DE DOLLARS)	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Fiction	179	253	205	269	245	167	264	338	389	337
Autres catégories*	88	39	69	50	66	76	76	119	86	123
Total	267	291	273	319	312	243	340	456	475	460
NOMBRE DE FILMS	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Fiction	91	90	80	110	104	56	98	118	109	95
Autres catégories*	31	33	42	38	32	18	49	41	38	37
Total	122	123	122	148	136	74	148	158	146	132

Source :

Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

* Comprend les catégories « documentaire », « jeunesse » et « variétés et arts de la scène ».

4.4 Budgets

Production de longs métrages cinématographiques canadiens

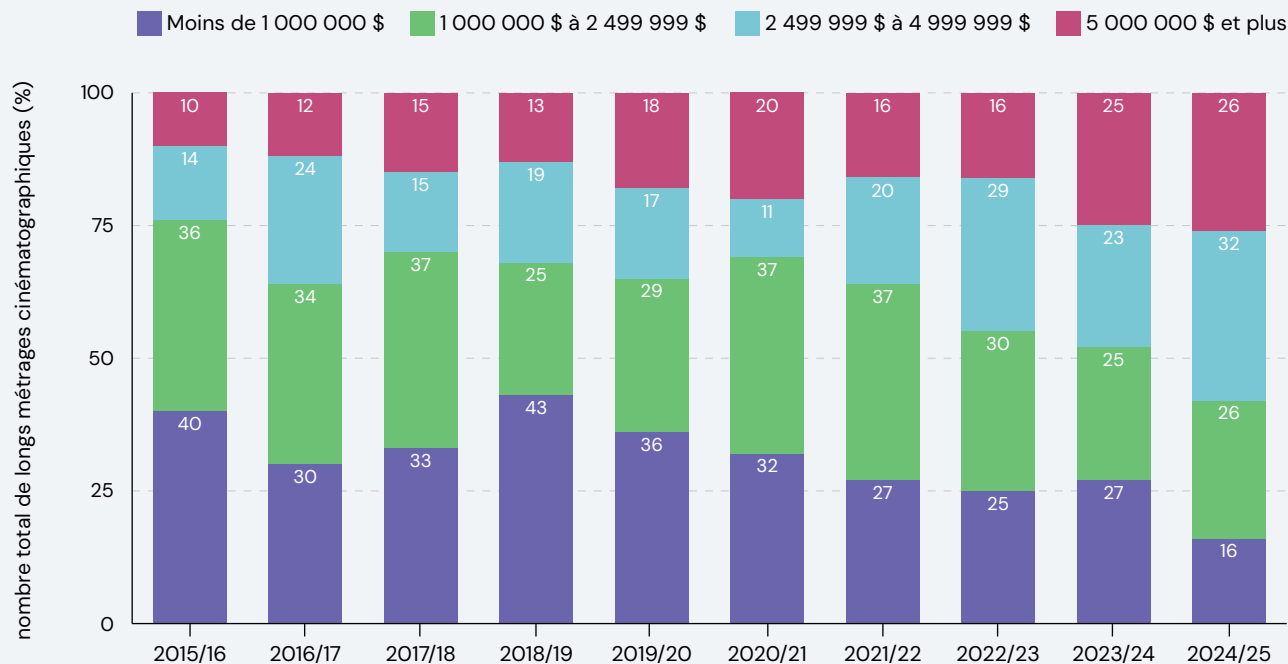
Encadré 3 Téléfilm Canada

AEn tant que Partenaire de choix, Téléfilm Canada est une société d'État vouée à la réussite de l'industrie audiovisuelle canadienne, qui favorise l'accès et l'excellence en offrant des programmes qui appuient la résonance culturelle et l'engagement du public. Téléfilm soutient les entreprises dynamiques et les talents créatifs au pays et dans le monde, en considérant toujours ses objectifs d'équité, d'inclusion et de durabilité. Téléfilm formule aussi des recommandations auprès du ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes concernant la certification des coproductions audiovisuelles régies par des traités et elle administre les programmes du Fonds des médias du Canada. Lancé en 2012, le Fonds des talents de Téléfilm accepte des dons privés qui servent principalement à soutenir les talents émergents.

En 2024–2025, l'aide financière apportée à l'industrie audiovisuelle par Téléfilm Canada s'est chiffrée à 144,5 millions de dollars. Cela comprenait 106,3 millions de dollars en soutien au secteur de la production audiovisuelle (p. ex. production, développement, documentaires) et 30,7 millions de dollars en soutien promotionnel (p. ex., soutien aux festivals du film canadiens, marketing et promotion à l'échelle nationale et internationale, soutien au Programme d'aide à la diffusion en salle pour les exploitants). ^[19]

[19] Dans le contexte du présent rapport, « long métrage » fait référence à tout film d'une durée minimale de 75 minutes. Les longs métrages cinématographiques sont financés en vue de leur présentation initiale en salles de cinéma.

Tableau 4-6 Projets de longs métrages cinématographiques par taille du budget (fiction seulement)



Source :
Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque :
Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.
Les calculs excluent la participation étrangère aux budgets des coproductions audiovisuelles régies par des traités.

Les budgets moyens et médians des longs métrages cinématographiques de fiction ont augmenté à un rythme soutenu. Les budgets moyens toutes les langues sont passés de 2,3 millions de dollars en 2021-2022 à 3,5 millions de dollars en 2024-2025.

Tableau 4-7 Budgets moyens dédiés aux longs métrages cinématographiques (fiction seulement), (M\$)

ANGLAIS	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Moyen	1,8	2,6	2,8	2,2	2,5	2,7	2,1	3	3,3	4,1
Médian	1	1,6	1,3	1,2	1,2	1,2	1,2	1,5	1,8	2,2

FRANÇAIS	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Moyen	2,2	3,4	2,2	3,2	2,6	3,5	2,8	2,6	3	2,6
Médian	1,8	2,4	1,7	3	1,9	2,2	2	1,9	2,3	2,4

TOUTES LES LANGUES	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Moyen	2	2,8	2,6	2,5	2,5	3	2,3	2,9	3,2	3,5
Médian	1,3	1,8	1,4	1,6	1,3	1,6	1,4	1,7	1,9	2,3

Source :
Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque :
Les calculs excluent la participation étrangère aux budgets des coproductions audiovisuelles régies par des traités.
* Y compris les projets produits en format bilingue et dans des langues non officielles.

5 Financement des émissions de télévision et des longs métrages canadiens

Les producteurs canadiens financent leurs émissions de télévision et leurs longs métrages destinés à l'exploitation en salle en mobilisant des fonds provenant de diverses sources.

Les émissions de télévision canadiennes reçoivent presque toujours des droits de licence de diffusion versés par des diffuseurs privés ou publics canadiens. Les distributeurs canadiens, ainsi que les préventes et avances étrangères, constituent également des sources de financement importantes pour de nombreuses productions. Les producteurs canadiens bénéficient aussi de crédits d'impôt fédéraux et provinciaux (voir l'encadré 4), ainsi que de financement ou de soutien financier du Fonds des médias du Canada (FMC), des Fonds de production indépendants certifiés (FPIC)^[20] et, le cas échéant, d'autres formes de financement privé ou public.

Les longs métrages canadiens destinés à l'exploitation en salle font appel aux mêmes sources de financement, bien que les proportions relatives puissent varier considérablement. Les droits de licence versés par les diffuseurs canadiens sont généralement faibles, tandis que le financement provenant des distributeurs canadiens, de Téléfilm Canada ainsi que des préventes et avances étrangères est relativement plus important. Les producteurs de longs métrages canadiens bénéficient également de crédits d'impôt fédéraux et provinciaux, de financement du FMC et des FPIC, ainsi que d'autres formes de financement public et privé.

Faits saillants 2024/25

- Comme au cours des années précédentes, la production de contenu canadien a été soutenue par diverses sources de financement, avec des contributions importantes provenant des droits de licence des diffuseurs, des crédits d'impôt, des fonds de production ainsi que des préventes et avances liées à la distribution.
- Des différences dans les structures de financement ont été observées entre les productions de langue anglaise et de langue française, de même qu'entre la production télévisuelle et les longs métrages.
- Les distributeurs canadiens ainsi que les préventes et avances étrangères constituent des sources de financement beaucoup plus importantes pour la production de langue anglaise (34 %) que pour la production de langue française (2 %). À l'inverse, les droits de licence versés par les diffuseurs privés et publics représentent une part plus élevée du financement de la production de langue française (44 %) que de la production de langue anglaise (14 %).
- Alors que les droits de licence des diffuseurs représentent 28 % du financement de la production télévisuelle canadienne, ils comptent pour moins de 2 % du financement des longs métrages canadiens destinés à l'exploitation en salle.
- La production de longs métrages canadiens de langue française continue de bénéficier de montants importants provenant des droits de licence des diffuseurs canadiens, d'autres sources de financement public (c'est-à-dire autres que Téléfilm Canada et le FMC) ainsi que de Téléfilm Canada.

5.1 Contenu canadien

Financement

Encadré 4 Financement versé par les sociétés de production canadiennes

Les crédits d'impôt fédéral et provinciaux représentent une partie de la participation financière des sociétés de production canadiennes dans les projets cinématographiques et télévisuels. Les sociétés de production canadiennes reçoivent des crédits d'impôt fondés sur leurs dépenses de main-d'œuvre admissibles, et certaines provinces (c.-à-d. l'Alberta et le Manitoba) offrent des crédits d'impôt fondés sur l'ensemble des dépenses de production plutôt que sur les coûts de main-d'œuvre admissibles. Dans la plupart des cas, le crédit d'impôt que reçoit un producteur pour un projet précis est investi directement dans ce projet afin d'en compléter le financement.

Après avoir pris en compte les crédits d'impôt et le financement des sociétés de production, la contribution des producteurs aux budgets de production représente, dans la majorité des cas, un minimum de 30 % à 35 % du budget total. Il incombe aussi aux producteurs d'organiser la distribution des œuvres au Canada et à l'étranger, et le financement bancaire.

De nombreux producteurs signalent aussi la « nouvelle normalité » où les sociétés de production doivent prendre des risques financiers plus importants dans le développement de projets cinématographiques ou télévisuels avant d'obtenir le financement de la production. Cette nouvelle normalité est en partie attribuable à une consolidation parmi les diffuseurs canadiens (c.-à-d. les principaux acheteurs de contenu canadien), ainsi qu'au renforcement connexe de l'emprise de ces diffuseurs sur le marché de la commande de contenu télévisuel.

Tableau 5-1 a) Financement de la production cinématographique et télévisuelle canadienne : toutes les langues

MONTANT (MILLIONS DE DOLLARS)	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Droits de licence des diffuseurs privés	293	566	602	445	432
Droits de licence des diffuseurs publics	339	399	401	423	436
Crédit d'impôt fédéral ⁽¹⁾	265	391	427	372	366
Crédits d'impôt provinciaux ⁽¹⁾	487	771	837	710	705
Distributeurs canadiens ⁽²⁾	360	433	555	386	449
Préventes et avances de sources étrangères ⁽³⁾	332	493	495	470	415
Fonds des médias du Canada ⁽⁴⁾	280	288	290	303	292
Téléfilm Canada	43	82	86	84	89
FPIC ⁽⁵⁾	53	56	46	44	39
Autre financement public ⁽⁶⁾	98	216	252	205	180
Autre financement privé ⁽⁷⁾	68	195	255	252	212
Total	2 618	3 890	4 245	3 695	3 615

[20] Les Fonds de production indépendants certifiés (FPIC) regroupent des fonds établis pour soutenir le développement et la production de contenu canadien et certifiés par le CRTC conformément à la politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2016-343. Les FPIC reçoivent des contributions financières des entreprises de télévision, de diffusion en ligne, ainsi que des entreprises de câblodistribution et de télévision par satellite exerçant leurs activités au Canada. Il existe actuellement 11 FPIC : Fonds Bell, Black Screen Office Fund, Fonds canadien indépendant pour les créateurs noirs et de personnes de couleur (BPOC), Eastlink TV Independent Production Fund Program, Independent Production Fund, Indigenous Screen Office Fund, Fonds Québecor, Rogers Group of Funds, Shaw Rocket Fund, Téléfilm Canada Talent Fund et Fonds TELUS.

Financement de la production cinématographique et télévisuelle canadienne : toutes les langues

PART DU FINANCEMENT TOTAL (%)	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Droits de licence des diffuseurs privés	11	14	14	12	12
Droits de licence des diffuseurs publics	13	10	9	11	12
Crédit d'impôt fédéral ⁽¹⁾	10	10	10	10	10
Crédits d'impôt provinciaux ⁽¹⁾	19	20	20	19	20
Distributeurs canadiens ⁽²⁾	14	11	13	12	13
Préventes et avances de sources étrangères ⁽³⁾	13	13	12	13	11
Fonds des médias du Canada ⁽⁴⁾	11	7	7	8	8
Téléfilm Canada	2	2	2	2	2
FPIC ⁽⁵⁾	2	1	1	1	1
Autre financement public ⁽⁶⁾	4	6	6	6	5
Autre financement privé ⁽⁷⁾	3	6	6	6	6
Total	100	100	100	100	100

Source :

Estimations fondées sur les données du BCPAC, du FMC, de Téléfilm Canada et des FPIC.

Remarque :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Les données comprennent des estimations de la production télévisuelle certifiée par le CRTC.

(1) Les producteurs canadiens touchent des crédits d'impôt fédéral et provinciaux sur certaines dépenses de main-d'œuvre admissibles, et investissent généralement ces sommes dans leurs projets télévisuels afin d'en compléter le financement.

(2) Le financement versé par les distributeurs canadiens comprend les garanties minimales et les avances consenties aux projets d'émissions de télévision et aux longs métrages cinématographiques en contrepartie de droits de mise en marché, de licence et de présentation en salles au Canada, dans des endroits où le projet n'a pas été vendu à l'extérieur du Canada ou sur des plateformes de distribution mondiale.

(3) Les préventes et avances de sources étrangères comprennent les droits de licence de diffusion, les garanties minimales, les avances et d'autres types de financement provenant de diffuseurs, de distributeurs ou d'autres organismes établis à l'étranger.

(4) Seules les émissions des catégories « fiction », « jeunesse », « documentaire » et « variétés et arts de la scène » sont admissibles au financement par le FMC.

(5) Les FPIC comprennent des fonds mis en place pour appuyer le développement et la production de contenu canadien, lesquels ont été certifiés par le CRTC conformément à la Politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2016-343. Les FPIC reçoivent des contributions financières d'entreprises de télévision, de diffusion en continu en ligne et de câblodistribution et satellite présentes au Canada.

(6) La catégorie « autre financement public » comprend le financement provenant d'administrations publiques provinciales (excluant la SODEC) et d'autres ministères et organismes publics fédéraux, à l'exclusion des crédits d'impôt fédéral et provinciaux, des droits de licence des diffuseurs publics canadiens et de l'aide financière accordée par Téléfilm Canada.

(7) La catégorie « autre financement privé » comprend le financement provenant de maisons de production (à l'exclusion des crédits d'impôt obtenus), de fonds de production indépendants, de diffuseurs fournissant une participation au capital et d'autres bailleurs de fonds canadiens du secteur privé.

La production de contenu canadien de langue anglaise a connu des niveaux moins élevés de financement provenant d'autres sources privées, des distributeurs et diffuseurs étrangers, du FMC, des FPIC et des diffuseurs privés canadiens, ce qui a été compensé par des niveaux plus élevés de financement provenant des diffuseurs publics canadiens, des distributeurs canadiens et de Téléfilm Canada.

Tableau 5-1 b) Financement de la production cinématographique et télévisuelle canadienne : Langue anglaise, format bilingue et langues non officielles

MONTANT (MILLIONS DE DOLLARS)	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Droits de licence des diffuseurs privés	140	260	304	206	185
Droits de licence des diffuseurs publics	155	207	200	181	186
Crédit d'impôt fédéral ⁽¹⁾	185	275	310	257	250
Crédits d'impôt provinciaux ⁽¹⁾	360	588	657	542	517
Distributeurs canadiens ⁽²⁾	350	417	537	362	430
Préventes et avances de sources étrangères ⁽³⁾	332	480	493	464	408
Fonds des médias du Canada ⁽⁴⁾	188	195	197	199	188
Téléfilm Canada	26	56	58	56	59
FPIC ⁽⁵⁾	37	39	34	31	29
Autre financement public ⁽⁶⁾	21	77	140	139	81
Autre financement privé ⁽⁷⁾	28	127	177	190	156
Total	1 820	2 722	3 106	2 628	2 489

Financement de la production cinématographique et télévisuelle canadienne : Langue anglaise, format bilingue et langues non officielles

PART DU FINANCEMENT TOTAL (%)	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Droits de licence des diffuseurs privés	8	10	10	8	7
Droits de licence des diffuseurs publics	9	8	6	7	7
Crédit d'impôt fédéral ⁽¹⁾	10	10	10	10	10
Crédits d'impôt provinciaux ⁽¹⁾	20	22	21	21	21
Distributeurs canadiens ⁽²⁾	19	15	17	14	17
Préventes et avances de sources étrangères ⁽³⁾	18	17	16	17	16
Fonds des médias du Canada ⁽⁴⁾	10	7	6	8	7
Téléfilm Canada	1	2	2	2	2
FPIC ⁽⁵⁾	2	1	1	1	1
Autre financement public ⁽⁶⁾	1	3	5	5	5
Autre financement privé ⁽⁷⁾	2	5	6	7	5
Total	100	100	100	100	100

Source :

Estimations fondées sur les données du BCPAC, du FMC, de Téléfilm Canada et des FPIC.

Remarque :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Les données comprennent des estimations de la production télévisuelle certifiée par le CRTC.

(1) Les producteurs canadiens touchent des crédits d'impôt fédéral et provinciaux sur certaines dépenses de main-d'œuvre admissibles, et investissent généralement ces sommes dans leurs projets télévisuels afin d'en compléter le financement.

(2) Le financement versé par les distributeurs canadiens comprend les garanties minimales et les avances consenties aux projets d'émissions de télévision et aux longs métrages cinématographiques en contrepartie de droits de mise en marché, de licence et de présentation en salles au Canada, dans des endroits où le projet n'a pas été vendu à l'extérieur du Canada ou sur des plateformes de distribution mondiale.

(3) Les préventes et avances de sources étrangères comprennent les droits de licence de diffusion, les garanties minimales, les avances et d'autres types de financement provenant de diffuseurs, de distributeurs ou d'autres organismes établis à l'étranger.

(4) Seules les émissions des catégories « fiction », « jeunesse », « documentaire » et « variétés et arts de la scène » sont admissibles au financement par le FMC.

(5) Les FPIC comprennent des fonds mis en place pour appuyer le développement et la production de contenu canadien, lesquels ont été certifiés par le CRTC conformément à la Politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2016-343. Les FPIC reçoivent des contributions financières d'entreprises de télévision, de diffusion en continu en ligne et de câblodistribution et satellite présentes au Canada.

(6) La catégorie « autre financement public » comprend le financement provenant d'administrations publiques provinciales (excluant la SODEC) et d'autres ministères et organismes publics fédéraux, à l'exclusion des crédits d'impôt fédéral et provinciaux, des droits de licence des diffuseurs publics canadiens et de l'aide financière accordée par Téléfilm Canada.

(7) La catégorie « autre financement privé » comprend le financement provenant de maisons de production (à l'exclusion des crédits d'impôt obtenus), de fonds de production indépendants, de diffuseurs fournissant une participation au capital et d'autres bailleurs de fonds canadiens du secteur privé.

La croissance annuelle du contenu canadien de langue française (5,4 %) en 2024-2025 a été principalement soutenue par crédits d'impôt provinciaux, des niveaux accrus de financement provenant d'autres sources publiques directes (autres que Téléfilm Canada et le FMC) et des diffuseurs canadiens.

Tableau 5-1 c) Financement de la production cinématographique et télévisuelle canadienne : Langue français

MONTANT (MILLIONS DE DOLLARS)	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Droits de licence des diffuseurs privés	153	306	298	239	247
Droits de licence des diffuseurs publics	184	192	200	242	250
Crédit d'impôt fédéral ⁽¹⁾	80	117	117	115	116
Crédits d'impôt provinciaux ⁽¹⁾	127	183	180	168	189
Distributeurs canadiens ⁽²⁾	10	16	19	25	19
Préventes et avances de sources étrangères ⁽³⁾	2	13	3	6	7
Fonds des médias du Canada ⁽⁴⁾	92	93	93	104	104
Téléfilm Canada	17	26	28	28	30
FPIC ⁽⁵⁾	16	17	12	13	10
Autre financement public ⁽⁶⁾	77	138	112	66	99
Autre financement privé ⁽⁷⁾	40	68	78	62	56
Total	798	1 169	1 139	1 068	1 126

Financement de la production cinématographique et télévisuelle canadienne : Langue français

PART DU FINANCEMENT TOTAL (%)	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Droits de licence des diffuseurs privés	19	26	26	22	22
Droits de licence des diffuseurs publics	23	16	18	23	22
Crédit d'impôt fédéral ⁽¹⁾	10	10	10	11	10
Crédits d'impôt provinciaux ⁽¹⁾	16	16	16	16	17
Distributeurs canadiens ⁽²⁾	1	1	2	2	2
Préventes et avances de sources étrangères ⁽³⁾	1	1	1	1	1
Fonds des médias du Canada ⁽⁴⁾	12	8	8	10	9
Téléfilm Canada	2	2	2	3	3
FPIC ⁽⁵⁾	2	1	1	1	1
Autre financement public ⁽⁶⁾	10	12	10	6	9
Autre financement privé ⁽⁷⁾	5	6	7	6	5
Total	100	100	100	100	100

Source :

Estimations fondées sur les données du BCPAC, du FMC, de Téléfilm Canada et des FPIC.

Remarque :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Les données comprennent des estimations de la production télévisuelle certifiée par le CRTC.

(1) Les producteurs canadiens touchent des crédits d'impôt fédéral et provinciaux sur certaines dépenses de main-d'œuvre admissibles, et investissent généralement ces sommes dans leurs projets télévisuels afin d'en compléter le financement.

(2) Le financement versé par les distributeurs canadiens comprend les garanties minimales et les avances consenties aux projets d'émissions de télévision et aux longs métrages cinématographiques en contrepartie de droits de mise en marché, de licence et de présentation en salles au Canada, dans des endroits où le projet n'a pas été vendu à l'extérieur du Canada ou sur des plateformes de distribution mondiale.

(3) Les préventes et avances de sources étrangères comprennent les droits de licence de diffusion, les garanties minimales, les avances et d'autres types de financement provenant de diffuseurs, de distributeurs ou d'autres organismes établis à l'étranger.

(4) Seules les émissions des catégories « fiction », « jeunesse », « documentaire » et « variétés et arts de la scène » sont admissibles au financement par le FMC.

(5) Les FPIC comprennent des fonds mis en place pour appuyer le développement et la production de contenu canadien, lesquels ont été certifiés par le CRTC conformément à la Politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2016-343. Les FPIC reçoivent des contributions financières d'entreprises de télévision, de diffusion en continu en ligne et de câblodistribution et satellite présentes au Canada.

(6) La catégorie « autre financement public » comprend le financement provenant d'administrations publiques provinciales (excluant la SODEC) et d'autres ministères et organismes publics fédéraux, à l'exclusion des crédits d'impôt fédéral et provinciaux, des droits de licence des diffuseurs publics canadiens et de l'aide financière accordée par Téléfilm Canada.

(7) La catégorie « autre financement privé » comprend le financement provenant de maisons de production (à l'exclusion des crédits d'impôt obtenus), de fonds de production indépendants, de diffuseurs fournissant une participation au capital et d'autres bailleurs de fonds canadiens du secteur privé.

On estime à 938 millions de dollars les dépenses consacrées à la production de longs métrages canadiens en 2024-2025, dans l'ensemble des fenêtres de diffusion (télévision et en salles). Outre les crédits d'impôt, les principales sources de financement pour cette production provenaient des préventes et des avances de sources étrangères, des distributeurs canadiens, de Téléfilm Canada et d'autres fonds publics directs.

Tableau 5-1 d) Financement de la production cinématographique et télévisuelle canadienne : Production de long métrage (diffusion télévisée et en salles)

MONTANT (MILLIONS DE DOLLARS)	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Droits de licence des diffuseurs privés	9	11	22	15	8
Droits de licence des diffuseurs publics	1	3	6	7	4
Crédit d'impôt fédéral ⁽¹⁾	58	67	93	79	73
Crédits d'impôt provinciaux ⁽¹⁾	142	176	236	211	196
Distributeurs canadiens ⁽²⁾	148	131	221	145	127
Préventes et avances de sources étrangères ⁽³⁾	169	186	239	219	203
Fonds des médias du Canada ⁽⁴⁾	5	16	25	28	89
Téléfilm Canada	43	82	86	84	15
Autre financement public ⁽⁶⁾	35	75	75	85	76
Autre financement privé ⁽⁷⁾	41	60	85	95	109
Total	650	807	1 087	968	900

Financement de la production cinématographique et télévisuelle canadienne : Production de long métrage (diffusion télévisée et en salles)

PART DU FINANCEMENT TOTAL (%)	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Droits de licence des diffuseurs privés	1	1	2	2	1
Droits de licence des diffuseurs publics	1	1	1	1	1
Crédit d'impôt fédéral ⁽¹⁾	9	8	9	8	8
Crédits d'impôt provinciaux ⁽¹⁾	22	22	22	22	22
Distributeurs canadiens ⁽²⁾	23	16	20	15	15
Préventes et avances de sources étrangères ⁽³⁾	26	23	22	23	22
Fonds des médias du Canada ⁽⁴⁾	1	2	2	2	2
Téléfilm Canada	7	10	8	8	9
Autre financement public ⁽⁶⁾	6	9	7	9	13
Autre financement privé ⁽⁷⁾	5	8	8	10	9
Total	100	100	100	100	100

Source :

Estimations fondées sur les données du BCPAC, du FMC, de Téléfilm Canada et des FPIC.

Remarque :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Les données comprennent des estimations de la production télévisuelle certifiée par le CRTC.

(1) Les producteurs canadiens touchent des crédits d'impôt fédéral et provinciaux sur certaines dépenses de main-d'œuvre admissibles, et investissent généralement ces sommes dans leurs projets télévisuels afin d'en compléter le financement.

(2) Le financement versé par les distributeurs canadiens comprend les garanties minimales et les avances consenties aux projets d'émissions de télévision et aux longs métrages cinématographiques en contrepartie de droits de mise en marché, de licence et de présentation en salles au Canada, dans des endroits où le projet n'a pas été vendu à l'extérieur du Canada ou sur des plateformes de distribution mondiale.

(3) Les préventes et avances de sources étrangères comprennent les droits de licence de diffusion, les garanties minimales, les avances et d'autres types de financement provenant de diffuseurs, de distributeurs ou d'autres organismes établis à l'étranger.

(4) Seules les émissions des catégories « fiction », « jeunesse », « documentaire » et « variétés et arts de la scène » sont admissibles au financement par le FMC.

(5) Les FPIC comprennent des fonds mis en place pour appuyer le développement et la production de contenu canadien, lesquels ont été certifiés par le CRTC conformément à la Politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2016-343. Les FPIC reçoivent des contributions financières d'entreprises de télévision, de diffusion en continu en ligne et de cablodistribution et satellite présentes au Canada.

(6) La catégorie « autre financement public » comprend le financement provenant d'administrations provinciales (excluant la SODEC) et d'autres ministères et organismes publics fédéraux, à l'exclusion des crédits d'impôt fédéral et provinciaux, des droits de licence des diffuseurs publics canadiens et de l'aide financière accordée par Téléfilm Canada.

(7) La catégorie « autre financement privé » comprend le financement provenant de maisons de production (à l'exclusion des crédits d'impôt obtenus), de fonds de production indépendants, de diffuseurs fournissant une participation au capital et d'autres bailleurs de fonds canadiens du secteur privé.

5.2 Télévision canadienne

Financement

Tableau 5-2 a) Financement de la production télévisuelle canadienne : Toutes les langues a

MONTANT (MILLIONS DE DOLLARS)	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Droits de licence des diffuseurs privés	292	564	599	443	431
Droits de licence des diffuseurs publics	338	397	399	420	434
Crédit d'impôt fédéral ⁽¹⁾	250	372	399	342	337
Crédits d'impôt provinciaux ⁽¹⁾	443	705	749	615	614
Distributeurs canadiens ⁽²⁾	305	404	462	345	416
Préventes et avances de sources étrangères ⁽³⁾	309	460	464	409	340
Fonds des médias du Canada ⁽⁴⁾	278	280	281	290	283
FPIC ⁽⁵⁾	50	52	42	40	35
Autre financement public ⁽⁶⁾	65	155	195	134	121
Autre financement privé ⁽⁷⁾	48	161	200	183	144
Total	2 376	3 550	3 789	3 220	3 155

Financement de la production télévisuelle canadienne : Toutes les langues

PART DU FINANCEMENT TOTAL (%)	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Droits de licence des diffuseurs privés	12	16	16	14	14
Droits de licence des diffuseurs publics	14	11	11	13	14
Crédit d'impôt fédéral ⁽¹⁾	11	10	11	11	11
Crédits d'impôt provinciaux ⁽¹⁾	19	20	20	19	19
Distributeurs canadiens ⁽²⁾	13	11	12	11	13
Préventes et avances de sources étrangères ⁽³⁾	13	13	12	13	11
Fonds des médias du Canada ⁽⁴⁾	12	8	7	9	9
FPIC ⁽⁵⁾	2	1	1	1	1
Autre financement public ⁽⁶⁾	3	4	5	4	4
Autre financement privé ⁽⁷⁾	2	5	6	6	5
Total	100	100	100	100	100

Source :

Estimations fondées sur les données du BCPAC, du FMC, de Téléfilm Canada et des FPIC.

Remarque :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Les données comprennent des estimations de la production télévisuelle certifiée par le CRTC.

(1) Les producteurs canadiens touchent des crédits d'impôt fédéral et provinciaux sur certaines dépenses de main-d'œuvre admissibles, et investissent généralement ces sommes dans leurs projets télévisuels afin d'en compléter le financement.

(2) Le financement versé par les distributeurs canadiens comprend les garanties minimales et les avances consenties aux projets d'émissions de télévision et aux longs métrages cinématographiques en contrepartie de droits de mise en marché, de licence et de présentation en salles au Canada, dans des endroits où le projet n'a pas été vendu à l'extérieur du Canada ou sur des plateformes de distribution mondiale.

(3) Les préventes et avances de sources étrangères comprennent les droits de licence de diffusion, les garanties minimales, les avances et d'autres types de financement provenant de diffuseurs, de distributeurs ou d'autres organismes établis à l'étranger.

(4) Seules les émissions des catégories « fiction », « jeunesse », « documentaire » et « variétés et arts de la scène » sont admissibles au financement par le FMC.

(5) Comprend les données du Fonds Bell, du programme du fonds de production indépendante d'Eastlink TV, du Fonds de production indépendante, du Fonds du Bureau de l'écran autochtone, du Fonds Québecor, du Fonds Shaw-Rocket et du Fonds TELUS. Exclut les données du Fonds du Bureau de l'écran des Noirs, et du Canadian Independent Screen Fund for BPOC Creators.

(6) La catégorie « autre financement public » comprend le financement provenant d'administrations publiques provinciales (excluant la SODEC) et d'autres ministères et organismes publics fédéraux, à l'exclusion des crédits d'impôt fédéral et provinciaux, des droits de licence des diffuseurs publics canadiens et de l'aide financière accordée par Téléfilm Canada.

(7) La catégorie « autre financement privé » comprend le financement provenant de maisons de production (à l'exclusion des crédits d'impôt obtenus), de fonds de production indépendants, de diffuseurs fournissant une participation au capital et d'autres bailleurs de fonds canadiens du secteur privé.

La croissance annuelle de la production télévisuelle canadienne en anglais, en format bilingue ou en langues non officielles (-3,9 %) en 2024-2025 a été soutenue par des niveaux de financement plus élevés des distributeurs canadiens et des diffuseurs publics canadiens, ce qui a compensé la baisse du financement provenant de toutes les autres sources, à l'exception des crédits d'impôt fédéraux et provinciaux.

Tableau 5-2 b) Financement de la production télévisuelle canadienne : Langue anglaise, format bilingue et langues non officielles

MONTANT (MILLIONS DE DOLLARS)	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Droits de licence des diffuseurs privés	139	259	302	204	185
Droits de licence des diffuseurs publics	155	206	199	178	185
Crédit d'impôt fédéral ⁽¹⁾	173	259	285	230	225
Crédits d'impôt provinciaux ⁽¹⁾	333	550	593	468	457
Distributeurs canadiens ⁽²⁾	301	397	454	331	410
Préventes et avances de sources étrangères ⁽³⁾	309	450	463	404	336
Fonds des médias du Canada ⁽⁴⁾	187	189	188	187	182
FPIC ⁽⁵⁾	35	36	31	28	26
Autre financement public ⁽⁶⁾	17	71	131	100	71
Autre financement privé ⁽⁷⁾	16	105	129	126	93
Total	1 664	2 523	2 775	2 256	2 169

Financement de la production télévisuelle canadienne : Langue anglaise, format bilingue et langues non officielles

PART DU FINANCEMENT TOTAL (%)	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Droits de licence des diffuseurs privés	8	10	11	9	9
Droits de licence des diffuseurs publics	9	8	7	8	9
Crédit d'impôt fédéral ⁽¹⁾	10	10	10	10	10
Crédits d'impôt provinciaux ⁽¹⁾	20	22	21	21	21
Distributeurs canadiens ⁽²⁾	18	16	16	15	19
Préventes et avances de sources étrangères ⁽³⁾	19	18	17	18	15
Fonds des médias du Canada ⁽⁴⁾	11	7	7	8	8
FPIC ⁽⁵⁾	2	1	1	1	1
Autre financement public ⁽⁶⁾	1	3	5	4	4
Autre financement privé ⁽⁷⁾	1	5	5	6	4
Total	100	100	100	100	100

Source :

Estimations fondées sur les données du BCPAC, du FMC, de Téléfilm Canada et des FPIC.

Remarque :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Les données comprennent des estimations de la production télévisuelle certifiée par le CRTC.

(1) Les producteurs canadiens touchent des crédits d'impôt fédéral et provinciaux sur certaines dépenses de main-d'œuvre admissibles, et investissent généralement ces sommes dans leurs projets télévisuels afin d'en compléter le financement.

(2) Le financement versé par les distributeurs canadiens comprend les garanties minimales et les avances consenties aux projets d'émissions de télévision et aux longs métrages cinématographiques en contrepartie de droits de mise en marché, de licence et de présentation en salles au Canada, dans des endroits où le projet n'a pas été vendu à l'extérieur du Canada ou sur des plateformes de distribution mondiale.

(3) Les préventes et avances de sources étrangères comprennent les droits de licence de diffusion, les garanties minimales, les avances et d'autres types de financement provenant de diffuseurs, de distributeurs ou d'autres organismes établis à l'étranger.

(4) Seules les émissions des catégories « fiction », « jeunesse », « documentaire » et « variétés et arts de la scène » sont admissibles au financement par le FMC.

(5) Comprend les données du Fonds Bell, du programme du fonds de production indépendante d'Eastlink TV, du Fonds de production indépendante, du Fonds du Bureau de l'écran autochtone, du Fonds Québecor, du Fonds Shaw-Rocket et du Fonds TELUS. Exclut les données du Fonds du Bureau de l'écran des Noirs, et du Canadian Independent Screen Fund for BPOC Creators.

(6) La catégorie « autre financement public » comprend le financement provenant d'administrations publiques provinciales (excluant la SODEC) et d'autres ministères et organismes publics fédéraux, à l'exclusion des crédits d'impôt fédéral et provinciaux, des droits de licence des diffuseurs publics canadiens et de l'aide financière accordée par Téléfilm Canada.

(7) La catégorie « autre financement privé » comprend le financement provenant de maisons de production (à l'exclusion des crédits d'impôt obtenus), de fonds de production indépendants, de diffuseurs fournissant une participation au capital et d'autres bailleurs de fonds canadiens du secteur privé.

**Tableau 5-2 c) Financement de la production cinématographique et télévisuelle canadienne :
Langue français**

MONTANT (MILLIONS DE DOLLARS)	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Droits de licence des diffuseurs privés	152	306	297	239	246
Droits de licence des diffuseurs publics	184	192	200	241	249
Crédit d'impôt fédéral ⁽¹⁾	77	113	114	112	112
Crédits d'impôt provinciaux ⁽¹⁾	109	155	155	147	157
Distributeurs canadiens ⁽²⁾	4	7	9	13	5
Préventes et avances de sources étrangères ⁽³⁾	0	10	1	5	4
Fonds des médias du Canada ⁽⁴⁾	91	91	92	103	101
FPIC ⁽⁵⁾	15	16	11	12	9
Autre financement public ⁽⁶⁾	48	83	64	34	50
Autre financement privé ⁽⁷⁾	32	56	71	57	51
Total	712	1 028	1 014	964	986

Financement de la production cinématographique et télévisuelle canadienne : Langue français

PART DU FINANCEMENT TOTAL (%)	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Droits de licence des diffuseurs privés	21	30	29	25	25
Droits de licence des diffuseurs publics	26	19	20	25	25
Crédit d'impôt fédéral ⁽¹⁾	11	11	11	12	11
Crédits d'impôt provinciaux ⁽¹⁾	15	15	15	15	16
Distributeurs canadiens ⁽²⁾	1	1	1	1	1
Préventes et avances de sources étrangères ⁽³⁾	0	1	1	1	1
Fonds des médias du Canada ⁽⁴⁾	13	9	9	11	10
FPIC ⁽⁵⁾	2	2	1	1	1
Autre financement public ⁽⁶⁾	7	8	6	4	6
Autre financement privé ⁽⁷⁾	4	5	7	6	6
Total	100	100	100	100	100

Source :

Estimations fondées sur les données du BCPAC, du FMC, de Téléfilm Canada et des FPIC.

Remarque :

SCertaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Les données comprennent des estimations de la production télévisuelle certifiée par le CRTC.

(1) Les producteurs canadiens touchent des crédits d'impôt fédéral et provinciaux sur certaines dépenses de main-d'œuvre admissibles, et investissent généralement ces sommes dans leurs projets télévisuels afin d'en compléter le financement.

(2) Le financement versé par les distributeurs canadiens comprend les garanties minimales et les avances consenties aux projets d'émissions de télévision et aux longs métrages cinématographiques en contrepartie de droits de mise en marché, de licence et de présentation en salles au Canada, dans des endroits où le projet n'a pas été vendu à l'extérieur du Canada ou sur des plateformes de distribution mondiale.

(3) Les préventes et avances de sources étrangères comprennent les droits de licence de diffusion, les garanties minimales, les avances et d'autres types de financement provenant de diffuseurs, de distributeurs ou d'autres organismes établis à l'étranger.

(4) Seules les émissions des catégories « fiction », « jeunesse », « documentaire » et « variétés et arts de la scène » sont admissibles au financement par le FMC.

(5) Comprend les données du Fonds Bell, du programme du fonds de production indépendante d'Eastlink TV, du Fonds de production indépendante, du Fonds du Bureau de l'écran autochtone, du Fonds Québecor, du Fonds Shaw-Rocket et du Fonds TELUS. Exclut les données du Fonds du Bureau de l'écran des Noirs, et du Canadian Independent Screen Fund for BPOC Creators.

(6) La catégorie « autre financement public » comprend le financement provenant d'administrations publiques provinciales (excluant la SODEC) et d'autres ministères et organismes publics fédéraux, à l'exclusion des crédits d'impôt fédéral et provinciaux, des droits de licence des diffuseurs publics canadiens et de l'aide financière accordée par Téléfilm Canada.

(7) La catégorie « autre financement privé » comprend le financement provenant de maisons de production (à l'exclusion des crédits d'impôt obtenus), de fonds de production indépendants, de diffuseurs fournissant une participation au capital et d'autres bailleurs de fonds canadiens du secteur privé.

Les préventes et les avances à l'étranger et les distributeurs canadiens sont demeurés les principales sources de financement de la production canadienne de téléfilms en 2024-2025. Les diffuseurs canadiens, le FMC, le financement public direct et d'autres sources privées ont également contribué au financement de la production canadienne de téléfilms, mais à des niveaux beaucoup plus faibles que les deux plus grandes sources.

Tableau 5-2 d) Financement de la production télévisuelle canadienne : Téléfilms (toutes les langues)

MONTANT (MILLIONS DE DOLLARS)	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Droits de licence des diffuseurs privés	8	9	19	13	7
Droits de licence des diffuseurs publics	0	2	4	3	2
Crédit d'impôt fédéral ⁽¹⁾	43	47	65	50	44
Crédits d'impôt provinciaux ⁽¹⁾	97	109	147	113	105
Distributeurs canadiens ⁽²⁾	93	102	129	113	94
Préventes et avances de sources étrangères ⁽³⁾	146	152	209	159	129
Fonds des médias du Canada ⁽⁴⁾	3	8	15	12	6
Autre financement public ⁽⁶⁾	6	15	17	16	18
Autre financement privé ⁽⁷⁾	11	23	26	15	37
Total	407	467	631	493	440

Financement de la production télévisuelle canadienne : Téléfilms (toutes les langues)

PART DU FINANCEMENT TOTAL (%)	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Droits de licence des diffuseurs privés	2	2	3	3	2
Droits de licence des diffuseurs publics	0	1	1	1	1
Crédit d'impôt fédéral ⁽¹⁾	10	10	10	10	10
Crédits d'impôt provinciaux ⁽¹⁾	24	23	23	23	24
Distributeurs canadiens ⁽²⁾	23	22	20	23	21
Préventes et avances de sources étrangères ⁽³⁾	36	33	33	32	29
Fonds des médias du Canada ⁽⁴⁾	1	2	2	3	1
Autre financement public ⁽⁶⁾	2	3	3	3	4
Autre financement privé ⁽⁷⁾	3	5	4	3	8
Total	100	100	100	100	100

Source :

Estimations fondées sur les données du BCPAC, du FMC, de Téléfilm Canada et des FPIC.

Note:

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Les données comprennent des estimations de la production télévisuelle certifiée par le CRTC.

(1) Les producteurs canadiens touchent des crédits d'impôt fédéral et provinciaux sur certaines dépenses de main-d'œuvre admissibles, et investissent généralement ces sommes dans leurs projets télévisuels afin d'en compléter le financement.

(2) Le financement versé par les distributeurs canadiens comprend les garanties minimales et les avances consenties aux projets d'émissions de télévision et aux longs métrages cinématographiques en contrepartie de droits de mise en marché, de licence et de présentation en salles au Canada, dans des endroits où le projet n'a pas été vendu à l'extérieur du Canada ou sur des plateformes de distribution mondiale.

(3) Les préventes et avances de sources étrangères comprennent les droits de licence de diffusion, les garanties minimales, les avances et d'autres types de financement provenant de diffuseurs, de distributeurs ou d'autres organismes établis à l'étranger.

(4) Seules les émissions des catégories « fiction », « jeunesse », « documentaire » et « variétés et arts de la scène » sont admissibles au financement par le FMC.

(5) Comprend les données du Fonds Bell, du programme du fonds de production indépendante d'Eastlink TV, du Fonds de production indépendante, du Fonds du Bureau de l'écran autochtone, du Fonds Québecor, du Fonds Shaw-Rocket et du Fonds TELUS. Exclut les données du Fonds du Bureau de l'écran des Noirs, et du Canadian Independent Screen Fund for BPOC Creators.

(6) La catégorie « autre financement public » comprend le financement provenant d'administrations publiques provinciales (excluant la SODEC) et d'autres ministères et organismes publics fédéraux, à l'exclusion des crédits d'impôt fédéral et provinciaux, des droits de licence des diffuseurs publics canadiens et de l'aide financière accordée par Téléfilm Canada.

(7) La catégorie « autre financement privé » comprend le financement provenant de maisons de production (à l'exclusion des crédits d'impôt obtenus), de fonds de production indépendants, de diffuseurs fournissant une participation au capital et d'autres bailleurs de fonds canadiens du secteur privé.

Les diffuseurs canadiens ont joué un rôle important dans le financement du catégorie « mode de vie et intérêt général », ainsi que de la production dans le catégorie « variétés et d'arts de la scène » en 2024-2025. Dans les catégories « fiction » et « jeunesse », les distributeurs canadiens ont joué un rôle de financement relativement plus important que les diffuseurs canadiens. Dans le catégorie documentaire, les producteurs canadiens ont compté presque à parts égales sur le financement provenant de diffuseurs canadiens (25 %) et de distributeurs canadiens et de sources étrangères (21 %).

Exhibit 5-3 a) Financement de la production télévisuelle canadienne, par catégorie, 2024-2025 : Toutes les langues

MONTANT (MILLIONS DE DOLLARS)	FICTION	JEUNESSE	DOCUMENTAIRE	MODE DE VIE ET INTÉRÊT GÉNÉRAL ⁽¹⁾	VARIÉTÉS ET ARTS DE LA SCÈNE	TOUS LES CATÉGORIES
Droits de licence des diffuseurs privés	147	13	57	181	34	431
Droits de licence des diffuseurs publics	192	49	38	110	45	434
Crédit d'impôt fédéral⁽¹⁾	182	43	38	55	20	337
Crédits d'impôt provinciaux⁽¹⁾	364	89	75	59	28	614
Distributeurs canadiens⁽²⁾	226	132	42	14	1	416
Préventes et avances de sources étrangères⁽³⁾	275	20	38	5	2	340
Fonds des médias du Canada⁽⁴⁾	160	30	72	0	21	283
Autre financement public⁽⁶⁾	73	15	10	16	8	121
Autre financement privé⁽⁷⁾	120	11	9	32	7	179
Total	1 738	401	379	471	166	3 155

Financement de la production télévisuelle canadienne, par catégorie, 2024-2025 : Toutes les langues

PART DU FINANCEMENT TOTAL (%)	FICTION	JEUNESSE	DOCUMENTAIRE	MODE DE VIE ET INTÉRÊT GÉNÉRAL ⁽¹⁾	VARIÉTÉS ET ARTS DE LA SCÈNE	TOUS LES CATÉGORIES
Droits de licence des diffuseurs privés	9	3	15	39	22	14
Droits de licence des diffuseurs publics	11	12	10	24	27	14
Crédit d'impôt fédéral ⁽¹⁾	10	11	10	12	12	11
Crédits d'impôt provinciaux ⁽¹⁾	21	22	20	12	17	19
Distributeurs canadiens ⁽²⁾	13	34	11	3	1	13
Préventes et avances de sources étrangères ⁽³⁾	16	5	10	1	1	11
Fonds des médias du Canada ⁽⁴⁾	9	7	19	0	11	9
Autre financement public ⁽⁶⁾	5	4	3	3	5	4
Autre financement privé ⁽⁷⁾	7	3	2	7	4	5
Total	100	100	100	100	100	100

Source :

Estimations fondées sur les données du BCPAC et du FMC.

Remarque :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Les données comprennent des estimations de la production télévisuelle certifiée par le CRTC.

(1) Comprend les magazines et un faible volume d'émissions auparavant considérées comme des émissions éducatives/instructives.

(2) Les producteurs canadiens touchent des crédits d'impôt fédéral et provinciaux sur certaines dépenses de main-d'œuvre admissibles, et investissent généralement ces sommes dans leurs projets télévisuels afin d'en compléter le financement.

(3) Le financement versé par les distributeurs canadiens comprend les garanties minimales et les avances consenties aux projets télévisuels en contrepartie de droits de mise en marché, de licence et de présentation en salles au Canada, dans des endroits où le projet n'a pas été vendu à l'extérieur du Canada ou sur des plateformes de distribution mondiale.

(4) Les préventes et avances de sources étrangères comprennent les droits de licence de diffusion, les garanties minimales, les avances et d'autres types de financement provenant de diffuseurs, de distributeurs ou d'autres organismes non canadiens établis à l'étranger, y compris des services de diffusion en continu, d'autres services de vidéo sur demande (VSD), des réseaux de télévision et des diffuseurs publics.

(5) Seules les émissions des catégories « fiction », « jeunesse », « documentaire » et « variétés et arts de la scène » sont admissibles au financement par le FMC.

(6) La catégorie « autre financement public » comprend le financement provenant d'administrations publiques provinciales, de la SODEC et d'autres ministères et organismes publics fédéraux, à l'exclusion des crédits d'impôt fédéral et provinciaux, des droits de licence des diffuseurs publics canadiens et de l'aide financière accordée par Téléfilm Canada.

(7) La catégorie « autre financement privé » comprend le financement provenant de maisons de production (à l'exclusion des crédits d'impôt obtenus), de fonds de production indépendants, de diffuseurs fournissant une participation au capital et d'autres bailleurs de fonds canadiens du secteur privé.

Pour la production télévisuelle canadienne de langue anglaise, les diffuseurs canadiens ont joué un rôle important dans le financement pour les catégories « mode de vie et intérêt général » et « variétés et arts de la scène » en 2024-2025. D'autre part, dans les catégories « fiction » et « jeunesse », les diffuseurs canadiens ont joué un rôle de financement encore plus modeste que celui observé dans l'ensemble de la production télévisuelle canadienne. Les distributeurs canadiens et les sources étrangères ont joué un rôle de financement relativement plus important dans ces catégories. La production télévisuelle documentaire de langue anglaise reposait aussi davantage sur le financement de distributeurs canadiens, de sources étrangères et du FMC.

**Tableau 5-3 b) Financement de la production télévisuelle canadienne, par catégorie, 2024-2025 :
Langue anglaise, format bilingue et langues non officielles**

MONTANT (MILLIONS DE DOLLARS)	FICTION	JEUNESSE	DOCUMENTAIRE	MODE DE VIE ET INTÉRÊT GÉNÉRAL ⁽¹⁾	VARIÉTÉS ET ARTS DE LA SCÈNE	TOUS LES CATÉGORIES
Droits de licence des diffuseurs privés	65	7	36	67	10	185
Droits de licence des diffuseurs publics	110	9	20	44	1	185
Crédit d'impôt fédéral ⁽¹⁾	140	32	27	23	3	225
Crédits d'impôt provinciaux ⁽¹⁾	295	66	56	35	4	457
Distributeurs canadiens ⁽²⁾	222	132	42	14	0	410
Préventes et avances de sources étrangères ⁽³⁾	275	20	37	4	0	336
Fonds des médias du Canada ⁽⁴⁾	109	16	50	0	7	182
Autre financement public ⁽⁶⁾	47	6	5	11	2	71
Autre financement privé ⁽⁷⁾	92	7	7	12	1	119
Total	1 355	295	281	209	29	2 169

Financement de la production télévisuelle canadienne, par catégorie, 2024-2025 : Langue anglaise, format bilingue et langues non officielles

PART DU FINANCEMENT TOTAL (%)	FICTION	JEUNESSE	DOCUMENTAIRE	MODE DE VIE ET INTÉRÊT GÉNÉRAL ⁽¹⁾	VARIÉTÉS ET ARTS DE LA SCÈNE	TOUS LES CATÉGORIES
Droits de licence des diffuseurs privés	5	2	13	33	34	9
Droits de licence des diffuseurs publics	8	3	7	21	5	9
Crédit d'impôt fédéral ⁽¹⁾	10	11	10	11	11	10
Crédits d'impôt provinciaux ⁽¹⁾	22	22	20	16	15	21
Distributeurs canadiens ⁽²⁾	16	46	15	6	1	19
Préventes et avances de sources étrangères ⁽³⁾	20	7	13	2	0	15
Fonds des médias du Canada ⁽⁴⁾	8	5	18	0	24	8
Autre financement public ⁽⁶⁾	4	2	2	5	7	4
Autre financement privé ⁽⁷⁾	7	2	3	6	3	5
Total	100	100	100	100	100	100

Source :

Estimations fondées sur les données du BCPAC et du FMC.

Remarque :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Les données comprennent des estimations de la production télévisuelle certifiée par le CRTC.

(1) Comprend les magazines et un faible volume d'émissions auparavant considérées comme des émissions éducatives/instructives.

(2) Les producteurs canadiens touchent des crédits d'impôt fédéral et provinciaux sur certaines dépenses de main-d'œuvre admissibles, et investissent généralement ces sommes dans leurs projets télévisuels afin d'en compléter le financement.

(3) Le financement versé par les distributeurs canadiens comprend les garanties minimales et les avances consenties aux projets télévisuels en contrepartie de droits de mise en marché, de licence et de présentation en salles au Canada, dans des endroits où le projet n'a pas été vendu à l'extérieur du Canada ou sur des plateformes de distribution mondiale.

(4) Les préventes et avances de sources étrangères comprennent les droits de licence de diffusion, les garanties minimales, les avances et d'autres types de financement provenant de diffuseurs, de distributeurs ou d'autres organismes non canadiens établis à l'étranger, y compris des services de diffusion en continu, d'autres services de vidéo sur demande (VSD), des réseaux de télévision et des diffuseurs publics.

(5) Seules les émissions des catégories « fiction », « jeunesse », « documentaire » et « variétés et arts de la scène » sont admissibles au financement par le FMC.

(6) La catégorie « autre financement public » comprend le financement provenant d'administrations publiques provinciales, de la SODEC et d'autres ministères et organismes publics fédéraux, à l'exclusion des crédits d'impôt fédéral et provinciaux, des droits de licence des diffuseurs publics canadiens et de l'aide financière accordée par Téléfilm Canada.

(7) La catégorie « autre financement privé » comprend le financement provenant de maisons de production (à l'exclusion des crédits d'impôt obtenus), de fonds de production indépendants, de diffuseurs fournissant une participation au capital et d'autres bailleurs de fonds canadiens du secteur privé.

Pour la production télévisuelle canadienne de langue française, les diffuseurs canadiens ont joué un rôle important dans le financement de tous les catégories en 2024-2025, en particulier dans les catégories « mode de vie et intérêt général » et « variétés et arts de la scène ». D'autre part, les distributeurs canadiens et les sources étrangères ont joué un rôle beaucoup plus limité (comparativement à la production télévisuelle de langue anglaise) dans tous les catégories.

**Tableau 5-3 c) Financement de la production télévisuelle canadienne, par catégorie, 2024-2025 :
Langue français**

MONTANT (MILLIONS DE DOLLARS)	FICTION	JEUNESSE	DOCUMENTAIRE	MODE DE VIE ET INTÉRÊT GÉNÉRAL ⁽¹⁾	VARIÉTÉS ET ARTS DE LA SCÈNE	TOUS LES CATÉGORIES
Droits de licence des diffuseurs privés	82	5	22	114	24	246
Droits de licence des diffuseurs publics	82	40	18	66	44	249
Crédit d'impôt fédéral ⁽¹⁾	42	11	10	33	16	112
Crédits d'impôt provinciaux ⁽¹⁾	69	22	18	24	24	157
Distributeurs canadiens ⁽²⁾	4	0	0	0	1	5
Préventes et avances de sources étrangères ⁽³⁾	0	0	1	1	2	4
Fonds des médias du Canada ⁽⁴⁾	51	14	22	0	14	101
Autre financement public ⁽⁶⁾	26	9	5	5	6	50
Autre financement privé ⁽⁷⁾	28	4	2	20	6	60
Total	383	106	98	262	137	986

Financement de la production télévisuelle canadienne, par catégorie, 2024-2025 : Langue français

PART DU FINANCEMENT TOTAL (%)	FICTION	CHILDREN'S AND YOUTH	DOCUMENTARY	LIFESTYLE AND HUMAN INTEREST (1)	VARIETY AND PERFORMING ARTS	ALL CATEGORIES
Droits de licence des diffuseurs privés	0	1	0	0	1	1
Droits de licence des diffuseurs publics	43	21	5	22	18	25
Crédit d'impôt fédéral ⁽¹⁾	25	21	38	18	32	25
Crédits d'impôt provinciaux ⁽¹⁾	12	11	11	10	12	11
Distributeurs canadiens ⁽²⁾	9	18	21	19	17	16
Préventes et avances de sources étrangères ⁽³⁾	1	0	0	1	2	1
Fonds des médias du Canada ⁽⁴⁾	0	12	13	22	10	10
Autre financement public ⁽⁶⁾	2	8	9	6	4	5
Autre financement privé ⁽⁷⁾	8	7	4	2	4	6
Total	100	100	100	100	100	100

Source :

Estimations fondées sur les données du BCPAC et du FMC.

Remarque :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Les données comprennent des estimations de la production télévisuelle certifiée par le CRTC.

(1) Comprend les magazines et un faible volume d'émissions auparavant considérées comme des émissions éducatives/instructives.

(2) Les producteurs canadiens touchent des crédits d'impôt fédéral et provinciaux sur certaines dépenses de main-d'œuvre admissibles, et investissent généralement ces sommes dans leurs projets télévisuels afin d'en compléter le financement.

(3) Le financement versé par les distributeurs canadiens comprend les garanties minimales et les avances consenties aux projets télévisuels en contrepartie de droits de mise en marché, de licence et de présentation en salles au Canada, dans des endroits où le projet n'a pas été vendu à l'extérieur du Canada ou sur des plateformes de distribution mondiale.

(4) Les préventes et avances de sources étrangères comprennent les droits de licence de diffusion, les garanties minimales, les avances et d'autres types de financement provenant de diffuseurs, de distributeurs ou d'autres organismes non canadiens établis à l'étranger, y compris des services de diffusion en continu, d'autres services de vidéo sur demande (VSD), des réseaux de télévision et des diffuseurs publics.

(5) Seules les émissions des catégories « fiction », « jeunesse », « documentaire » et « variétés et arts de la scène » sont admissibles au financement par le FMC.

(6) La catégorie « autre financement public » comprend le financement provenant d'administrations publiques provinciales, de la SODEC et d'autres ministères et organismes publics fédéraux, à l'exclusion des crédits d'impôt fédéral et provinciaux, des droits de licence des diffuseurs publics canadiens et de l'aide financière accordée par Téléfilm Canada.

(7) La catégorie « autre financement privé » comprend le financement provenant de maisons de production (à l'exclusion des crédits d'impôt obtenus), de fonds de production indépendants, de diffuseurs fournissant une participation au capital et d'autres bailleurs de fonds canadiens du secteur privé.

5.3 Longs métrages cinématographiques canadiens

Financement

Bien que le volume global de production de longs métrages cinématographiques canadiens soit demeuré pratiquement inchangé en 2024-2025, il y a eu une légère augmentation du financement provenant de sources étrangères, d'autres sources privées et de Téléfilm Canada. Ce dernier est passé de 84 millions de dollars à 89 millions de dollars.

Tableau 5-4 a) Financement de la production de longs métrages cinématographiques canadiens: Toutes les langues

MONTANT (MILLIONS DE DOLLARS)	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Droits de licence des diffuseurs privés	34	55	29	93	42
Droits de licence des diffuseurs publics	1	1	2	3	2
Crédit d'impôt fédéral ⁽¹⁾	2	1	2	2	4
Crédits d'impôt provinciaux ⁽¹⁾	29	15	19	28	30
Distributeurs canadiens ⁽²⁾	92	45	66	88	95
Préventes et avances de sources étrangères ⁽³⁾	75	23	33	31	61
Téléfilm Canada	89	43	82	86	84
Fonds des médias du Canada ⁽⁴⁾	9	2	8	9	13
FPIC ⁽⁵⁾	4	3	4	4	4
Autre financement public ⁽⁶⁾	58	33	61	57	72
Autre financement privé ⁽⁷⁾	68	20	34	55	69
Total	460	243	340	456	475

Financement de la production de longs métrages cinématographiques canadiens: Toutes les langues

PART DU FINANCEMENT TOTAL (%)	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Droits de licence des diffuseurs privés	1	1	1	1	1
Droits de licence des diffuseurs publics	1	1	1	1	1
Crédit d'impôt fédéral ⁽¹⁾	6	6	6	6	6
Crédits d'impôt provinciaux ⁽¹⁾	19	19	19	20	20
Distributeurs canadiens ⁽²⁾	23	9	20	9	7
Préventes et avances de sources étrangères ⁽³⁾	10	10	7	13	16
Téléfilm Canada	18	24	19	18	19
Fonds des médias du Canada ⁽⁴⁾	1	2	2	3	2
FPIC ⁽⁵⁾	1	1	1	1	1
Autre financement public ⁽⁶⁾	14	18	13	15	13
Autre financement privé ⁽⁷⁾	8	10	12	14	16
Total	100	100	100	100	100

Source :

Estimations fondées sur les données du BCPAC, du FMC, de Téléfilm Canada et des FPIC.

Remarque :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

(1) Les producteurs canadiens touchent des crédits d'impôt fédéral et provinciaux sur certaines dépenses de main-d'œuvre admissibles, et investissent généralement ces sommes dans leurs projets télévisuels afin d'en compléter le financement.

(2) Le financement versé par les distributeurs canadiens comprend les garanties minimales et les avances consenties aux projets d'émissions de télévision et aux longs métrages cinématographiques en contrepartie de droits de mise en marché, de licence et de présentation en salles au Canada, dans des endroits où le projet n'a pas été vendu à l'extérieur du Canada ou sur des plateformes de distribution mondiale.

(3) Les préventes et avances de sources étrangères comprennent les droits de licence de diffusion, les garanties minimales, les avances et d'autres types de financement provenant de diffuseurs, de distributeurs ou d'autres organismes établis à l'étranger.

(4) Seules les émissions des catégories « fiction », « jeunesse », « documentaire » et « variétés et arts de la scène » sont admissibles au financement par le FMC.

(5) Exclut les données du Fonds du Bureau de l'écran des Noirs, et du Canadian Independent Screen Fund for BPOC Creators.

(6) La catégorie « autre financement public » comprend le financement provenant d'administrations publiques provinciales (excluant la SODEC) et d'autres ministères et organismes publics fédéraux, à l'exclusion des crédits d'impôt fédéral et provinciaux, des droits de licence des diffuseurs publics canadiens et de l'aide financière accordée par Téléfilm Canada.

(7) La catégorie « autre financement privé » comprend le financement provenant de maisons de production (à l'exclusion des crédits d'impôt obtenus), de fonds de production indépendants, de diffuseurs fournissant une participation au capital et d'autres bailleurs de fonds canadiens du secteur privé.

La production de longs métrages cinématographiques canadiens en anglais, en format bilingue et dans d'autres langues non officielles a également affiché une transition à l'égard du financement en 2024–2025, passant des distributeurs canadiens et d'autres sources publiques canadiennes à des sources étrangères et à d'autres fonds privés canadiens directs et de Téléfilm Canada. Ce dernier est passé de 56 millions de dollars à 59 millions de dollars.

Tableau 5–4 b) Financement de la production de longs métrages cinématographiques canadiens: Langue anglaise, format bilingue et langues non officielles

MONTANT (MILLIONS DE DOLLARS)	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Droits de licence des diffuseurs privés	1	1	1	2	1
Droits de licence des diffuseurs publics	1	1	1	3	1
Crédit d'impôt fédéral ⁽¹⁾	12	15	25	27	25
Crédits d'impôt provinciaux ⁽¹⁾	27	38	64	74	60
Distributeurs canadiens ⁽²⁾	49	19	83	30	20
Préventes et avances de sources étrangères ⁽³⁾	23	31	30	60	72
Téléfilm Canada	26	56	58	56	59
Fonds des médias du Canada ⁽⁴⁾	1	6	9	12	6
FPIC ⁽⁵⁾	2	3	3	3	3
Autre financement public ⁽⁶⁾	4	6	9	40	10
Autre financement privé ⁽⁷⁾	12	22	48	64	63
Total	156	199	331	371	320

Financement de la production de longs métrages cinématographiques canadiens: Langue anglaise, format bilingue et langues non officielles

PART DU FINANCEMENT TOTAL (%)	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Droits de licence des diffuseurs privés	1	1	1	1	1
Droits de licence des diffuseurs publics	1	1	1	1	1
Crédit d'impôt fédéral ⁽¹⁾	8	8	8	7	8
Crédits d'impôt provinciaux ⁽¹⁾	17	19	19	20	19
Distributeurs canadiens ⁽²⁾	31	10	25	8	6
Préventes et avances de sources étrangères ⁽³⁾	14	15	9	16	22
Téléfilm Canada	17	28	18	15	18
Fonds des médias du Canada ⁽⁴⁾	1	3	3	3	2
FPIC ⁽⁵⁾	1	2	1	1	1
Autre financement public ⁽⁶⁾	3	3	3	11	3
Autre financement privé ⁽⁷⁾	8	11	14	17	21
Total	100	100	100	100	100

Source :

Estimations fondées sur les données du BCPAC, du FMC, de Téléfilm Canada et des FPIC.

Remarque :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

(1) Les producteurs canadiens touchent des crédits d'impôt fédéral et provinciaux sur certaines dépenses de main-d'œuvre admissibles, et investissent généralement ces sommes dans leurs projets télévisuels afin d'en compléter le financement.

(2) Le financement versé par les distributeurs canadiens comprend les garanties minimales et les avances consenties aux projets d'émissions de télévision et aux longs métrages cinématographiques en contrepartie de droits de mise en marché, de licence et de présentation en salles au Canada, dans des endroits où le projet n'a pas été vendu à l'extérieur du Canada ou sur des plateformes de distribution mondiale.

(3) Les préventes et avances de sources étrangères comprennent les droits de licence de diffusion, les garanties minimales, les avances et d'autres types de financement provenant de diffuseurs, de distributeurs ou d'autres organismes établis à l'étranger.

(4) Seules les émissions des catégories « fiction », « jeunesse », « documentaire » et « variétés et arts de la scène » sont admissibles au financement par le FMC.

(5) Exclut les données du Fonds du Bureau de l'écran des Noirs, et du Canadian Independent Screen Fund for BPOC Creators.

(6) La catégorie « autre financement public » comprend le financement provenant d'administrations publiques provinciales (excluant la SODEC) et d'autres ministères et organismes publics fédéraux, à l'exclusion des crédits d'impôt fédéral et provinciaux, des droits de licence des diffuseurs publics canadiens et de l'aide financière accordée par Téléfilm Canada.

(7) La catégorie « autre financement privé » comprend le financement provenant de maisons de production (à l'exclusion des crédits d'impôt obtenus), de fonds de production indépendants, de diffuseurs fournissant une participation au capital et d'autres bailleurs de fonds canadiens du secteur privé.

La croissance annuelle de la production de longs métrages cinématographiques canadiens en langue française en 2024-2025 (40,4 %) a été largement soutenue par l'augmentation d'autres fonds publics canadiens (c.-à-d. le financement provenant de sources publiques autres que Téléfilm Canada et le FMC) et le financement des distributeurs canadiens.

Tableau 5-4 c) Financement de la production de longs métrages cinématographiques canadiens: Langue français

MONTANT (MILLIONS DE DOLLARS)	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Droits de licence des diffuseurs privés	1	1	1	1	1
Droits de licence des diffuseurs publics	1	1	1	1	1
Crédit d'impôt fédéral ⁽¹⁾	3	4	3	3	4
Crédits d'impôt provinciaux ⁽¹⁾	18	28	24	21	31
Distributeurs canadiens ⁽²⁾	6	10	10	11	14
Préventes et avances de sources étrangères ⁽³⁾	2	3	1	1	3
Téléfilm Canada	17	26	28	28	30
Fonds des médias du Canada ⁽⁴⁾	1	2	1	1	3
FPIC ⁽⁵⁾	1	1	1	1	1
Autre financement public ⁽⁶⁾	29	55	48	32	48
Autre financement privé ⁽⁷⁾	8	12	7	4	5
Total	87	141	125	104	140

Financement de la production de longs métrages cinématographiques canadiens: Langue français

PART DU FINANCEMENT TOTAL (%)	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Droits de licence des diffuseurs privés	1	1	1	1	1
Droits de licence des diffuseurs publics	1	1	1	1	1
Crédit d'impôt fédéral ⁽¹⁾	4	3	3	3	3
Crédits d'impôt provinciaux ⁽¹⁾	20	20	20	20	22
Distributeurs canadiens ⁽²⁾	7	7	8	11	10
Préventes et avances de sources étrangères ⁽³⁾	2	2	1	1	2
Téléfilm Canada	20	18	22	27	21
Fonds des médias du Canada ⁽⁴⁾	2	1	1	1	2
FPIC ⁽⁵⁾	1	1	1	1	1
Autre financement public ⁽⁶⁾	34	39	38	31	35
Autre financement privé ⁽⁷⁾	9	10	6	4	4
Total	100	100	100	100	100

Source :

Estimations fondées sur les données du BCPAC, du FMC, de Téléfilm Canada et des FPIC.

Remarque :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

(1) Les producteurs canadiens touchent des crédits d'impôt fédéral et provinciaux sur certaines dépenses de main-d'œuvre admissibles, et investissent généralement ces sommes dans leurs projets télévisuels afin d'en compléter le financement.

(2) Le financement versé par les distributeurs canadiens comprend les garanties minimales et les avances consenties aux projets d'émissions de télévision et aux longs métrages cinématographiques en contrepartie de droits de mise en marché, de licence et de présentation en salles au Canada, dans des endroits où le projet n'a pas été vendu à l'extérieur du Canada ou sur des plateformes de distribution mondiale.

(3) Les préventes et avances de sources étrangères comprennent les droits de licence de diffusion, les garanties minimales, les avances et d'autres types de financement provenant de diffuseurs, de distributeurs ou d'autres organismes établis à l'étranger.

(4) Seules les émissions des catégories « fiction », « jeunesse », « documentaire » et « variétés et arts de la scène » sont admissibles au financement par le FMC.

(5) Exclut les données du Fonds du Bureau de l'écran des Noirs, et du Canadian Independent Screen Fund for BPOC Creators.

(6) La catégorie « autre financement public » comprend le financement provenant d'administrations publiques provinciales (excluant la SODEC) et d'autres ministères et organismes publics fédéraux, à l'exclusion des crédits d'impôt fédéral et provinciaux, des droits de licence des diffuseurs publics canadiens et de l'aide financière accordée par Téléfilm Canada.

(7) La catégorie « autre financement privé » comprend le financement provenant de maisons de production (à l'exclusion des crédits d'impôt obtenus), de fonds de production indépendants, de diffuseurs fournissant une participation au capital et d'autres bailleurs de fonds canadiens du secteur privé.

6 Coproduction audiovisuelle régie par traité

Le gouvernement du Canada est actuellement signataire de traités de coproduction audiovisuelle ou de protocoles d'entente avec près de 60 pays partenaires.^[21] Ces ententes permettent à des producteurs canadiens et étrangers de mettre en commun leurs ressources créatrices, artistiques, techniques et financières dans la réalisation de coproductions qui peuvent obtenir le statut de production nationale dans leurs pays respectifs.

Les coproductions qui ont obtenu le statut de production nationale sont considérées comme canadiennes aux fins des incitatifs nationaux et des quotas de diffusion. Ce statut peut également permettre aux producteurs étrangers d'avoir accès aux incitatifs de leur propre pays pour la portion étrangère du budget. Les sociétés de production peuvent détenir une participation majoritaire ou minoritaire dans une coproduction audiovisuelle régie par un traité, selon la part du budget de financement qu'elles assument.

Faits saillants 2024-25

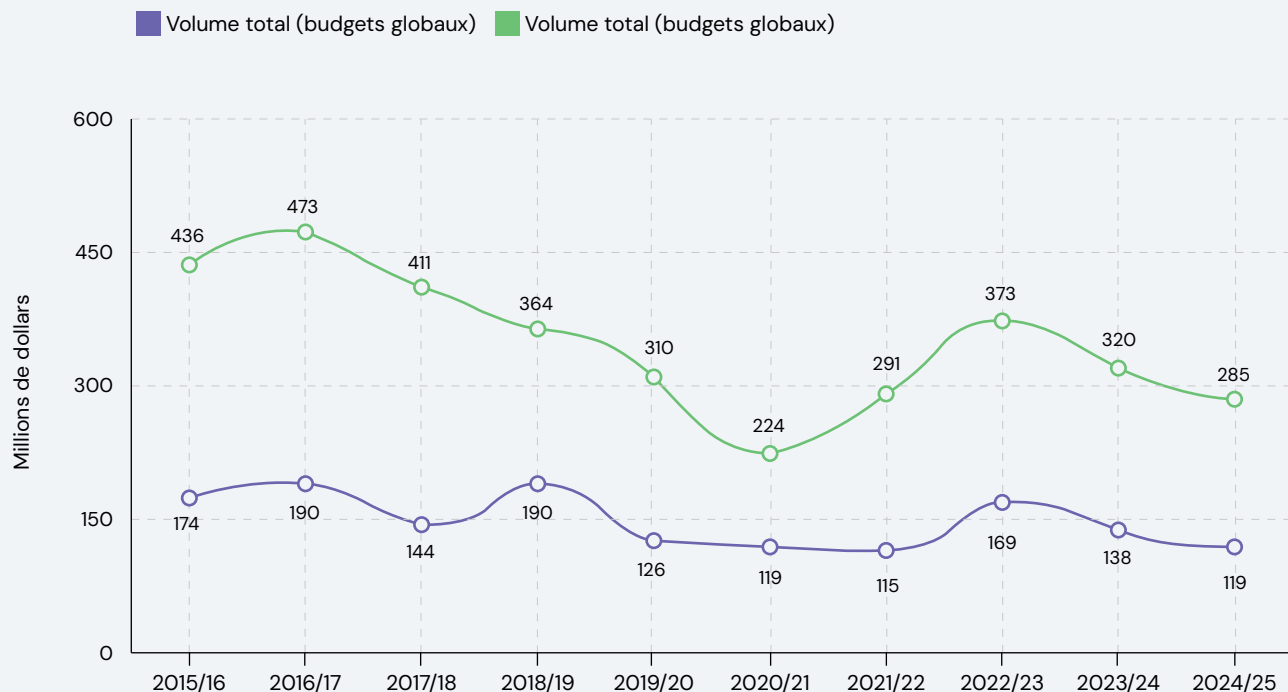
- Après avoir connu deux exercices consécutifs de croissance en 2021-2022 et en 2022-2023, le volume global de coproductions régies par des traités du Canada (c.-à-d. le total global des budgets) a diminué en 2023-24 et de nouveau en 2024-2025.
- Le Royaume-Uni et la France ont été les principaux partenaires de coproduction du Canada entre 2015-2016 et 2024-2025. La France était le principal partenaire pour les longs métrages, tandis que le Royaume-Uni était le principal partenaire pour les productions télévisuelles.
- Les coproductions canadiennes majoritaires (111 millions de dollars) et minoritaires (175 millions de dollars) régies par des traités ont diminué en 2024-2025, bien que dans une plus grande mesure pour les productions canadiennes majoritaires.
- Le nombre de projets de coproductions canadiennes majoritaires régies par des traités a légèrement augmenté, alors que le nombre de coproductions canadiennes minoritaires a diminué de trois en 2024-2025.
- Dans le sous-segment de la télévision, les coproductions de langue anglaise régies par des traités ont diminué pour atteindre un budget total de 82 millions de dollars, alors qu'aucun projet de coproduction en langue française n'a été recensé en 2024-2025. Dans l'ensemble, y compris les coproductions dans d'autres langues, les coproductions régies par des traités ont diminué pour atteindre un budget total de 83 millions de dollars. Le nombre total de projets a également diminué.
- Dans le sous-segment des longs métrages, les coproductions de langue anglaise régies par des traités ont augmenté pour atteindre un budget total de 166 millions de dollars, et les coproductions de langue française régies par des traités ont diminué pour atteindre un budget total de 28 millions de dollars. Dans l'ensemble, y compris les coproductions dans d'autres langues, les coproductions régies par des traités ont diminué pour atteindre un budget total de 203 millions de dollars. Il y a toutefois eu une légère augmentation du nombre total de projets.

6.1 Résultats pour l'ensemble des fenêtres de diffusion

Production audiovisuelle régie par un traité

Après avoir connu deux exercices consécutifs de croissance en 2021-2022 et en 2022-2023, le volume global de coproductions régies par des traités du Canada (c.-à-d. le total global des budgets) a diminué en 2023-24 et de nouveau en 2024-2025.

Tableau 6-1 Volume* de coproductions audiovisuelles canadiennes régies par des traités, toutes les fenêtres de diffusion



Source :
Téléfilm Canada.

Remarque :

Statistiques en date de septembre 2025.

* Le volume de coproduction désigne la valeur des budgets totaux des projets et comprend la participation financière des producteurs canadiens (c.-à-d. la part canadienne des budgets) et des producteurs étrangers (c.-à-d. la part étrangère des budgets).

[21] La liste de ces ententes se trouve sur le site Web de Téléfilm Canada, à l'adresse : <https://telefilm.ca/fr/coproduction/traites-internationaux>.

Pour toutes les fenêtres de diffusion, les coproductions de langue anglaise régies par des traités ont diminué de 3,1 % pour atteindre des budgets totaux de 248 millions de dollars, et les coproductions de langue française régies par des traités ont diminué de 44,8 % pour atteindre des budgets totaux de 28 millions de dollars. Dans l'ensemble, les coproductions dans d'autres langues régies par des traités ont diminué de 10,0 % pour atteindre des budgets totaux de 285 millions de dollars. Ce résultat a été obtenu malgré une légère augmentation du nombre total de projets.

Tableau 6-2 Coproductions audiovisuelles régies par des traités, volume* et nombre de projets, toutes les fenêtres de diffusion

ANGLAIS	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24**	2024/25**
Part canadienne des budgets (M\$)	141	179	131	180	114	110	93	136	118	104
Part étrangère des budgets (M\$)	214	240	225	137	144	86	117	150	138	144
Total (M\$)	355	419	356	316	258	196	210	286	256	248
Nombre de projets	31	43	34	41	35	29	41	40	38	39
FRANÇAIS	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24**	2024/25**
Part canadienne des budgets (M\$)	33	11	12	11	12	9	22	33	17	11
Part étrangère des budgets (M\$)	47	43	42	37	39	20	59	54	34	17
Total (M\$)	80	54	55	47	51	28	81	87	51	28
Nombre de projets	17	10	21	12	9	7	12	17	10	11
TOUTES LES LANGUES	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24**	2024/25**
Part canadienne des budgets (M\$)	174	190	144	190	126	119	115	169	138	119
Part étrangère des budgets (M\$)	262	283	268	174	184	106	176	204	181	167
Total (M\$)	436	473	411	364	310	224	291	373	320	285
Nombre de projets	48	53	55	53	44	36	53	57	55	54

Source :
Téléfilm Canada.

Remarque :

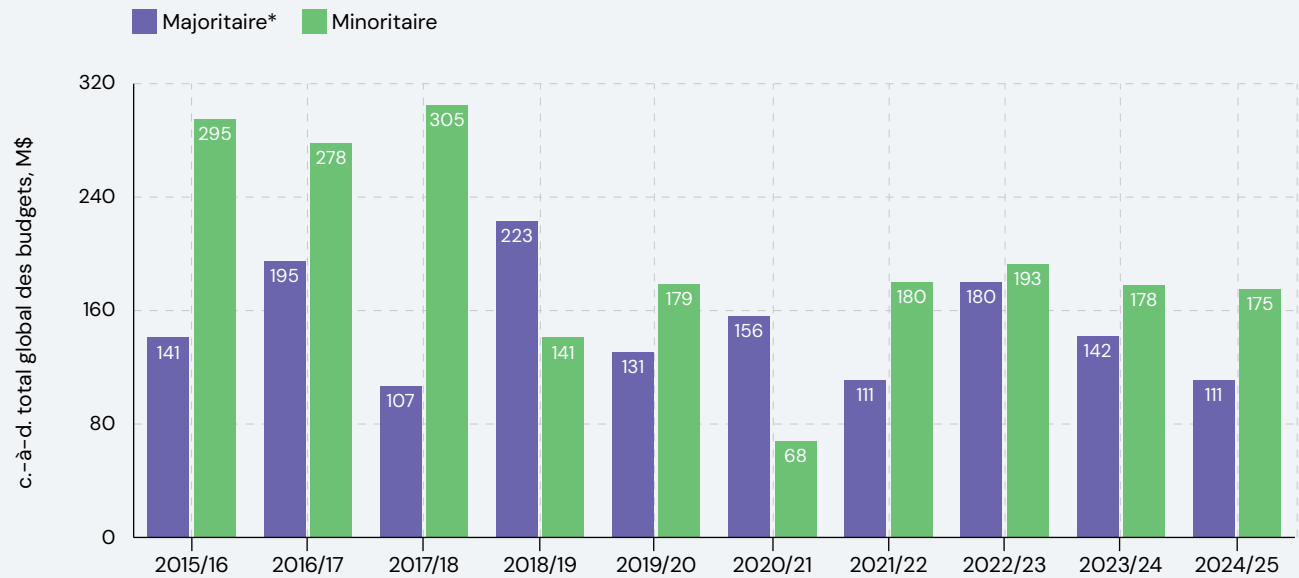
Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Statistiques en date de septembre 2025.

* Le volume des coproductions représente la valeur du total global des budgets pour les projets de coproduction. Le volume total des productions comprend la participation financière des producteurs canadiens (c.-à-d. la part canadienne des budgets) et des producteurs étrangers (c.-à-d. la part étrangère des budgets).

** Les chiffres pour toutes les langues en 2023-2024 et 2024-2025 comprennent d'autres langues.

La valeur des coproductions majoritaires et minoritaires régies par des traités ont diminué en 2024-2025, bien que dans une plus grande mesure pour les productions canadiennes majoritaires.

Tableau 6-3 Coproductions audiovisuelles régies par des traités, production canadienne majoritaire ou minoritaire



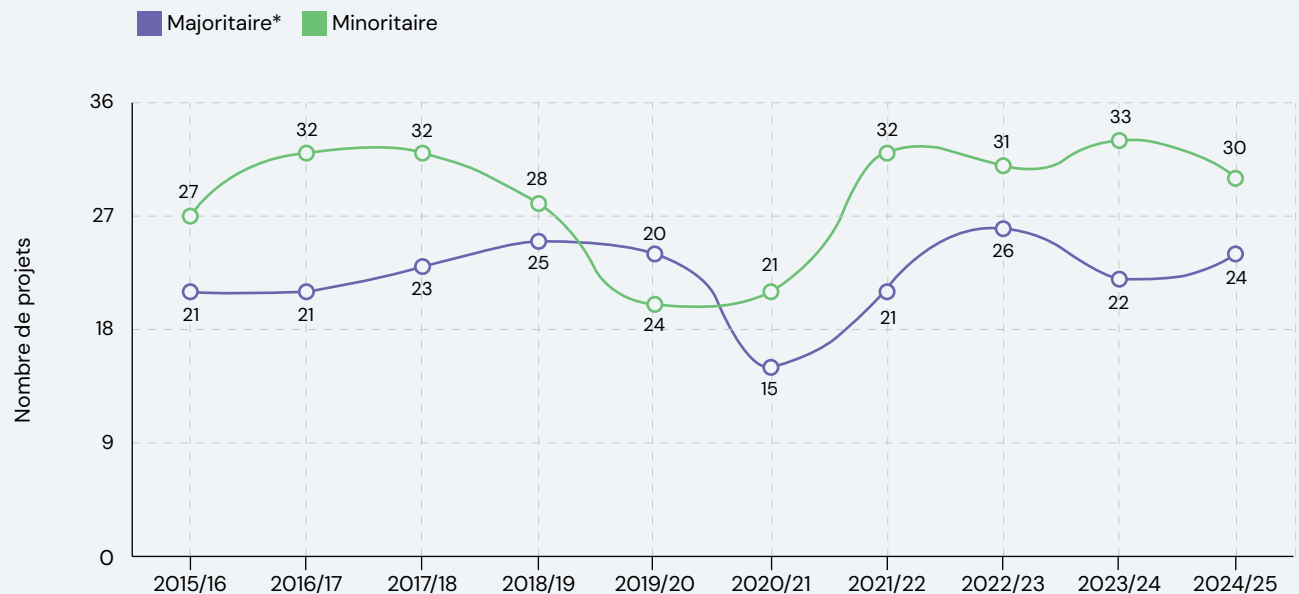
Source :
Téléfilm Canada.

Remarque :
Statistiques en date de septembre 2025.

* Les statistiques relatives aux coproductions canadiennes majoritaires régies par des traités comprennent les projets dont la part canadienne des dépenses correspondait à 50 % ou plus du budget total du projet.

Le nombre de projets de coproductions canadiennes majoritaires régies par des traités a légèrement augmenté, alors que le nombre de coproductions canadiennes minoritaires a diminué de trois en 2024-2025.

Tableau 6-4 Coproductions audiovisuelles régies par des traités, production canadienne majoritaire ou minoritaire



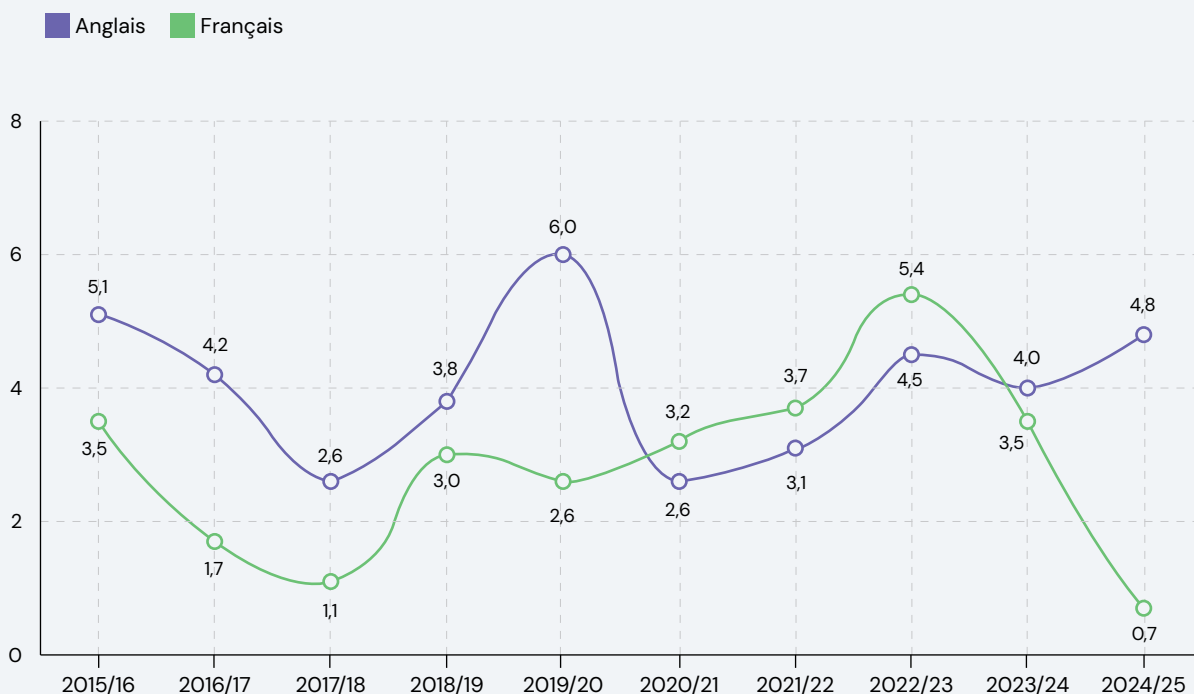
Source :
Téléfilm Canada.

Remarque :
Statistiques en date de septembre 2025.

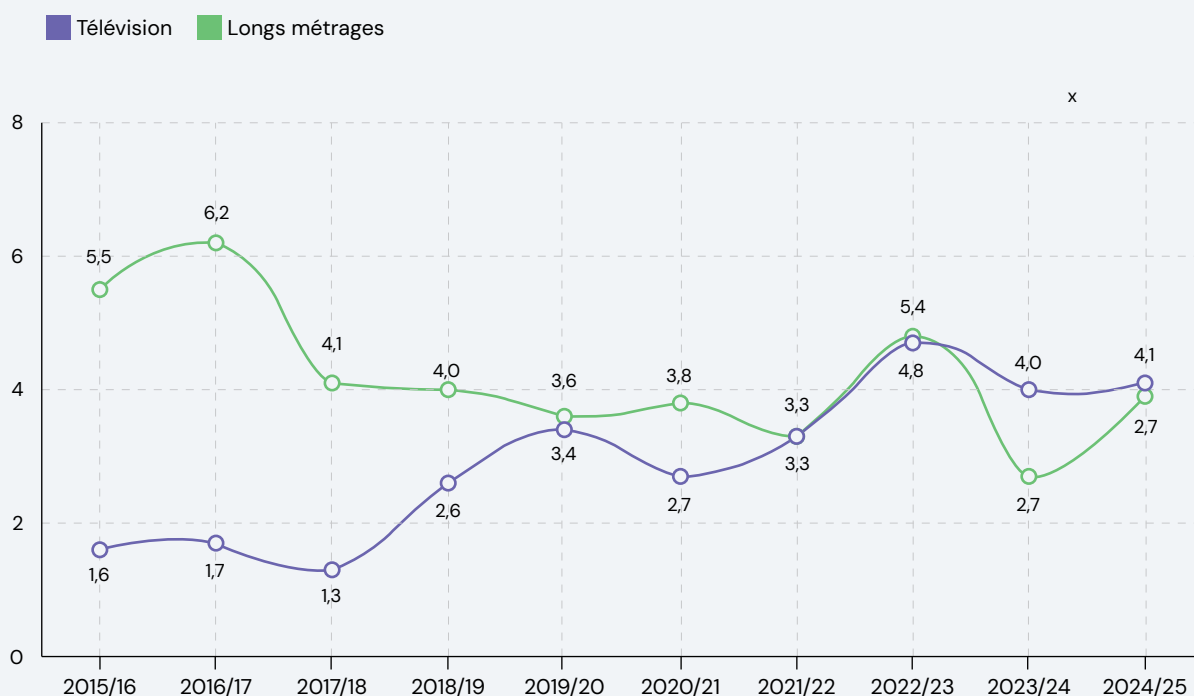
* Les statistiques relatives aux coproductions canadiennes majoritaires régies par des traités comprennent les projets dont la part canadienne des dépenses correspondait à 50 % ou plus du budget total du projet.

Les budgets médians des projets de coproductions audiovisuelles canadiennes régies par des traités ont diminué pour les projets de langue française, passant de 3,5 millions de dollars à moins de 1 million de dollars, mais ont augmenté de 0,8 million de dollars pour ceux de langue anglaise. Par moyen de diffusion, le budget médian des projets de longs métrages a augmenté de 1,2 million de dollars entre 2023-2024 et 2024-2025, et de 0,1 million de dollars pour les projets de télévision.

Tableau 6-5 Coproductions audiovisuelles régies par des traités, budgets médians des projets, par langue et par moyen de diffusion (M\$)



Coproductions audiovisuelles régies par des traités, budgets médians des projets, par langue et par moyen de diffusion (M\$)



Source :
Téléfilm Canada.

Remarque :
Statistiques en date de septembre 2025.

Le Royaume-Uni et la France ont été les principaux partenaires de coproduction du Canada entre 2015–2016 et 2024–2025.

Tableau 6–6 Pays partenaires de coproductions audiovisuelles régies par des traités, de 2015–2016 à 2024–2025

	NOMBRE DE PROJETS	TOTAL GLOBAL DES BUDGETS (M\$)	PART DU CANADA (M\$)	PART DU CANADA (%)
France	121	795	307	39
Royaume-Uni	98	629	306	49
Irlande	38	686	237	35
Allemagne	28	155	75	49
Belgique	22	170	92	54
Australie	18	118	59	50
Israël	18	47	31	67
Nouvelle-Zélande	17	85	31	37
Italie	13	44	14	32
Suisse	10	31	16	52
Hongrie	9	150	69	46
Afrique du Sud	8	41	17	42
Autres coproductions bipartites	65	224	119	53
Coproductions multipartites*	43	311	110	35
Total	508	3 487	1 484	43

Source :
Téléfilm Canada.

Remarque :

Étant donné que les chiffres ont été arrondis, certaines sommes peuvent différer des totaux indiqués. Statistiques en date de septembre 2025. Les chiffres des pays énumérés ci-dessus ne comprennent pas la participation à des coproductions multipartites.

* Les productions multipartites comprennent les projets de coproductions audiovisuelles régies par des traités pour lesquels le Canada compte au moins deux pays partenaires.

6.2 Émissions de télévision

Production audiovisuelle régie par un traité

Dans le sous-segment de la télévision, les coproductions de langue anglaise régies par des traités ont diminué pour atteindre un budget total de 82 millions de dollars, et les coproductions de langue française régies par des traités ont diminué pour atteindre un budget total de 0 million de dollars. Dans l'ensemble, y compris les coproductions dans d'autres langues, les coproductions régies par des traités ont diminué pour atteindre un budget total de 83 millions de dollars. Le nombre total de projets a également diminué.

Tableau 6-7 Coproductions audiovisuelles régies par des traités, volume* et nombre de projets, par langue, segment de la télévision

ANGLAIS	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Part canadienne des budgets (M\$)	107	97	87	76	46	68	40	61	31	33
Part étrangère des budgets (M\$)	176	174	192	63	99	56	66	89	75	49
Total (M\$)	282	271	279	139	145	124	106	150	106	82
Nombre de projets	23	26	20	18	15	23	19	22	16	16
FRANÇAIS	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Part canadienne des budgets (M\$)	2	7	7	4	3	s.o**	s.o**	s.o**	4	0
Part étrangère des budgets (M\$)	3	19	11	13	3	s.o**	s.o**	s.o**	5	0
Total (M\$)	4	25	17	17	6	5	5	11	9	0
Nombre de projets	4	8	16	5	4	3	1	1	4	0
TOUTES LES LANGUES	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Part canadienne des budgets (M\$)	108	104	94	80	49	69	42	63	35	34
Part étrangère des budgets (M\$)	178	193	202	76	102	60	70	98	80	49
Total (M\$)	287	297	296	156	151	129	111	161	115	83
Nombre de projets	27	34	36	23	19	26	20	23	20	17

Source :
Téléfilm Canada.

Remarque :

Étant donné que les chiffres ont été arrondis, certaines sommes peuvent différer des totaux indiqués. Statistiques en date de septembre 2025.

* Le volume des coproductions représente la valeur du total global des budgets pour les projets de coproduction. Le volume total des productions comprend la participation financière des producteurs canadiens (c.-à-d. la part canadienne des budgets) et des producteurs étrangers (c.-à-d. la part étrangère des budgets).

** Les chiffres sont supprimés en raison du faible nombre de projets de production de langue française.

Tous les catégories du sous-segment de la télévision ont connu une baisse du volume global et du nombre de projets en 2024-2025.

Tableau 6-8 Coproductions audiovisuelles régies par des traités, volume* et nombre de projets par category, segment de la télévision

TOTAL DES BUDGETS (M\$)	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Dramatique (fiction)	185	222	223	52	98	35	24	48	34	32
Documentaire	23	35	33	45	18	33	14	48	25	16
Jeunesse	78	39	40	58	35	60	73	65	56	35
Total	287	297	296	156	151	129	111	161	115	83
NOMBRE DE PROJETS	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Dramatique (fiction)	5	7	4	2	6	6	5	6	4	4
Documentaire	16	21	27	16	8	14	7	13	10	9
Jeunesse	6	6	5	5	5	6	8	4	6	4
Total	27	34	36	23	19	26	20	23	20	17
BUDGETS MOYENS DES PROJETS (M\$)	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Dramatique (fiction)	37,1	31,7	55,8	26,1	16,3	5,1	4,8	8	8,5	8
Documentaire	1,5	1,7	1,2	2,8	2,2	2,3	2	3,7	2,5	1,8
Jeunesse	13	6,5	8	11,7	7	9,1	9,1	16,3	9,3	8,7
Tous les genres	10,6	8,7	8,2	6,8	7,9	4,6	5,6	7	5,8	4,9

Source :

Téléfilm Canada.

Remarque :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Statistiques en date de septembre 2025.

* Le volume des coproductions représente la valeur du total global des budgets pour les projets de coproduction. Le volume total des productions comprend la participation financière des producteurs canadiens (c.-à-d. la part canadienne des budgets) et des producteurs étrangers (c.-à-d. la part étrangère des budgets).

Le Royaume-Uni et la France ont été les principaux partenaires de coproduction du Canada entre 2015–2016 et 2024–2025. Le Royaume-Uni était le principal partenaire des coproductions télévisuelles régies par des traités.

Tableau 6–9 Pays partenaires des coproductions audiovisuelles régies par des traités, segment de la télévision, 2015–2016 à 2024–2025

	NOMBRE DE PROJETS	TOTAL GLOBAL DES BUDGETS (M\$)	PART DU CANADA (M\$)	PART DU CANADA (%)
Royaume-Uni	72	434	204	47
France	58	250	95	38
Irlande	19	526	134	26
Australie	15	107	56	52
Nouvelle-Zélande	14	53	16	30
Allemagne	13	20	8	41
Israël	6	21	15	71
Belgique	5	55	28	51
Hongrie	4	106	48	46
Afrique du Sud	4	24	7	28
Autres coproductions bipartites	20	68	30	44
Coproductions multipartites*	15	121	36	30
Total	245	1 785	677	38

Source :
Téléfilm Canada.

Remarque :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Statistiques en date de septembre 2025.

* Les productions multipartites comprennent les projets de coproduction audiovisuelle régis par des traités pour lesquels le Canada compte au moins deux pays partenaires.

6.3 Longs métrages

Production audiovisuelle régie par un traité

Dans le sous-segment des longs métrages, les coproductions de langue anglaise régies par des traités ont augmenté pour atteindre un budget total de 166 millions de dollars, et les coproductions de langue française régies par des traités ont diminué pour atteindre un budget total de 28 millions de dollars. Dans l'ensemble, y compris les coproductions dans d'autres langues, les coproductions régies par des traités ont diminué pour atteindre un budget total de 203 millions de dollars. Il y a toutefois eu une légère augmentation du nombre total de projets.

Tableau 6-10 Coproductions audiovisuelles régies par des traités, volume* et nombre de projets, par langue, segment des longs métrages cinématographiques

ANGLAIS	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Part canadienne des budgets (M\$)	35	82	44	104	68	42	53	75	86	70
Part étrangère des budgets (M\$)	39	66	34	74	45	30	50	61	64	96
Total (M\$)	73	148	78	178	113	72	104	135	150	166
Nombre de projets	8	17	14	23	20	6	22	18	22	23
FRANÇAIS	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Part canadienne des budgets (M\$)	31	6	7	9	8	21	31	13	11	n/a
Part étrangère des budgets (M\$)	45	32	24	36	16	56	46	29	17	n/a
Total (M\$)	76	37	30	45	24	76	77	42	28	29
Nombre de projets	13	5	7	5	4	11	16	6	11	2
TOUTES LES LANGUES**	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Part canadienne des budgets (M\$)	66	87	50	110	77	50	74	106	103	85
Part étrangère des budgets (M\$)	83	90	65	98	82	46	106	106	102	118
Total (M\$)	149	177	115	208	159	96	180	212	205	203
Nombre de projets	21	19	19	30	25	10	33	34	35	37

Source :

Téléfilm Canada.

Remarque :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Statistiques en date de septembre 2025.

* Le volume des coproductions représente la valeur du total global des budgets pour les projets de coproduction. Le volume total des productions comprend la participation financière des producteurs canadiens (c.-à-d. la part canadienne des budgets) et des producteurs étrangers (c.-à-d. la part étrangère des budgets).

** Les chiffres sont cachés en raison du faible nombre de projets en production francophone.

*** Les coproductions dans d'autres langues sont incluses dans les totaux pour toutes les langues.

Le Royaume-Uni et la France ont été les principaux partenaires de coproduction du Canada entre 2015-2016 et 2024-2025. La France était le principal partenaire pour les longs métrages.

Tableau 6-11 Pays partenaires des coproductions audiovisuelles régies par des traités, segment du long métrage cinématographique, 2015-2016 à 2024-2025

	NOMBRE DE PROJETS	TOTAL GLOBAL DES BUDGETS (M\$)	PART DU CANADA (M\$)	PART DU CANADA (%)
France	63	545	212	39
Royaume-Uni	26	195	102	52
Irlande	19	160	103	64
Belgique	17	115	63	55
Allemagne	15	135	67	50
Israël	12	26	16	64
Italie	10	15	6	43
Suisse	9	30	16	52
Hongrie	5	44	21	47
Cuba	4	13	9	72
Grèce	4	33	16	48
Pays-Bas	4	19	6	34
Afrique du Sud	4	17	11	62
Autres coproductions bipartites	43	165	84	51
Coproductions multipartites*	28	191	74	39
Total	263	1 702	807	47

Source:
Telefilm Canada.

Remarque :

Statistiques en date de septembre 2025. Étant donné que les chiffres ont été arrondis, certaines sommes peuvent différer des totaux indiqués. Les chiffres des pays énumérés ci-dessus ne comprennent pas la participation à des coproductions multipartites.

* Les productions multipartites comprennent les projets de coproductions audiovisuelles régies par des traités pour lesquels le Canada compte au moins deux pays partenaires.

7 Production de services et de tournages étrangers

Le segment de la production étrangère et des services de production (PESP) est principalement composé de films et d'émissions de télévision tournés au Canada par des producteurs généralement étrangers avec la participation de fournisseurs de services canadiens. Cela comprend le travail sur des effets visuels effectué par des studios canadiens pour des émissions de télévision et des films étrangers. Pour la quasi-totalité des projets de production étrangère et de services de production (97 %), les droits d'auteurs sont détenus par des producteurs non canadiens.

Le Canada est aussi devenu une destination pour le tournage de nombreuses séries télévisées commandées par des studios américains, des réseaux américains ou des services de vidéo sur demande par abonnement (VSDA). Certaines séries récentes comprennent les dernières saisons de *IT: Welcome to Derry*, *The Last of Us*, *Doc* et *Happy Face*.

Au cours des dernières années, ce secteur a contribué à la production de nombreux films diffusés à l'échelle mondiale. Parmi les films hollywoodiens récents qui ont été tournés au Canada ou dont les effets visuels ont été réalisés au Canada, mentionnons *Frankenstein*, *Tron: Ares* et *Final Destination Bloodlines*.

Faits saillants 2024/25

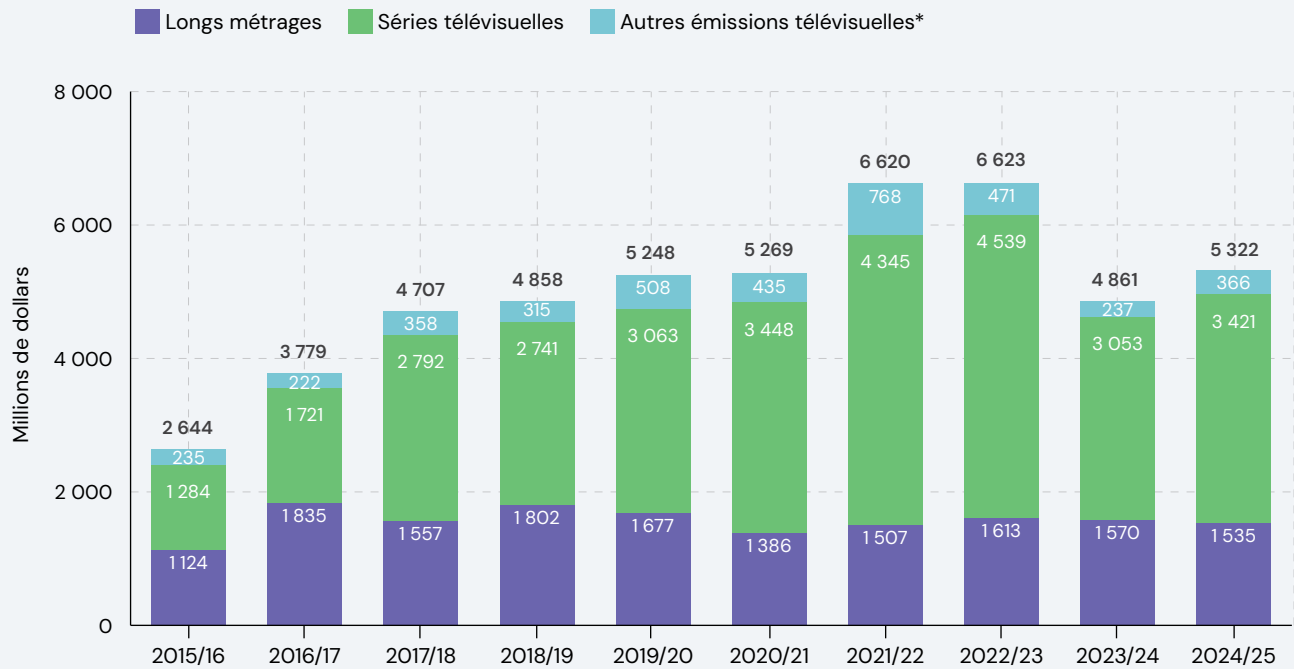
- Le volume total de la production du segment PESP au Canada a augmenté de 9,5 %, passant de 4,86 milliards de dollars à 5,32 milliards de dollars.
- Cette croissance est attribuable au volume total de production télévisuelle dans le segment PESP qui a augmenté de 12,1 % pour atteindre 3,42 milliards de dollars, et au volume total des autres[22] productions télévisuelles dans le segment PESP, qui a augmenté de 54,4 % pour atteindre 366 millions de dollars.
- La hausse totale a été légèrement contrebalancée par une diminution du volume total de la production de longs métrages dans le segment PESP de 2,2 %, à 1,54 milliard de dollars.
- Malgré la hausse du volume total de production, le nombre total de productions FLS a diminué, passant de 490 à 460, des baisses ayant été observées dans l'ensemble des types de production en 2024/25.
- La grande majorité du volume de PESP en 2024-2025 est demeurée en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec, représentant respectivement 40 %, 30 % et 22 % du total.
- Le volume de production d'animation dans le segment PESP est passé de 837 millions de dollars à 1,03 milliard de dollars en 2024-2025, bien que le nombre de projets soit passé de 129 à 98.
- Bien que le volume total ait augmenté dans la plupart des segments de production étrangère et les services de production, ces résultats font suite à d'importantes baisses l'an dernier. À la suite de deux importantes grèves de plusieurs mois en 2023, la production étrangère et les services de production avaient diminué de 26,16 % en 2023-2024. Par conséquent, les niveaux de production pour 2024-2025, bien qu'ils aient augmenté, demeurent inférieurs à ceux de 2021-2022 et de 2022-2023.

[22] Les autres productions télévisuelles comprennent les téléfilms, les émissions spéciales, les épisodes pilotes et les autres programmes à épisode unique. Elles excluent les mini-séries, lesquelles sont comptabilisées dans la catégorie des séries télévisées.

7.1 Total des productions et types

Production étrangère et services de production

Tableau 7-1 Volume de productions étrangères et services de production, par type



Source :

Association des agences provinciales de financement.

Remarque :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

* Comprend des téléfilms, des émissions spéciales, des projets pilotes et d'autres émissions d'un seul épisode. Avant 2017-2018, les miniséries faisaient partie de la catégorie « Autres émissions télévisuelles ». En 2017-2018, les statistiques des miniséries ont été comptabilisées dans la catégorie des séries télévisées. Pour cette raison, la croissance de la production des séries télévisées d'une année à l'autre est légèrement surestimée en 2017-2018. Toutefois, la grande majorité de la production dans la catégorie des séries télévisées demeure probablement composée de séries plutôt que de miniséries.

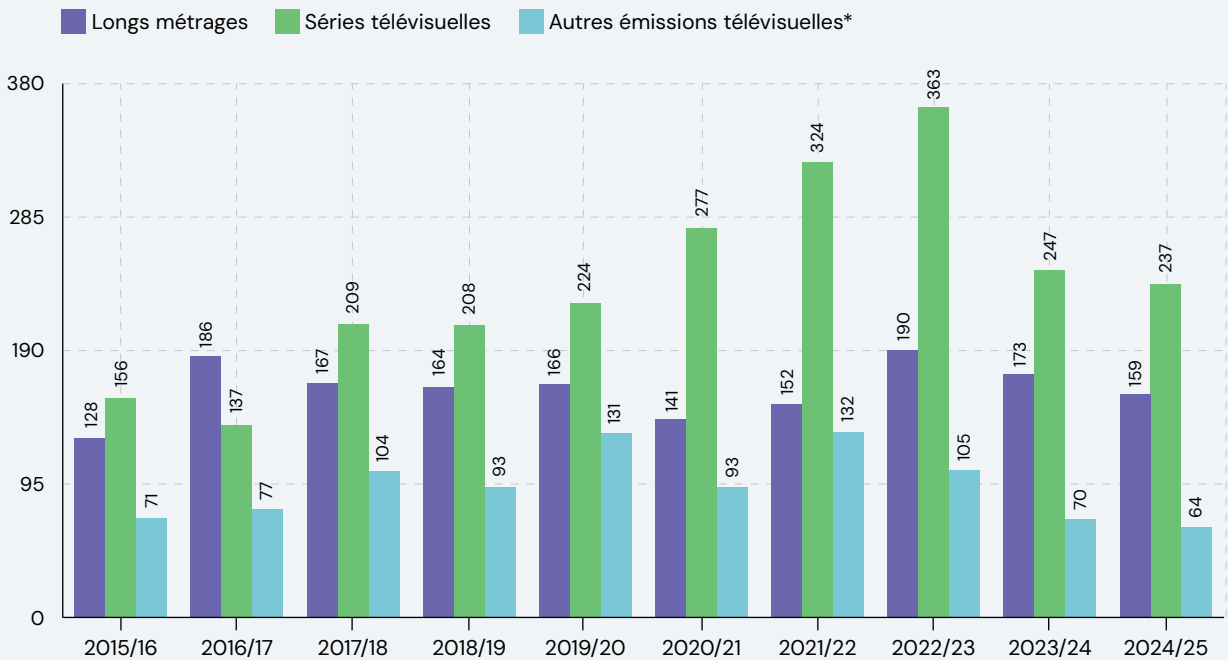
Volume de productions étrangères et services de production, par type, croissance annuelle pour 2024-2025

	TOTAL DE 2023-2024 (M\$)	CROISSANCE (M\$) 2024/25	CROISSANCE (%) 2024/25
Longs métrages	1 570	-35	-2,2
Séries télévisuelles	3 053	368	12,2
Autres émissions télévisuelles*	237	129	54,4
Total	4 861	461	9,5

Source :
Association des agences provinciales de financement.

Remarque :
Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.
* Comprend des téléfilms, des émissions spéciales, des projets pilotes et d'autres émissions d'un seul épisode. Avant 2017-2018, les miniséries faisaient partie de la catégorie « Autres émissions télévisuelles ». En 2017-2018, les statistiques des miniséries ont été comptabilisées dans la catégorie des séries télévisées. Pour cette raison, la croissance de la production des séries télévisées d'une année à l'autre est légèrement surestimée en 2017-2018. Toutefois, la grande majorité de la production dans la catégorie des séries télévisées demeure probablement composée de séries plutôt que de miniséries.

Tableau 7-2 Nombre de productions étrangères et services de production, par type

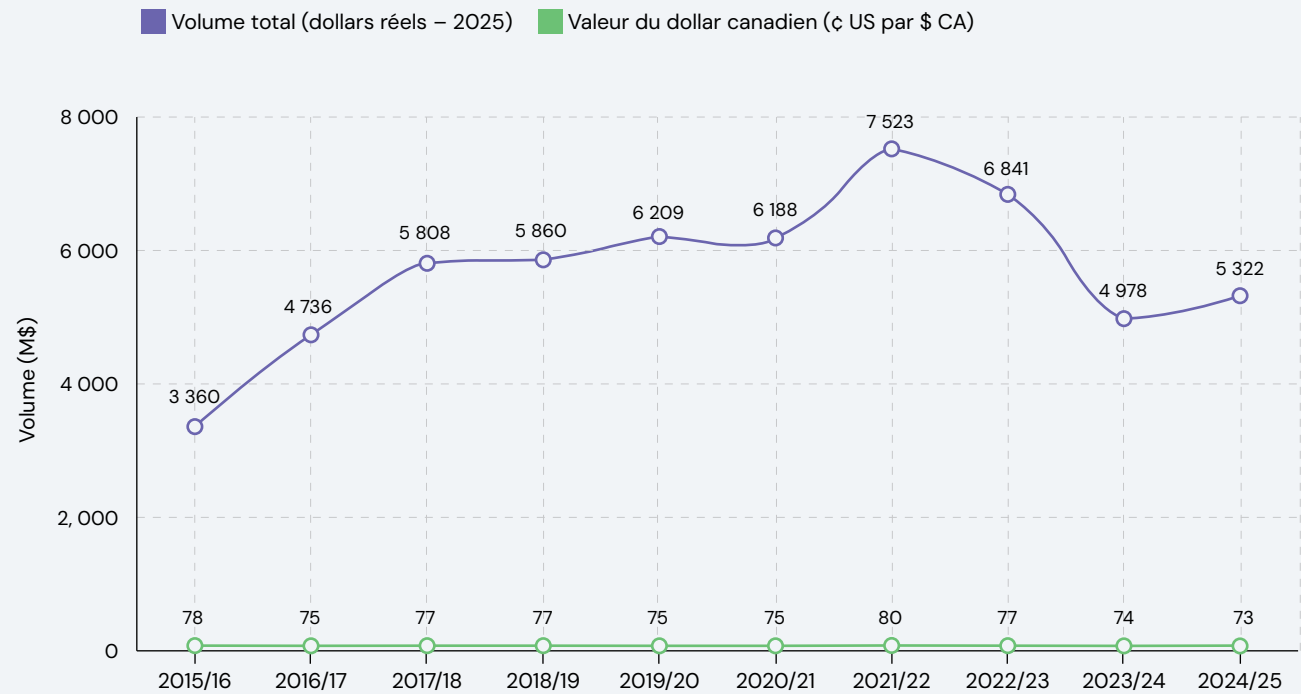


Source :
Association des agences provinciales de financement.

Remarque :
Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.
* Comprend des téléfilms, des émissions spéciales, des projets pilotes et d'autres émissions d'un seul épisode. Avant 2017-2018, les miniséries faisaient partie de la catégorie « Autres émissions télévisuelles ». En 2017-2018, les statistiques des miniséries ont été comptabilisées dans la catégorie des séries télévisées. Pour cette raison, la croissance de la production des séries télévisées d'une année à l'autre est légèrement surestimée en 2017-2018. Toutefois, la grande majorité de la production dans la catégorie des séries télévisées demeure probablement composée de séries plutôt que de miniséries.

En 2024-2025, le volume total de PESP a augmenté en dollars constants en 2024-2025, tandis que la valeur du dollar canadien a diminué.

Tableau 7-3 Volume de production étrangère et de services de production en fonction du dollar canadien (en dollar indexé et selon la valeur du dollar canadien)



Source : Banque du Canada, Statistique Canada et Association des agences provinciales de financement.

7.2 Région

Production étrangère et services de production

Tableau 7-4 a) Volume de production étrangère et de services de production par province ou territoire, en millions de dollars

	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Colombie-Britannique*	1 574	2 311	3 040	2 816	2 347	2 719	2 879	2 677	1 811	2 127
Ontario	698	882	869	985	1 541	1 426	1 672	1 981	1 283	1 594
Québec	282	404	666	771	1 142	922	1 421	1 540	1 418	1 192
Alberta	34	54	31	86	0	68	441	244	193	161
Manitoba	42	70	89	167	171	84	105	60	67	148
Nouvelle-Écosse	12	39	12	26	40	46	91	118	80	99
Terre-Neuve-et-Labrador	0	0	0	0	0	0	8	0	5	4
Territoires**	3	18	1	7	8	4	3	4	4	4
Saskatchewan	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Nouveau-Brunswick	0	0	0	0	0	s.o.	0	0	0	0
Île-du-Prince-Édouard	0	0	0	0	0	s.o.	0	0	0	0
Total	2 644	3 779	4 707	4 858	5 248	5 269	6 620	6 623	4 861	5 322

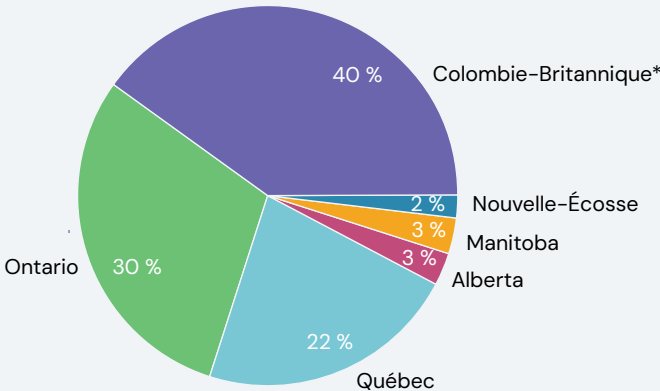
Source :
Association of Provincial Television and Film Agencies.

Remarque :
Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Les statistiques publiées par les agences provinciales de financement peuvent différer de celles qui figurent dans *Profil 2025*. Se reporter aux Remarques méthodologiques pour plus de détails.
s.o. : Données non disponibles ou supprimées à des fins de confidentialité.

* À compter de 2021-2022, Creative BC a commencé à déclarer les activités de production et les dépenses en fonction de l'exercice au cours duquel les principaux travaux de prise de vue ou d'animation ont commencé. Avant 2021-2022, Creative BC déclarait les activités de production et les dépenses en fonction de l'exercice financier au cours duquel la demande de crédit d'impôt d'un projet était acceptée. Pour cette raison, les statistiques pour 2020-2021 et les années précédentes ne sont pas directement comparables aux années qui ont suivi.

** Yukon, Nunavut et Territoires du Nord-Ouest.

Tableau 7-4 b) Volume de production étrangère et de services de production par province ou territoire, part 2024-25



Source :
Association des agences provinciales de financement.

Remarque :
Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Les statistiques publiées par les agences provinciales de financement peuvent différer de celles qui figurent dans *Profil 2025*. Se reporter aux Remarques méthodologiques pour plus de détails.
Terre-Neuve-et-Labrador et les Territoires (Yukon, Nunavut et Territoires du Nord-Ouest) contiennent chacun moins de 1 % de la part totale.
* À compter de 2021-2022, Creative BC a commencé à déclarer les activités de production et les dépenses en fonction de l'exercice au cours duquel les principaux travaux de prise de vue ou d'animation ont commencé. Avant 2021-2022, Creative BC déclarait les activités de production et les dépenses en fonction de l'exercice financier au cours duquel la demande de crédit d'impôt d'un projet était acceptée. Pour cette raison, les statistiques pour 2020-2021 et les années précédentes ne sont pas directement comparables aux années qui ont suivi.

7.3 Pays

Production étrangère et services de production

Le nombre total de PESP a diminué de 30 projets, principalement en raison des diminutions de 27 projets pour lesquels des droits d'auteur ont été délivrés aux États-Unis et de 5 projets pour lesquels ils ont été délivrés dans d'autres pays. Les parts de chaque groupe de juridictions sont demeurées relativement semblables à celles de 2023-2024.

Tableau 7-5 Productions étrangères et services de production, selon le pays titulaire des droits d'auteur

NOMBRE DE PROJETS	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
États-Unis	261	304	365	365	409	404	527	575	425	398
Autres pays étrangers	67	73	78	69	72	73	55	66	52	47
Canada*	27	24	38	31	40	35	28	17	13	15
Total	355	400	480	465	521	511	610	658	490	460
PART DU TOTAL (%)	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
États-Unis	74	76	76	78	79	79	86	87	86	87
Autres pays étrangers	18	18	16	15	13	14	9	10	11	10
Canada*	8	6	8	7	8	7	5	3	3	3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

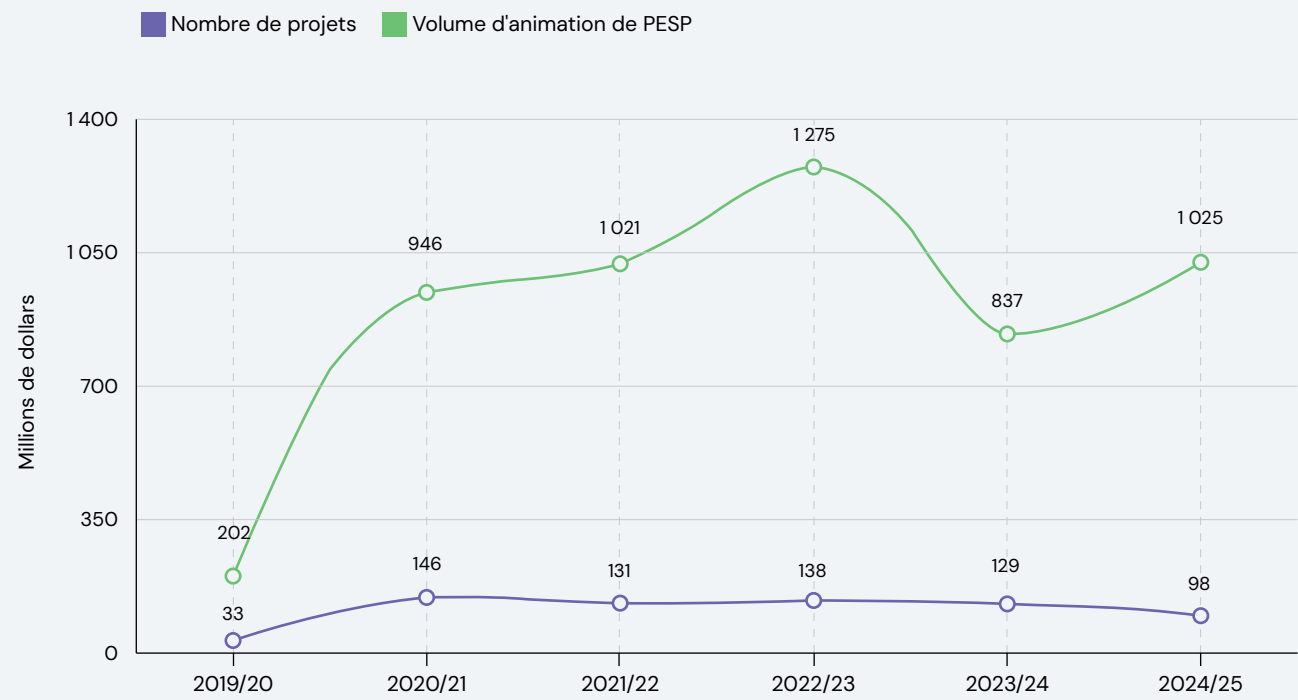
Source :
Association des agences provinciales de financement

Remarque :
Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.
* Les projets canadiens dans le secteur de la production étrangère et des services de production comprennent les projets réalisés par des producteurs canadiens principalement pour des publics étrangers ou dans le cadre de coentreprises internationales. Les coentreprises internationales comprennent les films et les émissions de télévision réalisés sous forme de coproductions internationales, mais hors des limites d'un traité de coproduction audiovisuelle.

7.4 Animation

Production étrangère et services de production

Tableau 7-6 Volume total de production d'animation et nombre des projets dans le segment PESP



Source :
Association des agences provinciales de financement.

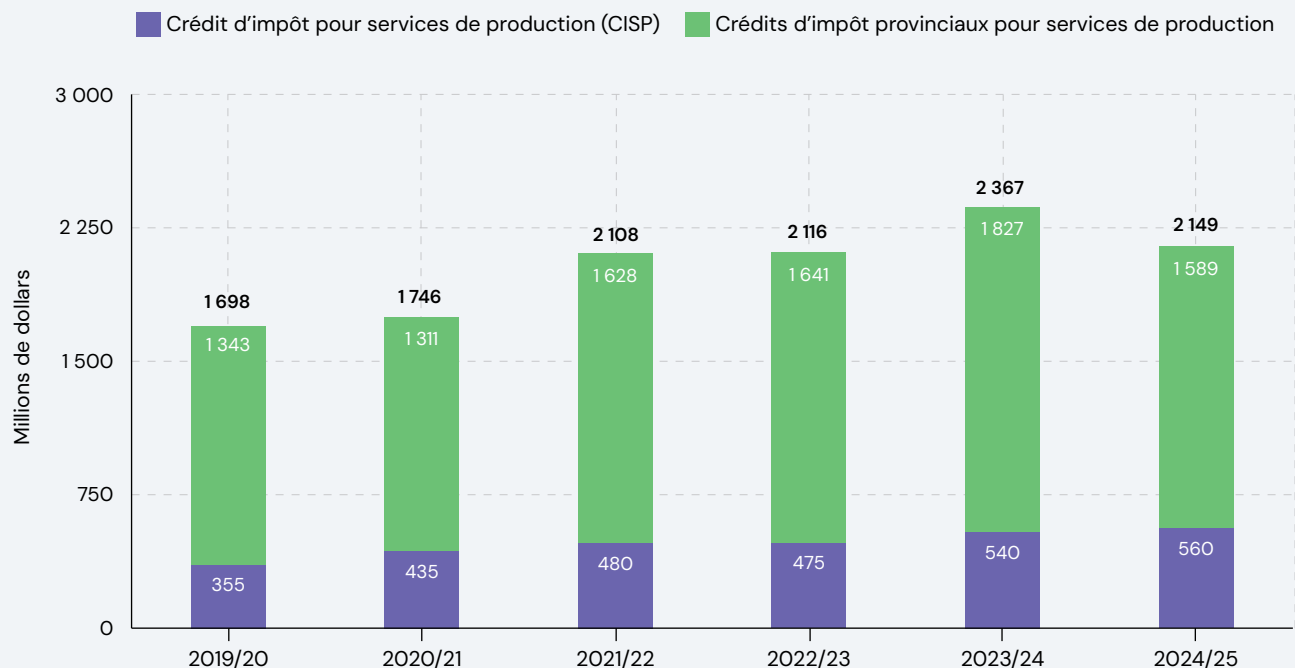
Remarque :
Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis..

7.5 Financement des crédits d'impôt

Production étrangère et services de production

Contrairement au contenu canadien, le Bureau canadien de certification des produits audiovisuels (BCPAC) ne fournit pas également d'informations détaillées sur les sources de financement des productions PESP. En 2024-2025, les gouvernements fédéral et provinciaux du Canada ont accordé des crédits d'impôt remboursables pour services de production estimés à 2,15 milliards de dollars à la PESP. Cela comprenait 560 millions de dollars provenant du crédit d'impôt pour services de production (CISP) du gouvernement fédéral et 1,59 milliard de dollars provenant du crédit d'impôt pour services de production du gouvernement provincial.

Exhibit 7-7 Estimations des crédits d'impôt fédéraux et provinciaux pour la PESP



Source : Estimations fondées sur les données du budget 2025 du ministère fédéral des Finances, d'Ontario Créatif, des Comptes publics du gouvernement de la Colombie-Britannique, de l'Institut de la statistique du Québec et de l'Association des agences provinciales de financement.

8 Production interne des diffuseurs

La production interne des diffuseurs (« production interne ») désigne les émissions de télévision produites à l'interne par les diffuseurs de télévision conventionnelle privés, les diffuseurs publics ainsi que les services facultatifs et sur demande. La production interne se compose principalement d'émissions d'information et de sport, mais peut également inclure des productions relevant d'autres catégories.

Les statistiques présentées dans cette section couvrent l'année de radiodiffusion 2024, qui s'étend du 1er septembre 2023 au 31 août 2024.

Faits saillants 2024

- Le volume total de la production interne des diffuseurs a augmenté de 5,3 % pour atteindre 1,23 milliard de dollars.
- Les dépenses liées à la production interne des services facultatifs et sur demande ont diminué de 1,2 % pour s'établir à 558 millions de dollars.
- Les dépenses consacrées à la production interne d'émissions d'information ont augmenté de 1,9 % pour atteindre 743 millions de dollars.
- Les dépenses des diffuseurs conventionnels en matière de production interne ont progressé de 11,5 % pour s'élever à 670 millions de dollars.
- Les dépenses consacrées à la production interne d'émissions sportives ont fortement augmenté, en hausse de 33,1 % pour atteindre 342 millions de dollars.
- L'augmentation globale du volume de production, incluant celle observée chez les diffuseurs conventionnels et dans la programmation sportive, reflète les dépenses additionnelles associées à la couverture des Jeux olympiques d'été de 2024 à Paris.

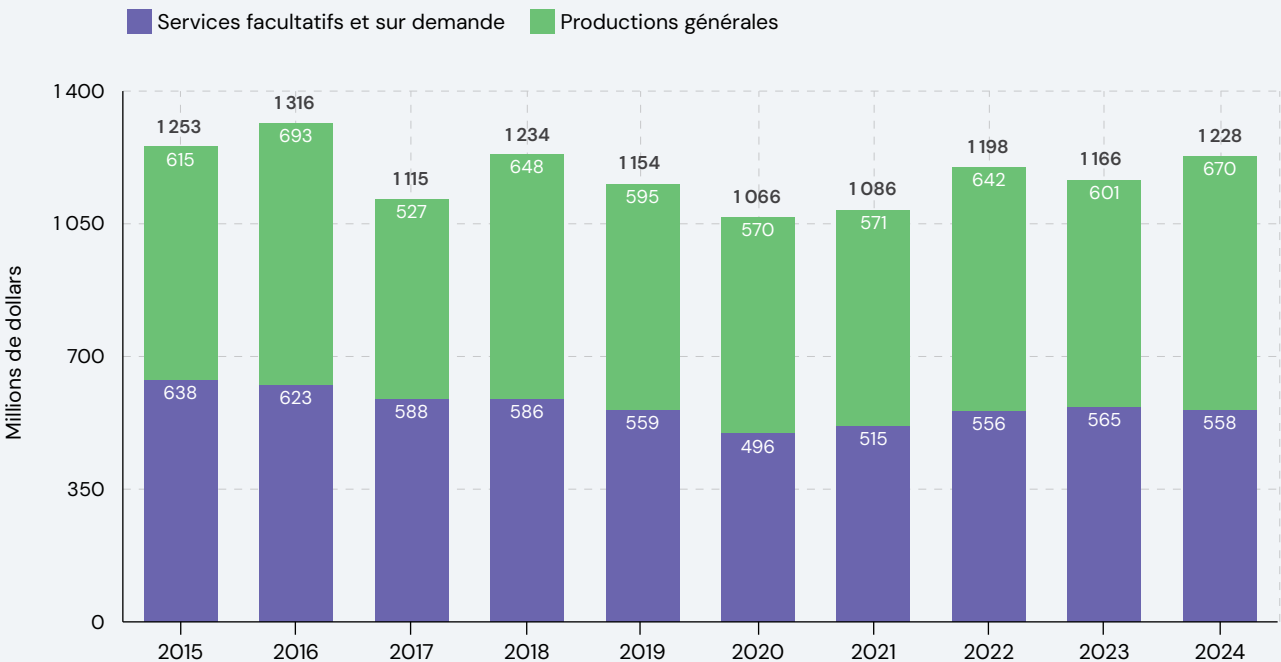
8.1 Volume de production

Production interne des télédiffuseurs

Le volume total des productions internes a augmenté de 5,3 % en 2024, passant de 1,17 milliard de dollars en 2023 à 1,23 milliard de dollars en 2024. Dans le sous-segment des services facultatifs et sur demande, les dépenses ont diminué de 1,2 % pour atteindre 558 millions de dollars. Dans le sous-segment de la télévision générale (y compris les diffuseurs traditionnels privés, CBC/Radio-Canada et les diffuseurs éducatifs provinciaux), les dépenses ont augmenté de 11,5 % pour atteindre 670 millions de dollars.

Les parts du volume total de la production interne se sont réparties dans une proportion de 45–55 entre le sous-segment de la télévision générale et les services facultatifs et sur demande.

Tableau 8–1 Volume de productions internes des télédiffuseurs, par sous-segment



Source :
Estimations fondées sur les données recueillies auprès du CRTC.

Remarque :
Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

Volume de productions internes des télédiffuseurs, par sous-segment, croissance annuelle 2024

	TOTAL DE 2023 (M\$)	CROISSANCE (M\$) 2024	CROISSANCE (%) 2024
Services facultatifs et sur demande	565	-7	-1,2
Productions générales	601	69	11,5
Total	1 166	62	5,3

Source:
Estimations fondées sur les données recueillies auprès du CRTC.

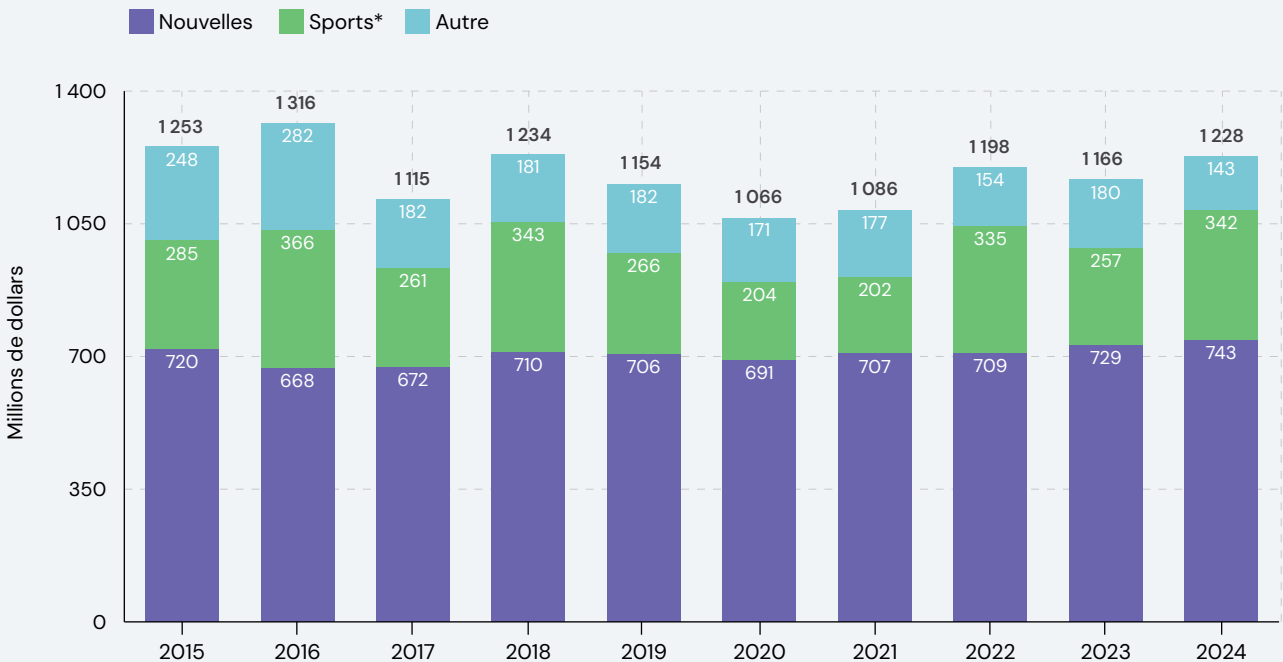
Remarque :
Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

8.2 Catégories

Production interne des télédiffuseurs

Le volume total de la production interne des télédiffuseurs a été réparti par catégorie comme suit : 61 % des dépenses allouées aux nouvelles, 28 % aux sports et 12 % aux autres catégories. Les dépenses consacrées à la production interne d'émissions sportives ont augmenté de 85 millions de dollars, soit 33,1 %, et celles consacrées à la production interne d'émissions de nouvelles ont aussi légèrement augmenté, de 14 millions de dollars ou 1,9 %.

Tableau 8-2 Volume de productions internes des télédiffuseurs, par catégorie



Source :
Estimations fondées sur les données recueillies auprès du CRTC.

Remarque :
Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.
* Exclut les montants versés pour les droits des émissions sportives.

Volume de productions internes des télédiffuseurs, par catégorie, croissance annuelle 2024

	CROISSANCE (\$M) 2024	CROISSANCE (%) 2024	PART DE CROISSANCE (%) 2024
Nouvelles	14	1,9	n/a
Sports*	85	33,1	n/a
Autre	-37	-20,6	n/a
Total	62	5,3	1

Source :
Estimations fondées sur les données recueillies auprès du CRTC.

Remarque :
Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.
* Exclut les montants versés pour les droits des émissions sportives.

8.3 Région

Production interne des télédiffuseurs

La production interne des télédiffuseurs est demeurée très concentrée en Ontario et au Québec en 2024. Ces deux provinces, qui abritent la grande majorité de l'industrie canadienne de la télédiffusion, représentaient 79 % du volume total de la production interne des télédiffuseurs au Canada.

Tableau 8-3 a) Volume de productions internes des télédiffuseurs, par province et territoire

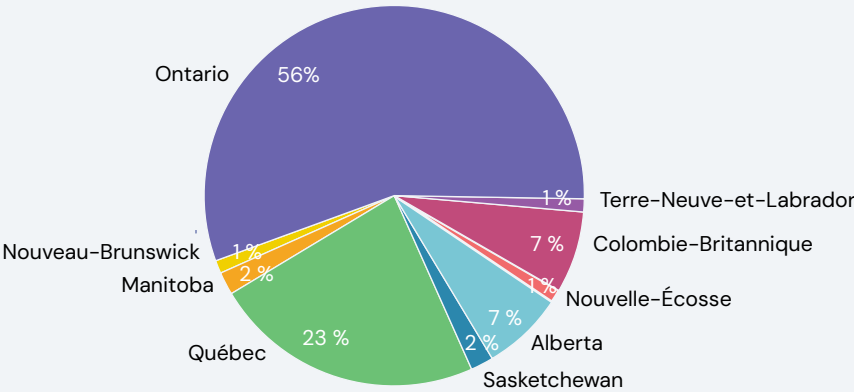
	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Ontario	677	729	612	686	622	570	571	669	628	685
Québec	279	307	258	296	272	247	257	287	279	283
Alberta	94	88	80	83	87	85	85	82	88	88
Colombie-Britannique	97	96	87	87	89	80	81	79	86	88
Manitoba	30	28	25	26	27	26	33	26	27	27
Saskatchewan	27	24	20	20	21	21	21	20	21	22
Nouvelle-Écosse	26	23	16	17	18	17	18	17	17	17
Nouveau-Brunswick	11	10	8	9	9	9	10	9	9	9
Terre-Neuve-et-Labrador	9	8	7	7	7	7	8	7	8	8
Île-du-Prince-Édouard	2	2	1	1	1	2	2	1	2	2
Territoires*	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Total	1 253	1 316	1 115	1 234	1 154	1 066	1 086	1 198	1 166	1 228

Source :
Estimations fondées sur les données recueillies auprès du CRTC, de CBC/Radio-Canada et de Statistique Canada.

Remarque :
Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Les statistiques publiées par les agences provinciales de financement peuvent différer de celles qui figurent dans *Profil 2025*. Se reporter aux Remarques méthodologiques pour plus de détails.

* Yukon, Nunavut et Territoires du Nord-Ouest.

Tableau 8-3 b) Volume de productions internes des télédiffuseurs, par province et territoire, 2024



Source :
Estimations fondées sur les données recueillies auprès du CRTC, de CBC/Radio-Canada et de Statistique Canada.

Remarque :
Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis. Les statistiques publiées par les agences provinciales de financement peuvent différer de celles qui figurent dans *Profil 2025*. Se reporter aux Remarques méthodologiques pour plus de détails.

Île-du-Prince-Édouard et les Territoires (Yukon, Nunavut et Territoires du Nord-Ouest) représentent chacun moins de 1 % de la part totale.

9 Distribution

L'industrie canadienne de la distribution comprend des entreprises sous contrôle canadien et sous contrôle étranger qui distribuent du contenu cinématographique et télévisuel par l'entremise des salles de cinéma, des diffuseurs télévisuels, de la vente en gros de supports physiques et d'autres plateformes vidéo. Parmi les principales entreprises de distribution sous contrôle canadien figurent Elevation Pictures et Immina Films, ainsi que les divisions de distribution de sociétés de production indépendantes canadiennes telles que Cineflix Media. Les entreprises de distribution sous contrôle étranger actives au Canada comprennent les divisions de distribution des grands studios hollywoodiens.

Remarque : Depuis 2011, Statistique Canada ne publie les données sur l'industrie de la distribution audiovisuelle que sur une base biennale. Par conséquent, les données sur les revenus de l'industrie ne sont pas disponibles pour les années 2016, 2018, 2020, 2022 et 2024. L'année la plus récente pour laquelle des données sur les revenus sont disponibles est 2023. Les données sur l'investissement des distributeurs dans les films et émissions de télévision canadiens proviennent du Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens (CAVCO) et sont disponibles annuellement selon l'exercice financier.

Faits saillants 2023 et 2024/25

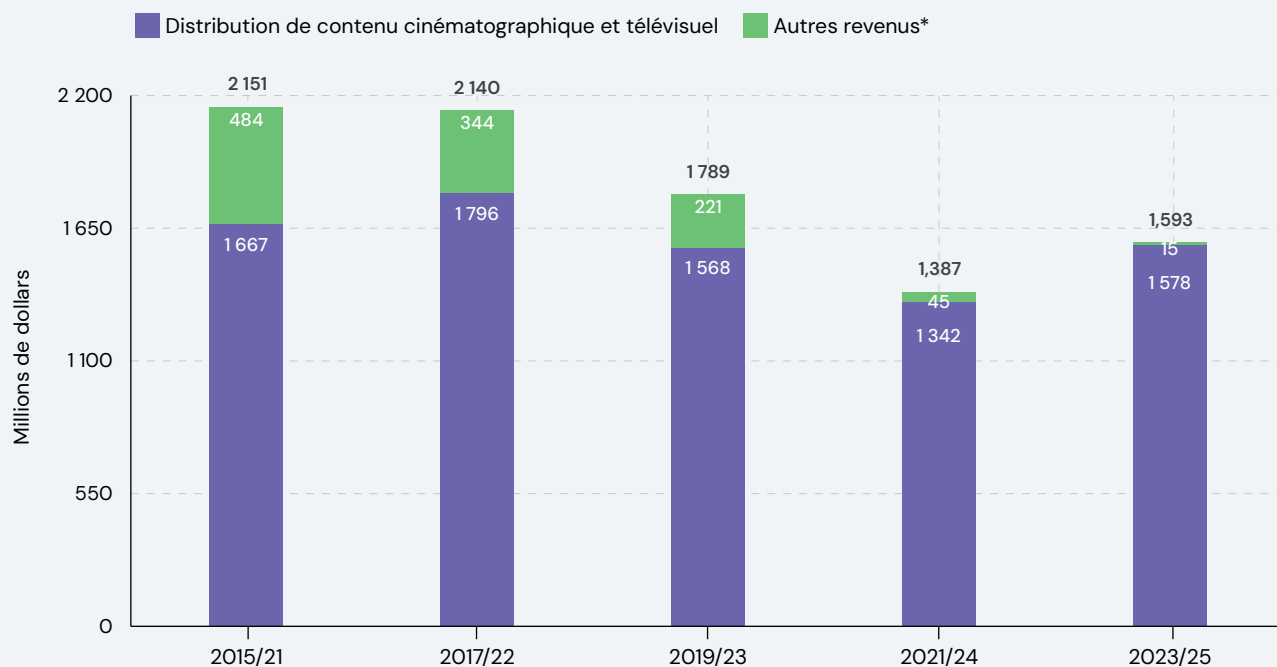
- Les revenus totaux de l'industrie canadienne de la distribution ont augmenté de 14,9 % entre 2021 et 2023, pour atteindre 1,59 milliard de dollars.
- Les revenus provenant de la distribution de films et d'émissions de télévision canadiens ont augmenté de 3,2 % en 2023 (par rapport à 2021), pour totaliser 230 millions de dollars.
- Les ventes de films et d'émissions de télévision canadiens sur les marchés étrangers ont augmenté de 16,7 % en 2023 (par rapport à 2021), pour atteindre 126 millions de dollars.
- Les revenus issus de la distribution de films et d'émissions de télévision canadiens représentaient 14,4 % des revenus totaux de l'industrie en 2023, en baisse par rapport à 16,1 % en 2021.
- L'investissement des distributeurs canadiens dans les films et émissions de télévision canadiens a augmenté de 16,2 % en 2024/25 (par rapport à 2023/24), pour atteindre un total de 449 millions de dollars.

9.1 Revenus

Distribution

Selon les plus récentes données publiées par Statistique Canada, les revenus totaux de l'industrie canadienne de la distribution audiovisuelle ont augmenté de 14,9 % entre 2021 et 2023, pour atteindre un total de 1,59 milliard de dollars.

Tableau 9-1 Revenus totaux de l'industrie canadienne de distribution



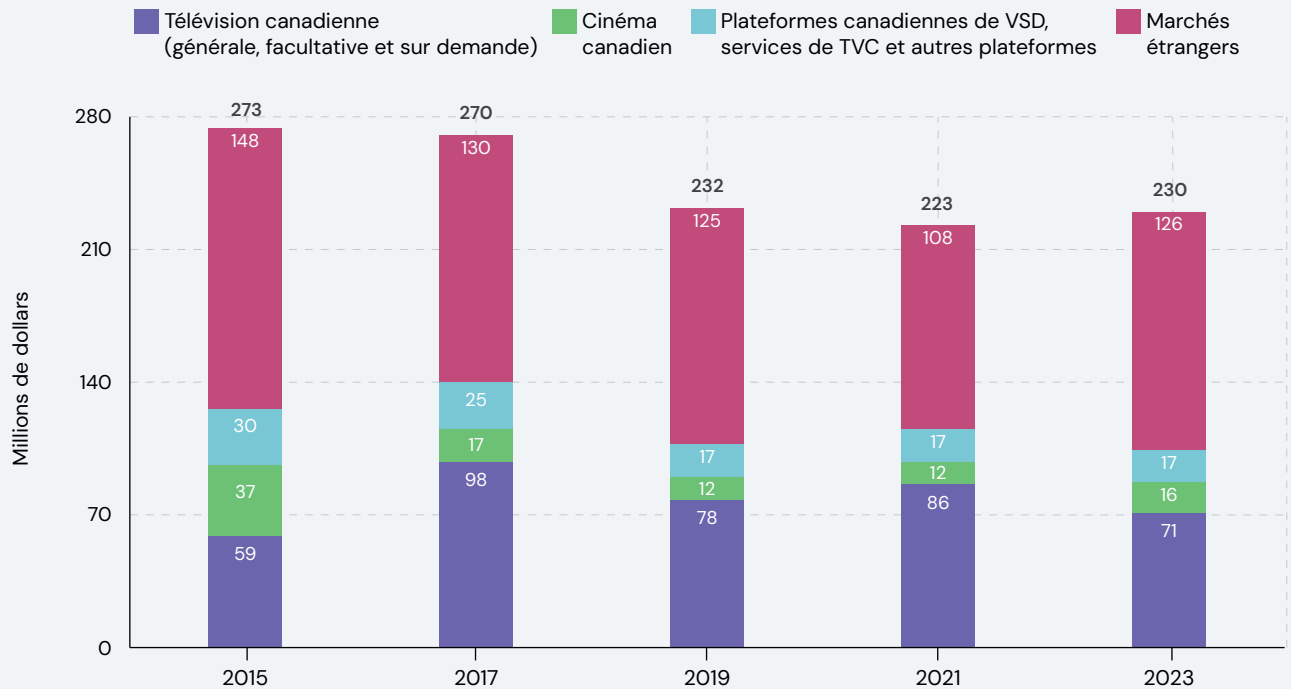
Source :
Statistique Canada, tableau 21-10-0075-01.

Remarque :
s.o. : Aucune donnée disponible. Depuis 2011, Statistique Canada publie seulement les données tous les deux ans. Par conséquent, aucune donnée n'est disponible pour 2012, 2014, 2016, 2018, 2020, 2022 et 2024.

* Comprend les revenus provenant de la vente en gros de vidéos préenregistrées, de la production d'œuvres audiovisuelles destinées à la vente directe, de la production à forfait d'œuvres audiovisuelles et d'autres sources.

Les revenus tirés de la distribution d'émissions de télévision et de films canadiens ont augmenté de 3,2 % en 2023 (par rapport à 2021) pour atteindre un total de 230 millions de dollars. Ces revenus représentaient 14,4 % des revenus totaux de l'industrie cette année-là, en baisse par rapport aux 16,1 % enregistrés en 2021.

Tableau 9-2 Revenus de la distribution d'œuvres cinématographiques et télévisuelles canadiennes, par marché



Source :

Statistique Canada, tableau 21-10-0074-01.

Remarque : Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

s.o. : Aucune donnée disponible.

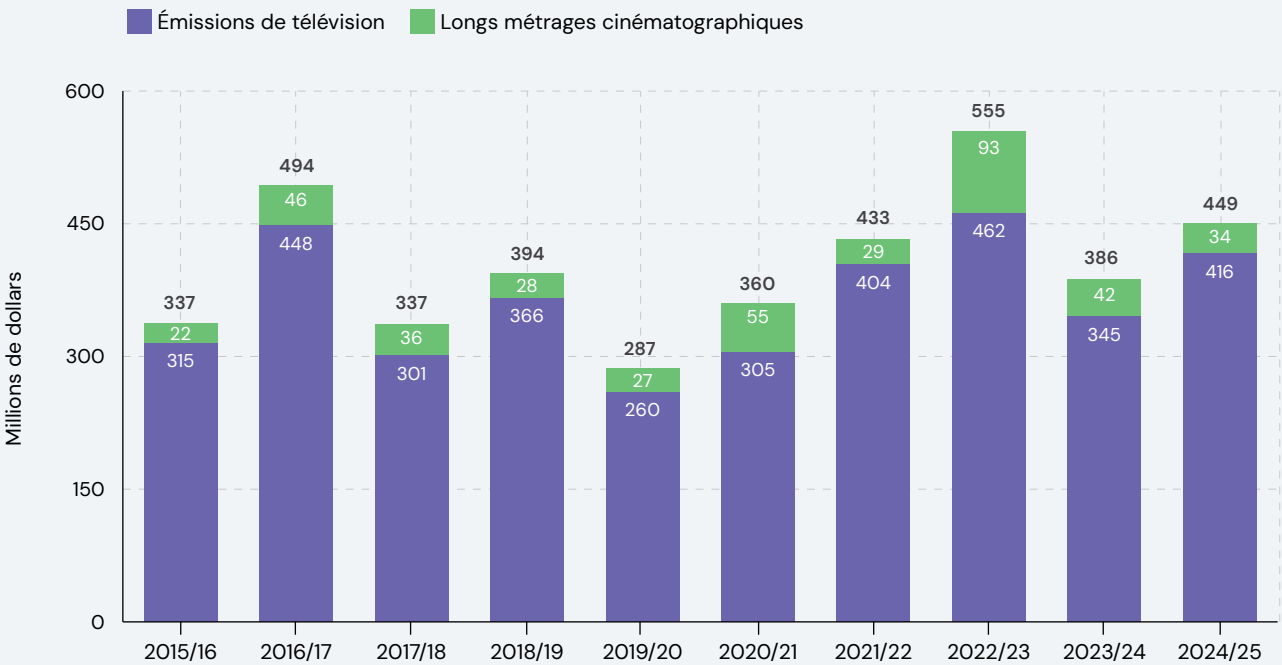
* Depuis 2011, Statistique Canada publie seulement les données tous les deux ans. Par conséquent, aucune donnée n'est disponible pour 2012, 2014, 2016, 2018, 2020, 2022 et 2024.

9.2 Investissement dans les productions canadiennes

Distribution

L'investissement des distributeurs canadiens dans les émissions de télévision et les films canadiens en 2024-2025 a augmenté de 16,2 %, soit de 63 millions de dollars par rapport à 2023-2024.

Tableau 9-3 Investissement des distributeurs canadiens dans la production cinématographique et télévisuel



Source :

Estimations fondées sur les données du BCPAC.

Remarque :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

10 Radiodiffusion télévisuelle canadienne

L'industrie canadienne de la radiodiffusion télévisuelle comprend différents sous-segments :

- Le sous-segment de la **télévision conventionnelle privée** comprend les diffuseurs privés qui exploitent un réseau hertzien pour diffuser leur contenu dans les foyers.^[23]
- Les **services conventionnels de CBC/Radio-Canada**, qui exploitent également une infrastructure hertzienne afin de diffuser des contenus en anglais et en français partout au Canada.
- Les services **facultatifs et sur demande** qui sont seulement offerts par les fournisseurs de télévision par câble, de télévision directe par satellite ou de télévision sur IP. Les services facultatifs offrent habituellement des émissions thématiques, comme des drames ou films, uniquement des émissions de sports ou de nouvelles, et tirent leurs revenus d'une combinaison de frais d'abonnement et de publicité. Les services sur demande comprennent les services vidéo sur demande (VSD) qui tirent des revenus de l'abonnement ou des paiements transactionnels plutôt que de la publicité.
- La **radiodiffusion publique** présente dans l'un ou l'autre des sous-segments ci-dessus, y compris CBC/Radio-Canada, ainsi que les diffuseurs éducatifs provinciaux au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique.

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) recueille et publie des renseignements financiers déclarés par les diffuseurs canadiens exploités dans ces sous-segments, tant sur une base de service individuel que pour les grands groupes de diffusion agrégé. Les principaux enseignements fournis par le CRTC mettent l'accent sur les revenus de radiodiffusion et les contributions à l'élaboration et à la production d'émissions canadiennes.

Les dépenses en émissions canadiennes (DEC) désignent les dépenses des diffuseurs en contenu canadien et comprennent les dépenses dans les catégories comme les nouvelles, les sports, les drames, les documentaires, les télé-réalités et les émissions sur le mode de vie/émissions d'information.

Les émissions d'intérêt national (EIN) sont un sous-groupe des DEC. Il s'agit d'une exigence plus précise, axée sur les contributions à des catégories d'émissions déterminées (p. ex., drames, comédies, documentaires et films). Dans le cas des grands groupes de radiodiffusion (p. ex., Bell Media, Corus, et TVA), un montant minimal des dépenses d'EIN doit être consacré à des productions canadiennes indépendantes.

Pour les diffuseurs privés canadiens, ces contributions sont calculées en fonction des revenus de l'année précédente. Pour CBC/Radio-Canada, elles sont plutôt calculées en fonction des dépenses totales de programmation de l'année en cours.

L'information financière est présentée sur la base de l'année de radiodiffusion, soit de septembre à août. Pour l'instant, le CRTC n'a publié que les renseignements financiers agrégés communiqués par les grands groupes de radiodiffusion. Les données sont à jour pour l'année de radiodiffusion la plus récemment complétée (2024-2025). Toutefois, les données de l'industrie de la radiodiffusion n'ont pas encore été mises à jour. Par conséquent, les renseignements du CRTC décrits ci-dessous ne sont pas aussi à jour. Elles sont limitées à l'année de radiodiffusion 2023-2024. Il convient toutefois de noter que les revenus et les DEC des grands groupes de radiodiffusion représentent plus de 85 % des totaux de l'industrie. Par conséquent, les données actuelles des grands groupes reflètent également les résultats pour l'ensemble de l'industrie.

Les renseignements communiqués au CRTC et décrits ci-dessous se limitent à la télévision linéaire. Ils ne comprennent pas de détails sur les revenus et les contributions des DEC pour les plateformes en ligne ou des activités de radiodiffusion en ligne, à la fois des plateformes en ligne canadiennes et étrangères. Le CRTC travaille à moderniser son cadre réglementaire. L'un des principaux objectifs de cet examen est l'inclusion des plateformes en ligne dans le système canadien de radiodiffusion. Ainsi, ces services fourniront également au CRTC des renseignements financiers détaillés sur leurs revenus et leurs contributions à la programmation canadienne. Au cours des prochaines années, ces renseignements seront également publiés par le CRTC et constitueront probablement la base d'autres éléments qui seront présentés et discutés dans le présent chapitre du rapport *Profil*.

[23] La vaste majorité des foyers canadiens reçoivent maintenant les signaux de télévision générale par les fournisseurs de télévision par câble, de télévision directe par satellite ou de télévision sur IP.

Faits saillants de 2023–2024 pour les totaux de l'industrie de la radiodiffusion et de 2024–2025 pour les grands groupes de propriété de radiodiffusion

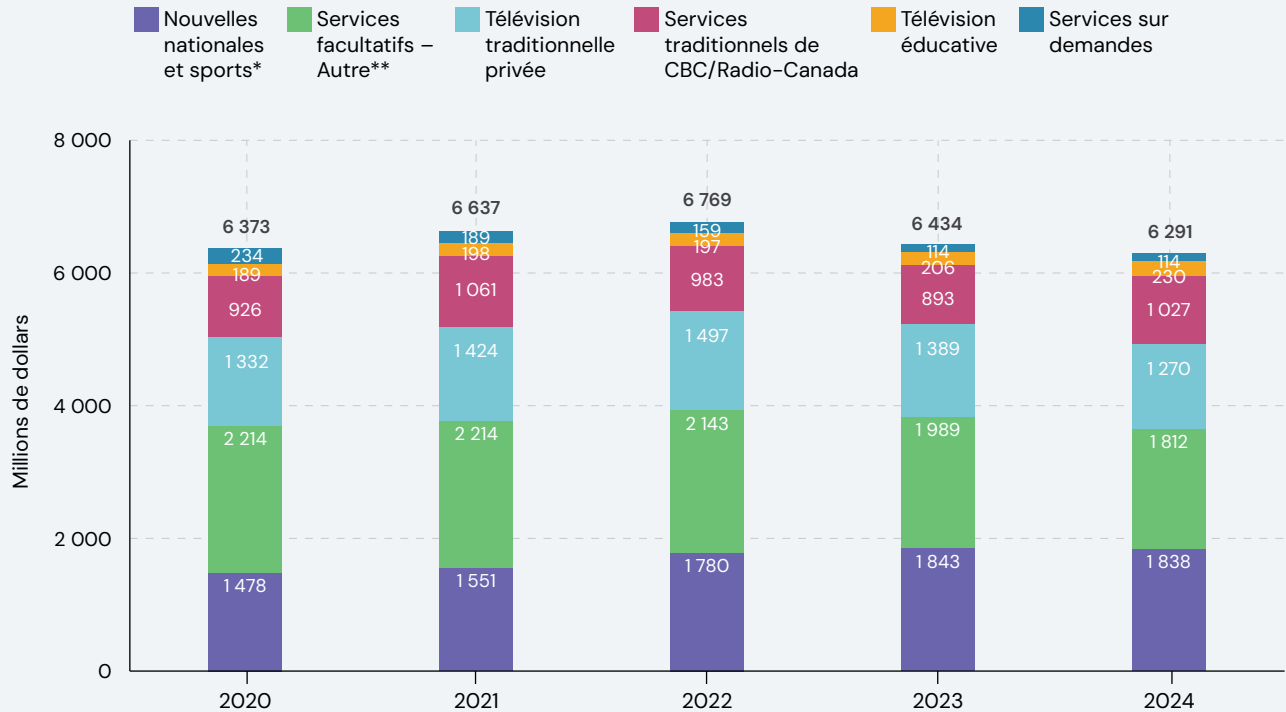
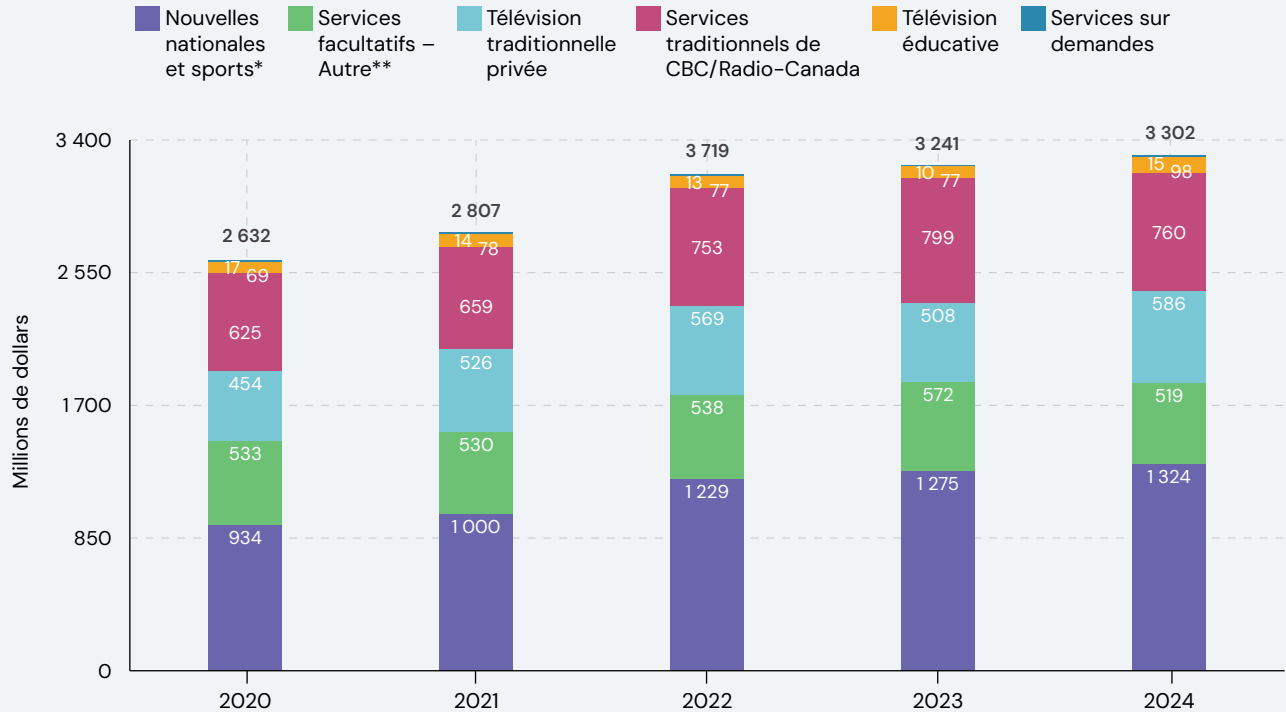
- Les revenus de l'industrie de la radiodiffusion ont diminué de 2,2 % au cours de l'année de radiodiffusion 2023–2024, passant de 6,4 milliards à 6,3 milliards de dollars.
- Les baisses de revenus sont plus prononcées pour les grands groupes de propriété de radiodiffusion, étant donné qu'elles se limitent à la télévision générale, aux services facultatifs et aux services sur demande, et excluent les émissions de sports, dont les revenus ont continué de croître.
- Pour les grands groupes de langue anglaise, les revenus ont diminué de 10,7 % en 2024–2025. Cette baisse était de 9,9 % pour les groupes de propriété privée de radiodiffusion (c.-à-d. excluant CBC).
- La même tendance vers le bas s'applique aux grands groupes de langue française, avec une diminution de 6,5 % pour l'ensemble des groupes et de 7,0 % pour les groupes de propriété privée (c.-à-d. en excluant Radio-Canada). Les DEC des groupes de diffuseurs de propriété privée de langue anglaise ont diminué de 5,0 % en 2024–2025.
- Les résultats étaient similaires pour les grands groupes de langue française, les DEC ayant diminué de 12,3 %.
- L'industrie de la radiodiffusion continue de subir des baisses sur plusieurs années des revenus et des dépenses en émissions canadiennes dans les groupes de diffuseurs de propriété privée de langue anglaise et française.

10.1 Revenu et dépenses en émissions canadiennes (DEC)

Télédiffusion

La baisse des revenus dans presque tous les segments de l'industrie canadienne de la radiodiffusion au cours de l'année de radiodiffusion 2024 (du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024) a fait en sorte que l'ensemble de l'industrie canadienne de la télédiffusion a connu une diminution de ses revenus de 2,2 % pour atteindre 6,29 milliards de dollars. Les revenus totaux de l'industrie canadienne de la télédiffusion en 2024 ont atteint leur plus bas niveau au cours des cinq dernières années, une diminution de 478 millions de dollars au cours des deux dernières années de radiodiffusion.

En ce qui concerne plus particulièrement le segment des services facultatifs – le plus important de l'industrie canadienne de la télédiffusion – les revenus totaux ont diminué sous les 2 milliards de dollars pour la première fois en cinq ans, atteignant 1,99 milliard de dollars en 2023, puis 1,81 milliard de dollars en 2024 (tableau 10-1).

Tableau 10-1 Total des revenus et des dépenses en émissions canadiennes (DEC) dans l'industrie de la radiodiffusion, par segment de service (revenus totaux)**Total des revenus et des dépenses en émissions canadiennes (DEC) dans l'industrie de la radiodiffusion, par segment de service (DEC)**

Source :
Estimations de CMPA fondées sur les données des relevés statistiques et financiers du CRTC 2024.

Remarque :

Comme les chiffres ont été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

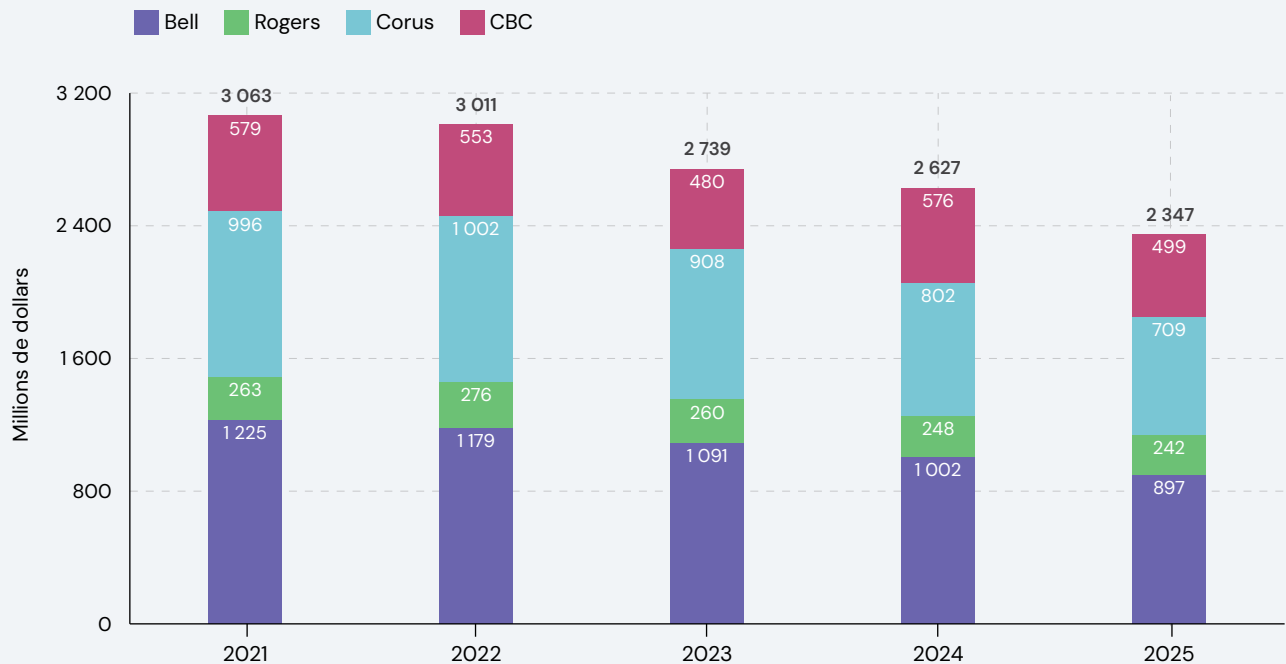
* Comprend les services facultatifs suivants : CTV News Channel, CBC News Network, LCN, ICI RDI, TSN, Sportsnet, Sportsnet One, RDS, ESPN Classic et TVA Sports.

** Comprend les revenus gagnés par les services facultatifs appartenant à CBC/Radio-Canada, autres que les services de nouvelles nationales (c.-à-d. CBC News Network et ICI RDI)

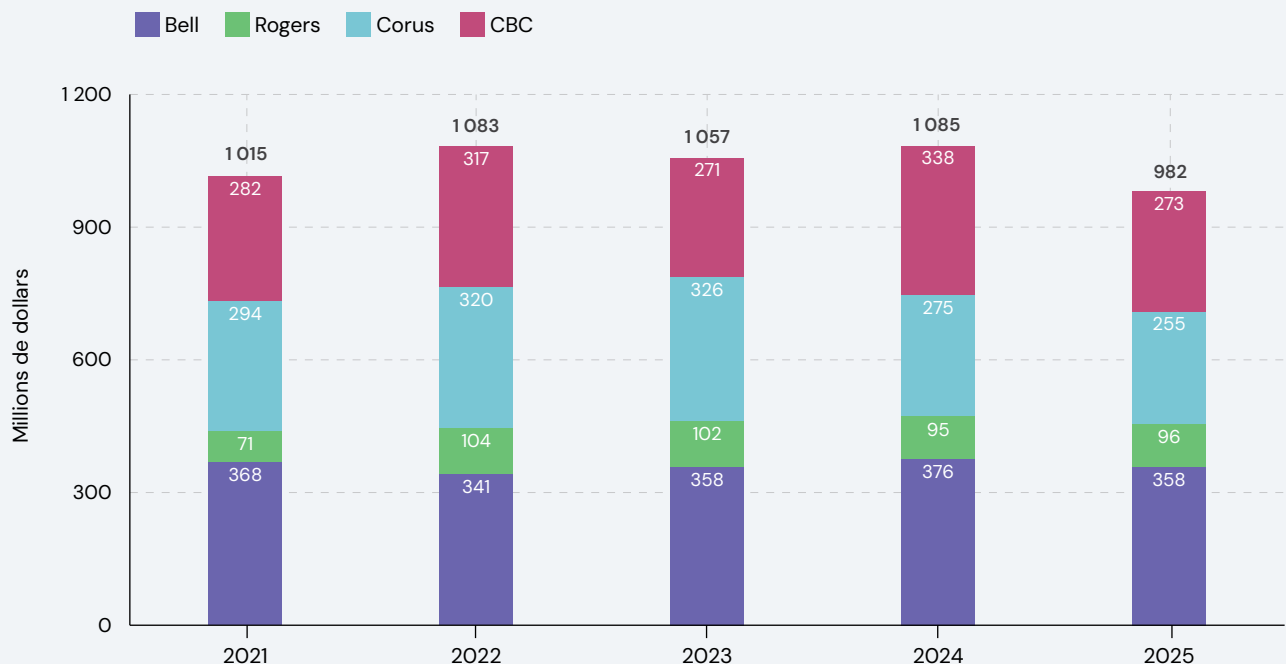
[23] La vaste majorité des foyers canadiens reçoivent maintenant les signaux de télévision générale par les fournisseurs de télévision par câble, de télévision directe par satellite ou de télévision sur IP.

Les données présentées ci-dessous portent sur les grands groupes de propriété privée de langue anglaise et française. Les obligations actuelles de DEC pour les grands groupes de propriété privée en radiodiffusion de langue anglaise sont fixées à 30 % et comprennent Bell Media Inc. (BCE), Corus Entertainment inc. (Corus) et Rogers Media Inc. Les obligations pour les groupes de propriété privée en radiodiffusion de langue française varient de 26 % à 45 % et comprennent Bell Media Inc. (BCE), Corus Entertainment inc. (Corus) et Québecor Media Inc. (Québecor)^[24].

Tableau 10-2 Revenus totaux et DEC par groupes de propriété privée et publique en radiodiffusion* de langue anglaise (revenus totaux)



Revenus totaux et DEC par groupes de propriété privée et publique en radiodiffusion* de langue anglaise (DEC)

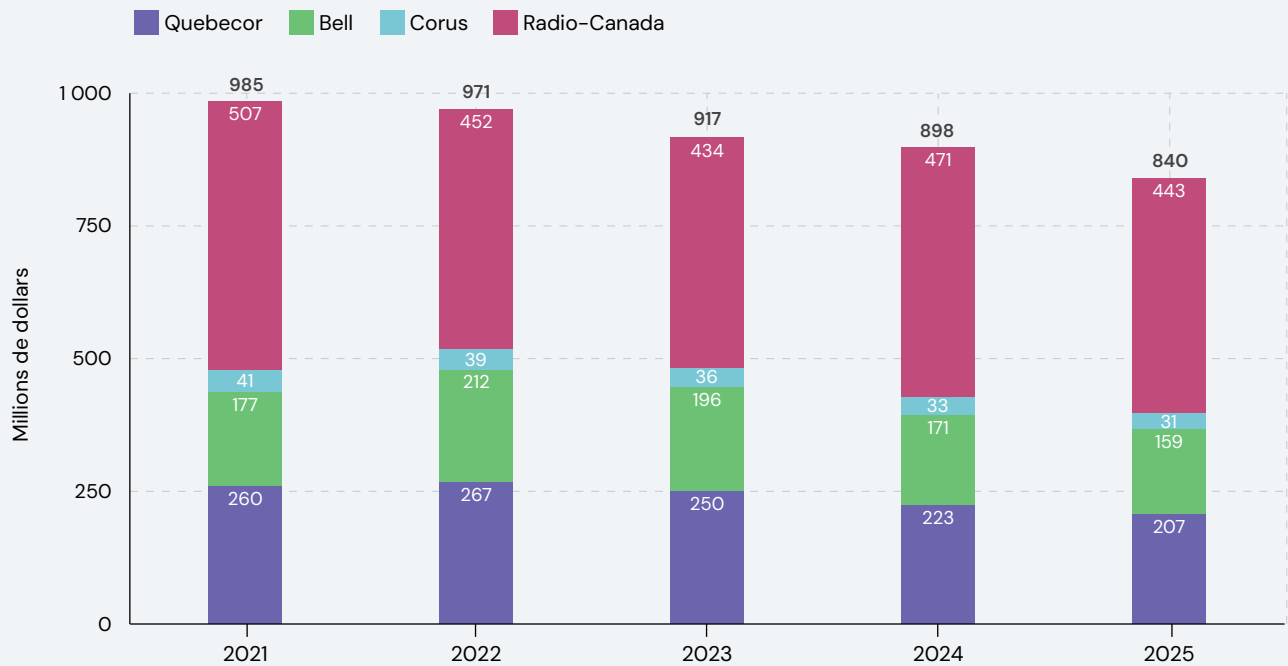


Source :
Données du CRTC tirées des rapports annuels cumulés déposés par les groupes de diffusion 2025.

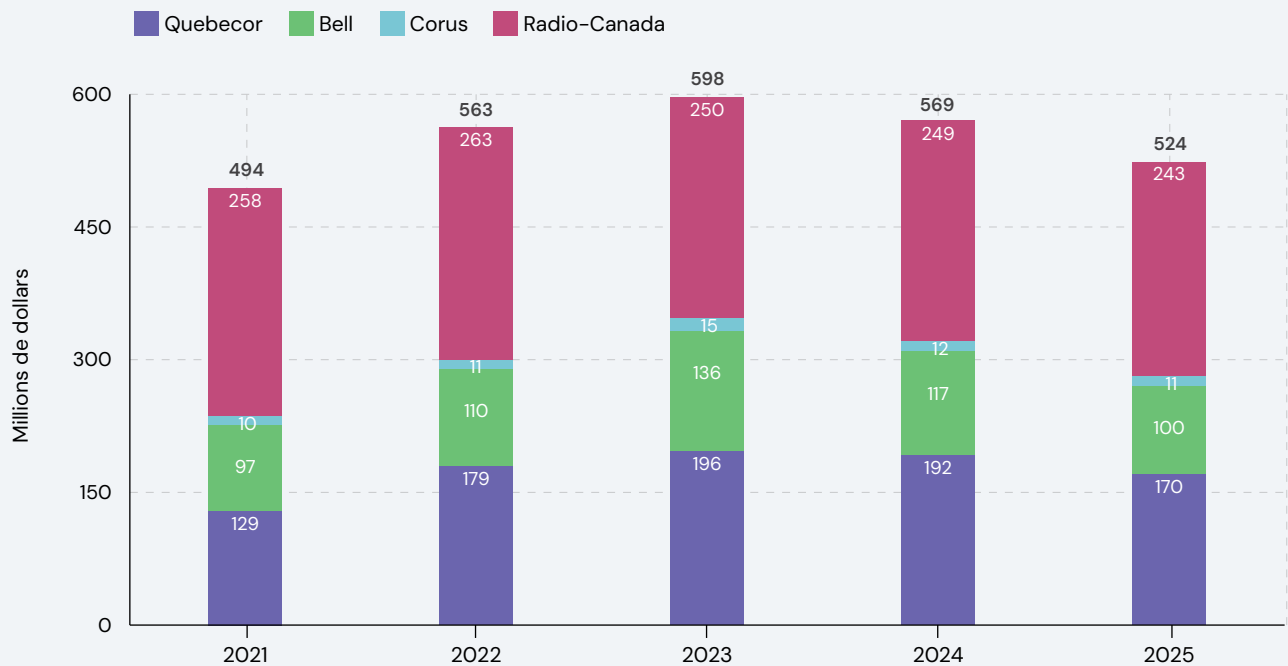
Remarque :
Comme les chiffres ont été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.
* Les groupes de propriété privée anglais comprennent : Bell, Rogers et Corus, groupes désignés

[24] CRTC (2024). Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2024-288.

Tableau 10-3 Revenus totaux et DEC par groupes de propriété privée et publique en radiodiffusion de langue française (revenus totaux)



Revenus totaux et DEC par groupes de propriété privée et publique en radiodiffusion de langue française (DEC)



Source :

Données tirées des Résumés statistiques et financiers du CRTC 2025.

Remarque :

Comme les chiffres ont été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Les groupes de propriété privée française comprennent : Bell, Quebecor et Corus, groupes désignés

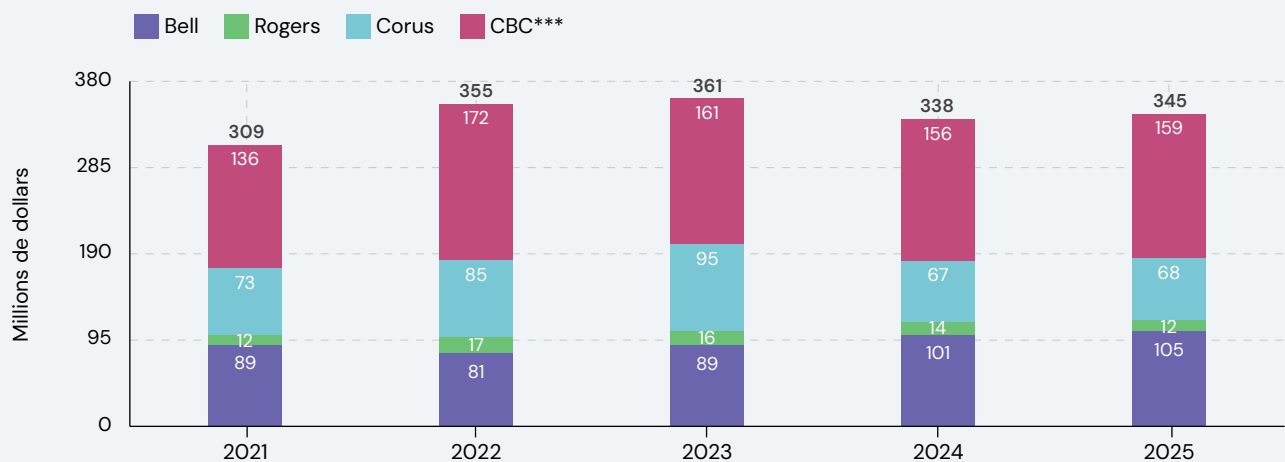
10.2 Émissions d'intérêt national (EIN) et production indépendante

Télédiffusion

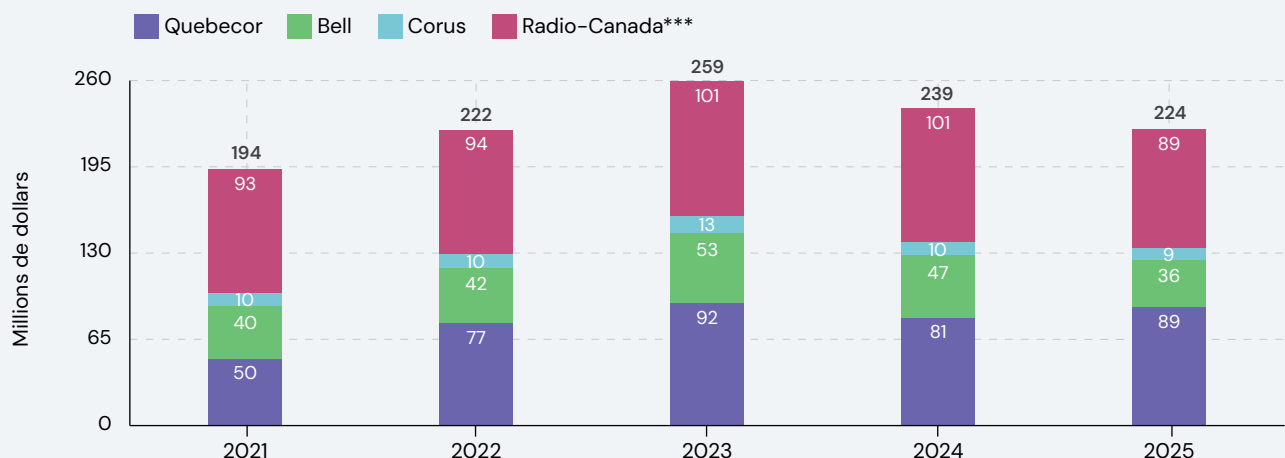
Une sous-section des DEC est désignée par le terme « émissions d'intérêt national » (EIN) et, par conséquent, les dépenses en EIN sont incluses dans le calcul des obligations de DEC des diffuseurs. Les dépenses en EIN comprennent les émissions jugées risquées à produire et difficiles à monétiser. Les EIN dans le marché anglophone comprennent les documentaires de longue durée, les émissions dramatiques et de comédie, et les émissions de remise de prix. Dans le marché francophone, les EIN comprennent les catégories d'émissions équivalentes, avec l'ajout d'émissions de musique, de danse et de variétés.

Pour les grands groupes de propriété privés en radiodiffusion de langue anglaise, les obligations en EIN varient de 5 % à 7,5 %.^[25] Pour les grands groupes de propriété privée en radiodiffusion de langue française, les obligations varient de 15 % à 18 %.^[26] Au moins 75 % des obligations de dépenses en EIN doivent être produites par des sociétés de production indépendantes.

Tableau 10-4 Dépenses consacrées à des émissions d'intérêt national* (EIN), par groupe de propriété publique et privée en radiodiffusion de langue anglaise**



Dépenses consacrées à des émissions d'intérêt national* (EIN), par groupe de propriété publique et privée en radiodiffusion de langue française**



Source :
Données tirées des rapports annuels cumulés déposés par les groupes de diffusion.

Remarque :
Comme les chiffres ont été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

*Comprend les émissions dramatiques et comique, les documentaires de longue durée, la musique, la danse et les variétés (en français seulement) ainsi que les émissions de remises de prix (en anglais seulement).

** Les groupes de propriété privée anglais comprennent : Bell, Rogers et Corus, groupes désignés. Les groupes de propriété privée français comprennent : Bell, Quebecor et Corus, groupes désignés.

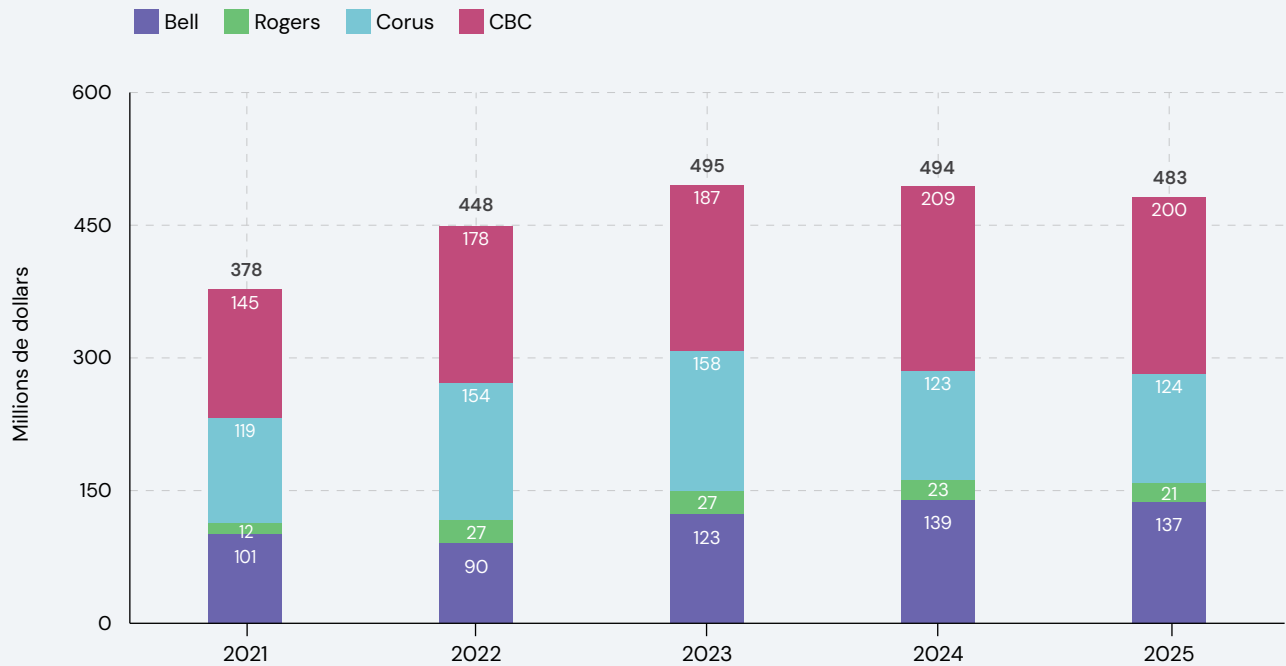
*** Les totaux des EIN pour CBC et Radio-Canada sont des estimations basées en partie sur les données du CRTC et incluront également les dépenses des services de nouvelles nationales (CBC News Network and ICI RDI).

***PNI totals for CBC and Radio-Canada are estimates based in part on CRTC data and will also include expenditures from National News services (i.e., CBC News Network and ICI RDI).

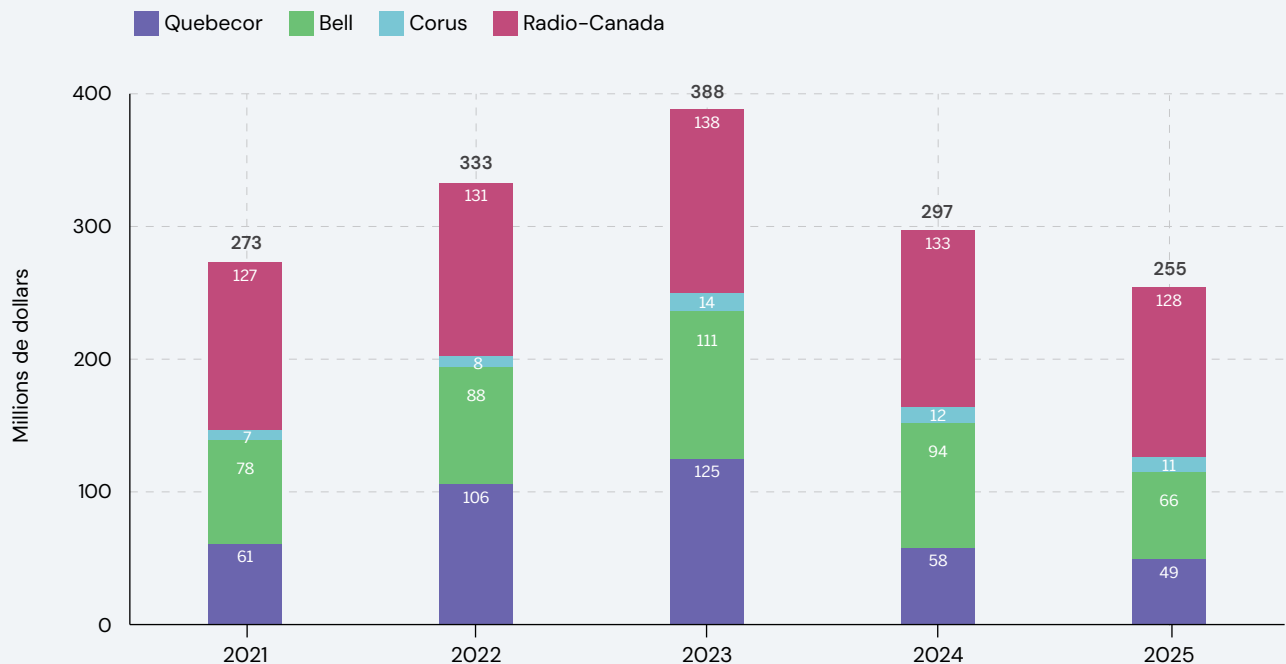
[25] CRTC (2024). Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2024-288.

[26] Ibid.

Tableau 10-5 Dépenses en production indépendante, par les groupes de radiodiffusion publics et privés anglais*



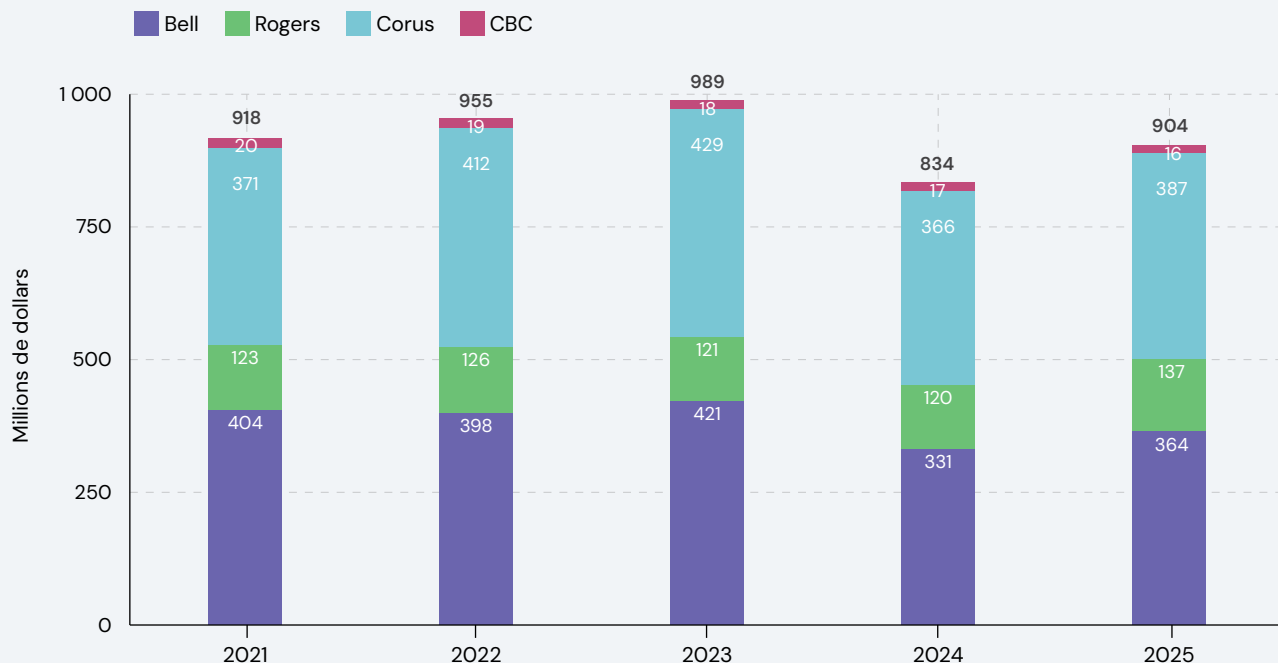
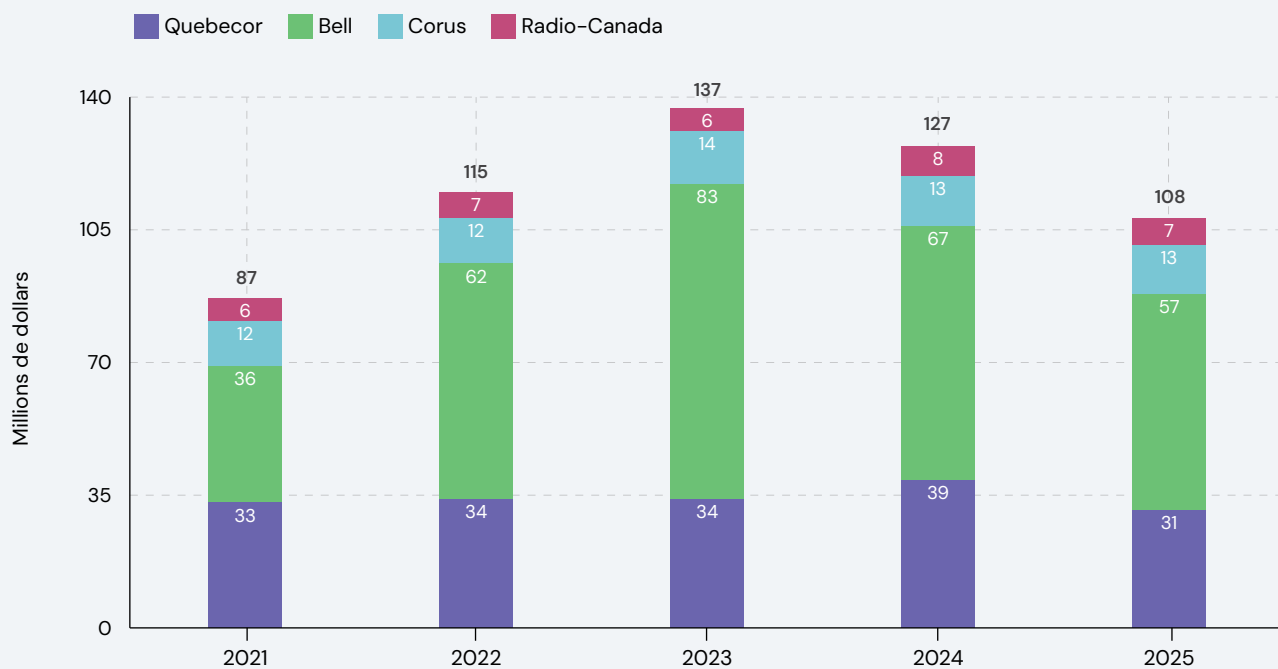
Dépenses en production indépendante, par les groupes de radiodiffusion publics et privés français*



Source :
Données tirées des rapports annuels cumulés déposés par les groupes de diffusion.

Remarque :
Comme les chiffres ont été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

* Les groupes de propriété privée anglais comprennent : Bell, Rogers et Corus, groupes désignés. Les groupes de propriété privée française comprennent : Bell, Quebecor et Corus, groupes désignés.

Tableau 10-6 Total des dépenses de programmes non canadiens, par groupe de diffusion de langue anglaise***Total des dépenses de programmes non canadiens, par groupe de diffusion de langue français***

Source :
Données tirées des rapports annuels cumulés déposés par les groupes de diffusion.

Remarque :
Comme les chiffres ont été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

* Les groupes de propriété privée anglophones comprennent : Bell, Rogers et Corus, groupes désignés. Les groupes de propriété privée française comprennent : Bell, Quebecor et Corus, groupes désignés.

11 Exploitation en salle et publics

L'industrie de l'exploitation en salle comprend les chaînes de cinémas, les salles indépendantes et les salles IMAX qui présentent des longs métrages destinés à l'exploitation en salle. Malgré la croissance des plateformes de distribution en ligne, l'exploitation en salle demeure une fenêtre de diffusion importante pour la sortie des longs métrages au Canada. En 2024, le Canada comptait 2 740 écrans de cinéma et plus de 64 millions de billets vendus, selon les données les plus récentes publiées par Statistique Canada.^[26] À titre de comparaison, plus de 96 millions de billets avaient été vendus en 2018, soit la dernière année complète d'exploitation avant la pandémie de COVID-19^[27].

Faits saillants 2024 et 2025

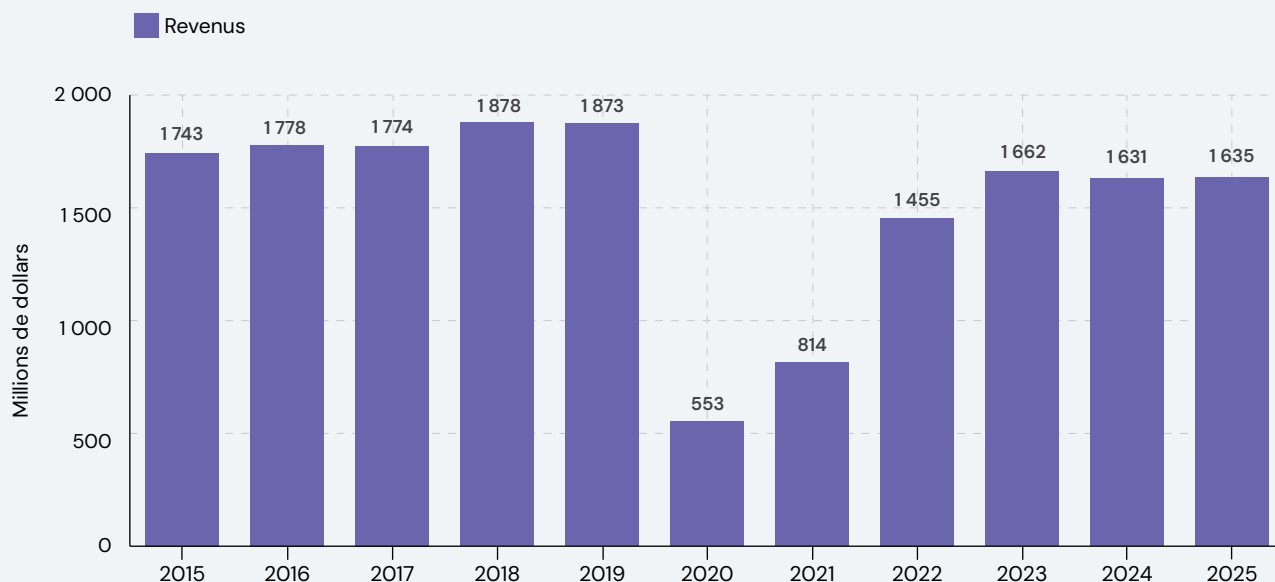
- La part des films canadiens dans le total nouvelles sorties dans les cinémas canadiens est passée de 14,0 % à 14,9 % en 2024, mais a légèrement diminué à 14,4 % en 2025.
- Les revenus de l'industrie de la diffusion en salles ont diminué de 1,9 % pour atteindre 1,63 milliard de dollars en 2024, mais devraient avoir augmenté à 1,64 milliard de dollars en 2025
- La part des films canadiens au box-office canadien a reculé, passant de 3,3 % en 2023 à 2,8 % en 2024, avant de chuter à 1,7 % en 2025.
- Le total des recettes-guichet a diminué de 6,1 % pour atteindre 835 millions de dollars, avant d'augmenter légèrement à 836 millions de dollars en 2025.
- Les recettes-guichet des films canadiens au Canada ont chuté à 23,5 millions de dollars en 2024, puis à 13,9 millions de dollars en 2025, soit une baisse de 52,0 % entre 2023 et 2025.
- La part des recettes-guichet générées par des films canadiens a diminué, passant de 3,3 % en 2023 à 2,8 % en 2024, puis à 1,7 % en 2025. Cette part est beaucoup plus importante sur le marché francophone, les films canadiens représentant 13,0 % de ce marché en 2025.

11.1 Total des revenus

Diffusion en salles et auditoire

Les revenus de l'industrie de la diffusion en salles ont diminué de 1,9 % en 2024 pour s'établir à 1,63 milliard de dollars et devraient avoir légèrement augmenté pour atteindre 1,64 milliard de dollars en 2025.

Tableau 11-1 Revenus totaux de l'industrie de la diffusion en salles au Canada



Source : Estimations de Nordicity fondées sur les données de l'Association des cinémas du Canada (MTAC) de Statistique Canada, catalogue no 87F0009X et tableau : 21-10-0178-01, et de Cineplex Inc.

Remarque :

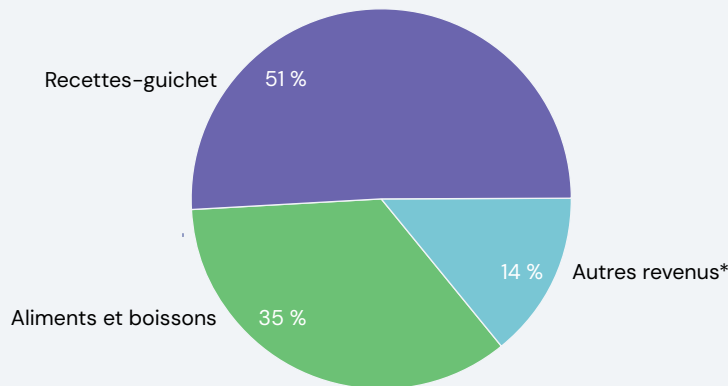
*Les statistiques pour 2025 ne sont pas publiées par Statistique Canada et sont des estimations.

[26] Statistique Canada (2023). Tableau 21-10-0180-01.

[27] Statistique Canada (2019). Tableau 21-10-0180-01.

En 2024, un peu plus de la moitié des revenus totaux de l'industrie canadienne de la diffusion en salles provenait de la vente de billets (c.-à-d. recettes-guichet), 35 % provenaient de la vente d'aliments et de boissons, et les 14 % restants provenaient d'autres sources.

Tableau 11-2 Sources de revenus de l'industrie de la diffusion en salles au Canada, 2024



Source :

Estimations de Nordicity fondées sur les données de l'Association des cinémas du Canada (MTAC) de Statistique Canada, catalogue no 87F0009X, tableau : 21-10-0178-01 et tableau : 21-10-0181-01.

Remarque :

*La répartition des revenus provenant de Statistique Canada pour 2024 correspond à la dernière année pour laquelle des statistiques ont été publiées concernant l'industrie de l'exploitation théâtrale.

**Comprend les revenus tirés des ventes de publicité en salle, des autres ventes de publicité, des ventes de marchandises, des projections et fêtes privées, et des événements organisés par des entreprises.

11.2 Festivals du film

Diffusion en salles et auditoire

Ces dernières années, bon nombre des festivals du film qui servaient traditionnellement de marchés pour la vente de productions indépendantes aux distributeurs ont évolué vers des activités de marketing et de vente plus évoluées. Les festivals sont aujourd'hui souvent un moyen de susciter le bouche-à-oreille et l'intérêt des spectateurs en préparant activement le public avant une sortie au cinéma, en plus d'offrir aux spécialistes de l'industrie la possibilité de discuter entre eux et avec les cinéastes. Durant la pandémie de COVID-19, la plupart des festivals ont accéléré leur virage vers des interactions numériques avec le public et les délégués, exclusivement ou en combinaison avec des événements en personne. Toutefois, en 2023, la plupart des festivals ont repris leur programmation en direct, tout en maintenant leur programmation numérique.

En ce qui concerne la chaîne de valeur qui opère dans le secteur du film et de la télévision, les festivals jouent souvent un rôle clé dans la médiation des transactions entre cinéastes indépendants, distributeurs et diffuseurs. Ces avantages économiques importants sont principalement saisis dans les segments de distribution et de diffusion de la chaîne de valeur.

Les festivals du film continuent de faire partie intégrante de l'écosystème de l'industrie du cinéma, avec des centaines de festivals partout au Canada qui couvrent une vaste gamme de genres. Il y a des festivals véritablement mondiaux, comme le Festival international du film de Toronto, qui mènent leurs activités aux côtés de Cannes, de Venise et de Sundance; des festivals du film spécialisés de calibre mondial, comme le Festival international d'animation d'Ottawa, le Festival international canadien du documentaire Hot Docs et le Festival du film et des arts médiatiques imagineNATIVE; et des festivals populaires de genre, comme le Festival international du film Fantasia de Montréal, qui continuent d'attirer les foules.

En 2024-2025, dans le cadre de son soutien à la promotion des films canadiens, Téléfilm Canada a octroyé des fonds s'élevant à 7,3 millions de dollars à l'appui de 111 festivals du film canadiens et de 71 événements et initiatives de l'industrie au Canada.^[28] Sur les 111 festivals du film financés, 42 se déroulaient dans les régions^[29] et 35 étaient axés sur la diversité et l'inclusion.^[30]

Dans le cadre d'une aide financière d'un montant de 7,9 millions de dollars dédiée aux activités promotionnelles nationales et internationales, Téléfilm Canada a aussi soutenu la projection de films canadiens ou leur commercialisation dans 41 festivals, marchés et événements internationaux.^[31]

Les recettes-guichet totales ont diminué de 6,1 % pour atteindre 835 millions de dollars en 2024, puis ont augmenté légèrement (0,2 %) pour atteindre 837 millions de dollars en 2025. La part des films canadiens dans les recettes-guichet totales au Canada a chuté de 51,0 % entre 2023 et 2025, passant de 29 millions de dollars à 14 millions de dollars.

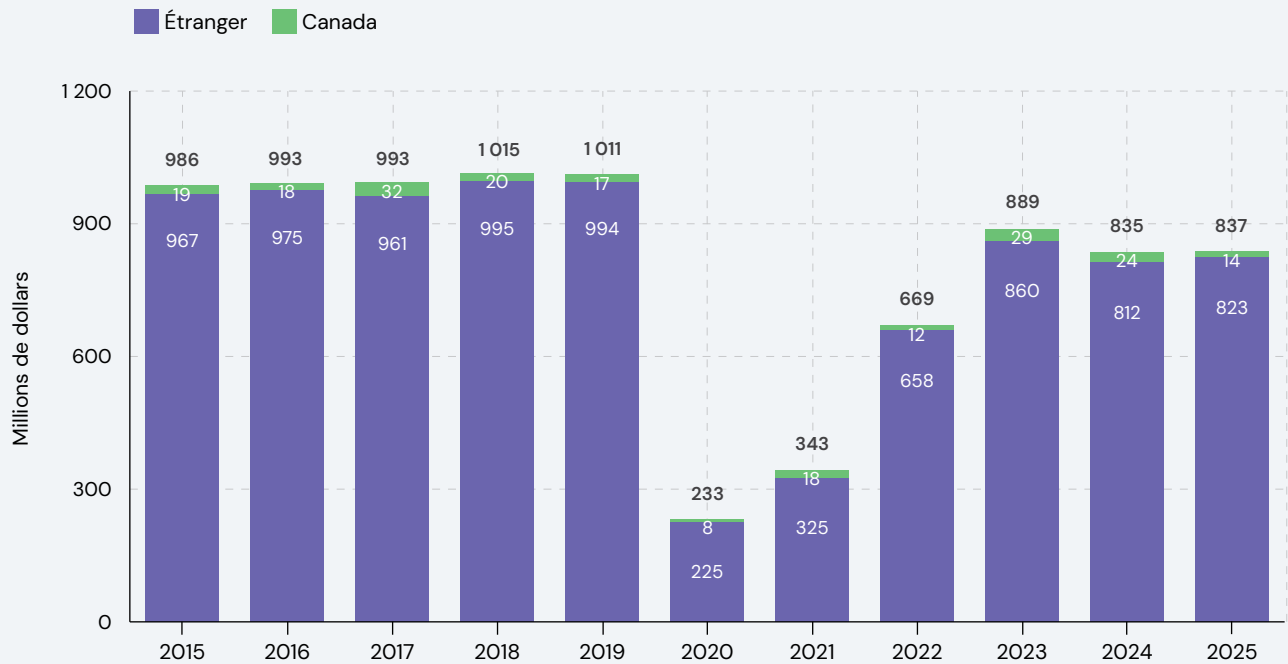
[28] Source : Téléfilm Canada (2025), Rapport annuel 2024-2025, p. 12.

[29] Tous les secteurs situés à l'extérieur d'un rayon de 150 km du centre-ville de Montréal ou de Toronto.

[30] Source : Téléfilm Canada (2025), p. 139.

[31] Source : Téléfilm Canada (2025), p. 12.

Tableau 11-3 Recettes-guichet au Canada, par pays de production



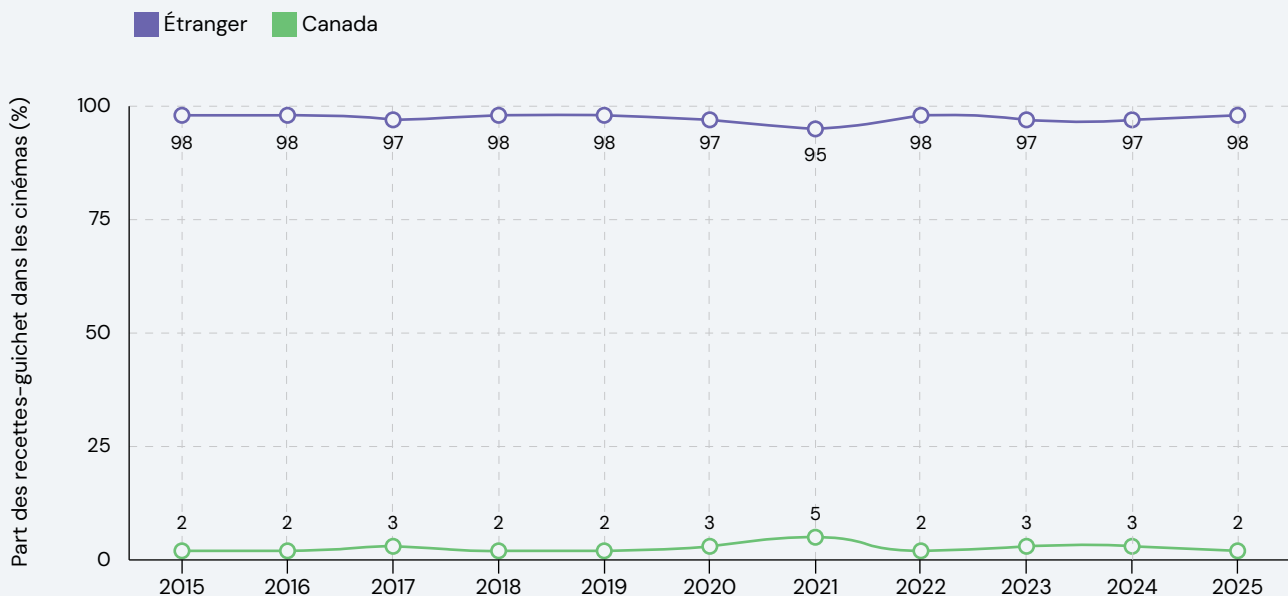
Source :
Association des cinémas du Canada.

11.3 Tendances en matière de recettes-guichet au pays

Diffusion en salles et auditoire

La part des recettes-guichet générées par des films canadiens a diminué, passant de 3,3 % en 2023 à 2,8 % en 2024, puis à 1,7 % en 2025.

Tableau 11-4 Part des recettes-guichet totales au Canada, par pays de production

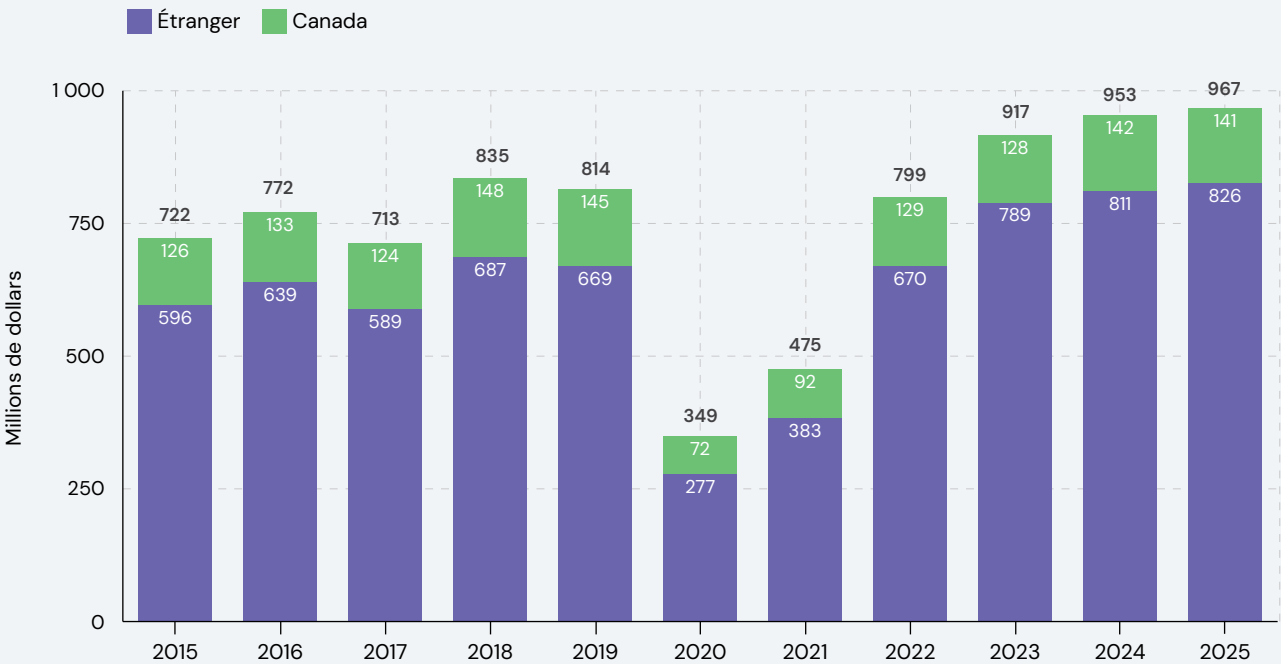


Source :
Association des cinémas du Canada.

Remarque :
Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

En 2024, le nombre total de nouveaux longs métrages diffusés en salles au Canada a atteint un sommet sur 10 ans de 949 films, et a continué d'augmenter en 2025 pour atteindre 962. La part des nouveaux films canadiens parmi le total des nouvelles sorties en salles au Canada est passée de 14,0 % à 14,9 % en 2024, avant de diminuer légèrement à 14,4 % en 2025.

Tableau 11-5 Nombre de nouveaux longs métrages présentés dans les cinémas canadiens, par pays de production



Source :
Analyse des données de l'Association des cinémas du Canada par le ministère du Patrimoine canadien.

Remarque :
Les données comprennent uniquement les longs métrages diffusés pour la première fois en salles au cours d'une année donnée. Par exemple, les statistiques pour 2024 ne comprennent que le nombre de films diffusés dans les salles canadiennes pour la première fois en 2024.

11.4 Recettes-guichet par marché linguistique

Diffusion en salles et auditoire

Les recettes-guichet des films canadiens présentés en anglais ont chuté à 2,9 millions de dollars en 2024, puis ont diminué de 0,2 million de dollars supplémentaires en 2025 pour atteindre 2,7 millions de dollars. Les recettes-guichet des films canadiens présentés en français ont augmenté pour atteindre 20,7 millions de dollars en 2024, avant de chuter à 11,3 millions de dollars en 2025.

Tableau 11-6 Recettes-guichet et part de marché dans les cinémas au Canada, par marché linguistique

MARCHÉ ANGLOPHONE (M\$)	'16	'17	'18	'19	'20	'21	'22	'23	'24	'25
Recettes-guichet des films canadiens présentés en anglais	7,4	8,6	4,6	3,1	1,7	6,9	2,1	10,6	2,9	2,9
Recettes-guichet des films étrangers présentés en anglais	866	857	893	889	197	287	588	772	731	747
Recettes-guichet totales des films présentés en anglais	874	866	898	892	199	294	590	782	734	750
Part des films canadiens (%)	0,9	1	0,5	0,4	0,9	2,4	0,4	1,4	0,4	0,4
(NOMBRE DE FILMS) ANGLAIS	'16	'17	'18	'19	'20	'21	'22	'23	'24	'25
Films canadiens présentés dans les cinémas canadiens	113	113	120	132	87	85	136	156	159	149
Films étrangers présentés dans les cinémas canadiens	973	949	1 058	1 084	774	702	1 039	1 261	1 365	1 491
Nombre total de films présentés dans les cinémas canadiens	1 086	1 062	1 178	1 216	861	787	1 175	1 417	1 524	1 640
Proportion de films étrangers et canadiens	8,6	8,4	8,8	8,2	8,9	8,3	7,6	8,1	8,6	10
MARCHÉ FRANCOPHONE (M\$)	'16	'17	'18	'19	'20	'21	'22	'23	'24	'25
Part des films canadiens (%)	17,5	8,7	18,5	13,5	11,7	22,1	12,2	17,5	20,1	13
Recettes-guichet des films canadiens présentés en français	6	10,3	23,6	15,8	14	10,8	9,7	18,7	20,7	11,3
Recettes-guichet des films étrangers présentés en français	28	109	104	102	105	38	70	88	80	76
Recettes-guichet totales des films présentés en français	34	119	128	117	119	49	79	107	101	87
(NOMBRE DE FILMS) FRANÇAIS	'16	'17	'18	'19	'20	'21	'22	'23	'24	'25
Films canadiens présentés dans les cinémas canadiens	104	95	112	111	68	79	95	117	119	151
Films étrangers présentés dans les cinémas canadiens	291	289	318	345	236	212	262	283	295	380
Nombre total de films présentés dans les cinémas canadiens	395	384	430	456	304	291	357	400	414	531
Proportion de films étrangers et canadiens	2,8	3	2,8	3,1	3,5	2,7	2,8	2,4	2,5	2,5

Source :
Association des cinémas du Canada.

Remarque :
Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

11.5 Principaux longs métrages par marché linguistique

Diffusion en salles et auditoire

Tableau 11-7 Les 10 longs métrages canadiens les plus populaires présentés sur le marché anglophone en 2024 et 2025.

2024	RECETTES- GUICHET* (M\$)	LANGUE DE PRODUCTION ORIGINALE
1. <i>The Apprentice</i>	0,49	Anglais
2. <i>Trailer Park Boys: Standing on the Shoulders of Kitties</i>	0,27	Anglais
3. <i>The King Tide</i>	0,18	Anglais
4. <i>Irena's Vow</i>	0,18	Anglais
5. <i>French Girl</i>	0,14	Anglais
6. <i>500 Days in the Wild</i>	0,13	Anglais
7. <i>Hate to Love: Nickelback</i>	0,13	Anglais
8. <i>In a Violent Nature</i>	0,11	Anglais
9. <i>Rumours</i>	0,1	Anglais, Français, Suédois, Allemand
10. <i>Deaner '89</i>	0,07	Anglais
2025	RECETTES- GUICHET* (M\$)	LANGUE DE PRODUCTION ORIGINALE
1. <i>Night of the Zoopocalypse</i>	0,79	Anglais
2. <i>Une langue universelle</i>	0,32	Persan, Français
3. <i>The Road Between Us: The Ultimate Rescue</i>	0,2	Anglais
4. <i>Skeet</i>	0,12	Anglais, Arabe
5. <i>Morningside</i>	0,09	Anglais
6. <i>40 Acres</i>	0,08	Anglais, Cri
7. <i>The Shrouds</i>	0,08	Anglais, Hongrois
8. <i>Out Standing</i>	0,07	Anglais
9. <i>Bonjour Tristesse</i>	0,06	Français, Anglais
10. <i>Can I Get A Witness?</i>	0,05	Anglais

Source :

Association des cinémas du Canada.

Remarque :

*Recettes-guichet comptabilisées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024 pour l'année 2024, et entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2025 pour l'année 2025. Ce montant peut sous-estimer le total des recettes-guichet d'un film particulier si le film a été présenté dans des cinémas canadiens au cours d'autres années civiles.

Tableau 11-8 Les 10 longs métrages canadiens les plus populaires présentés sur le marché francophone en 2024 et 2025.

2024	RECETTES- GUICHET* (M\$)	LANGUE DE PRODUCTION ORIGINALE
1. <i>Nos belles-sœurs</i>	3,51	Français
2. <i>1995</i>	2,88	Français
3. <i>Le cyclone de Noël</i>	2,67	Français
4. <i>La Petite et le Vieux</i>	1,49	Français
5. <i>Le successeur</i>	1	Français
6. <i>Bergers</i>	0,97	Français
7. <i>Mlle Bottine</i>	0,95	Français
8. <i>Dis-moi pourquoi les choses sont si belles</i>	0,82	Français
9. <i>Irena's Vow</i>	0,68	Anglais
10. <i>Ababouiné</i>	0,54	Français
2025	RECETTES- GUICHET* (M\$)	LANGUE DE PRODUCTION ORIGINALE
1. <i>Menteuse</i>	2,63	Français
2. <i>Ma belle-mère est une sorcière</i>	1,14	Français
3. <i>Fanny</i>	0,88	Français
4. <i>Les Furies</i>	0,83	Français
5. <i>Deux femmes en or</i>	0,79	Français
6. <i>Mlle Bottine</i>	0,55	Français
7. <i>Ma mère, Dieu et Sylvie Vartan</i>	0,52	Français
8. <i>Mille secrets mille dangers</i>	0,44	Français
9. <i>Amour apocalypse</i>	0,32	Français
10. <i>Night of the Zoopocalypse</i>	0,32	Anglais

Source :
Association des cinémas du Canada.

Remarque :

*Recettes-guichet comptabilisées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024 pour l'année 2024, et entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2025 pour l'année 2025. Ce montant peut sous-estimer le total des recettes-guichet d'un film particulier si le film a été présenté dans des cinémas canadiens au cours d'autres années civiles.

Tableau 11-9 Les 10 longs métrages les plus populaires présentés sur le marché anglophone en 2024 et 2025.

2024	RECETTES- GUICHET* (M\$)	PAYS D'ORIGINE
1. <i>Deadpool & Wolverine</i>	64,35	États-Unis, Royaume-Uni, Australie, Nouvelle-Zélande
2. <i>Inside Out 2</i>	49,98	États-Unis, Japon
3. <i>Dune: Part Two</i>	33,07	États-Unis
4. <i>Despicable Me 4</i>	31,3	États-Unis
5. <i>Wicked</i>	27,24	États-Unis, Islande
6. <i>Moana 2</i>	24,36	États-Unis
7. <i>Kung Fu Panda 4</i>	21,17	États-Unis, Chine
8. <i>Beetlejuice Beetlejuice</i>	18,63	États-Unis
9. <i>Twisters</i>	18,47	États-Unis
10. <i>The Wild Robot</i>	16,77	États-Unis
2025	RECETTES- GUICHET* (M\$)	PAYS D'ORIGINE
1. <i>A Minecraft Movie</i>	40,379	Suédois, États-Unis, Nouvelle-Zélande
2. <i>Superman</i>	29,319	États-Unis, Australie, Nouvelle-Zélande
3. <i>Jurassic World: Rebirth</i>	27,546	États-Unis, Royaume-Uni, Malte, Inde, Taïwan
4. <i>Lilo & Stitch</i>	24,35	États-Unis, Australie
5. <i>F1 the Movie</i>	24,306	États-Unis
6. <i>How to Train Your Dragon</i>	22,783	Royaume-Uni, États-Unis, Islande
7. <i>Wicked: For Good</i>	22,456	États-Unis, Australie
8. <i>Mission: Impossible – The Final Reckoning</i>	22,138	Royaume-Uni, États-Unis
9. <i>Zootopia 2</i>	21,58	États-Unis
10. <i>The Fantastic Four: First Steps</i>	21,313	Royaume-Uni, États-Unis, Nouvelle-Zélande

Source :
Association des cinémas du Canada.

Remarque :

*Recettes-guichet comptabilisées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024 pour l'année 2024, et entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2025 pour l'année 2025. Ce montant peut sous-estimer le total des recettes-guichet d'un film particulier si le film a été présenté dans des cinémas canadiens au cours d'autres années civiles.

Tableau 11-10 Les 10 longs métrages les plus populaires présentés sur le marché francophone en 2024 et 2025

2024	RECETTES- GUICHET* (M\$)	PAYS D'ORIGINE
1. <i>Inside Out 2</i>	7,4	États-Unis, Japon
2. <i>Despicable Me 4</i>	5,27	États-Unis
3. <i>Deadpool & Wolverine</i>	4,75	États-Unis, Royaume-Uni, Australie, Nouvelle-Zélande
4. <i>Dune: Part Two</i>	3,96	États-Unis
5. <i>Moana 2</i>	3,59	États-Unis
6. <i>Nos belles-soeurs</i>	3,51	Canada
7. <i>1995</i>	2,88	Canada
8. <i>Kung Fu Panda 4</i>	2,83	États-Unis, Chine
9. <i>Le cyclone de Noël</i>	2,67	Canada
10. <i>Twisters</i>	2,24	États-Unis
2025	RECETTES- GUICHET* (M\$)	PAYS D'ORIGINE
1. <i>Lilo & Stitch</i>	4,992	États-Unis, Australie
2. <i>A Minecraft Movie</i>	4,544	Suédois, États-Unis, Nouvelle-Zélande
3. <i>Jurassic World: Rebirth</i>	3,462	États-Unis, Royaume-Uni, Malte, Inde, Taiwan
4. <i>Mufasa: The Lion King</i>	3,097	États-Unis
5. <i>Zootopia 2</i>	3,027	États-Unis
6. <i>Menteuse</i>	2,629	Canada
7. <i>F1 the Movie</i>	2,618	États-Unis
8. <i>How to Train Your Dragon</i>	2,343	Royaume-Uni, États-Unis, Islande
9. <i>Mission: Impossible – The Final Reckoning</i>	2,22	Royaume-Uni, États-Unis
10. <i>Sonic the Hedgehog 3</i>	1,997	États-Unis

Source :

Association des cinémas du Canada.

Remarque :

*Recettes-guichet comptabilisées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2024 pour l'année 2024, et entre le 1er janvier et le 31 décembre 2025 pour l'année 2025. Ce montant peut sous-estimer le total des recettes-guichet d'un film particulier si le film a été présenté dans des cinémas canadiens au cours d'autres années civiles.

12 Entreprises de distribution de radiodiffusion

Le secteur de la distribution de radiodiffusion comprend les services de télévision par câble, par satellite direct au foyer (DTH) et par protocole Internet (IPTV). Ces services permettent aux ménages et aux entreprises canadiennes d'accéder à des services de programmation télévisuelle autorisés, incluant les services conventionnels, facultatifs et sur demande, par l'entremise d'abonnements à des forfaits de chaînes et à certains services offerts à la carte. Les services par câble, par satellite DTH et par IPTV sont collectivement désignés sous le nom d'entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR).

Les statistiques de la présente section portent sur l'année de diffusion 2024, qui s'étend du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024.

Faits saillants de l'année de radiodiffusion 2024

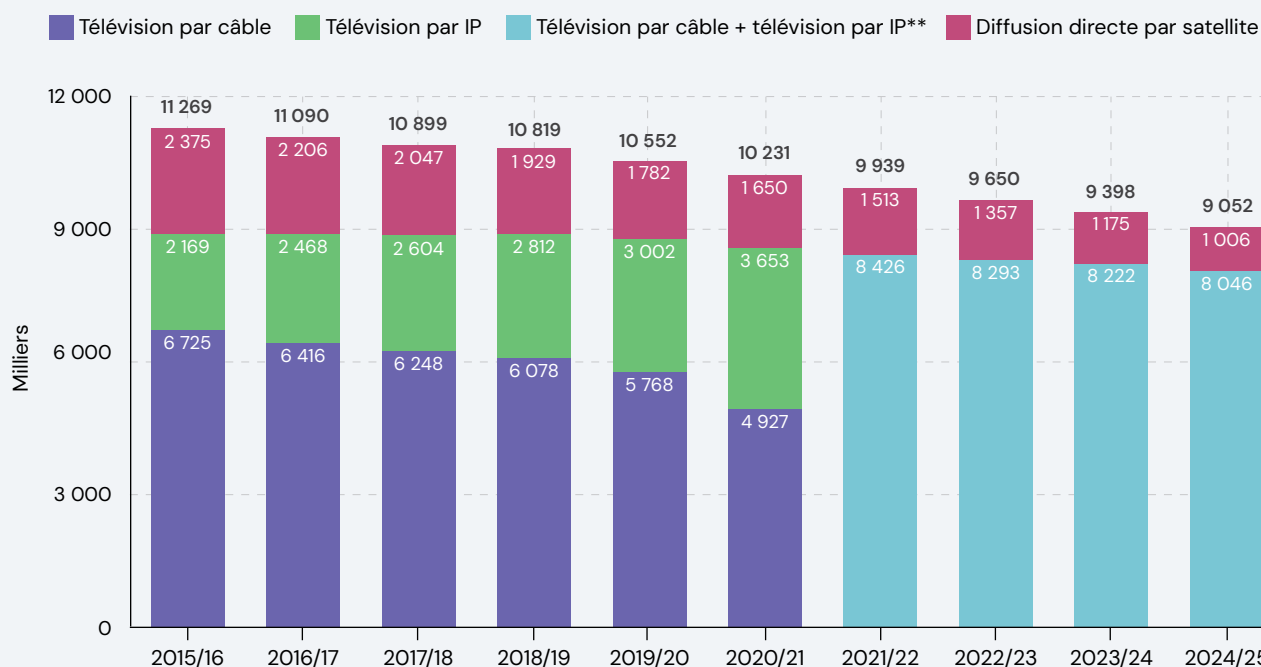
- Le nombre total d'abonnés aux EDR a diminué de 3,7 % pour s'établir à 9,05 millions.
- Les revenus des EDR ont reculé de 8,0 % pour s'établir à 6,4 milliards de dollars.
- Les contributions des EDR à la création de programmation canadienne ont diminué de 2,8 % pour atteindre 364 millions de dollars. Cette baisse globale comprend une diminution de 7,8 % des contributions au FMC; compensée en partie par une augmentation de 4,5 % des contributions aux chaînes communautaires appartenant à des EDR.

12.1 Abonnés et revenus des EDR

Entreprises de distribution de radiodiffusion

L'industrie des EDR au Canada a continué de subir des désabonnements au cours de l'année de diffusion 2024 (du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024). Selon les statistiques du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), le nombre d'abonnements aux services canadiens des EDR a atteint un sommet de 11,53 millions en 2012. En 2024, l'industrie des EDR a perdu 346 000 abonnés (en baisse de 3,7 %) par rapport à 2023, chutant à 9,05 millions.

Tableau 12-1 Nombre d'abonnés aux entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR)*



Source :

CRTC.

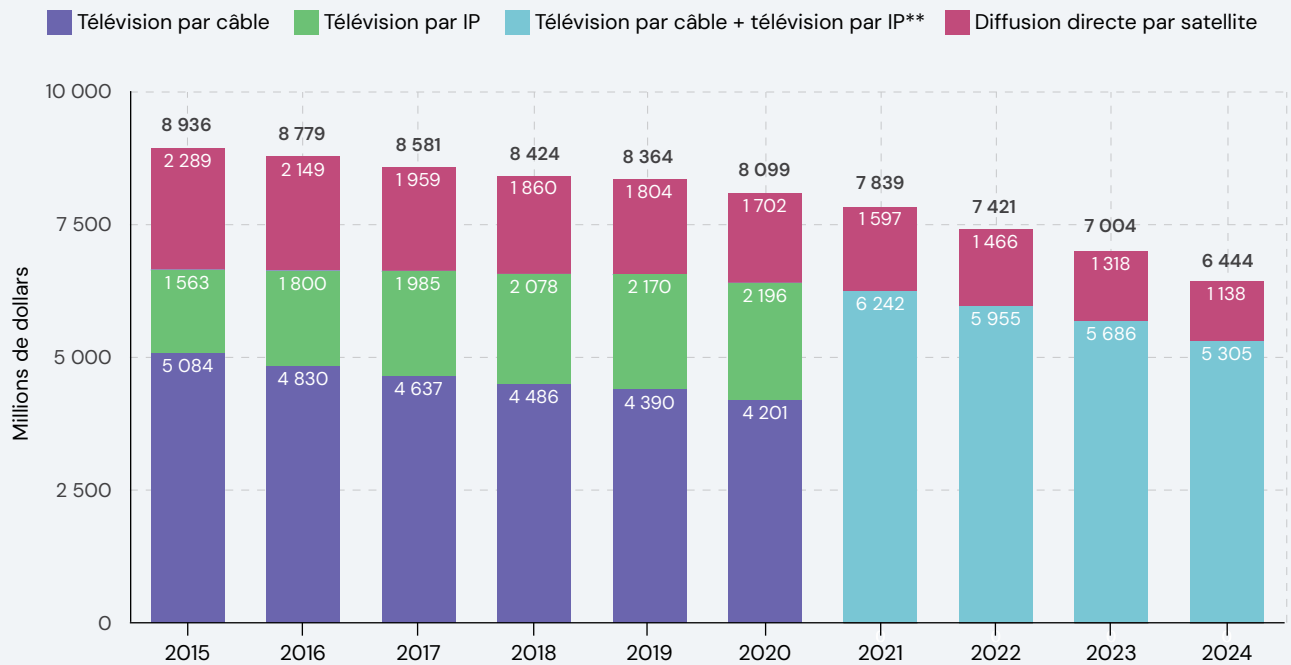
Remarque :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

* Exclut les EDR qui ne sont pas tenues par règlement de déclarer des données financières et opérationnelles au CRTC. Selon les statistiques du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), le nombre d'abonnements aux services canadiens des EDR a atteint un sommet de 11 529 000 en 2012.

Les revenus des EDR ont diminué de 8,0 % pour s'établir à 6,44 milliards de dollars au cours de l'année de diffusion 2024.

Tableau 12-2 Total des revenus de l'industrie canadienne de la distribution de diffusion*



Source :
CRTC.

Remarque :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

* Exclut les EDR qui ne sont pas tenues par règlement de déclarer des données financières et opérationnelles au CRTC.

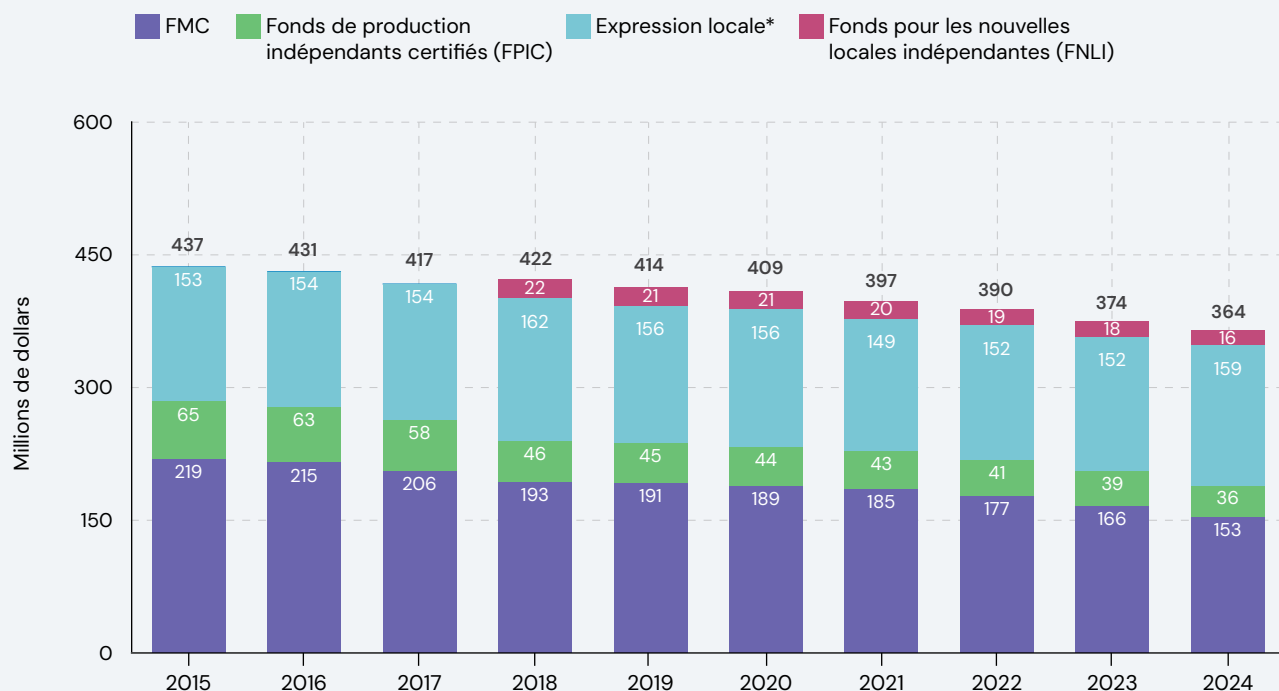
** Depuis 2021, le CRTC regroupe les revenus totaux tirés des abonnements à la télévision par câble et à la télévision sur IP dans ses déclarations.

12.2 Contributions des EDR à la programmation canadienne

Entreprises de distribution de radiodiffusion

Les EDR soutiennent la création de contenu canadien par leurs contributions au Fonds des médias du Canada (FMC), aux fonds de production indépendants certifiés et au financement de la programmation locale. En 2024, les contributions des EDR à la production d'émissions canadiennes ont diminué de 2,8 % pour atteindre 364 millions de dollars. Cette baisse globale comprend une diminution de 7,8 % des contributions au FMC et de 7,7 % des contributions aux FPIC, compensée en partie par une augmentation de 4,5 % des contributions aux chaînes communautaires appartenant à des EDR.

Tableau 12 – 3 Contributions des EDR à la programmation canadienne



Source :
CRTC.

Remarque :

Certaines sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués, parce que les chiffres ont été arrondis.

* Ventilation détaillée de l'expression locale non disponible avant 2018.

Notes méthodologiques

Estimations de la production canadienne

Les estimations de la production canadienne sont fondées sur les données du Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens (CAVCO) du ministère du Patrimoine canadien. Afin de tenir compte du fait que les producteurs disposent d'une période de 42 mois pour soumettre leur demande au CAVCO, Nordicity a appliqué les facteurs de majoration suivants aux données brutes de production fournies par le CAVCO^[32].

- Facteurs de majoration appliqués aux données brutes de production fournies par le CAVCO :
 - 2022/23 : 2,9 %
 - 2023/24 : 5,4 %
 - 2024/25 : 22,4 % (télévision) 16,4 % (cinéma)

Il est à noter que le facteur de majoration pour 2024/25 est plus élevé que le taux utilisé précédemment (11 %) dans *Profil 2023* et les éditions antérieures. Cela s'explique par le fait que cette version de *Profil* a été préparée à partir d'un ensemble de données du CAVCO provenant du printemps plutôt que de l'automne et qu'elle est donc assujettie à un ajustement de décalage plus important, puisqu'il manquait six mois de données par rapport aux ensembles de données historiques d'automne fournis par le CAVCO.

Les taux ci-dessus reposent sur les taux historiques de sous-couverture observés dans les statistiques du CAVCO entre 2012/13 et 2018/19 (c'est-à-dire avant la pandémie de COVID-19), avec une pondération particulière accordée aux taux de sous-couverture observés au cours des dernières années de cette période de sept ans.^[33] Les taux pour 2024/25 comprennent un ajustement supplémentaire afin de refléter les variations historiques de volume observées entre les ensembles de données de printemps et d'automne préparés par le CAVCO.

Révisions des statistiques historiques

En raison du délai de 42 mois pour le dépôt des demandes auprès du CAVCO, il est possible que les données du CAVCO ne fournissent pas une indication complète du volume de production avant un délai pouvant aller jusqu'à quatre ans après la fin d'un exercice financier donné. Par conséquent, les statistiques de production canadienne publiées dans *Profil 2025* pour les trois années précédentes (2021/22, 2022/23 et 2023/24) ont été révisées afin de refléter l'ensemble des données actuellement disponibles du CAVCO.

Estimations de la production télévisuelle canadienne certifiée par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadienne

Les estimations de la production télévisuelle canadienne incluent une estimation de la production télévisuelle certifiée par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) (c'est-à-dire la production télévisuelle certifiée exclusivement par le CRTC). Des recherches menées par Nordicity et le ministère du Patrimoine canadien en 2009 ont indiqué que la production télévisuelle certifiée par le CRTC représentait environ 13,5 % de la production canadienne totale. Ce taux a été utilisé dans *Profil 2025* pour estimer le volume total de la production certifiée par le CRTC.

Courts métrages

Les courts métrages comprennent les films d'une durée inférieure à 75 minutes. Dans *Profil 2012* et les éditions antérieures, les données sur les courts métrages destinés à une exploitation en salle étaient incluses dans les statistiques globales de la production cinématographique canadienne. À compter de *Profil 2013*, les données sur les courts métrages en salle ont été incluses dans les statistiques de la production télévisuelle canadienne. Dans *Profil 2024*, les données sur les courts métrages en salle ont été incluses dans la production télévisuelle canadienne pour toutes les années, de 2013/14 à 2024/25.

Bien que la définition des courts métrages destinés à une exploitation en salle laisse entendre qu'ils devraient être inclus dans les statistiques de la production cinématographique canadienne, leur retrait permet de mieux isoler les données relatives aux longs métrages en salle. De plus, le faible volume de production de courts métrages en salle signalé dans les éditions antérieures de *Profil* suggère que les demandeurs avaient en réalité déclaré de nombreux courts métrages en salle dans la catégorie de la production télévisuelle canadienne.

Fonds des médias du Canada

Les statistiques relatives au financement et aux productions soutenues par le FMC sont présentées sur la base de l'exercice financier, du 1^{er} avril au 31 mars. Les données sont recueillies par le FMC durant la phase de préproduction. Dans le présent rapport, lorsque la source des données est uniquement le FMC, les données représentent une année de préproduction. Lorsque la source fait référence à des données du FMC combinées à d'autres sources, telles que le CAVCO, l'exercice financier d'un projet est ajusté en conséquence. Les statistiques présentées pour le FMC comprennent les données sur la création de contenu linéaire soutenue par le FMC en 2024/25 ainsi que la production du Volet convergent soutenue par le FMC au cours des exercices financiers antérieurs.

[32] Dans le cadre du programme du Crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne (CIPC), les producteurs peuvent soumettre leur demande de CIPC au CAVCO jusqu'à 42 mois après la fin de l'exercice financier au cours duquel la prise de vues principales a débuté.

[33] La pondération plus élevée accordée aux années les plus récentes (c'est-à-dire celles précédant 2018/19) vise à refléter le fait que les pratiques de dépôt des demandes des producteurs au cours de ces années seraient probablement plus représentatives de la situation réelle du délai de dépôt que celles observées plus tôt au cours de cette période de sept ans.

Production interne des diffuseurs

Un ensemble complet de statistiques provinciales n'était pas disponible pour la production interne des diffuseurs privés dans les provinces des Prairies et au Canada atlantique. Pour les provinces des Prairies, Nordicity a élaboré des estimations fondées sur les parts historiques observées dans les statistiques du CRTC avant 2001, soit avant que le CRTC ne commence à supprimer les statistiques provinciales. La ventilation de la production interne des diffuseurs privés entre les provinces du Canada atlantique a également reposé sur l'élaboration d'estimations. En l'absence de données historiques, la part du produit intérieur brut (PIB) total du Canada atlantique de chaque province a été utilisée comme variable de substitution pour l'estimation.

Rapprochement avec les statistiques publiées par les organismes de financement fédéraux et provinciaux

Certains organismes de financement fédéraux et provinciaux, dont Téléfilm Canada, publient également des statistiques sur l'activité de production cinématographique et télévisuelle. Les statistiques publiées par ces organismes peuvent différer de celles présentées dans *Profil 2025* pour diverses raisons.

- Raisons pour lesquelles les statistiques publiées par ces organismes de financement peuvent différer de celles de *Profil 2025* :
 - Les organismes de financement provinciaux déclarent généralement l'activité de production en fonction du montant des dépenses de production effectuées dans la province (c'est-à-dire versées à des personnes et à des entreprises résidant dans la province). Les statistiques de *Profil*, dérivées des données du CAVCO, déclarent 100 % des dépenses d'un projet dans la province où se situe le producteur principal. Aux fins de l'Exhibit 2-6b, les statistiques fondées sur les dépenses du CAVCO déclarent 100 % des dépenses d'un projet dans la province ayant accueilli la majorité des jours de tournage du projet.
 - Certains organismes de financement provinciaux publient des statistiques de production sur une base annuelle civile plutôt que sur une base d'exercice financier, comme dans *Profil*.
 - Les statistiques publiées par Téléfilm Canada incluent uniquement les longs métrages ayant reçu un soutien financier de l'organisme ou ayant été recommandés dans le cadre de l'un des traités de coproduction audiovisuelle du Canada.
 - Certains organismes de financement déclarent l'activité de production en fonction de l'exercice financier au cours duquel un projet cinématographique ou télévisuel reçoit l'approbation de sa demande de crédit d'impôt ou d'un autre type d'aide financière, plutôt que l'année au cours de laquelle débute la prise de vues principales (c'est-à-dire la pratique utilisée par le CAVCO). Par exemple, Téléfilm Canada déclare l'activité de production de longs métrages en fonction de l'exercice financier au cours duquel un projet reçoit son engagement de financement de l'organisme.
 - Les statistiques publiées par les organismes de financement excluent la production interne des diffuseurs.

Investissement étranger en production

L'investissement étranger en production (IEP) mesure la valeur de la participation financière internationale dans l'industrie canadienne de la production cinématographique et télévisuelle. L'IEP comprend les préventes étrangères et les avances de distribution pour tous les projets certifiés par le CAVCO; des estimations des préventes et des avances de distribution pour les productions non certifiées par le CAVCO; ainsi que la valeur totale de la production de services et de tournages étrangers (FLS) au Canada. L'IEP, plutôt que les seules exportations, reflète mieux la nature de la production cinématographique et télévisuelle au Canada. Il reconnaît que les productions cinématographiques et télévisuelles sont des produits immatériels et que des portions du droit d'auteur peuvent être exportées vers des pays étrangers. Il tient également compte des budgets des productions tournées au Canada, même lorsque le droit d'auteur est détenu par une entité étrangère.

Les données utilisées pour estimer l'IEP ne comprennent que le financement du budget canadien des coproductions régies par traité. Par conséquent, les budgets étrangers des coproductions régies par traité ne contribuent pas directement à l'IEP. Les coproductions régies par traité ne contribuent à l'IEP que si le financement du budget canadien comprend une prévente étrangère ou une avance de distribution.

Estimation de l'emploi en nombre de personnes

Afin d'estimer le nombre de personnes employées dans la production cinématographique et télévisuelle (c'est-à-dire l'emploi direct), ainsi que l'emploi indirect généré par la production cinématographique et télévisuelle, Nordicity a élaboré des multiplicateurs permettant de convertir le nombre d'équivalents temps plein (ETP) en effectifs. (Voir ci-dessous la description de la méthodologie utilisée pour estimer les ETP).

Pour l'emploi direct, ces multiplicateurs ont été élaborés à partir de recherches portant sur les salaires globaux, le nombre de jours travaillés et le nombre de personnes actuellement inscrites auprès des syndicats et guildes pour travailler dans la production cinématographique et télévisuelle au Canada. Au total, des données ont été recueillies auprès de sept syndicats locaux et de trois organisations syndicales nationales (c'est-à-dire l'ICG, l'ACTRA et la DGC) représentant des travailleurs dans plusieurs régions du Canada.

Ces calculs reposent sur la participation à la population active mesurée en 2017, 2018, 2019 et 2020, et peuvent évoluer au fil du temps en fonction des conditions du marché du travail et des changements dans la composition globale de la main-d'œuvre du secteur de la production cinématographique et télévisuelle par département.

Pour l'emploi indirect, Nordicity a élaboré un multiplicateur distinct fondé sur le ratio, à l'échelle de l'économie, du nombre d'employés par équivalent temps plein. Ce ratio à l'échelle de l'économie est basé sur les données publiées dans les tableaux 14-10-0043-01 et 14-10-0327-03 de Statistique Canada.

Estimation de l'emploi en équivalents temps plein (ETP)

Nordicity a calculé le nombre d'emplois directs en estimant la part du volume total de production qui a été versée sous forme de salaires et de traitements aux artistes et aux équipes techniques, puis en divisant cette estimation par une estimation du salaire moyen d'un équivalent temps plein dans le secteur de la production cinématographique et télévisuelle.

Nordicity a multiplié le volume total de production par 57 % afin d'estimer la portion des budgets de production versée en salaires et traitements aux artistes et aux membres des équipes techniques. Cette hypothèse de 57 % est fondée sur les données fournies par le CAVCO concernant la part moyenne des budgets de production constituée de dépenses de main-d'œuvre canadienne.

L'hypothèse de salaire moyen d'un ETP pour 2024/25 s'élevait à 86 052 \$. Nordicity a établi cette hypothèse à partir des données du Recensement de 2016 de Statistique Canada. À partir de 2016, Nordicity a apporté des ajustements annuels à l'hypothèse de salaire moyen des ETP en appliquant le taux moyen de variation du salaire horaire moyen à l'échelle de l'économie (excluant les heures supplémentaires) des employés rémunérés à l'heure au Canada (voir Statistique Canada, Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, tableau 14-10-0206-01)^[34].

Salaire moyen des ETP dans le secteur de la production cinématographique et télévisuelle

	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
Coût moyen des ETP	58 607 \$	59 445 \$	60 396 \$	62 389 \$	64 074 \$	67 213 \$	77 094 \$	79 638 \$	82 425 \$	86 052 \$

Source :

Calculs de Nordicity fondés sur les données de Statistique Canada, Recensement de 2016, et de Statistique Canada, Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, tableau 14-10-0206-01.

Impact de l'emploi indirect

Le nombre d'ETP indirects correspond à la somme des ETP indirects et induits.

Ces estimations reposent sur des examens antérieurs des tableaux de multiplicateurs de 2004 de Statistique Canada et des données relatives aux industries de la production, de la distribution et de la postproduction de films et de vidéos, ainsi qu'aux autres industries du film et de la vidéo (qui constituaient le groupe industriel le plus proche de la production cinématographique et télévisuelle); sur l'étude du Conference Board du Canada, *Canada Valuing Culture: Measuring and Understanding Canada's Creative Economy* (2008); ainsi que sur des ajustements visant à tenir compte de l'inflation des salaires.

Retombées économiques de la production

Revenus de travail

Les revenus de travail directs dans le secteur de la production cinématographique et télévisuelle ont été calculés en multipliant le nombre d'ETP directs par le coût moyen d'un ETP dans le secteur de la production cinématographique et télévisuelle (voir ci-dessus). L'estimation des revenus de travail indirects a été obtenue en multipliant le nombre d'ETP indirects par le coût moyen d'un ETP à l'échelle de l'économie, soit 65 520 \$.

Produit intérieur brut

Compte tenu de l'importance des salaires et traitements dans l'impact direct de la production cinématographique et télévisuelle, le PIB direct a été calculé en multipliant les revenus de travail directs par 1,02. Le PIB indirect a été estimé en appliquant le ratio PIB-salaires de 1,49, tel qu'indiqué dans l'analyse du Conference Board du Canada, *Valuing Culture: Measuring and Understanding Canada's Creative Economy* (2008).

[34] Afin de mieux refléter les conditions du marché du travail et les coûts de production dans l'industrie de la production cinématographique et télévisuelle, Nordicity a appliqué pour 2020/21 le taux annuel moyen implicite de variation du salaire horaire moyen (excluant les heures supplémentaires) dans le secteur de l'information et de la culture (14,7 %).

Glossaire

Auditoire moyen par minute (AMM) : Nombre moyen de téléspectateurs d'une émission de télévision pendant tout segment de 60 secondes.

Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens (BCPAC) : Section du ministère du Patrimoine canadien qui coadministre (avec l'Agence du revenu du Canada) le Crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne (CIPC) et le Crédit d'impôt pour services de production cinématographique ou magnétoscopique (CISP). Dans le cadre de ce rôle, il est responsable d'évaluer les émissions de télévision et les films en fonction d'un nombre de critères d'admissibilité, y compris un système de pointage des postes clés de création, afin de déterminer s'ils sont admissibles au CIPC et peuvent ainsi avoir accès à d'autres mécanismes de financement.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) : Organisme de réglementation des secteurs de la radiodiffusion et des télécommunications au Canada.

Coproduction : Œuvre cinématographique ou télévisuelle réalisée par des producteurs de deux pays ou plus et habituellement tournée dans ces pays. Les coproductions sont réalisées conformément à des traités de coproduction entre les pays pour s'assurer qu'elles reçoivent un traitement national dans le pays de chaque producteur (« coproductions audiovisuelles régies par des traités »). Il convient de noter que la section de coproduction ne comprend que des statistiques sur les coproductions audiovisuelles régies par des traités.

Création de contenu linéaire : Production d'émissions audiovisuelles produites par des professionnels traditionnellement associés à la télévision, y compris des séries scénarisées et non scénarisées et des émissions de longs métrages, que le contenu soit d'abord diffusé par des chaînes de télévision linéaire ou des services sur demande.

Crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne (CIPC) : Programme de crédit d'impôt du gouvernement fédéral servant à appuyer la production de films et d'émissions de télévision certifiés comme du contenu canadien. Le CIPC correspond à 25 % des dépenses de main-d'œuvre admissibles pour une année donnée. Il s'agit des dépenses de main-d'œuvre admissibles pour la production, lesquelles sont plafonnées à 60 % des coûts totaux de la production, déduction faite de toute aide reçue.

Crédit d'impôt pour services de production cinématographique ou magnétoscopique (CISP) : Programme de crédit d'impôt du gouvernement fédéral servant à appuyer la production de films et d'émissions de télévision qui ne sont pas certifiés comme du contenu canadien. Le CISP offre un crédit d'impôt correspondant à 16 % des dépenses de main-d'œuvre admissibles d'une production. Ces dépenses en main-d'œuvre admissibles sont égales aux dépenses de main-d'œuvre admissibles au Canada pour la production, déduction faite de toute aide reçue à l'égard de ces dépenses.

Dépenses en émissions canadiennes (DEC) : Valeur monétaire des dépenses des diffuseurs canadiens titulaires autorisés consacrées à des émissions de télévision originales ou acquises qui sont considérées comme du contenu canadien.

Diffuseurs éducatifs : Désigne les quatre titulaires d'une licence de radiodiffusion contrôlée par les gouvernements provinciaux, qui sont axés sur l'offre d'émissions éducatives. Il s'agit de Télé-Québec, TVO, Knowledge Network (C.-B.) et Groupe Média TFO.

Émissions d'intérêt national (EIN) : Émissions de télévision pouvant correspondre aux catégories que sont les comédies et les dramatiques; les documentaires de longue durée; les émissions de remise de prix de langue anglaise; et les émissions de musique, de danse et de variétés de langue française.

Emplois équivalents temps plein (ETP) : Mesure de l'emploi où le nombre de travailleurs à temps partiel ou travaillant moins d'une année complète est converti en nombre équivalent de travailleurs à temps plein.

Entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR) : Comprend les services de câblodistribution, de télévision par satellite et de télévision par protocole Internet (IPTV) qui permettent aux ménages et aux entreprises du Canada d'avoir accès à des services de télévision autorisés, qu'il s'agisse de télévision générale, de services facultatifs ou sur demande, en souscrivant à des forfaits de chaînes et à certains services à la carte.

Fonds des médias du Canada (FMC) : Financé par le gouvernement du Canada, ainsi que par les fournisseurs de services de câble, de satellite DTH et d'IPTV, avec le mandat de soutenir la création de contenu numérique convergent canadien sur plusieurs plateformes, y compris la télévision et les applications de nouveaux médias de pointe, ainsi que les applications de contenu expérimental ou les logiciels pour Internet, sans fil et d'autres plateformes numériques émergentes.

Incidence dérivée : Correspond à la somme des incidences économiques indirectes et induites. L'incidence indirecte comprend les emplois et la contribution au PIB des fournisseurs de biens et des services du secteur de la production. L'incidence induite comprend les emplois et la contribution au PIB du secteur de la consommation de l'économie canadienne, qui bénéficie de la réinjection des salaires gagnés par les interprètes et les techniciens ainsi que par les travailleurs des fournisseurs.

Investissements étrangers dans la production (IEP) : Mesure de la valeur de l'apport financier international au secteur canadien de la production cinématographique et télévisuelle. Les IEP se composent des préventes et des avances de distribution à l'étranger pour toutes les productions qui sont certifiées par le BCPAC, d'une estimation des préventes et avances de distribution pour les productions non certifiées par le BCPAC et de la valeur totale de la production étrangère et des services de production au Canada.

Production Autochtone : Les données de production ont été compilées en utilisant la définition de la production autochtone établie par le Bureau de l'écran autochtone. Une production autochtone est définie comme une production qui est : Société contrôlée par des Autochtones (détenue à au moins 51 % par des membres des Premières Nations, Inuit ou Métis); Le contrôle créatif et financier du projet est assuré par des personnes Autochtones : des membres clés de l'équipe de création au minimum le réalisateur ou le scénariste doit être Autochtone. Il convient de noter que certains organismes de financement ont élaboré des définitions qui diffèrent légèrement de celle-ci.

Production étrangère et services de production (PESP) : Englobe les longs métrages et les émissions de télévision tournés au Canada principalement par des producteurs étrangers. Cela comprend aussi les effets visuels (VFX) créés par des studios canadiens pour des productions cinématographiques et télévisuelles étrangères.

Production interne des télédiffuseurs : Englobe les émissions de télévision produites à l'interne par les diffuseurs. Il s'agit principalement d'émissions de nouvelles et de sports, mais peut aussi inclure d'autres genres.

Produit intérieur brut (PIB) : Somme de la valeur économique ajoutée que génère une industrie ou une économie. Le PIB correspond à la différence entre la valeur des extrants de l'industrie visée et la valeur des intrants d'autres industries qu'elle consomme.

Service de vidéo sur demande soutenu par la publicité (VSDP) : Service sur Internet qui donne aux consommateurs un accès gratuit au contenu vidéo en échange d'une exposition à de la publicité (p. ex. YouTube).

Services de télévision sur Internet ou services vidéo diffusés sur Internet : Comprend les services de VSDA, de VSDP et de VSDT.

Services facultatifs : Services de télévision qui ne sont offerts que par l'entremise de câblodistributeurs, d'entreprises de distribution par satellite ou IP et qui proposent habituellement des émissions de sports, des nouvelles 24 heures sur 24, des films, des émissions artistiques ou d'autres thématiques. Les services facultatifs tirent leurs revenus d'une combinaison de frais d'abonnement et de publicité. On les appelle aussi « services de télévision spécialisée » ou « services de télévision payant ».

Services sur demande : Les services sur demande permettent aux consommateurs de regarder des émissions de télévision ou des films précis quand ils le veulent, plutôt qu'à un moment prévu (c.-à-d. télévision linéaire). Les services sur demande peuvent être offerts sur les plateformes des EDR (VSD) ou sur Internet (VSDA, VSDO, VSDT et FAST).

Téléfilm Canada : Société d'État créée en 1968 par le gouvernement canadien pour soutenir financièrement la production de films canadiens. Elle administre maintenant la plupart des programmes du gouvernement fédéral en soutien à l'industrie cinématographique canadienne. Elle gère également les ententes de coproduction régies par des traités du Canada au nom du gouvernement fédéral ainsi que les programmes de financement du FMC.

Télévision directe par satellite : Service offert par des EDR grâce auquel les ménages et les entreprises peuvent capter les signaux de télévision au moyen d'une antenne parabolique de faible diamètre.

Télévision en continu gratuite avec publicité (FAST) :

Type de service de télévision par Internet qui offre gratuitement des chaînes de diffusion en continu linéaires, financées par les annonceurs et programmées selon un horaire défini, ce qui permet aux téléspectateurs de regarder du contenu en continu sans abonnement.

Télévision générale : Cela comprend les diffuseurs privés et publics qui exploitent des réseaux hertziens pour diffuser dans les foyers canadiens, bien que la vaste majorité des foyers canadiens reçoivent maintenant les signaux de télévision générale par les fournisseurs de télévision par câble, de télévision directe par satellite ou de télévision sur IP.

Télévision sur protocole Internet (IP) : Service offert par des EDR aux ménages et aux entreprises au moyen d'une connexion à large bande.

Vidéo sur demande (VSD) : Service de télévision permettant aux consommateurs de payer des frais pour choisir des films ou des émissions de télévision spécifiques à regarder à leur convenance. Au Canada, la VSD est généralement offerte sur des plateformes d'EDR (c.-à-d. télévision par câble, IP ou satellite).

Vidéo sur demande par abonnement (VSDA) : Service de télévision pour lequel les consommateurs paient des frais d'abonnement pour pouvoir choisir les films ou émissions de télévision qu'ils souhaitent regarder à leur convenance (p. ex., Netflix, Disney+, Crave, Club illico, Amazon Prime Video, DAZN). Les consommateurs accèdent habituellement aux services de VSDA au moyen de décodeurs, de téléviseurs intelligents, d'ordinateurs ou d'appareils mobiles.

Vidéo sur demande transactionnelle (VSDT) : Service en ligne permettant aux consommateurs de payer des frais pour télécharger un film ou une émission de télévision en particulier (p. ex., Apple iTunes). Dans certains cas, un service de VSDT peut être utilisé pour louer un film ou une émission de télévision, lorsque l'utilisation du téléchargement est limitée à une certaine période.

Volet convergent : Ancien volet du FMC qui offrait un soutien financier à la production de contenu pour les médias numériques associé à des productions télévisuelles financées par le FMC afin d'alimenter différentes plateformes. Le FMC a initié des changements dans le cadre desquels les volets convergents et expérimentaux ont été remplacés par les piliers Idéation, Création et Industrie.

Volet expérimental : Ancien volet du FMC qui offrait un soutien financier à la production de contenus numériques interactifs, d'applications logicielles et de séries Web qui ne sont pas liées aux productions télévisées financées par le FMC. Le FMC a initié des changements dans le cadre desquels les volets convergents et expérimentaux ont été remplacés par les piliers Idéation, Création et Industrie.